هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 213 — 42 PAGES — MERCREDI 30 NOVEMBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le président Carter viendrait à Paris les 4 et 5 janvier

LIRE PAGE 5

La préparation de la rencontre du Caire

Les risques d'une paix séparée

Au moment où un conseiller du président de la République, M. Journiac, arrivait au Caire, M. Barre et deux ministres français étaient encore à Damas. Le gouvernement aura du mal à convaincre l'opinion qu'il se contente d'informer et de s'informer, et qu'il se refuse à jouer le moindre rôle d'honnête courtier. Dans l'ouragan déclenché par la visite du président Sadate à Jérusalem, il suffit d'avoir une position pour prendre parti. Reconnaissons que, pour une fois, la diplomatie française n'encourt pas le reproche d'immodestie, et qu'elle agit plus qu'elle ne veut paraître. L'affaire est suffisamment difficile pour que la France ne prenne pas de risques inutiles, mais suffisamment grave pour qu'elle ne se dérobe pas. Depuis 1973, les Français savent que leur avenir est à la merci d'une crise au Proche-Orient. Dans une situation d'où peut sortir le meilleur ou le pire, l'indifférence serait aussi condamnable que la témérité.

Toute affaire internationale présente deux aspects indissociables : la procédure et le fond. Le monde entier, y compris Israël, sait que la solution de fond au Proche-Orient reposera nécessairement sur un compromis organisant la coexistence israélo-arabe. Depuis 1967 et la fameuse résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, nul n'ignore son contenu : évacuation des territoires occupés en échange de la reconnaissance d'Israël par les Arabes.

En revanche, quelles que soient les procédures imaginées — et elles furent nombreuses — aucune négociation véritable n'a pu s'engager depuis la première guerre israélo-arabe, il y a trente ans. La méfiance et la haine étaient trop fortes pour qu'un dialogue en profondeur fût possible.

C'est ici que le président Sadate a introduit une novation bouleversante : surmontant toutes les préventions, il a pris contact avec l'adversaire. Sur ce point, le gouvernement français estime qu'il a eu raison. M. de Guiringaud, notamment, a expliqué aux Syriens que, sans rien lâcher sur le fond, il a mis Israël au pied du mur.

Désormais, les tractations sur le fond du problème du Proche-Orient peuvent s'engager dans deux directions : ou elles se cristalliseront en un tête-à-tête entre l'Egypte et Israël conduisant à une paix séparée, ou le dialogue israélo-égyptien s'élargira en un dialogue israélo-arabe.

A l'évidence, la paix séparée est ce que veut M. Begin. C'est, l'on peut dire, de bonne guerre, mais à courte vue. La paix séparée avec l'Egypte est relativement facile à négocier. Le Sinaï n'est pas vital pour Israël, qui peut obtenir en échange la mise sur la touche de la plus grande puissance militaire arabe. Une telle paix ne réglerait cependant pas l'essentiel : le peuple palestinien resterait colonisé ou exilé, des haines inexpiables déchireraient le monde arabe. Après un temps de désarroi et, sans doute, d'accalmie, le Proche-Orient redeviendrait ce qu'il est aujourd'hui, une poudrière prête à exploser.

Telle est du moins l'opinion du gouvernement français. C'est aussi celle du président syrien Assad, avec cependant une différence : pour les Syriens, M. Sadate a choisi la paix séparée, et une épreuve de force avec l'Egypte est inévitable. Le gouvernement français, pour sa part, n'est aucunement persuadé que le chef de l'Etat égyptien a fait un choix définitif.

Restent deux inconnues de taille : nul ne sait si les Américains inciteront M. Sadate à la paix séparée ; nul ne sait non plus si les Soviétiques, pour barrer cette voie, n'inciteront pas les Syriens à « encadrer » le président Sadate au lieu de rompre. Les propos publics du président Assad sont suffisamment prudents pour qu'on ne puisse exclure aucune hypothèse.

• Jérusalem et Washington acceptent l'invitation de M. Sadate
• La Jordanie approuve sans participer à la réunion
• L'Arabie Saoudite et Koweït tentent une médiation avec les adversaires du dialogue

La conférence du Caire, qui s'ouvrira le samedi 3 décembre, « au plus tôt », ne semble devoir réunir autour des représentants égyptiens qu'une délégation israélienne de rang modeste, dont la Knesset a approuvé l'envoi le lundi 28 novembre, et des représentants des Etats-Unis. Le président Carter doit annoncer officiellement mercredi sa décision. Tout en approuvant la politique « courageuse » du président Sadate, la Jordanie ne sera pas présente dans la capitale égyptienne. L'U.R.S.S. ne peut que répondre par un refus à une initiative que l'agence Tass juge « fractionniste ».

Dans le camp des adversaires de M. Sadate, l'Irak a proposé d'organiser sa propre « conférence du refus » à Bagdad, dans le but manifeste de se désolidariser avec éclat de la réunion convoquée à cet effet le 1er décembre à Tripoli par la Libye.

L'Arabie Saoudite et le Koweït engagent, pour leur part, une mission de médiation entre le président Sadate et ses adversaires. Le roi Hassan II du Maroc a envoyé, pour sa part, des émissaires aux principaux dirigeants arabes et au chah d'Iran.

Le président Giscard d'Estaing a envoyé, lundi, au Caire, en mission d'information, M. René Journiac, son conseiller pour les affaires africaines. M. Journiac, qui a été reçu mardi matin par le président Sadate, devrait, en principe, revenir dans la soirée en France.

De notre correspondant

Beyrouth. — La « bataille des conférences » bat son plein dans le monde arabe : d'un côté, le « sommet » du « front anticapitulation » pourrait s'ouvrir dès le jeudi 1er décembre à Tripoli, avec la participation de quatre pays (Syrie, Algérie, Yémen du Sud, Libye) et de l'O.L.P., la défection de l'Irak paraissant de plus en plus probable. Dans le camp opposé, le président Sadate aura vraisemblablement les Israéliens et les Américains pour seuls partenaires à la réunion préparatoire de la conférence de Genève, qu'il a convoquée à compter du samedi 3 décembre au Caire. La Jordanie sera « de cœur » avec lui mais n'enverra pas de délégation. Trois autres initiatives viennent compléter ce tableau : la Libye tente de faire avancer la date du « sommet » arabe, regroupant tous les pays de la Ligue, prévu pour le 15 février 1978, dans sa capitale ; l'Irak prétend convoquer son propre « sommet » anti-égyptien ; l'Arabie Saoudite et le Koweït, enfin, ont entrepris une mission de conciliation dans le monde arabe.

Dans une ultime tentative pour amener l'Irak à se joindre à la conférence de Tripoli de cette semaine, le chef de la résistance palestinienne, M. Arafat, s'est rendu lundi 28 novembre à Bagdad. La réponse irakienne est venue sous forme d'une invitation à une réunion concurrente, adressée exactement aux mêmes participants, et fixée à la semaine prochaine. En fait, cette conférence ne se tiendra vraisemblablement pas et il semble surtout que Bagdad ait voulu démontrer sa détermination à ne pas se réconcilier avec la Syrie. La forme même de l'invitation, discriminatoire pour Damas, laisse peu de doute à ce sujet : alors que des émissaires irakiens se rendent dans les pays sollicités, seul le président Assad doit recevoir son invitation « par le canal diplomatique ».

Pourtant le chef de l'Etat syrien, le jour même où l'Irak le traitait de la sorte, se montrait conciliant à son égard. Tout en ayant choisi son camp dans la phase actuelle, le président Assad maintient sa politique de règlement négocié du conflit du Proche-Orient, et il a pris lundi deux mesures qui ne concordent nullement avec les vues du Front du refus arabe.

Il a, en effet, contrairement aux vœux de Bagdad, accepté la prolongation du mandat de la force des Nations unies sur le Golan et assuré, contrairement à la position de Tripoli, que le président Sadate restait bien, à ses yeux, le chef de l'Etat égyptien. Dans les deux cas, le président syrien n'a pas voulu dramatiser la situation alors que le renouvellement du mandat des « casques bleus », qui expire le 30 novembre, lui aurait donné une occasion de le faire. Il semble même prendre quelque distance par rapport à la campagne effrénée lancée par le Baas, au pouvoir à Damas, contre le président Sadate.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

Le déficit commercial record des États-Unis aggrave la crise monétaire

Le « serpent » européen est menacé d'éclatement

L'annonce du plus important déficit mensuel jamais enregistré par la balance commerciale des Etats-Unis (3,1 milliards de dollars en octobre) a fait de nouveau baisser le dollar lundi soir, la monnaie américaine semblant toutefois se redresser légèrement mardi matin. Son recul continu vis-à-vis des monnaies fortes augmente les tensions au sein du système monétaire mondial, le « serpent » européen apparaissant menacé d'éclatement.

Les pays producteurs de pétrole, qui avaient l'habitude de facturer leurs livraisons en dollars, sont de plus en plus tentés de changer de monnaie de compte de façon à limiter les pertes de change que leur occasionne la dégradation de la devise américaine.

Le déficit de la balance commerciale américaine — pour le dix-septième mois consécutif — a battu tous les records en octobre, s'établissant à 3,1 milliards de dollars (15 milliards de francs) contre 1,7 milliard en septembre. Cette détérioration est due, dans une large mesure, à la grève des dockers qui a plus freiné les exportations — tombées à 9,2 milliards de dollars (—15,2 %), leur niveau le plus bas depuis mars 1976 — que les importations — revenues à 12,3 milliards (— 2,7 %). La grève, déclenchée début octobre dans les ports de la côte est et du golfe du Mexique, a concerné uniquement les porte-conteneurs ; elle n'a eu d'impact ni sur les arrivages de pétrole ni sur les achats en provenance du Japon.

En dépit de cette explication conjoncturelle, les statistiques d'octobre confirment l'ampleur du déséquilibre commercial des Etats-Unis. Ce déficit dépassera sans aucun doute 25 milliards de dollars cette année. Déjà, pour les dix premiers mois écoulés (janvier à octobre), il s'élève à 22,4 milliards de dollars. Compte tenu d'un excédent escompté de 10 milliards environ des échanges invisibles, la balance des paiements courants sera déficitaire cette année de quelque 20 milliards de dollars.

Une marge de manœuvre limitée

Un tel déficit n'apparait guère supportable à terme. Toutefois, la marge de manœuvre de :ashington apparait limitée. Un freinage des importations de pétrole — pour les neuf premiers mois de 1977 le déficit dans ce domaine a atteint 15 milliards de dollars, contre 9 en 1976 — dépend du programme énergétique du président Carter, en cours d'examen au Congrès. De même, s'agissant du Japon, excédentaire de 6 milliards de dollars à l'égard des Etats-Unis (au lieu de 4 milliards un an plus tôt), il n'est pas sûr que la hausse du yen réduise les avantages commerciaux structurels dont bénéficie ce pays. Enfin, les exportations américaines vers le Canada ou la C.E.E. souffrent de la morosité de la conjoncture.

Impatiemment attendue sur les marchés des changes, la publication des chiffres du déficit américain a causé un choc. Ce cours du dollar a touché lundi soir ses plus bas cours historiques à Francfort (2,3115 DM) et à Zurich (2,1410 FS). Mardi matin, à la faveur d'une « réaction technique » et de rachats de vendeurs à découvert, la monnaie américaine se redressait légèrement à 2,32 DM et 2,15 francs suisses. A Tokyo, elle remontait même à 242 yens, contre 240 yens lundi, à la faveur du remaniement ministériel, bien accueilli par les milieux financiers.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 39.)

Un entretien avec Mme Saunier-Seïté

« J'ai placé les universités devant leurs responsabilités »

L'enseignement supérieur français est prostré : ce constat revient sans cesse, formulé autant par la gauche que par les milieux universitaires de la majorité. Inadaptation des études à l'emploi, manque de crédits, découragement des enseignants, incertitude des étudiants : les universités — chacun en est persuadé — remplissent mal leur rôle de formation culturelle et professionnelle.

L'enseignement supérieur, depuis dix ans, est aussi un terrain privilégié des luttes politiques. Ces dernières années avaient été marquées par l'irruption des affrontements dans l'Université. Aujourd'hui, c'est le désarroi qui domine. Mme Alice Saunier Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, ne s'inquiète pas outre mesure de cet état d'esprit, qu'elle estime infondé. Elle s'en explique dans un entretien avec Philippe Boggio. Elle déclare notamment qu'elle a « développé l'autonomie des universités en les plaçant devant leurs responsabilités ».

(Lire page 14.)

AU JOUR LE JOUR

École de montagne

Le Caire, Tripoli, Bagdad : les petites conférences font les grands sommets. Les voici qui jaillissent du sol un peu partout au Proche-Orient, signe certain d'une profonde activité tectonique.

Même crispés, les petits sourires accoucheront-ils d'une montagne ?

En ce cas, à quoi servira la montagne ? Peut-être à boucher l'horizon, mais peut-être aussi à entraîner les alpinistes qui, un jour, tenteront, dans les Alpes suisses, la grande escalade de la paix.

ROBERT ESCARPIT.

La République fédérale en mouvement

I. — Les âges de l'Allemagne

De notre envoyé spécial ALAIN CLÉMENT

Wurzbourg. — A Stuttgart, le vignoble descend presque jusqu'aux marches de la gare et produit, hors commerce, un des meilleurs vins rouges du Wurtemberg. A Wurzbourg, le chemin de fer épouse les courbes de la vallée du Main. Les quais de la station donnent sur une pente arrondie entièrement couverte de ceps. Images d'une Allemagne idyllique, paravent romantique aux troubles de l'actualité ?

Tous les romantiques n'ont pas eu que tendresse pour le charme qu'ont su préserver certains horizons germaniques jusque dans l'ère superindustrielle. Les Allemands ne se sont jamais beaucoup aimés les uns les autres. Relisons, par exemple, ce que Kleist, homme des landes du Brandebourg, né il y a tout juste deux cents ans, écrit à Wilhelmine von Zeuge, de ce même Wurzbourg, le 11 septembre 1800 : « *L'ensemble a un aspect authentiquement catholique. Trent-neuf clochers attestent qu'ici réside un évêque, comme autrefois les pyramides indiquaient la tombe d'un pharaon. Toute la ville fourmille de statues de saints, d'apôtres et d'anges. A se promener au long des rues, on se croirait transporté au Royaume de Dieu. L'illusion ne dure pas longtemps. Des armées de ratichons* (Pfaffen) *et de moines, empanachés sur leur monture comme des troupes impériales, encombrent la chaussée et nous ramènent au terrestre le plus déprimant.* » L'auteur du *Prince de Hambourg* se hasarde aux offices et confesse qu'« *il ne voit pas le moindre sens* » à ces cérémonies liturgiques. Il méprise le « *marmonnement de la prêtraille* », alors que « *chez nous* », dit-il, un bon sermon, une belle hymne protestante « *élèvent l'âme* ». A Wurzbourg, sur cette terre de Franconie d'où viennent les ancêtres des Hohenzollern, il n'est pas « chez lui ».

(Lire la suite page 7.)

AFRIQUE DU SUD : le parti nationaliste est assuré de remporter les élections.

(Lire page 42.)

MOZAMBIQUE : les forces rhodésiennes auraient massacré des dizaines de civils.

(Lire page 9.)

UN LIVRE DE FRANÇOISE DOLTO

Evangile et psychanalyse

Des linguistes mettent la Bible sur ordinateur. Des structuralistes y cherchent des systèmes et des ensembles signifiants ; des matérialistes plus ou moins marxistes proposent leur grille de lecture inédite (1). Voici maintenant des psychanalystes qui examinent l'Evangile à la lumière de leur discipline et affirment y trouver l'illustration des normes de l'inconscient.

Qui prétendait que nous étions entrés dans une époque post-chrétienne ? Ne serait-il pas plus exact de dire que, prenant le relais de répétiteurs de la foi fatigués ou incultes, ce sont des pionniers plus ou moins marginaux qui s'emparent des textes fondateurs pour en extraire des richesses nouvelles qui parlent à notre temps ? Bien loin d'apparaître comme un document usé par les siècles et rivé au passé, la Bible sert d'aiguillon aux travaux des spécialistes. Les spirituels, les pasteurs et les exégètes — au sens classique de ce mot — proclament la jeunesse des livres saints et la pérennité du christianisme. Désormais, ils ne sont plus les seuls.

Psychiatre et psychanalyste de renommée internationale, dont le crédit vient encore d'augmenter grâce à ses émissions radiodiffusées (*le Monde* du 17 novembre), Françoise Dolto, après huit ans d'hésitations, nous livre le résultat de ses réflexions sur l'Evangile. Avec une aisance qui n'appartient qu'à elle, mais aussi une rare perspicacité. Vatican II, qui a entrouvert tant de portes, était resté muet sur la psychanalyse. La sexualité a toujours fait peur aux hommes d'Eglise, *a fortiori* quand elle se niche dans l'inconscient, qui se rit des lois du conscient. L'auteur de *l'Avenir d'une illusion* s'intéressait certes à la Bible, à Moïse et au monothéisme, mais d'une manière déroutante pour des fonctionnaires du sacré.

HENRI FESQUET.

(Lire la suite page 17.)

(1) Fernande Belo : *Lecture matérialiste de l'Evangile de Marc*, édition du Cerf. Michel Clévenot : *Approches matérialistes de la Bible*, édition du Cerf (*le Monde* du 8 novembre 1974 et du 11 mai 1976).

idées

LES GRILLES DU TEMPS

Un entretien avec Henri Laborit

II. — Fonction et pouvoir de dominance

Dans la première partie de cet entretien, Henri Laborit a expliqué comment les découvertes biologiques pouvaient éclairer les phénomènes de société, puis il a parlé de l'angoisse et de « trois mots dangereux » : liberté, égalité, fraternité.

« Selon vous, aujourd'hui, le pouvoir est fonction de l'information spécialisée. C'est elle qui permet l'établissement de ce que vous appelez les « dominances ». Mais, est-ce qu'il n'en a pas été toujours ainsi ? Qu'y a-t-il de nouveau par rapport aux siècles précédents à cet égard ?

— Le premier homme qui a cassé des cailloux aurait pu en faire de petits tas. A partir du moment où il a réalisé un silex à forme particulière, il informait la matière en le taillant d'une certaine façon ; il sécrétait de l'information technique. De même quand on a découvert l'élevage et l'agriculture, c'était une information formidable puisque c'était la première fois qu'on mettait l'énergie, l'énergie solaire, en forme, c'est-à-dire dépendante de l'imagination humaine.

» Mais c'était très empirique, on ne le savait pas. L'évolution technique a été extrêmement lente et cette information, technique au départ, a servi à l'homme à se protéger, à mieux vivre, à augmenter son bien-être.

» Très rapidement, grâce à cette information technique, on a fait des armes plus efficaces, moyennant quoi, avec cette matière et cette énergie transformées, on a fabriqué des objets, des objets marchands qu'on a pu échanger, des réserves et des objets gratifiants, facilitant la vie et le plaisir. C'est ainsi qu'est née la notion de propriété. Il a fallu la défendre avec des armes plus efficaces. Pour conserver la gratification, jusqu'au Moyen Age et même au-delà, il valait mieux savoir être un grand costaud et porter correctement le haubert et le haume pour assurer sa dominance.

» La grande transformation est apparue, lorsque avec Denis Papin ou James Watt, suivant que l'on était Français ou Anglais, on s'est aperçu que la vapeur était une façon d'utiliser une énergie thermique et que l'on pouvait faire des machines. A partir de ce moment-là, et c'est le début de la civilisation industrielle, les machines ont fait beaucoup d'objets, en peu de temps, beaucoup plus d'objets qu'un artisan avec ses mains et l'information introduite dans son cerveau par l'apprentissage.

» Comme c'est la possession de la marchandise qui permet d'établir le pouvoir, on a vu progressivement passer — et c'est typique des pays de l'Est — la dominance des mains du capitaliste aux mains du technocrate ou du bureaucrate, c'est-à-dire de celui qui sait organiser l'utilisation des machines ou qui les invente ou qui sait les faire fonctionner.

» On ne s'est pas rendu compte de ce passage très progressif. Le pouvoir est effectivement lié, chez l'homme, à la quantité d'informations techniques qu'il apporte.

» Il y a, au reste, une confusion au sujet de la Science avec un grand S, qui a toujours été une science de la thermodynamique, sans qu'on se rende compte que, depuis trente ans maintenant, la science du vivant a commencé à s'établir. Celle-ci nous permet de savoir comment nous fonctionnons, de commencer à deviner tous les traquenards dans lesquels nous sommes entrés au début du néolithique, alors que nous avons toujours couvert d'un discours logique les comportements pulsionnels ou automatisés du fait de la culture et strictement inconscients.

» Si vous voulez, pour me faire comprendre, bien sûr que s'il n'y avait pas eu Einstein et la relativité, on n'aurait pas débouché sur la bombe atomique. Est-ce qu'on peut vraiment en vouloir à Einstein du fait que la bombe atomique a été utilisée contre les Japonais à Hiroshima, non, je ne pense pas. Pourquoi l'a-t-on utilisée ? C'est parce que nous étions et nous sommes encore, en tout cas, la majorité de contemporains, *strictement inconscients des motivations qui nous poussent à agir.*

» Bien sûr, il y a eu Freud qui a été une étape, une grande étape, mais il faut bien avouer que, l'inconscient étant par définition inconscient, ils n'étaient pas obligés de le croire ; ce que la biologie comportementale moderne et la neurophysiologie moderne apportent, c'est une efflorescence extraordinaire de travaux dans le monde entier ; elles apportent des bases expérimentales, c'est-à-dire « reproductibles », des choses qu'on peut refaire suivant un protocole précis, et qui donne une consistance matérielle et informatique à ce qui n'était jusque-là que langage ou intuition géniale.

— Freud vous paraît donc dépassé, et Marx, dans quelle mesure paraît-il dépassé, aujourd'hui ?

— Dépassé, je n'aime pas dire dépassé parce qu'il y a toujours derrière le mot « dépassé » une insuffisance. Bien sûr qu'il y a insuffisance. Marx ne connaissait pas la théorie de l'information.

» La théorie de l'information date de 1948 avec le mémoire de Shannon (1), et encore, il faut la transformer très profondément pour l'utiliser en biologie, par exemple, et la cybernétique, bien sûr, Marx ne la connaissait pas.

» On fait de ces grands hommes (Marx, Freud) des grands prêtres, des messies, et il en est sorti un dogme et vous ne pouvez plus toucher à ce dogme. Vous voyez, j'ai une photo de Pasteur, dans ce laboratoire : bien sûr, tout le monde est pastorien, mais est-ce que Monod, Jacob et Lwoff auraient pu faire un travail intéressant, s'ils avaient continué à mettre des milieux nutritifs aseptiques dans des cornues scellées pour montrer qu'il n'y avait pas de génération spontanée ? Non.

» Ça n'empêche pas de tirer son chapeau à Marx : on ne peut pas vivre actuellement sans la pensée de Marx, on ne peut pas vivre sans la pensée freudienne, on ne peut pas vivre sans la pensée pastorienne, mais le danger, c'est de se maintenir et de « dogmatiser » des notions qui étaient valables dans leur temps. Les connaissances s'accroissant, le monde changeant, il faut les réviser. On vous dit : *« Ah ! quelle prétention vous avez, vous croyez, petit-bourgeois, petit intellectuel bourgeois, que vous allez transformer Marx ! »* Mais oui, parce qu'il y a à transformer Marx, comme il y a à ajouter à Marx et à ajouter à Freud, à Pasteur, et à transformer.

— Le sens des hiérarchies, je l'ai noté dans un de vos ouvrages, vous paraît la maladie la plus dangereuse des sociétés humaines.

— Ah ! oui !

« Je suis a-moral »

— Vous avez écrit un Eloge de la fuite *en pensant peut-être à l'éloge de la folie d'Erasme. Pour vous, la créativité découle du désir inconscient de fuite devant la mort. Mais n'est-ce pas là tout de même ce que j'appellerais de l'occidentalo-centrisme. Le sage hindou pratique plutôt l'« amor fati ». Il n'a pas tellement envie de créer, ce qui confirme votre théorie mais ne répond pas à la question fondamentale : faut-il rechercher la puissance ou la sagesse, c'est-à-dire au fond, quelle est votre morale pour notre temps ?*

— La morale, je n'ai aucune morale. Je suis amoral avec un « a » privatif, en ce sens que pour moi la morale est toujours un règlement de manœuvre imposé par une société, d'une certaine région de la planète à une certaine époque. Or, le règlement de manœuvre, j'ai passé quarante ans dans la vie militaire, je sais ce que c'est, j'en ai jusque-là.

» Je ne peux pas parler d'éthique non plus parce c'est encore un jugement de valeur, si bien que j'essaie pour moi de comprendre, et c'est cette compréhension qui me permet d'avoir un code de l'action.

» Alors, pouvoir, sagesse. Pouvoir : je crois qu'il ne faut surtout pas confondre les connaissances des grandes lois qui gouvernent la nature et maintenant des grandes lois qui gouvernent ce qui est en dedans de nous et, en particulier, notre système nerveux, avec ce qui découle de ces lois, à savoir une technologie qui aboutit, dans l'ignorance de ce que nous sommes, à des pouvoirs, à des dominances.

Le pouvoir est une force contraignante

— Vous êtes donc un farouche partisan de l'autogestion ?

— Ah ! oui ! Je vais assez fréquemment en U.R.S.S., et à un congrès j'ai rencontré un physiologiste yougoslave qui est un homme charmant, qui parle très bien le français, si bien que pendant huit jours nous avons discuté ensemble de l'autogestion. Il était très autogestionnaire. Il m'a dit : *« On a loupé notre autogestion. »* On a essayé de comprendre pourquoi et on est tombé encore sur cette notion de hiérarchie.

— Est-ce que la hiérarchie ne se reconstitue pas par tous les moyens, quelles que soient les précautions que l'on prend pour ne pas la retrouver ?

— Je crois que oui, et cela retombe sur la notion de pouvoir. D'abord, pour moi, le pouvoir est entre les mains de la personne qui a à sa disposition l'utilisation de la police et de l'armée. Bien que scientifique, un Galilée n'avait pas de pouvoir. Il a même été mis en prison, et c'est un jury, lequel n'y connaissait rien, qui l'y a mis. Pourtant, la Terre tourne. Donc le pouvoir, c'est une force contraignante. La connaissance et la vérité expérimentale, « vérité » entre guillemets, toujours temporaire et passagère, ne sont pas des pouvoirs.

» Mais je crois surtout qu'on confond pouvoir et fonction. Et c'est cela qui a toujours été horriblement dangereux. Le seul polytechnicien vrai, c'était l'homme du paléolithique. De plus en plus, jusqu'à la société de ce « travail en miettes », pour reprendre la terminologie de Friedmann que je cite souvent, qui a commencé au début du néolithique, la fixation au sol a permis que chaque individu ait une spécialité, c'est-à-dire une fonction dans un organisme à un niveau d'organisation supérieur qui était celui du groupe social.

» Cette fonction n'a aucune raison d'être liée à un pouvoir, mais étant donné que toutes les sociétés, inconsciemment, se sont établies sur une structure de dominance, on a toujours favorisé et donne un pouvoir à certains rôles qui étaient indispensables au maintien de la structure de dominance du groupe social.

» Par exemple, pour me faire comprendre, quand je vais chez mon garagiste, lorsque ma voiture est en panne, il a un pouvoir considérable, et l'ouvrier mécanicien qui remet les boulons aux roues de ma voiture, s'il oublie de les resserrer correctement, a un pouvoir considérable sur mon existence parce que je peux avoir un accident très grave. Croyez-vous qu'un pilote de Boeing n'a pas de pouvoir lié à sa fonction ?

» Quand j'étais chirurgien, j'avais la vie d'un malade entre mes mains, ce qui d'ailleurs, à l'époque, où je ne comprenais rien à rien, me donnait un sentiment de puissance d'être un intermédiaire direct entre la chair souffrante et la divinité. C'était vraiment de la mégalomanie.

» J'avais un certain pouvoir sur mon client à ce moment-là, mais *la différence, c'est que quand* l'ouvrier mécanicien sort de son garage, en tenue bleue, il n'est pas un notable, tandis que quand le chirurgien sort de la clinique, c'est un notable, c'est-à-dire que narcissiquement il est satisfait, on se découvre sur son passage. La plupart du temps d'ailleurs, il termine dans la politique comme conseiller municipal, puis comme maire et ensuite député, etc.

» Finalement on lie une fonction, qui n'est qu'une fonction, à un pouvoir de dominance parce qu'en particulier, je le disais tout à l'heure, tout technicien devient de plus en plus indispensable à une société dont la seule fonction et les hiérarchies s'établissent sur la production de marchandises.

» Les professions libérales sont là pour protéger et organiser cette société, l'armée pour la défendre et l'ingénieur, et le technicien aussi. Effectivement, on leur donne la Légion d'honneur ou la croix du mérite, ils ont un avancement hiérarchique, et vous savez très bien qu'il vaut mieux sortir de Polytechnique que de Centrale et de Centrale que des Arts et Métiers et des Arts et Métiers que d'une école technique pour assurer son avancement. Parce que, justement, dans cette succession d'écoles, de grandes écoles dont je viens de parler, l'abstraction grandit dans l'information professionnelle, et qu'avec quelques formules de physique, de mathématiques on peut faire des machines, qui feront à leur tour beaucoup de marchandises et établiront un pouvoir.

» Ce pouvoir, c'est celui de l'individu dans le groupe social, c'est celui aussi du groupe social par rapport à d'autres groupes sociaux, ou classes sociales si vous voulez. Au reste, les classes sont tellement mélangées que je ne sais plus si on doit en parler. De même, y a-t-il recherche de dominance entre nations, entre blocs de nations, entre l'Ouest et l'Est, etc. On ne sort pas de cette notion de dominance et de pouvoir établissant des systèmes hiérarchiques. »

Propos recueillis par
PIERRE DROUIN.

(1) Mathématicien américain né en 1916, et qui professa ensuite à l'université de Princeton (N.D.R.L.)

LES FAIBLES ET LES FORTS

par ALFRED GROSSER

OUI, notre société est inégalitaire. Oui, il faut la démocratiser. Mais non sans s'être vraiment interrogé sur l'origine et la nature des inégalités de *pouvoir*. La meilleure façon de procéder est peut-être de regarder d'abord vers les plus démunis.

Ils sont environ deux millions *en France. Parmi eux*, une majorité de familles françaises et des familles d'origine étrangère, *déracinées et ayant rejoint*, en une ou plusieurs générations, le sous-prolétariat qu'on appelle aussi maintenant quart-monde (1). La plupart d'entre eux ne sont pas *devenus pauvres*. Ils sont nés pauvres et condamnés depuis leur naissance à accumuler tous les handicaps, à se voir privés de tous les droits. Le sous-habitat. La misère quotidienne. L'espérance de vie égale à celle de la moyenne de 1850. *Puis l'instruction* impossible. Un enfant sur dix accède *à la maternelle*, un sur vingt au niveau du certificat d'études primaires. Pas assez d'instruction pour accéder à la formation professionnelle. Ignorance et sous-emploi ne permettent pas au jeune adulte de sortir du ghetto social. Ses enfants, à leur tour...

Pour qu'ils puissent s'en sortir, collectivement plus encore qu'individuellement, il leur manque tous les pouvoirs : l'argent, la parole, le bulletin de vote « aggloméré » du groupe qui impressionne gouvernement et partis (on est rarement inscrit, on n'est souvent même pas recensé), les représentants qui mènent le combat pour la reconnaissance du groupe, l'instrument de travail permanent dont on peut se servir pour faire pression grâce à la menace de grève. L'absence cumulée de tous ces pouvoirs les prive aussi du pouvoir de se faire connaître et reconnaître grâce aux moyens d'information. L'accès aux médias est barré aux plus démunis condamnés à demeurer ainsi les plus ignorés.

Les puissants

Ceux-là sont à coup sûr des victimes de l'inégalité. D'autres en sont manifestement les bénéficiaires. Les puissants de l'argent et du pouvoir social. Ils sont nés privilégiés grâce à l'héritage matériel et culturel. Ils sont traités avec déférence par l'administration et par la justice. S'ils négligent la sécurité des ouvriers sur lesquels ils ont pouvoir, ils sont traités avec mansuétude. S'ils accroissent leur richesse et leur pouvoir par la fraude, ils s'en tirent bien, alors que des coupables moins coupables, mais moins puissants, sont durement frappés. Quand vient *la* crise, leur risque personnel est faible. Ils peuvent même parfois garder le secteur rentable de leurs entreprises et faire racheter les autres par l'Etat, donc par l'ensemble de leurs concitoyens moins puissants qu'eux.

Dans la vaste zone qui se situe entre les totalement démunis et les surpuissants, les choses sont moins simples. Ainsi pour le pouvoir de dire *non* : on l'a, sans considération du nombre, dès lors qu'on fait partie d'un groupe social identifié comme tel et qu'on dispose d'un produit jugé nécessaire. Il y a environ cinq millions de vieillards de plus de soixante-dix ans en France. Beaucoup plus que de boulangers et de bouchers. Or ceux-ci ont un pouvoir que n'ont aucunement ceux-là.

Pour rendre la société plus égalitaire, le mouvement ouvrier a conquis des droits qui, aujourd'hui, donnent à leur tour naissance à d'éclatantes inégalités. Surtout le droit de grève, *si sanctifié qu'on n'ose même* plus évoquer les énormes injustices qu'il crée ou qu'il perpétue. Qu'y a-t-il de commun entre les grèves du désespoir à Thionville, destinées à sauver toute une région du chômage en chaîne, et la grève des pilotes qui, pour protéger leur situation déjà privilégiée, se servent sans hésitation apparente de leur double pouvoir : celui d'être irremplaçables *et* celui de causer un dommage énorme ?

Entre une grève à l'E.D.F. et une grève dans l'industrie de la chaussure impliquant le même nombre de grévistes, il existe autant de différence qu'entre une bombe atomique et un vieux canon. Le résultat, c'est que les détenteurs de situation déjà matériellement privilégiées (les informaticiens par exemple) sont en meilleure posture, ont plus de pouvoir pour défendre l'acquis ou obtenir davantage du seul fait que leur emploi comporte une plus grande capacité de bloquer ou de nuire.

L'avantage majeur

Le plus grand avantage qu'on puisse avoir en 1977, c'est d'être certain de conserver son emploi. Avantage matériel et psychologique. Avantage aussi en termes de pouvoir : quand votre syndicat peut menacer et agir sans faire courir à ses membres ni le risque de la perte de l'emploi ni celui de l'effondrement de l'entreprise, il possède une énorme supériorité sur ceux qui représentent des secteurs moins privilégiés.

Un autre droit justement conquis est précisément le pouvoir de représentation. Il n'est pas sans faire problème. Conçu pour lutter contre les « jaunes », n'aboutit-il pas souvent, à travers le monopole de la représentation (manifesté fréquemment dès le dépôt des candidatures aux élections professionnelles), à un monopole de la parole ? Et cela dans les deux directions : la parole adressée aux autres pouvoirs et la parole adressée aux membres du groupe qu'on représente ?

Un des meilleurs exemples à développer serait le vaste secteur social qu'est le monde de l'école, du collège, de l'université. Il serait aisé de montrer de quels pouvoirs les appareils syndicaux disposent à la fois face à l'Etat (dont les enseignants font pourtant partie et qui représente la collectivité qu'ils sont supposés servir) et face aux enseignants dont les syndicats sont pourtant en principe l'émanation.

Démocratiser notre société c'est évidemment abolir des inégalités et des injustices criantes. Pour cela, il faut aider les plus défavorisés à accéder aux pouvoirs de la parole, du savoir, de la représentation.

Démocratiser notre société, c'est soumettre les surpuissants *à la loi commune. On y parvient* le mieux par l'action collective et organisée. Mais le gain est limité si le pouvoir des appareils prend la place du pouvoir de l'argent. Et l'uniformisation des statuts sous le contrôle de ces appareils n'a pas grand-chose à voir avec l'épanouissement personnel offert à tous, avec le droit à la créativité promis aux personnes et aux groupes, qu'il s'agisse d'habitat, d'enseignement et de culture aussi bien que que de vie professionnelle.

Il est plus facile de remplacer des puissants par d'autres puissants que de répartir plus équitablement les pouvoirs et les moyens d'y accéder.

(1) Il faudrait que chacun prenne connaissance de la « carte d'identité du quart-monde » qui figure dans le Livre blanc *le Sous-Prolétariat en France*, publié en février 1977 par le mouvement A.T.D. quart-monde, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye.





هكذا من الأصل

LES FAIBLES ET LES FORTS

par ALFRED GROSSER

Le Monde

étranger

LES DIVISIONS DU MONDE ARABE

Les Égyptiens affirment que leurs adversaires arabes s'associeront tôt ou tard au règlement en cours

De notre correspondant

Le Caire. — La plupart des informations en provenance de l'étranger parvenues au Caire au cours de la journée du lundi 28 novembre ont renforcé l'optimisme affiché par les milieux officiels quant au sort de *la réunion préparatoire à la conférence de Genève qui pourrait* s'ouvrir au Caire dès la fin de cette semaine.

Certes, les Egyptiens ne se font plus d'illusions : la réunion débutera par un dialogue entre leurs diplomates et ceux des Israéliens. A leurs yeux, c'est d'ailleurs l'essentiel, la preuve que la course vers la paix engagée par le raïs ne s'est pas ralentie. Mais ils prennent les paris : à leur avis, au cours des semaines ou des mois à venir, les autres parties concernées, dont la Syrie, se joindront aux premiers participants.

Quant aux Palestiniens — dont le problème national continue d'être considéré par les officiels comme le nœud de la question du Proche-Orient, — toutes les personnalités gouvernementales interrogées affirment qu'ils viendront, eux aussi, tôt ou tard, au Caire. La difficulté, on en est très conscient ici, sera alors d'obtenir des Israéliens qu'ils ne quittent pas la réunion.

On a cru un moment au Caire que le raïs avait obtenu d'Israël cette concession déterminante en échange de la spectaculaire reconnaissance par l'Egypte de l'Etat hébreu : accepter de discuter avec des représentants de l'O.L.P. En fait, il semble bien, sauf nouvelle surprise d'envergure ménagée par le président Sadate, que les Israéliens n'aient pas encore fait dans ce domaine primordial le pas en avant ardemment souhaité par Le Caire.

De la déclaration faite par M. Begin lundi devant la Knesset, les Egyptiens ont surtout retenu le ton chaleureux employé à l'égard du raïs, ton qui contraste avec le discours « *froid* » prononcé en présence de M. Sadate. Des dépêches d'Amman, et également de Ryad, on retient que les initiatives du raïs sont déjà admises en filigrane.

Dans les nouvelles venant de Damas, on relève tout ce qui peut constituer un début d'assouplissement, notamment la relative modération des propos du président Assad, lequel, contrairement au colonel Kadhafi de Libye, reconnaît toujours la « légalité » égyptienne. Les responsables égyptiens croient que leurs partenaires arabes « *meurent d'envie de venir discuter au Caire avec les Israéliens* ».

La mention, par les officiels américains, d'une « *dynamique interne* » au Proche-Orient est tenue au Caire pour un « *coup de chapeau* » à l'égard des récentes décisions égyptiennes prises en toute indépendance vis-à-vis des Etats-Unis. Cependant Washington reste prudent. Cela n'inquiète guère Le Caire, qui sait que cette absence de chaleur tient au souci des Américains de ne pas voir le règlement du problème proche-oriental s'amorcer sans la caution de Moscou, nécessaire, aux yeux du président Carter, pour garantir une solution définitive.

Il reste qu'il faut quand même constater que l'absence probable des Soviétiques à la réunion du Caire paraît être pour l'instant la cadette des préoccupations du raïs. Les trois heures d'entretien que celui-ci a eues, lundi à Ismaïlia, avec le président Barre de Somalie, dernier en dans la corne de l'Afrique énumé-Saoudite dans l'aire afro-arabe, ont porté, en grande partie, souligne-t-on de source officielle, sur « *la présence soviétique en mer Rouge et le danger qu'elle constitue pour la région en général et pour la Somalie en particulier* ». Le raïs a pris bonne note des « *ingérences soviétiques* » dans la corne de l'Afrique, énumérées par le chef de l'Etat somalien.

Que le Kremlin accorde ou non sa participation à d'éventuels pourparlers arabo-israéliens en Egypte — il est exclu, en revanche, qu'il donne le moindre aval à une rencontre exclusivement israélo-égyptienne. Il est acquis aussi que Le Caire pour-golfe Persique à l'Afrique au sud du golfe Persique à l'Afrique au Sud du Sahara.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Conseiller technique à l'Élysée

M. RENÉ JOURNIAC A ÉTÉ REÇU PAR LE PRÉSIDENT SADATE

M. René Journiac, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, a été reçu mardi matin, 29 novembre, par le président Sadate. M. Journiac, qui avait quitté Paris lundi, doit revenir en France de mardi soir.

UN MAGISTRAT DISCRET

M. René Journiac est un vieil expert des affaires africaines. Né le 11 mai 1921 à Saint-Martin, en Vendée, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer en 1947, il est entré dans la magistrature en 1948, avant d'occuper jusqu'en 1960 divers postes en Afrique et à Madagascar. En 1960, il avait été détaché au secrétariat général de la Commu-1962 substitut général à douai, en 1963 substitut général à Paris, en 1966 avocat général à Paris, et en 1975 avocat général à la Cour de cassation.

Depuis 1967, M. Journiac n'a pas quitté l'Elysée, où il a eu jusqu'en 1974 le titre de conseiller technique au secrétariat général à la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches. M. Giscard d'Estaing devait, après son élection à la présidence, le conserver auprès de lui en tant que conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République. M. Journiac, qui a donc longtemps travaillé aux côtés de M. Foccart et qui ne passe pas pour aimer la publicité, a été le négociateur français dans plusieurs affaires délicates, dont l'enlèvement de Mme Claustre par les rebelles tchadiens. Au début de novembre, M. Giscard d'Estaing l'avait envoyé en mission auprès du président mauritanien Ould Daddah, après l'enlèvement de deux citoyens français par le Polisario.

LA PRÉPARATION DE LA RENCONTRE DU CAIRE

(Suite de la première page.)

Dans une prise de position importante, qui n'a guère surpris, le roi Hussein a « *approuvé avec réserve* » la politique du président Sadate, tandis que le palais royal d'Amman annonçait officieusement que la Jordanie ne participerait pas à la réunion du Caire, à moins que tous les autres participants arabes ne s'y rendent. La seule question qui reste posée est de savoir si le roi Hussein ne sera pas présent indirectement par l'intermédiaire des notables de Cisjordanie et de Gaza. »

Dans un discours télévisé, le souverain, évoquant pour la première fois la visite du chef de l'Etat égyptien, a estimé que cette initiative a été « *infiniment courageuse* »... « *Elle rompt avec les habitudes et les obstacles psychologiques sur lesquels nous avons fondé notre attitude à l'égard d'Israël* », a-t-il affirmé. Faisant ensuite l'éloge de l'Egypte « *qui a toujours joué un rôle d'avant-garde dans le monde arabe* », le roi Hussein a estimé que la décision « *unilatérale* » du président Sadate reflétait la situation du monde arabe caractérisée selon lui par « *la peur de prendre des décisions et le recours aux réactions émotionnelles.* »

Le roi a conclu en déclarant que la nation arabe se trouvait actuellement devant « *un nouvel état de fait qu'il est important de ne pas ignorer... La Jordanie, pour sa part, fera preuve de raison et évitera les prises de position émotionnelles.* »

Pour sa part, le Liban va refuser l'invitation qui lui est parvenue en faisant valoir qu'il n'est pas membre de la conférence de Genève et qu'il a demandé à y être associé « *au moment opportun* », ce qui n'est pas le cas.

Par ailleurs, les déclarations du président Sadate au *Financial Times* sur les troubles prévisibles au Liban et en Syrie (*le Monde* du 25 novembre) sont accueillies ici avec le plus grand sang-froid.

LUCIEN GEORGE.

[Dans sa conférence de presse du lundi 23 novembre, le président Assad a déclaré à ce propos : « Ici (en Syrie), il n'y a pas de problème intérieur. Au Liban, il n'y a pas de troubles. (...) Ceux qui cherchent à troubler la paix au Liban seront sévèrement châtiés. »]

« Sadate à Jérusalem, c'est Pétain serrant la main de Hitler »

a dit le président Syrien à M. Barre

De notre envoyé spécial

Damas. — « *Ou il y aura une paix arabe, ou il n'y aura pas de paix du tout.* » Cette déclaration du président syrien, au cours de sa conférence de presse du lundi 28 novembre, résume sa politique. Le général Assad est convaincu que le président Sadate s'est engagé dans la négociation d'une paix séparée avec Israël et c'est cette manœuvre qu'il est résolu à faire échouer.

Si en public, au cours de sa conférence de presse, il a gardé un ton plus modéré que celui qu'avait utilisé samedi son ministre des affaires étrangères, M. Khaddam, il n'en est pas moins resté, dans ses entretiens avec M. Raymond Barre et de Guiringaud, qu'il a reçus lundi à déjeuner, d'une extrême fermeté. Certes, il n'a pas voulu — comme l'avait fait M. Khaddam — dire aux journalistes que le président Sadate n'était plus un des chefs du monde arabe. « *Je le reconnais toujours comme le président de la République arabe d'Egypte* », a-t-il assuré. Mais il a déclaré aux ministres français : « *Sadate, c'est Pétain, que vous avez condamné à mort pour être allé serrer la main de Hitler en territoire occupé.* » Il s'est cependant refusé à parler d'un « divorce » entre l'Egypte et la Syrie, car « *entre nations, c'est un mot qui n'a pas de sens* ».

Nos divergences, a-t-il ajouté, portent sur les « procédés », les « moyens d'œuvrer pour la paix ». Il s'est défendu de vouloir « isoler » Sadate. La conférence « au sommet » de Tripoli se propose plutôt de « *consolider l'unité arabe pour rechercher la possibilité d'affronter le défi sioniste* ».

« *La paix ne sera pas régionale* a dit le président Assad aux journalistes, *car le conflit n'est pas régional. Il n'y aura jamais de paix israélo-égyptienne, israélo-syrienne, israélo-jordanienne.* » Aussi refuse-t-il tout « dialogue » avec Israël. « *La Syrie maintiendra toujours sa position, parce que nous croyons qu'il n'y a* t-il ajouté.

La bonne procédure, selon le président syrien, est celle de la conférence de Genève, qui « *existe de vraie paix que globale* », a-*sur le papier depuis 1973* ». Pour la réunir, il y avait des « *obstacles énormes* », et, malgré « *des efforts très sérieux* », ils n'étaient pas tous éliminés quand la visite du président Sadate à Jérusalem en a, toujours selon lui, suscité de nouveaux.

Au premier ministre français, le président Assad a fait remarquer que la déclaration américano-soviétique du 1er octobre (*le Monde* du 4 octobre) avait créé une base pour réunir la conférence de Genève, notamment au sujet des Palestiniens, mais que cette base avait été sapée par l'interprétation que M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, en avait fait accepter au président Carter (*le Monde* du 15 octobre).

En allant à Jérusalem sans contrepartie, le président Sadate, d'après les Syriens, a commis « *une faute grave qui entrave la marche vers la paix* », « *un crime contre l'esprit* » : il a rompu une solidarité qui, en 1973, avait conduit les Arabes à prendre l'offensive ensemble : quatre ans plus tard, le président Sadate a prévenu ses frères d'armes après coup, alors que sa décision d'aller à Jérusalem était déjà prise. Incidemment, le président Assad a critiqué l'approbation, qu'il juge pour le moins « *prématurée* », par l'Europe des Neuf, de la démarche égyptienne.

Deux notions distinctes

Il semble que, du côté français, ce soit surtout M. de Guiringaud qui ait répondu. En se défendant de prendre parti dans une querelle interarabe, et en soulignant l'intérêt majeur de la France pour la paix au Proche-Orient, le ministre aurait souligné les dangers d'une réaction trop « émotionnelle ». Le geste du président Sadate, a-t-il dit en substance, a le grand avantage de clarifier la situation. Les pays arabes se sont laissés prendre dans une confusion, entretenue par les Israéliens, entre l'acceptation de l'existence d'Israël et la reconnaissance en bonne et due forme de l'Etat d'Israël. Ces deux notions sont cependant différentes. Les Israéliens font croire, notamment aux Américains, qu'en refusant de « reconnaître » l'Etat d'Israël les Arabes lui refusent aussi le droit d'exister. Or, en allant en Israël, le président Sadate en a admis d'une façon indiscutable l'existence. Il ne le « reconnaît » pas pour autant, avec tout ce qu'implique cette expression diplomatique. L'Egypte ne le fera pas avant qu'Israël remplisse deux conditions bien connues, que le président Sadate n'a nullement abandonnées : l'évacuation des territoires occupés et la reconnaissance par les Israéliens des droits des Palestiniens.

Pourquoi la Syrie, a demandé implicitement le ministre, n'en ferait-elle pas autant ? Après le geste du président Sadate, l'acceptation explicite de l'existence d'Israël par la Syrie (qui se reserverait de ne procéder à la « reconnaissance » qu'au sein d'un règlement global) désarmerait le « lobby » juif américain.

Il semble que cette argumentation ait surpris M. Assad. Il a fait remarquer qu'en acceptant d'aller à Genève avec Israël, il en admet l'existence. Mais il jugerait pour le moment qu'un geste plus audacieux est difficilement acceptable par l'opinion syrienne (il faut surtout entendre par là les cadres du parti unique, le Baas).

Quant à l'effet sur le « lobby » juif américain, le président Assad est sceptique. Ce groupe de pression n'a-t-il pas fait « capituler » le président Carter lui-même quand il est revenu, dans le document signé avec M. Dayan, sur des engagements pris avec Moscou ?

Il n'était bien entendu pas question de conclure une pareille discussion, dont le communiqué publié à l'issue de la visite de M. Barre ne souffle mot. Le général Assad a seulement prié le premier ministre de faire connaître son point de vue à M. Giscard d'Estaing. MM. Barre et de Guiringaud tirent-ils des conclusions identiques de leur visite ? Le premier ministre a été visiblement très ébranlé par l'argumentation de M. Assad. La « circonspection » qu'il avait prônée quand le président Sadate était à Jérusalem, et qui lui fut tant reprochée, lui paraît plus que jamais s'imposer. Le ministre des affaires étrangères, pour sa part, semble penser que la suite des événements dépendra pour beaucoup de ce que les Soviétiques diront à M. Khaddam, qui se trouve à Moscou. En tout cas, les deux ministres français redoutent visiblement pour l'Europe, et la France en particulier, les conséquences d'une aggravation de la situation au Proche-Orient, consécutive à un ajournement indéfini de la conférence de Genève.

La protection des investissements

Sur le fond du problème du Proche-Orient, le communiqué franco-syrien reprend, presque mot pour mot, le passage (dont le style ne méritait pourtant pas l'honneur d'une réédition) du communiqué du 19 juin 1976, lors de la visite à Paris du président Assad : « *Les deux chefs de gouvernement ont souligné la nécessité absolue de parvenir à un règlement global, juste et durable du conflit et l'urgence qu'il y a à entreprendre la réalisation de ces objectifs.* » Les Syriens n'ont pas voulu être plus précis.

Les deux gouvernements réaffirment aussi leur attachement à « *l'indépendance, l'unité, l'intégrité et la souveraineté territoriale du Liban* » et disent leur « *haute estime* » pour l'œuvre du président Sarkis.

Dans le domaine bilatéral, la France et la Syrie ont signé un accord sur la « *protection réciproque des investissements* ». Les entretiens de M. Rossi, ministre du commerce extérieur, qui accompagnait aussi M. Barre, ont fait progresser d'importants contrats, notamment pour une usine de montage d'automobiles. Le communiqué souligne enfin le développement des relations culturelles, en plein essor. L'enseignement du français, un moment délaissé par les Syriens, connaît une grande extension, notamment dans les secteurs scientifiques et techniques. Il n'est freiné que par la faiblesse chaque année aggravée des crédits dont dispose le quai d'Orsay.

MAURICE DELARUE.

● *Dans un message adressé au maréchal* Tito, le président Sadate exprime, lundi 28 novembre, « *sa confiance* » dans les efforts du chef de l'Etat yougoslave en faveur d'une « *paix juste et durable* » au Proche-Orient. Il écrit notamment : « *Notre peuple apprécie votre attitude constructive à l'égard de sa juste lutte pour la libération de son territoire et pour la restitution des droits légitimes du peuple palestinien.* » — (A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

LES RÉPERCUSSIONS DE LA RENCONTRE DE JÉRUSALEM

TOUT EN ENVOYANT UNE DÉLÉGATION AU CAIRE

Washington souhaite « élargir les possibilités offertes par le début de dialogue israélo-arabe »

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis acceptent l'invitation du président Sadate et enverront une délégation au Caire. Cette décision a été connue lundi en fin d'après-midi à Washington, à peine deux heures après que les porte-parole les plus autorisés, tant au département d'Etat qu'à la Maison Blanche, eurent affirmé *ad nauseam*, et malgré l'insistance croissante des journalistes, que le gouvernement n'avait pas terminé ses consultations et ne pouvait donner une réponse.

On attribue ce retard dans l'annonce officielle, qui devrait intervenir mercredi matin à l'occasion d'une conférence de presse de M. Carter, au désir de l'administration de connaître les réactions d'autres pays intéressés : il s'agit, selon les uns, de l'Union soviétique (mais Moscou a probablement déjà fait connaître ses vues au cours de l'entretien que son ambassadeur, M. Dobrynine, a eu avec M. Vance lundi matin), selon les autres de l'Arabie Saoudite, que les Etats-Unis entendent ménager tout particulièrement en ce moment.

Quoi qu'il en soit, M. Carter a pris sa décision lundi après plusieurs « *conseils de guerre* » *tenus en présence de MM. Vance*, Brzezinski, son conseiller pour les affaires internationales, et du vice-président Mondale. Washington était certes au courant depuis quelque temps de l'intention du président égyptien de mener des pourparlers au Caire — M. Sadate s'en était ouvert mercredi dernier auprès de l'ambassadeur américain en Egypte, M. Eilts, — mais l'embarras n'en fut pas moins grand à partir de samedi, après le discours de M. Sadate et les réactions en chaîne que cette nouvelle initiative a provoquées dans le monde arabe.

Comme toutes les autres puissances intéressées, les Etats-Unis sont pris de court par le rythme haletant *que le président égyptien* a imprimé au processus de paix. La réaction n'est plus aujourd'hui celle de la vanité blessée ou des pesanteurs bureaucratiques constatée avant le « sommet » de Jérusalem : on admet volontiers aujourd'hui que « *l'important n'est pas le processus, mais le produit* », comme l'a dit le porte-parole de M. Carter ; en d'autres termes, que la conférence de Genève ne saurait être envisagée comme elle l'était il y a deux semaines.

Le département d'Etat ne croit d'ailleurs plus guère aujourd'hui qu'elle puisse se réunir avant la fin de l'année, comme il le proclamait naguère, mais cela n'est pas considéré comme une catastrophe. *Mieux même, on* prend son parti de voir Israël et l'Egypte correspondre directement par leurs ambassadeurs à l'ONU, et non plus par l'intermédiaire obligatoire qu'était jusqu'à présent l'appareil diplomatique américain.

Rien donc de plus normal que cet effacement, ce « *profil bas* », pour reprendre l'expression de M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, à partir du moment où l'un des buts que s'était assignés la diplomatie américaine, le dialogue direct entre les parties, est devenu une réalité. Toujours selon M. Powell, « *notre rôle, qui consistait jusqu'à présent à être à l'avant-garde, est maintenant de soutenir les autres* ».

Deux soucis contradictoires

En revanche, l'embarras tenait et tient toujours aux deux préoccupations contradictoires qui commandent l'attitude américaine :

— La première est de ne pas abandonner le président Sadate *dans cette situation difficile. Non* seulement parce qu'il est l'un des meilleurs amis des Etats-Unis dans le monde arabe. Mais aussi parce que son geste du 19 novembre ne doit pas rester sans lendemain. L'une des conséquences *de ce geste aurait pu être des* concessions israéliennes sur les territoires occupés ou sur la question palestinienne. Mais Washington est apparemment incapable ou peu désireux d'exercer des pressions en ce sens sur l'Etat juif (M. Begin n'a pas fait l'objet de la moindre critique officielle pendant et après le « sommet » de Jérusalem). Le moins qu'on puisse faire est donc d'appuyer les initiatives du président égyptien, de ne pas le laisser seul au milieu du gué. Avant même que la décision d'en*voyer une délégation au* Caire ait été connue, on s'employait ici à souligner le caractère « constructif », utile et positif, de sa proposition.

En fin de compte, il a été jugé inconvenant que M. Sadate reste seul en face des Israéliens, que les Etats-Unis paraissent, en boudant, s'aligner sur l'U.R.S.S. et le « front du refus ». Deux sénateurs démocrates importants, MM. Jackson et McGovern, avaient plaidé pour une participation lundi, s'étonnant de voir l'administration réserver sa position *face à la nouvelle « initiative courageuse »* du président égyptien.

En même temps les Etats-Unis, coprésidents de la conférence de Genève et responsables à ce titre de la recherche d'un règlement d'ensemble, ne peuvent négliger l'attitude des autres parties intéressées : de l'Union soviétique, d'une part, que M. Carter avait réintroduite peut-être prématurément dans le processus de paix, mais plus encore de la Syrie et de la Jordanie, avec lesquelles Washington entretient de bonnes relations. *Une rupture dramatique et durable du front arabe* serait très mauvaise tant pour la conférence de Genève que pour M. Sadate lui-même, pensent ici *certains experts*. Ceux-ci ont donc plaidé pour suivre pas à pas le président égyptien, mais sans trop de hâte, pour à la fois « *élargir les possibilités offertes par le début de dialogue israélo-arabe et réduire les difficultés inévitables lorsque l'on défriche un nouveau terrain* », comme l'a dit M. Powell.

La participation à la conférence du Caire posait ce dilemme en termes particulièrement nets. Un refus aurait été interprété comme un affront injustifié au président Sadate, mais en acceptant son invitation les Etats-Unis courent le risque de participer à une réunion éminemment « fractionniste », mettant en présence trois seulement des participants à la conférence de Genève et laissant de côté l'autre coprésident. On ne s'est même pas arrêté à la solution intermédiaire qui consistait à déléguer l'ambassadeur américain au Caire comme « observateur » de la rencontre. Washington enverra une délégation en bonne et due forme, comprenant M. Atherton, responsable du Proche-Orient au département d'Etat, et peut-être, un cran au-dessus, *M. Philip Habib*, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques.

Reste à déterminer si d'autres considérations que le seul souci de venir en aide à M. Sadate n'ont pas joué dans la décision. Dans le privé, certains personnages proches de l'administration font valoir qu'après tout le Front du refus est bien incapable de déclencher une guerre contre Israël en l'absence de l'Egypte. Au contraire, une attitude trop belliqueuse de la part de certains pays arabes les exposerait, dans les *nouvelles conditions*, à des *risques* inconsidérés face à l'Etat juif. Le président Assad en a été le premier conscient, qui a décidé sans difficulté de prolonger le mandat des « casques bleus » sur le Golan. Toujours selon ces analystes, l'Amérique peut donc se permettre de prendre ses distances à l'égard d'un Front du refus, qui n'est lui-même pas sans failles, et d'une Union soviétique qui, en encourageant la campagne d'hostilité contre l'Egypte, n'a pas été à la hauteur de ses responsabilités de coprésidente de la conférence.

MICHEL TATU.

M. Begin appelle les députés israéliens à « ne pas rivaliser dans la voie des concessions »

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est avec une évidente satisfaction que M. Begin a annoncé lundi 28 novembre, dans l'après-midi, à la Knesset, la réception du texte de l'invitation officielle égyptienne à la conférence du Caire. L'ambassadeur d'Egypte à l'ONU, M. Ismet Abdul Meguid, l'avait remis la veille à son collègue israélien, M. Haïm Herzog. C'était la première fois que les deux hommes se rencontraient autrement que pour « croiser le fer » à l'Assemblée générale. MM. Meguid et Herzog se sont serré la main, et l'entretien (dans une maison particulière et non au palais de l'ONU, s'est déroulé, à l'instar des conversations du président Sadate à Jérusalem, dans une atmosphère extrêmement cordiale. Lundi soir, l'ambassadeur d'Israël à l'ONU devait rencontrer une nouvelle fois le représentant égyptien pour lui remettre la réponse positive de Jérusalem à l'initiative du Caire.

Deux personnalités ont été désignées pour représenter Israël à la conférence du Caire, M. Eliahou Ben Elissar, directeur général de lap résidence du conseil et ancien porte-parole du Likoud, et M. Meïr Rosen, conseiller juridique du ministre des affaires étrangères, diplômé de l'Ecole des sciences politiques de Paris et spécialiste des négociations difficiles, qui s'est occupé notamment du dossier Abou Daoud. D'autres experts pourraient les rejoindre, le cas échéant, dans la capitale égyptienne.

Nul ne pouvait imaginer ici que le premier ministre annoncerait, lundi, à la Knesset, un bouleversement de sa politique. M. Begin a soigneusement évité d'aborder les problèmes de fond, en insistant sur la notion de négociation « *sans condition préalable* ». « *Le président Sadate et moi-même*, a-t-il dit, *avons discuté sans chercher à plaire l'un à l'autre, franchement, en mettant cartes sur table. Tel est le sens des négociations sans conditions. Cela ne signifie pas que des divergences importantes ne subsistent pas entre nous. Cela implique que chacune des parties accepte d'en discuter sans exiger d'avance que la négociation commence par l'acceptation des thèses de l'autre (...). Les deux pays se sont engagés solennellement à la face du monde — c'est le point le plus significatif de la visite du président Sadate — à ne plus régler leurs différends par la force. Mais Jérusalem ne vise nullement à diviser le monde arabe. Nous ne recherchons pas une paix séparée avec l'Egypte.* »

Le premier ministre a, une fois de plus, lancé un appel au président Assad *de* Syrie, au *roi* Hussein de Jordanie, ainsi qu'aux dirigeants irakiens et libanais, pour qu'ils signent un traité de paix avec Israël. « *Traiter avec le peuple palestinien !* », a lancé le député du Rakah (communiste), M. Meïr Wilner, apostrophant violemment le premier ministre. Réponse de M. Begin : « *Le terme « Falestin » n'appartient pas à la langue hébraïque. Il est la transcription du vocable hébreu d'Eretz Israël* (la terre d'Israël), *qui, depuis des temps immémoriaux, est le nom de cette contrée. Les Arabes qui y vivent sont les Arabes d'Eretz Israël.* »

Se refusant comme toujours à envisager le règlement du conflit sous l'angle du « *problème palestinien* », M. Begin a surtout insisté sur les aspects formels de la visite du président Sadate. Le premier ministre a loué le chef d'Etat égyptien pour avoir tenu à ce qu'Israël fixe l'heure de son arrivée à l'aéroport Ben-Gourion de façon à ne pas contrarier le respect du Sabbat. Il s'agit là, a-t-il dit, d'une « *marque de respect remarquable que tous les peuples du monde devraient prendre en exemple...* ».

Si le fait qu'un chef d'Etat en guerre s'est rendu officiellement chez l'ennemi est sans précédent, la chaleur de l'accueil qui lui a été réservé est elle aussi sans précédent, a assuré le premier ministre. L'ambiance ne détermine pas les événements, a-t-il ajouté, mais elle revêt une grande importance. *Or l'atmosphère qui a caractérisé* nos entretiens a été chaleureuse, cordiale et humaine. Faisant état de deux photographies publiées côte à côte dans le magazine américain *Time* et représentant le président égyptien et sa famille, et le premier ministre d'Israël, M. Begin s'est écrié : « *Il n'y a pas de différence entre juifs et Arabes, Israéliens et Egyptiens. Nous sommes tous des hommes. Nous ferons la paix qui sera bonne pour tous, pour Israël comme pour les Arabes.* » En conclusion le chef du gouvernement a demandé aux députés de ne pas « *rivaliser dans la voie des concessions* ».

M. PERES : Israël doit être prêt au compromis

Le débat de quatre heures qui a suivi le discours du premier ministre a été ouvert par le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, qui est entré dans le vif du sujet. « *Israël*, a-t-il dit, *doit être prêt à un double compromis : des concessions territoriales sur tous les fronts et l'octroi aux Arabes palestiniens, sujets jordaniens, du droit de gérer eux-mêmes leurs affaires.* » « *Quelle que soit la solution adoptée*, a souligné M. Pérès, *elle doit garantir la sécurité d'Israël, le maintien de la Jérusalem réunifiée et de frontières défendables. Nous devons prendre des décisions complexes et difficiles, mais nous le ferons dans une atmosphère d'entente et non pas sous la menace des canons.* »

MM. Meïr Talmi *(Mapam)*, Meïr Païl (Shelli) et Mme Shoulamit Aloni (Mouvement des droits civiques) ont insisté sur le caractère « central » du problème palestinien et la nécessité de faire d'importantes concessions territoriales. « *Malheureusement*, a déclaré M. Meïr Talmi, *la procédure du gouvernement du Likoud bloque la voie de la paix.* »

Fidèle à son image centriste, le Dash (membre de la coalition), par la voix de M. Binyamin Halevy, a insisté sur la nécessité de bien faire comprendre aux habitants des territoires occupés que si le gouvernement refuse de discuter avec l'O.L.P., il est en revanche prêt à engager le dialogue avec eux.

Les orateurs de la majorité, suivant l'exemple de M. Begin, se sont employés à faire taire les velléités d'assouplissement de la ligne officielle qui étaient apparues depuis la visite du président Sadate. En effet, un groupe de « *colombes* », sous l'impulsion du député national religieux M. Avraham Melamad, avait tenté de faire pression sur le gouvernement pour qu'il modifie sa position. « *C'est l'attitude ferme du gouvernement Begin qui a décidé M. Sadate à faire le voyage de Jérusalem* », a déclaré Mme Geoula Cohen, du Likoud. Il est impossible, a-t-elle affirmé, de ne pas lier cette visite à la chute des travaillistes et à la nouvelle orientation politique dé*cidée par l'électorat* israélien au mois de mai dernier.

Tour à tour, les autres représentants de la majorité sont revenus sur le même thème : « *Halte à la liquidation totale entamée alors même que le président Sadate était encore dans nos murs* », s'est écrié le rabbin Brouckman, du parti national religieux, proche du mouvement Goush Emounim. « *Israël ne dispose que d'un territoire exigu*, a-t-il dit, *qui constitue sa seule patrie. On ne peut donc exiger de lui de céder une partie de cette terre, acquise de haute lutte et au prix du sang des meilleurs de ses fils.* » Tous les partis ont finalement approuvé la décision du gouvernement d'accepter l'invitation du Caire, à *l'exception du parti communiste* qui, s'alignant sur la position de Moscou, désapprouve l'initiative du président Sadate (1).

Répondant à une question au *terme des débats*, M. Begin a fustigé les « *déclarations sur le Proche-Orient* » des gouvernements européens : « *Les peuples d'Europe devraient être les derniers à nous donner des leçons et des conseils dont l'application pourrait mettre notre nation en danger.* » Le premier ministre israélien attend notamment de la France « *des propos qui évoquent les écrits d'Emile Zola et non le souci de tirer profit de la situation* ».

Dans les territoires occupés la polémique se poursuit entre partisans et adversaires de la participation des notables dela région à la conférence du Caire. Le maire de Gaza, M. Rachat Chawa, s'apprête à faire une tournée des capitales arabes. *Il s'est déclaré* disposé à se rendre au Caire s'il y est invité de même que le maire de Bethléem, M. Elias Fredj. En revanche les maires de Naplouse, Ramalla, Tulkarem et Jéricho (favorables à l'O.L.P.) rejettent totalement l'idée des pourparlers du Caire.

On observe ici que le dialogue égypto-israélien reprend en dépit de la création, *prévue pour cette* semaine, de deux nouveaux points d'implantation dans des bases de l'armée en Cisjordanie, Beit Khoron et Guiv'on.

(Intérim.)

(1) Le vote sur la déclaration de M. Begin a donné les résultats suivants : 57 voix pour, 4 voix contre et 20 abstentions. Les députés travaillistes et ceux de la formation Shelli (deux députés), ainsi que Mme Shoulamit Aloni (indépendante) se sont abstenus, estimant que la position israélienne face au problème palestinien et sur les concessions qu'il faudrait faire dans ce domaine n'est pas « suffisamment claire ».

EN VISITE OFFICIELLE A BONN

M. Moshe Dayan assure qu'Israël « n'a pas de bons avocats en Europe »

De notre correspondant

Bonn. — Les entretiens du ministre israélien des affaires étrangères dans la capitale fédérale allemande se déroulent dans une atmosphère plus cordiale qu'on ne s'y attendait après que M. Moshe Dayan eut annoncé à Tel-Aviv son intention de prononcer « *quelques mots très durs* » à Bonn. *(Le Monde* du 29 novembre). D'un côté comme de l'autre on a respecté les usages diplomatiques. Il ne semble pas, toutefois, que les divergences d'attitudes entre Israël et la R.F.A. aient été surmontées.

Avant d'être reçu par le président Scheel lundi après-midi 28 novembre, le ministre israélien s'est entretenu longuement en tête à tête avec le chancelier Schmidt. Le matin, il avait parlé du Proche-Orient avec M. Lambsdorff, ministre de l'économie, qui assure l'intérim des affaires *étrangères, M. Genscher étant* actuellement souffrant. M. Labbsdorff a fait l'éloge des initiatives de M. Sadate et a appelé Israël à leur répondre par une attitude « *souple* ».

A propos de la conférence du Caire, M. Dayan aurait seulement observé qu'elle se déroule à un niveau inférieur à celui des ministres des affaires étrangères et qu'on ne saurait en attendre des décisions spectaculaires.

Le ministre israélien, dans ses conversations comme dans le discours qu'il a *prononcé lors* du banquet offert en son honneur, a surtout critiqué l'attitude des Neuf à l'égard des problèmes du Proche-Orient, la jugeant de nature à encourager les extrémistes arabes à croire qu'ils pourraient compter sur l'Europe pour faire pression sur *Jérusalem*. « *Israël n'a pas de bons avocats au sein de la Communauté européenne* », *a déclaré M. Dayan lundi soir* au cours d'une interview télévisée.

A ces reproches, les interlocuteurs ouest-allemands de paix au Proche-Orient et que la *Communauté* était directement intéressée par les perspectives de paix au Proche-Orient, et que la question palestinienne était un « *problème central* » de cette partie du monde. Au surplus, si les membres de la Communauté ont bien parlé dans leur déclaration de juin d'une « *patrie palestinienne* », ils se sont abstenus de recourir au mot « *Etat* »

Le comte Lambsdorff a eu recours, d'autre part, à une argumentation puisée dans les problèmes propres de l'Allemagne divisée : la République fédérale, qui réclame *le droit* à l'autodétermination pour les citoyens de l'Est, serait contrainte, selon lui, de prôner le même droit partout ailleurs dans le monde.

M. Dayan devait rencontrer ce mardi le président du S.P.D., M. Willy Brandt, et le chef de l'opposition chrétienne-démocrate, M. Helmut Kohl. Il a transmis à M. Schmidt une invitation à se rendre en Israël. *L'invitation* a été acceptée, et, selon l'entourage du chancelier, celui-ci compte se rendre à Jérusalem l'année prochaine.

JEAN WETZ.

L'AGENCE TASS CONDAMNE LES « ACTES SÉPARATISTES » DU PRÉSIDENT ÉGYPTIEN

Moscou *(A.F.P., Reuter)*. — L'agence Tass a mentionné, lundi soir 28 novembre, la proposition du président *Sadate* d' « *organiser une rencontre au Caire entre les représentants de plusieurs pays* ». Elle n'a toutefois pas indiqué que cette invitation s'adressait aussi à l'Union soviétique et aux Etats-Unis. Accusant le chef de l'Etat égyptien d' « *actes séparatistes* », l'agence soviétique lui a reproché de n'avoir pas tenu compte, dans ses démarches, de l'existence de l'O.L.P.

« *Les pourparlers du président Sadate*, estime l'agence Tass, *répondaient entièrement aux objectifs et aux projets israéliens* », car son attitude consiste « *à avaliser pratiquement l'occupation des terres arabes et le refus des Israéliens de reconnaître les droits du peuple arabe de Palestine* ». L'agence soviétique évoque également la conférence de Tripoli organisée pour faire échec à la tentative du président Sadate, de « *substituer, au règlement global du problème du Proche-Orient, un marché bilatéral avec Israël* ».

UN DÉBAT DU CERCLE BERNARD LAZARE

M. Jospin (P.S.) : M. Begin pourrait devenir le « de Gaulle israélien »

Le cercle Bernard Lazare a organisé lundi 28 novembre un débat sur « Les socialistes et la paix au Proche-Orient » auquel ont participé MM. Dov Puder, représentant en Europe du parti travailliste israélien Mapam, et Lionel Jospin, membre du secrétariat du P.S.

M. Puder a insisté sur la volonté de paix qui s'est manifestée *au sein de la population israélienne* à l'occasion de la visite de M. Sadate à Jérusalem, et estimé que M. Begin « *aurait dû au moins faire une ouverture sur le problème central qui est le problème palestinien* ». Il a souligné la portée des déclarations faites par M. Shimon Pérès, chef de l'opposition israélienne, lors de la réception du président égyptien à la Knesset. Selon lui, M. Pérès a offert une possibilité de compromis en reconnaissant l'existence d'une « identité palestinienne » et en admettant *implicitement le droit* des Palestiniens à l'autodétermination. C'était la première fois qu'un dirigeant travailliste israélien faisait une telle déclaration.

M. Jospin a déclaré pour sa part que la position du gouvernement français face aux initiatives de M. Sadate lui est apparue comme relevant de « *la mesquinerie diplomatique* ». Jugeant lui aussi « *un peu décevante* » et « *pas tout à fait à la hauteur de l'événement* », la position adoptée par M. Begin, le dirigeant socialiste a expliqué, à titre personnel, qu'il n'était pas persuadé que l'on puisse opposer l'idée d'une paix séparée entre Israël et l'Egypte au principe d'un accord global sur le Proche-Orient. « *On peut imaginer*, a-t-il déclaré, *qu'une paix séparée constituera un premier pas vers un règlement plus global. Si on se refuse à effectuer un premier pas, on risque de créer une situation dans laquelle chaque pays arabe disposerait d'une sorte de droit de veto.* » M. Jospin a mis en garde la gauche israélienne en se demandant si M. Begin *ne risquait pas de devenir le* « *de Gaulle israélien* », si du moins il se montre capable de faire la paix.

…RUSALEM

… députés israéliens … voie des concessions

M. PERES : Israël doit être … au compromis

PROCHE-ORIENT

LES RÉACTIONS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'aventure de la paix

La visite du président égyptien Anouar El Sadate est considérée par la plupart des commentateurs de la presse hebdomadaire comme un de ces événements qui méritent le qualificatif d'« *historique* ». Il n'empêche que le manque d'enthousiasme — voire la désapprobation totale — manifesté par certains pays arabes renforce l'incertitude quant à la mise au point d'un règlement global prochain du conflit du Proche-Orient.

Pour nombre d'observateurs, l'issue favorable du dialogue amorcé entre Israéliens et Egyptiens dépend du sort qui sera réservé aux Palestiniens. Ainsi Georges Montaron écrit dans *HEBDO - T.C. - TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN* :

« *A Jérusalem, derrière l'extraordinaire spectacle et au-delà des mots, nous ne sommes pas arrivés à voir le visage de la paix, d'une paix juste et durable. Car il ne suffit pas de dire « Seigneur, Seigneur... », même avec sincérité pour faire la volonté de Dieu. Il ne suffit pas de lire la Bible, d'entrer en pèlerinage, de proclamer sa volonté de paix. Il faut encore s'affronter aux vraies questions qui sont bien concrètes. En l'occurrence, il faut que Begin reconnaisse cet « Autre », le Palestinien qu'il se refuse à voir. Il faut qu'il dise comment il va rendre sa dignité à ce peuple chassé de chez lui. Il faut que Sadate cesse de chercher à tirer seul son épingle du jeu car il demeure membre de la nation arabe et comptable de l'avenir des Palestiniens.* »

« *Jamais* [les Palestiniens] *n'accepteront que la paix soit signée sur leur dos* », souligne, dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, Jean-Philippe Caudron, avant d'ajouter : « *Ils sont prêts à planter leur drapeau sur n'importe quelle parcelle de leur ancien territoire qu'Israël consentirait à leur restituer. Sinon la paix sera illusoire.* »

Après avoir relevé que les « *intérêts* » de l'Egypte et d'Israël « *convergent* » — « *ne serait-ce qu'à cause du poids insupportable que représentent, de part et d'autre, les armements* » — et que « *le formidable obstacle de la peur est presque surmonté* », Olivier Chevrillon considère, dans *LE POINT*, qu'avec un « *pas de plus le col sera franchi* ». Il ajoute : « *C'est à Begin de faire ce pas, évidemment. Est-ce qu'il prendrait le risque en reconnaissant le droit du peuple arabe de Palestine à une patrie, sinon à un Etat souverain ? Je ne le pense pas. Aucun pays arabe de la région, en effet, n'a réellement envie d'y installer un Etat O.L.P. gauchiste et belliqueux.* »

L'acceptation par Israël de la création d'un Etat palestinien pourrait « *désamorcer* » le conflit, reconnaît Michelle Verdier dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, mais cela « *ne résoudra pas*, ajoute-t-elle, *le problème de la misère et du sous-développement* ». Elle assure : « *Cette paix, que préparent peut-être maintenant les Sadate et les Begin en spéculant sur les meilleurs sentiments de leurs populations respectives, ne respectera pas plus les intérêts des peuples de cette région du monde que la politique belliciste qu'ils ont menée depuis plus de trente ans. Ce sera une paix fondée sur l'exploitation (...), sur l'oppression, et, de ce fait, une paix précaire, illusoire, qui ne masquera qu'un temps la réalité de la guerre des classes.* »

Constatant que la « *diaspora palestinienne* » représente « *un pouvoir politique et économique important* », Martine Royo relève, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, à propos de cet éventuel nouvel Etat : « *Avec une nationalité et un passeport, les Palestiniens cesseraient d'être, pour les pays arabes, des hôtes souvent encombrants. Et le « Palestinien errant » ne serait plus, selon l'amère plaisanterie des camps de réfugiés, le juif errant du Moyen-Orient.* »

Bernard RAVENEL se demande dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., si « *la volonté de paix qui s'est manifestée dans les masses israéliennes à l'occasion du voyage de Sadate va (...) s'accompagner d'une prise de conscience de la nécessité d'accorder sa place, toute sa place, au peuple palestinien* ». Il estime que « *tout dépend à la fois du développement de la lutte des classes en Israël et de la façon dont les Palestiniens — c'est-à-dire l'O.L.P. — sauront prendre en compte le fait national israélien, et que la coexistence pacifique entre les deux peuples se fera au prix de la réalisation effective du droit de l'autodétermination du peuple palestinien qui seule peut assurer la légitimité — donc la sécurité — en territoire palestinien d'une nation israélienne* »

∴

Pour Jean Daniel, les Palestiniens ont un « *double problème* » à résoudre : « *celui de l'unité dans leurs rangs et celui de leur indépendance à l'égard des autres nations arabes* ». Il considère, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : « *Tant qu'ils n'auront pas rétabli l'une et conquis l'autre, ils dépendront des manœuvres de leurs frères, de leurs alliés et de leurs adversaires.* » Rappelant qu'Israël « *ne veut pas d'un Etat palestinien indépendant entre Jérusalem et Amman* » et que les Etats-Unis ne peuvent guère convaincre Israël de l'accepter, il conclut : « *Le sort de cette nouvelle bataille, sur un terrain où les Israéliens ont fixé leur position de repli, dépend des Palestiniens eux-mêmes, de leur possibilité de procéder à un combat par étapes, en se souvenant que l'Algérie, après tout, est passée, elle aussi, par l'autodétermination pour obtenir un gouvernement F.L.N. Sadate a ouvert une voie et suscité les espérances judéo-arabes. Les Palestiniens devraient en profiter plutôt que s'en indigner en s'installant dans le confort immobiliste du maximalisme.* »

Dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, Jacques Varin assure qu'il y a deux possibilités de règlement de la question du Proche-Orient, qui de toute façon passe par la prise en compte des droits des Palestiniens. Il explique : « *La première résultant de la fonction de toutes les forces progressistes intéressées (...) dans un effort commun et cohérent qui imposerait le recul maximum à l'impérialisme et à la réaction. La seconde (...) vers laquelle tendent tous les efforts de l'impérialisme, c'est-à-dire le banal « diviser pour régner » (...) qui permettrait une « solution » favorable aux intérêts de l'impérialisme et de la réaction israélienne... et arabe. Et force est de constater que (...) Anouar El Sadate (...) a contribué à ce jour plus à diviser le front des pays arabes — face à la persistance de l'agression israélienne — qu'à débloquer réellement la situation* »

Pour Gilles Mermoz, dans *RIVAROL*, « *si l'intransigeance de Menahem Begin et de ses partisans politiques et religieux devaient les faire apparaître comme le principal obstacle à un règlement acceptable du conflit, ils risqueraient fort d'être battus aux prochaines élections* ».

En revanche, Georges Bertaut, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, considère qu'une telle attitude aurait ses principales répercussions en Egypte, où Anouar El Sadate « *serait à terme condamné* ». Il ajoute : « *Et il ne pourrait l'être qu'au profit d'officiers « nassériens » prêts à toutes les aventures militaires. Toute chance d'un règlement pacifique s'éloignerait alors, sans doute pour plusieurs décennies.* »

Cavanna condamne, quant à lui, la démarche du président égyptien. Après avoir rappelé que M. Sadate s'est fait acclamer à son retour au Caire, il écrit dans *CHARLIE-HEBDO* : « *Les Egyptiens aiment leurs chefs, surtout quand ils sont malheureux, rappelle-toi Nasser après la dérouillée des six jours. Et puis Daladier aussi s'était fait acclamer, à son retour de Munich, par une foule immense et inattendue. Même qu'il aurait dit, sidéré : « Quels cons ! »* »

Ilan Halevi remarque dans *POLITIQUE HEBDO* : « *Ce qui est nouveau, dans la démarche de Sadate, à partir du 15 novembre, c'est cette tentative active de marginaliser, d'exclure l'U.R.S.S. du processus de règlement. De préfabriquer et de délimiter à l'avance, à l'intérieur du champ clos de l'hégémonie américaine, les termes de la négociation de Genève, de façon que les Soviétiques ne puissent que les entériner, ou s'auto-exclure du règlement en adoptant une position de « refus » qui serait d'autant moins comprise que « sur le fond » l'U.R.S.S. garantit, depuis 1947, l'existence de l'Etat juif.* »

La rencontre Sadate-Begin, les discours devant la Knesset, les congratulations font partie d'une stratégie, affirme Martine Monod dans *L'HUMANITE-DIMANCHE* qui précise : « *Celle de Washington. Begin n'est pas en mesure de résister sérieusement aux pressions américaines, et Sadate ne le veut pas. Tous deux sont aux prises avec une crise économique grave qui entraîne déjà un mécontentement populaire indiscutable. Tous deux voient dans les Etats-Unis le protecteur riche et puissant, dispensateur d'une aide de plus en plus nécessaire. Begin ne peut assumer ses énormes dépenses militaires sans les subsides des U.S.A. Sadate a désespérément besoin que les capitaux viennent s'investir dans le pays quasiment en état de faillite.* »

La stratégie de Washington ? Pierre et René Gosset n'y croient guère, au contraire. Ils jugent dans *VALEURS ACTUELLES* que, en l'absence de M. Henry Kissinger, « *la seule contribution de la diplomatie américaine aura été la Cadillac blindée de l'ambassadeur des Etats-Unis empruntée par le chef du gouvernement israélien pour accueillir le président Sadate à l'aérodrome* ».

Albert Finet met l'accent, dans *REFORME*, sur « *le geste spectaculaire de ce croyant égyptien voulant par sa présence à la mosquée, à l'église et à la synagogue, manifester son respect et sa foi à l'endroit du Dieu unique* [qui] *est matière à réflexion pour les musulmans, les juifs et les chrétiens* ».

Pour Jean Lecanuet, « *Sadate et Begin ont montré la bonne direction* ». Le président du C.D.S. écrit dans l'hebdomadaire de son parti, *DEMOCRATIE MODERNE* : « *Il est significatif que, donnant à leur entreprise une gravité religieuse, ils l'aient inaugurée dans la ville trois fois sainte, sous le signe du Dieu unique, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Ismaël.* »

Ces regrets que partagent Claude Estier dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, et *INFORMATION JUIVE*, mensuel de liaison et d'information, deviennent critiques sous la plume de Henri Smolarski, qui, dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO*, écrit : « *Peu importe dans cette orée de saison électorale, le vote juif de plus en plus mythique, la victoire de la majorité apparaît si assurée dans certains ministères qu'il est inutile de se méfier des réactions de la communauté juive de France. On peut agir à sa guise : faire grise mine à l'initiative courageuse du président Sadate. (...) Telle est la contribution française à une paix et à des entreprises nouvelles qui sont peut-être l'aube d'une conférence de Helsinki pour le Proche-Orient.* »

De son côté, Raymond Aron, dans *L'EXPRESS*, relève : « *Saluer le courage, l'héroïsme d'un homme d'Etat au moment même où il s'élevait au niveau de l'histoire, c'était le devoir et l'intérêt de la France telle que les étrangers souhaitent qu'elle demeure, telle que les Français eux-mêmes veulent qu'elle soit. (...) Pourquoi Valéry Giscard d'Estaing n'a-t-il pas fait un geste pour son ami Sadate ? Pourquoi son silence a-t-il prêté à deux interprétations aussi regrettables l'une et l'autre : qu'il préférait le Front du refus à l'aventurier de la paix ou qu'il attendait les suites avant de s'engager ?* »

Dans un cas comme dans l'autre, ce silence apparaîtra particulièrement fâcheux à ceux pour qui l'aventure de la paix est autrement plus exaltante que celle de la guerre. — A. Ch.

AMÉRIQUES

États-Unis

Sénateur démocrate du Sud

M. JOHN McCLELLAN EST MORT

Little Rock (Arkansas). — M. John McClellan, sénateur démocrate de l'Arkansas et président de la commission des appropriations (crédits budgétaires) du Sénat, est mort lundi 28 novembre à Little Rock. M. McClellan était au Sénat une des figures les plus représentatives des démocrates conservateurs du Sud.

[Né le 25 février 1896 à Sheridan (Arkansas) dans un milieu campagnard, M. McClellan avait été admis au barreau très jeune et, après avoir servi comme lieutenant pendant la première guerre mondiale, avait été élu en 1920 procureur de la ville de Malvern, dans son Etat natal. Il a siégé à la Chambre des représentants pendant deux sessions consécutives jusqu'en 1938. Elu au Sénat en 1942, il y a représenté l'Arkansas sans interruption jusqu'à sa mort. M. McClellan avait annoncé récemment qu'il prendrait sa retraite à la fin de son mandat, en 1978.

Ferme partisan de « la loi et de l'ordre », M. McClellan avait succédé, en janvier 1955, au sénateur Joseph McCarthy à la tête de la sous-commission permanente d'enquête du Sénat à l'époque de la « chasse aux sorcières ». Il s'était cependant acquis une célébrité nationale, non par la dénonciation des activités communistes, mais par ses luttes contre les malversations des syndicats et contre la Mafia.

M. McClellan est à l'origine d'un projet de réforme du code criminel américain qui va dans le sens d'une plus grande rigueur. Ce projet, amendé dans un sens plus libéral par le sénateur Edward Kennedy (Massachusetts), est actuellement à l'étude au Sénat.]

Canada

M. LÉVESQUE : les responsables français sont favorables à l'indépendance du Québec.

Les responsables politiques français, aussi bien du gouvernement que de l'opposition, « *aimeraient voir le Québec opter pour l'indépendance* », affirme M. René Lévesque, premier ministre du Québec, dans une interview publiée, lundi 28 novembre, par l'hebdomadaire américain *Newsweek*. M. Lévesque estime que telle était « *l'orientation générale* » des conversations qu'il a eues à Paris du 7 au 4 novembre derniers.

Ces responsables « *considèrent avec sympathie les changements que nous proposons parce qu'ils rejoignent leurs propres conceptions d'une future Europe fédérale* », déclare M. Lévesque. Les communiste français, « *eux non plus, n'ont pas paru hostiles aux objectifs que nous poursuivons* », a-t-il précisé.

ASIE

Chine

« LE QUOTIDIEN DU PEUPLE » APPELLE A PLUS DE « MODÉRATION » DANS LE RECOURS A LA PEINE CAPITALE

Pékin (A.F.P.). — « Le Quotidien du peuple » a demandé lundi 28 novembre « de la prudence et de la modération » dans le recours à la peine capitale, alors que les exécutions semblent s'être multipliées en Chine ces derniers mois pour des raisons politiques ou pour des crimes de droit commun. L'article, signé par des membres du ministère de la sécurité publique, souligne la nécessité de s'en tenir à une politique susceptible de susciter « la sympathie des masses » et d'« éviter les erreurs ».

Les auteurs de l'article pensent qu'il faut certes sanctionner les crimes « graves » par la peine capitale, mais ils ajoutent qu'il est préférable de différer l'exécution de deux ans, afin que les condamnés aient une chance de « se repentir ».

Le journal ajoute qu'il faut « frapper d'un grand coup » ceux qui tapent sur tout, sapent tout, s'emparent de tous » et ceux qui « menacent sérieusement la discipline sociale par la subversion et le sabotage ».

● *M. Chang Ping-hua* a été nommé directeur du bureau de propagande du parti communiste chinois, a annoncé, lundi 28 novembre, Radio-Pékin, en donnant la liste des personnalités présentes à l'ambassade de Yougoslavie à l'occasion de la célébration de la fête nationale de ce pays.

M. Chang Ping-hua avait dû quitter son poste de « directeur des affaires générales » de ce bureau en 1967, sous la pression des gardes rouges. Réhabilité en 1971, il fut élu secrétaire du comité du P.C. du Hunan en 1973, succédant à ce poste à M. Hua Kuo-feng, dont il est un ami.

Pékin serait à l'origine de la visite du chef de l'État birman au Cambodge

De notre correspondant

Bangkok. — Le président de la Birmanie, M. Ne Win, est rentré à Rangoon mardi 29 novembre, après une visite officielle de trois jours à Phnom-Penh (*le Monde* daté 27-28 novembre). Il est le premier chef d'Etat étranger à avoir mis le pied au Cambodge depuis la prise du pouvoir par les Khmers rouges, en avril 1975 (1). Son voyage répondait à une invitation officielle du chef de l'Etat cambodgien, M. Khieu Camphan. Le général Ne Win avait été précédé en septembre dernier par son ministre des affaires étrangères, M. Hla Phone, qui avait séjourné à Phnom-Penh en « *mission de bonne volonté* ».

Cette « *ouverture* » sera poursuivie par la visite dans la capitale khmère en décembre ou janvier prochain de M. Ahmad Rithauddin, ministre des affaires étrangères de la Malaisie. La Birmanie et la Malaisie sont deux des pays asiatiques que le vice-premier ministre cambodgien chargé des affaires étrangères, M. Ieng Sary avait visités en mars dernier, amorçant, six mois après la conférence au sommet des pays non-alignés à Colombo, la rentrée diplomatique de Phnom-Penh sur la scène régionale.

Derrière ces contacts avec les pays voisins, certains observateurs voient un commun dénominateur : Pékin. La Chine s'efforce en effet, pour contenir les poussées « impérialistes » et « révisionnistes » de l'U.R.S.S., de rallier à ses côtés les pays du tiers-monde. On rappelle à ce propos la récente visite à Pékin de M. Pol Pot, premier ministre et secrétaire du P.C. khmer, et celles effectuées à deux reprises cette année par M. Ne Win auprès des dirigeants chinois.

Ces derniers avaient alors, semble-t-il, vivement conseillé aux Cambodgiens de sortir de leur isolement et de tenter d'améliorer l'image de leur régime à l'extérieur. L'accueil de M. Pol Pot avait été nettement plus chaleureux que celui réservé au président du parti socialiste birman. En effet, M. Ne Win avait à se plaindre de l'aide (non officielle) que le P.C. chinois apporte au parti communiste birman prochinois, dit du « Drapeau blanc », opérant dans les Etats du Nord et du Nord-Est, peuplés de minorités ethniques. Il ne semble pas qu'il ait eu gain de cause : peu après son retour, les combats entre les troupes gouvernementales et les maquis communistes ont redoublé de violence.

Cette visite à Phnom-Penh peut, d'autre part, renforcer le prestige du leader birman, qui connaît de nombreuses difficultés : rébellions, crise économique et querelles au sein du parti gouvernemental. Elle est à rapprocher sur le plan régional des efforts diplomatiques fournis par Pékin en vue de rapprocher Phnom-Penh et Bangkok, pour faire contrepoids, semble-t-il, à « l'axe Hanoï-Vientiane », généralement considéré comme plus proche idéologiquement des Soviétiques que des Chinois.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) En août 1975, M. Le Duan, secrétaire général du P.C. vietnamien, s'était rendu en visite à Phnom-Penh.

Des relations de parti à parti sont esquissées avec la Yougoslavie

De notre correspondant

Pékin. — La manière dont la fête nationale yougoslave a été célébrée lundi 28 novembre à Pékin est révélatrice du rapprochement intervenu non seulement entre les gouvernements mais aussi entre les partis communistes des deux pays. Alors que l'an dernier le ministre du commerce extérieur était la plus haute personnalité chinoise présente à la réception offerte par l'ambassadeur de Yougoslavie, deux membres du bureau politique du P.C.C. — M. Chi Teng-kuei, vice-premier ministre, et M. Keng Piao, directeur du département des liaisons internationales du comité central — y ont assisté cette année.

On relève d'autre part que le message de félicitations de M. Hua Kuo-feng au maréchal Tito est adressé non seulement au chef de l'Etat yougoslave mais également au « *président de la Ligue des communistes de Yougoslavie* », à laquelle le président du P.C. chinois envoie expressément ses « *chaleureuses congratulations* ».

La question des relations entre partis avait été évoquée l'été dernier lors de la visite en Chine du président Tito, mais elle n'avait fait l'objet d'aucun accord formel. Il y a peu de doute aujourd'hui qu'on s'achemine dans cette direction, essentiellement, semble-t-il, sous l'impulsion des dirigeants chinois, qui multiplient les avances envers le premier parti communiste étranger autrefois dénoncé à Pékin comme révisionniste.

Ce rapprochement s'accompagne d'un intérêt marqué en Chine pour certains aspects de l'expérience yougoslave. Une délégation des syndicats de Yougoslavie qui a séjourné au début de ce mois en République populaire a été assaillie de questions, notamment sur les méthodes d'autogestion des entreprises. De diverses sources on apprend que les comités révolutionnaires en place depuis la révolution culturelle dans les unités de production, les écoles et universités chinoises vont être prochainement supprimés. La formule de remplacement pourrait s'inspirer, à certains égards du moins, des techniques de direction et d'organisation mises au point à Belgrade.

ALAIN JACOB.

DIPLOMATIE

LE PRÉSIDENT CARTER SE RENDRAIT EN FRANCE LES 4 ET 5 JANVIER 1978

Washington (*A.F.P.*). — Le président Jimmy Carter a décidé d'effectuer à partir du 29 décembre une partie du voyage à l'étranger qu'il avait ajourné en novembre, même si le Congrès n'a pas encore mis au point à la fin de l'année un programme énergétique, c'est ce qu'on a appris lundi 28 novembre à la Maison Blanche.

Le chef de l'exécutif, qui devrait annoncer officiellement cette semaine ses projets, commencerait sa première grande tournée en dehors des Etats-Unis par un séjour de quarante-huit heures en Pologne. Il se rendrait ensuite, successivement, à Téhéran — où il séjournerait à la veille du Jour de l'an — à la Nouvelle-Delhi, en Arabie Saoudite, puis en France (4 et 5 janvier) et en Belgique. M. Carter se rendra en mars en Amérique latine et en Afrique, a-t-on précisé.

On apprend de la même source que, au cours de son séjour en France, M. Carter a l'intention de se rendre en province. Un voyage en Normandie a d'abord été envisagé, mais il est de plus en plus probable que le chef de l'exécutif américain visitera finalement la maison natale de La Fayette, en Haute-Loire.

● Le Cercle français pour la sécurité et la coopération européenne, membre du « *Comité international pour la sécurité et la coopération européenne* », dont l'objectif est de faire connaître à l'opinion publique les recommandations de l'acte final de la Conférence d'Helsinki, a protesté lundi 28 novembre contre le refus de visa opposé par les autorités françaises à M. Sedykh, directeur des Editions du progrès et ancien correspondant de la *Pravda* à Paris. M. Sedykh devait faire partie d'une délégation soviétique qui était attendue le 30 novembre à Paris.

M. WILLY BRANDT A CONSTITUÉ SON GROUPE D'ÉTUDES NORD-SUD

Nations unies (*Reuter*). — L'ancien chancelier Willy Brandt a choisi les seize personnalités qui feront partie du groupe d'études sur les problèmes économiques mondiaux qu'en janvier dernier le président de la Banque mondiale, M. Robert McNamara, lui avait proposé de constituer en vue d'étudier les mesures susceptibles de faciliter le dialogue Nord-Sud et de remédier au déséquilibre économique entre les pays industrialisés et les pays en développement.

Ce groupe d'études, qui tiendra sa première réunion le 9 décembre, comprendrait notamment MM. Pierre Mendès France ; Edward Heath, ancien premier ministre conservateur de Grande-Bretagne ; Olof Palme, ancien premier ministre social-démocrate de Suède, et Eduardo Frei, ex-président du Chili en exil. En revanche, l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, aurait décliné l'offre.

EUROPE

Grèce

M. Caramanlis conserve sa « vieille garde » dans son nouveau gouvernement

De notre correspondant

Athènes. — M. Caramanlis a constitué son septième gouvernement en quarante-trois ans de vie politique et après avoir gagné cinq élections générales, en 1956, 1958, 1961, 1974 et 1977, qui lui donnèrent la majorité absolue. Le premier ministre a bien fait appel à dix-huit nouvelles personnalités, mais a tout de même conservé quinze des ministres qui appartenaient au gouvernement précédent.

Trois seulement de ces derniers conservent leurs anciennes attributions : MM. Averoff-Tossizza, à la défense nationale, Laskaris au travail et Martis au ministère du nord de la Grèce. Les douze autres ont simplement changé de ministère, entre autres M. Papaligouras, *qui passe de la coordination* économique au ministère des affaires étrangères, et M. Rallis, du ministère à la présidence du conseil et l'éducation nationale à la coordination économique.

M. Papaconstantinou, président du Parlement, devient vice-président du conseil, ce qui met un terme à la rivalité qui opposait MM. Averoff-Tossizza, Palaligoura et Rallis, qui postulaient ce poste.

Le ministère des affaires étrangères, qui, pour la première fois depuis 1974, est confié à un parlementaire, M. Papaligouras, se voit renforcé par deux jeunes sous-secrétaires : MM. Zaïnis et Adrianopoulos. M. Kontongiogis, qui était sous-secrétaire à la coordination économique, devient ministre d'Etat chargé des rapports avec la C.E.E.

La formation du nouveau gouvernement a provoqué de l'irritation parmi les députés de la majorité. Ceux qui ne sont plus ministres acceptent mal de se voir écartés du gouvernement et ceux qui espéraient le devenir ne comprennent pas que M. Caramanlis puisse se passer de leurs services. D'autre part, la droite « dure » aurait voulu que M. Caramanlis se sépare de MM. Papaligouras et Rallis, qui sont surtout accusés d'avoir manifesté parfois des velléités plus ou moins socialisantes. Il était difficile au premier ministre de se séparer de ces chefs de file qui collaborent avec lui depuis 1956.

M. Caramanlis n'a donc pas donné de gages à l'extrême droite et a gardé pratiquement la même équipe de base, spécifiquement de droite, qui occupe les postes-clés du pouvoir. Une analyse du nouveau gouvernement, qui compte de jeunes éléments de valeur, indique donc un net retour à une ligne plus « classique », mais il ne pouvait en être autrement après l'échec électoral des éléments situés sur la gauche de la Nouvele Démocratie, tels MM. Devetogiou, Konofagis, Lambrias et Stefanakis.

Pour sa part, la presse de l'opposition estime que M. Caramanlis a manqué d'audace, n'a pas radicalement réorganisé son gouvernement, et a conservé sa « vieille garde », constituée par MM. Averoff-Tossizza, Papaligouras, Ralis, Papaconstantinou.

Elle estime que les nouveaux et jeunes ministres et sous-secrétaires d'Etat affronteront bien des difficultés, car au Parlement l'opposition sera sévère et particulièrement dynamique.

Les milieux gouvernementaux rétorquent que l'on ne change pas de chevaux en traversant un gué et que les leçons du scrutin du dimanche 20 novembre incitent à la prudence. Quelque peu échaudé, le parti majoritaire doit avant tout préserver son unité pour pouvoir passer à la contre-offensive. M. Caramanlis a donc dosé son nouveau gouvernement en tenant compte des différentes composantes de son parti. Assuré d'une majorité confortable et surtout plus homogène, le premier ministre ne tardera pas à préciser les options de sa politique.

MARC MARCEAU.

LE CABINET

Le nouveau gouvernement grec est ainsi constitué :

Premier ministre : M. Constantin Caramanlis.
Vice-président du conseil : M. Constantin Papaconstantinou.
Affaires étrangères : M. Panayottis Papaligouras.
Coopération économique : M. Georges Rallis.
Ministre à la présidence du conseil : M. Constantin Stafanopoulos.
Défense nationale : M. Evangelos Averoff-Tossizza.
Justice : M. Georges Stamatis.
Intérieur : M. Christophoros Stratos.
Education nationale : M. Ioannis Varvitsiotis.
Finances : M. Ioannis Boutos.
Agriculture : M. Athanassios Taliadouros.
Ministre sans portefeuille, chargé des relations avec la C.E.E. : M. Georges Kontogiogis.
Culture et sciences : M. Georges Plytas.
Industrie et Energie : M. Miltiadis Evert.
Commerce : M. Georges Panagiotopoulos.
Travail : M. Constantin Laskaris.
Affaires sociales : M. Spyros Doxiadis.
Travaux publics : M. Nikos Zardinidis.
Transports : M. Alexandros Papadongonas.
Ordre public : M. Anastasios Balkos.
Marine marchande : M. Emmanouil Kefalogiannis.
Ministre de la Grèce du Nord : M. Nikolaos Martis.

LES « AUDIENCES SAKHAROV » A ROME

Les témoignages « sur les violations indéniables » des droits de l'homme dans l'Est européen seront transmis aux instances internationales

De notre correspondant

Rome. — Signe des temps, pour la troisième fois en un mois la dissidence dans les pays de l'Est a fait l'objet d'un débat international en Italie. Après le colloque du *Manifesto* et la biennale de Venise, ce sont « *les audiences Sakharov* » qui se sont réunies à Rome du 25 au 28 novembre (*le Monde* des 27-28 novembre). Venant en dernier, elles ne pouvaient vraiment surprendre, d'autant que plusieurs « *témoins* » célèbres, comme Leonid Pliouchtch s'étaient déjà longuement expliqué aux deux forums précédents. *Mais au Palais des congrès* de Rome — gardé comme une citadelle par les forces de l'ordre, — de nombreuses personnes *moins* connues ou des avocats étrangers de « *dissidents* » sont venus raconter leur expérience. Ces témoignages toujours précis, souvent émouvants, ont caractérisé de bout en bout les audiences dont une première avait eu lieu à Copenhague en 1975 pour n'étudier alors que la situation en U.R.S.S.

Dans un message filmé, M. Sakharove a invité les participants à étudier les atteintes aux droits de l'homme dans les pays de l'est européen, dont « *les conditions inadmissibles des travaux forcés, la torture, les discriminations contre les Tartares de Crimée, les violations de la liberté religieuse, l'interdiction d'émigrer ou de voyager, les violations de la liberté d'information et les abus de la psychiatrie à fins politiques* ».) L'académicien soviétique engageait ensuite l'assemblée (présidée par M. Simon Wiesenthal) à envoyer le compte rendu de ses débats à la conférence de Belgrade.

L'appel a été entendu. Ce seront donc plusieurs kilos de papier qui prendront le chemin des « *organismes internationaux* » avant d'être publiés. Ils contiendront *notamment* une proposition faite par un médecin français, le Docteur Jean Zourabichvili, président du Comité parisien pour l'epiplication des accords d'Helsinki en Géorgie, qui est prêt à servir d'otage en U.R.S.S., afin que deux Géorgiens, M. Zviad Gamsakhourdia et Merab Kostava, du même comité de *de psychiatrie légale de Moscou* où ils ont été transférés après avoir été arrêtés il y a six mois. M. Zourabichvili a reçu des nouvelles alarmantes sur leur état de santé et demande qu'ils soient autorisés à se rendre à l'étranger « pour y recevoir les soins nécessaires à *leur survie* ».

Mis à part M. Terracini, sénateur du P.C.I., les eurocommunistes ont boudé les « *audiences Sakharov* ». Leur absence devait être regrettée par des dissidents soviétiques en exil, qui ont confirmé que la répression ne frappe pas seulement une petite élite intellectuelle

Comme on pouvait s'y attendre, les participants aux « *audiences Sakharov* » ont condamné « *la violation indéniable des droits humains élémentaires* » dans les pays étudiés (U.R.S.S., Pologne, R.D.A., Bulgarie et Tchécoslovaquie). Ils se sont bien gardés néanmoins de juger les régimes politiques en place. Ce n'est ni dans les principes de ce forum, ni danas l'intérêt, estiment-ils, des personnes qu'ils veulent défendre.

A cet égard, les avocats occidentaux semblent être unanimes. Ils se heurtent tous à d'insurmontables difficultés pour rencontrer leurs clients, qui *ne parviennent plus à* se donner sur place des défenseurs indépendants. D'aucuns, comme les avocats américains (tel Mᵉ Gregory Craig, défenseur d'Alexandre Guinzbourg), sont tentés, s'ils ne peuvent plaider à Moscou, de faire des procès parallèles à New-York pour mettre en accusation la machine judiciaire soviétique ; d'autres, comme les trois rFançais qui défendent M. Chtcharansky, veulent épuiser *toutes les voies légales* avant de faire, en dernier recours, le « *procès du procès* ».

On a entendu trop de témoignages sur trop de pays et de sujets pour prétendre seulement les énumérer. Citons, à titre d'exemple, ces remarques de Mᵉ Daniel Jacoby, secrétaire de la Fédération internationale des droits de l'homme, sans nouvelles de son client et à qui les autorités soviétiques ont refusé deux fois le visa d'entrée : « *L'affaire Chtcharansky est extrêmement grave. Un homme risque d'être condamné à mort parce que juif, ayant milité en faveur des droits de l'homme. Au secret depuis le 15 mars 1977, il est privé d'avocat, privé de toute communication avec ses proches. Nous savons que son procès est imminent. Il a déjà été condamné par l'agence Tass, selon laquelle « le traître sera jugé à la mesure » de ses crimes ». C'est par une énergique protestation de l'opinion internationale que le pire pourra être évité. Les Etats qui participent à la conférence de Belgrade peuvent demander des explications. La pression doit être continue.* »

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PROCES DE VERENA BECKER, membre du groupe Baader-Meinhof, inculpée de six tentatives de meurtre, s'est ouvert lundi 28 novembre à Stuttgart. L'accusée, qui avait été hospitalisée à la suite d'une grève de la faim (*le Monde* du 17 novembre), s'était d'abord déclarée incapable de comparaître, mais, après expertise médicale, elle s'est finalement présentée devant les juges. Elle devait cependant être exclue de la salle d'audience après avoir troublé la lecture de l'acte d'accusation et déclaré : « *Il n'y aura aps d'audience tant que je serai ici (...). Je reviendrai lorsque j'aurai quelque chose à dire.* » — (*A.F.P., Reuter.*)

Argentine

● DEUX SAVANTS AMERICAINS ONT DENONCE L'ENLEVEMENT de onze personnalités du monde scientifique argentin. Selon le docteur Tsung Dao Lee, professeur de physique à l'université de Columbia, et prix Nobel de physique, et M. Victor Weisskopf, membre de l'institut de technologie du Massachusetts, les onze victimes sont : MM. Federico Alvarez, Antonio Misetich, Eduardo Pasquini, Federico Ludden, Manuel Tarchitsky et Juan Carlos Gallordo, et Mmes Gabriella Carabelli et Julia Huarque, tous physiciens, détenus depuis avril 1976 ; et MM. Roberto Ardito, ingénieur nucléaire ; Ricardo Chidichimo, météorologiste ; Carlos Francesco, chimiste, et Hugo Tarnopolsky, ingénieur chimiste. MM. Tsung Dao Lee et Weisskopf, qui ont *dénoncé ces faits dans une* lettre publiée le 27 novembre par le *New York Times*, affirment que, selon les témoignages de parents et de voisins des victimes, celles-ci ont été enlevées par des militaires. — (*A.P.*)

Chine

● LE MINISTRE CHINOIS DU COMMERCE EXTERIEUR, M. Li Chiang, a quitté Pékin le lundi 28 novembre à la tête d'une importante délégation pour des visites officielles en France et en Grande-Bretagne. Après un séjour d'une semaine en Grande-Bretagne, M. Li Chiang demeurera en France du 5 au 14 décembre. — (*A.F.P.*)

Haute-Volta

● LE PROJET DE CONSTITUTION soumis dimanche 27 novembre à référendum à Ouagadougou (Haute-Volta) a été approuvé à une large majorité (92,70 % de oui). Selon les chiffres définitifs publiés lundi, 1 972 077 électeurs seulement ont pris part au vote, sur 2 759 924 inscrits. Le projet adopté prévoit notamment l'organisation d'élections législatives et présidentielle dans les six mois. — (*Reuter.*)

Iran

● QUARANTE-QUATRE PERSONNES, et non deux cent cinquante, comme l'a écrit la presse étrangère, ont été arrêtées à la suite des récentes manifestations à Téhéran, a annoncé un communiqué officiel publié lundi 28 novemmre, par la presse iranienne. Les autres manifestants appréhendés ont été relâchés, ajoute la presse. Les quarante-quatre personnes, dont l'arrestation a été maintenue, seront jugées par des tribunaux *ordinaires, et non militaires*, comme c'est généralement le cas dans les procès pour atteinte à la sûreté de l'Etat. — (*A.F.P.*)

Mexique

● UN NOUVEAU QUOTIDIEN, *Uno mas Uno* (Un plus un), dirigé par d'anciens journalistes libéraux d'*Excelsior* qui avaient dû quitter leur journal à la suite de pressions du gouvernement de M. Luis Echeverria, remporte depuis une semaine un grand succès. L'ex-directeur d'*Excelsior* a fondé de son côté un hebdomadaire indépendant, *Proceso*. M. Manuel Becerra, ancien directeur adjoint d'*Excelsior* appartient à la nouvelle rédaction de *Uno mas Uno* qui a obtenu un crédit d'une banque contrôlée par le gouvernement Lopez Portillo.

Nigéria

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU NIGERIA, M. Joseph Garba, est arrivé dimanche 27 novembre à Moscou pour une vidite officielle, a annoncé lundi l'agence Tass, sans préciser la durée de cette visite. Dans son allocution de bienvenue, M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a notamment insisté sur le fait que l'U.R.S.S. avait toujours « *résolument* » défendu « *l'intégralité territoriale* » des pays Ad'frique et « *l'inviolabilité des frontières* ». Ce fut le cas jadis pour le Nigéria, c'est le cas aujourd'hui dans la « corne » de l'Afrique, a ajouté en substance M. Gromyko. — (*Tass.*)

Saint-Domingue

● M. PONIATOWSKI, envoyé spécial du président Giscard d'Estaing, a été reçu le lundi 28 novembre par le président dominicain, M. Joaquin Balaguer. L'ancien ministre français a *déclaré qu'avaient été* envisagées, au cours de l'entretien, « *les possibilités de développement des relations entre les deux pays*. — (*A.F.P.*)

Grande-Bretagne

L'offensive contre les élections directes au Parlement européen reprend au sein du parti travailliste

De notre correspondant

Londres. — Encouragés par le vote de la semaine dernière (*le Monde* du 26 novembre), les anti-Européens majoritaires au sein de l'exécutif national du parti travailliste ont repris l'offensive contre le projet de loi sur les élections directes au Parlement européen. Mais au cours d'une réunion spéciale, lundi 28 novembre, des membres du cabinet et de ceux de l'exécutif national, M. Callaghan a résisté à cette offensive en soulignant qu'il tiendrait ses engagements aussi bien à l'égard des pays de la Communauté que de ses alliés libéraux. Il a aussi confirmé qu'il favoriserait l'application du système de la représentation proportionnelle, fortement désiré par les libéraux pour les élections européennes.

Les éléments anti-européens restent en mesure de compliquer la tâche du premier ministre ; les plus irréductibles, entraînés par M. Jay, envisagent de faire de l'obstruction systématique afin *d'ajourner* à une autre session le vote décisif sur la législation européenne.

De leur côté, les conservateurs, à commencer par Mme Thatcher, leader du parti, sont d'accord sur la nécessité des réformes. Mais avec l'éclipse de M. Heath, l'élan européen des conservateurs s'est quelque peu atténué. De plus, dans la perspective d'une consultation générale, les conservateurs craignent de passer pour le parti soutenant les « *bureaucrates* » de Bruxelles, alors que M. Callaghan ferait preuve d'un nationalisme de bon aloi. Aussi les conservateurs approuvent-ils toutes les initiatives du gouvernement travailliste visant à empêcher une e-tension des pouvoirs du Parlement européen, et à renforcer le contrôle des Communes sur les représentants britanniques au sein de la Communauté.

Il est clair maintenant que le projet de loi européen ne pourra être approuvé à temps pour permettre l'organisation des élections « européennes » à la date initialement prévue de mai ou juin 78. Pour le moment, les travaillistes n'ont pas encore décidé s'ils présenteraient ou non des candidats, ni déterminé le programme pour lequel ils feraient campagne.

HENRI PIERRE.

Italie

UN MILITANT COMMUNISTE ASSASSINÉ PAR DES NÉO-FASCISTES

(De notre correspondant.)

Rome. — Un militant communiste de dix-huit ans, Benedetto Petrone, a été assassiné à *Bari*, le lundi 28 novembre, de plusieurs coups de couteau. Cinq jeunes néo-fascistes ont été arrêtés. Cette agression mortelle risque de relancer l'agitation dans les secteurs les plus durs de l'extrême gauche, qui ont affronté le soir même *les forces de l'ordre, à Bologne*. Une manifestation de protestation était organisée à Rome ce mardi 29 novembre. — R. S.

LA VISITE DE M. MARCHAIS A BUDAPEST

Le communiqué commun insiste sur « la volonté de respecter les opinions de chacun des deux partis »

L'Humanité publie ce mardi 29 novembre le communiqué commun sur la visite de M. Georges Marchais à Budapest du 24 au 27 novembre, avec le sous-titre : « Echanges de vues libres et constructifs, solidarité internationaliste réciproque ».

Les entretiens du secrétaire général du P.C.F avec son collègue hongrois, M. Janos Kadar, se sont déroulés « *dans un climat ouvert et amical* ». Ils « *se sont mutuellement informés de la situation dans leurs pays respectifs et de l'activité de leurs partis. Ils ont également procédé à un large échange d'opinion sur des questions du mouvement communiste et ouvrier international. Les conversations ont été animées par la volonté de respecter les opinions de chacun des deux partis et leurs lignes politiques respectives, élaborées en toute indépendance conformément aux conditions de leurs pays, à leurs particularités nationales* ».

Enfin, ils « *ont exprimé la volonté de poursuivre les bons rapports existant entre le P.S.O.H. et le P.C.F. sur la base des normes souvent affirmées en commun par les partis communistes et ouvriers, c'est-à-dire du respect de l'indépendance de chacun, d'échanges de vues libres et constructifs, de la solidarité internationaliste réciproque, de la coopération fraternelle volontaire, dans l'intérêt des objectifs communs de la paix, du progrès social, de la démocratie et du socialisme* ».

هكذا من الأصل

مكبر من الأصل

EUROPE

« SAKHAROV » A ROME
les violations indéniabl…
…me dans l'Est européen…
…instances internationale…

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE EN MOUVEMENT

(Suite de la première page.)

Comment s'y reconnaîtrait-il aujourd'hui ? Sur la petite esplanade qui s'étend devant la gare, de jeunes Noirs (l'armée américaine campe dans la région), transistor au poing, s'entretiennent avec des compagnes du cru, elles aussi peut-être transplantées d'une province perdue. Dans le hall déambule un carme, seule réminiscence de Kleist, en vraie bure, la cordelette blanche autour des reins. Nous nous approchons des rangées de casiers individuels de consigne. Une table barre en partie l'entrée du recoin où elles se trouvent. Un policier bavarois, en vareuse verte, se tient derrière, assisté, à quelques mètres, d'un « civil » appuyé contre le mur. Que font-ils là ? Ils n'interpellent pas, ne fouillent pas, comme s'ils veillaient sur un trésor invisible.

Haies et barbelés

Partout dans la R.F.A. de cette fin de 1977, les signes de la dissuasion policière se manifestent. Dans la pénombre d'un doux crépuscule, il faut faire attention à ne pas s'accrocher aux rouleaux de barbelés qui, dans les jardins de la villa Hammerschmidt, résidence du président de la République, doublent les haies. Une automitrailleuse des gardes-frontière *(Grenzenschutz)*, seule force de l'ordre dont dispose l'exécutif fédéral — qui n'a ni gendarmerie, ni C.R.S., ni d'autre bras séculier que celui que les *Länder* consentent à lui prêter, — stationne à l'entrée du *Präsidialamt*. Sur leurs engins mécaniques, ces troupiers impeccables patrouillent dans les quartiers gouvernementaux ou, à pied, servent de sentinelles, mitraillette au côté. Les entrées du Bundestag (Parlement) ont été entièrement refaites et, même sur rendez-vous, on n'y pénètre plus qu'en passant dans une sorte de cabine-écluse aux parois en verre anti-balles. A Munich, trois cents policiers, tirés de contingents différents, se relaient pour protéger l'aérodrome de Riem et ses alentours d'une mauvaise surprise. Ces précautions exigent des effectifs imprévus dans le passé : on embauche et entraîne à vive allure, et le visage des préposés à la sécurité a de plus en plus les traits d'un jouvenceau.

Une décontraction générale

Cette Allemagne aux aguets donne-t-elle par ailleurs l'impression de palpiter d'effroi ? Rien de moins martial, de moins « flicard » que l'atmosphère qu'on y respire. La douzaine de villes où nous avons séjourné ne sentent pas la crispation. Certaines, comme Stuttgart, qui, il y a encore un ou deux ans, semblaient comme obstruées par des chantiers gigantesques, livrent au regard un aspect avenant. La zone piétonne en rend le centre aux habitants ; l'aménagement du plein vent, parfois avec kiosque rétro à l'appui, découpé en haltes familières par des arrangements de sièges rompant avec l'alignement des bancs d'autrefois, le jeu des fontaines, qui rivalisent d'imagination dans l'emploi et la forme des matériaux, les stands ambulants, font un contrepoint heureux aux grands magasins qui étalent un peu lourdement leurs masses géométriques aux emplacements stratégiques des affaires. Dans la soirée, après la fermeture des boutiques, qui, sans exception et depuis toujours, expédient la clientèle à 18 h. 30 pile (13 h. trois samedis sur quatre), des couples ou des groupes amicaux flânent sur ces pavés rugueux ou ces dalles interdites à tout autre trafic que celui de la « convivialité » urbaine retrouvée. En est-ce un symptôme de plus ? Les Allemands de l'Ouest « sortent » plus fréquemment qu'avant. Restaurants et *Gaststätte* ne désemplissent pas. Pour les meilleurs, la réservation s'impose.

Les événements ne semblent pas avoir eu d'influence notable sur cette décontraction générale. Deux sondages d'opinion effectués en pleine crise, entre l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer et la délivrance des otages de Mogadiscio, arrivent à des conclusions similaires. Moins de 20 % de la population (16 % dans un cas, 19 % dans l'autre) se sentent « *directement menacés* » par les activités terroristes, et les réponses varient dans une proportion insignifiante d'une catégorie sociale à l'autre. Le second sondage posait une question non moins intéressante : « *Vous sentez-vous en sécurité dans le quartier où vous vivez ?* ». 87 % des personnes interrogées répondent par l'affirmative. Il faut croire que la presse à sensations, qui se repaît d'histoires horribles, et les discours alarmistes de l'opposition de droite n'ont qu'un médiocre écho. Après tout, l'appel aux instincts de conservation les plus butés ne peut retentir jour après jour sans tomber dans la banalité. Pour créer un mouvement d'opinion, tout « frisson » doit être « nouveau ».

Quelle identité ?

Est-ce cette placidité bourgeoise qui a incité les ministres de l'intérieur des Länder, directement responsables de l'ordre public, lors de leur dernière conférence, à mobiliser le civisme de leurs compatriotes en recourant à des moyens électrisant leurs nerfs ? Ils ont décidé qu'au prochain attentat terroriste, les sirènes des attentat terroriste les sirènes des hurlement d'une minute. En même temps, les stations de radio seront invitées, selon des modalités qui restent à fixer, à transmettre à leurs auditeurs des instructions destinées à concourir « sélectivement » au rabattage et à la capture des criminels. Plan d'urgence modéré comparé à l'énormité antérieurement envisagée : couper la retraite aux terroristes (ou croire qu'on y parviendrait) en mettant immédiatement au rouge tous les signaux lumineux aux abords de leur forfait. Le chaos commme « souricière » !

L'antenne bonnoise de la direction fédérale des renseignements généraux *(Bundeskriminalamt)*, institution, qui, jusqu'à ces dernières années, végétait en toute insouciance à 150 kilomètres de la capitale de la R.F.A., évaluait devant nous à une centaine le nombre des terroristes « enragés », dont seize figurent sur l'affiche distribuée aux quatre coins du pays par ses soins. Faut-il, pour venir à bout de ces extrémistes, lever des légions de cerbères improvisés, passer des lois d'exception génératrices inévitables d'abus et d'absurdité et qui, loin de faire l'union sacrée contre le péril terroriste, nullement imaginaire mais limité, sont une source intarissable de controverses et de divisions entre les formations politiques qui les ont adoptées ? On sent là une disproportion. Mais est-elle entre la cause (le chantage à la terreur) et l'effet, l'appareil qu'on met en place pour y parer ? Ou bien entre ce que nous voyons... et ce que nous ne voyons pas encore ?

Ni la quiétude de la majorité ni la fébrilité de quelques-uns ne nous donnent la température véritable de l'Allemagne de Bonn. Le fait majeur du moment est moins le terrorisme, malgré ses exploits spectaculaires et la riposte plus ou moins bien inspirée que les autorités lui opposent, que le débat qui s'instaure à son propos et s'en écarte aussitôt pour dévier vers le cœur du vrai sujet : quelle est l'« identité » de la République fédérale ? quelle allégeance peut-elle réclamer de ses citoyens ? La démocratie est-elle le simple synonyme du système parlementaire ? La société d'aujourd'hui vaut-elle la peine d'être défendue un peu ? beaucoup ? passionnément ?

Une interrogation en chaîne

Cette interrogation en chaîne est-elle le produit de circonstances extraordinaires ou seraitelle venue toute seule s'inscrire à l'ordre du jour ? Il est impossible de trancher, mais nécessaire de prendre un minimum de recul, pour comprendre qu'elle vient à son heure. Récapitulons quelques dates : chancelier prussien depuis 1862, Bismarck est limogé en 1890. Vingt-quatre ans plus tard éclate la première guerre mondiale. Accordons généreusement douze ans à la République de Weimar, autant à la dictature hitlérienne (1933-1945). Même en faisant abstraction du hiatus 1945-1949, durant lequel les Länder gèrent le territoire allemand, nous en sommes, à la vingt-huitième année de la R.F.A. ; plus que Weimar et Hitler réunis ! Comment nous étonner que cette carrière, déjà remarquablement longue en soi, connaisse des étapes, des relèves et même des chocs ?

Du provincialisme au planétaire

Que s'est-il passé, parallèlement au terrorisme, pour que les Allemands — les « nôtres » — se demandent tout à coup où ils en sont ? Disons que le thème de la réunification a été le facteur principal de cohésion des vingt premières années de la République fédérale. Non en raison de la perspective unitaire, bouchée sur tous les horizons, mais de son contraire : le *partage*, sceau d'un dualisme confortable. D'un côté, les rescapés et les élus, de l'autre le purgatoire et la damnation communiste. Mais cette coexistence n'en préservait pas moins une attente — incrédule, soit de plus en plus platonique (voire hypocrite) mais porteuse de tout ce qui pouvait subsister, après la débâcle nazie, de l'idée de patrie. Par le « *Grundvertrag* », le traité fondamental de 1973, les deux Allemagnes se reconnaissaient mutuellement une existence indépendante. La dualité s'efface devant le dédoublement (1). Le réalisme triomphait, mais par la force des choses il rejetait la R.F.A. sur elle-même.

Pouvait-elle être à elle seule sa propre « patrie » ? Une « construction européenne » plus avancée que celle du Marché commun l'aurait-elle articulée sur une communauté arrachée par son dynamisme à l'introspection égocentrique qui caractérise actuellement l'Allemagne de l'Ouest ? Certains le pensent aujourd'hui à Bonn. D'autres jugent que, de toute façon, il n'y avait pas d'échappatoire ni d'« intégration » concevable assignant à la République une place et une seule ; que, par sa position et son potentiel, celle-ci était vouée à flotter continuellement entre le provincialisme et le planétaire.

Les Allemands ont un faible pour la spéculation géopolitique. Mais ces quatre dernières années leur ont révélé que s'ils n'avaient plus de patrie, ou du moins plus le monopole de la leur — ils s'en doutaient déjà, — ils avaient en revanche un Etat et des bureaucraties, tout un système de contraintes et de contrôles qui leur demandait des comptes au nom de sa légitimité démocratique, certes, mais dans un vide d'affection historique qu'ils n'avaient jamais encore eu l'occasion de sonder. De même que les homélies sur la « réunification » avaient renvoyé aux calendes grecques l'examen de conscience patriotique, l'autoritarisme personnalisé d'Adenauer, la tutelle bonasse de ses successeurs, Erhard, Kiesinger, Willy Brandt surtout, seule grande figure symbolique de l'après-guerre incarnant la résistance extérieure au nazisme tout en assumant la culpabilité des bourreaux qu'il avait personnellement combattus, avaient fait oublier que l'Etat, ce n'est pas seulement le facteur et le percepteur. Et qu'une société, c'est beaucoup plus que la somme des gens que l'on côtoie tous les jours.

ALAIN CLÉMENT.

(1) Les deux parties signataires du « *Grundvertrag* » se concédèrent néanmoins qu'il ne réglait pas la question de la « nationalité » allemande. Voir Schmidt - Bleibtreu/Klein. *Kommantar zum Grundgesetz*, 4 Auflage, Luchterhand Verlag, 1977, p. 1223.

Prochain article :
LE MIROIR D'UN PEUPLE

L'ÉVÉNEMENT

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

L'ENLEVEMENT en Mauritanie, puis la détention par le Front Polisario de huit civils français, a placé ces derniers mois au premier plan de l'actualité un conflit sanglant dont la gravité était jusqu'à présent sous-estimée. Au centre de ce conflit, qui risque de déstabiliser l'ouest du Maghreb, se trouve un territoire, le Sahara occidental, grand comme la moitié de la France, et riche en phosphates. Lorsque, au début du vingtième siècle, les puissances européennes s'étaient partagé la région, ce morceau de désert avait été attribué à l'Espagne, qui ne devait l'occuper en totalité qu'en 1934. Vint le temps de la décolonisation, des indépendances... et des convoitises. Dans les années 60, le Sahara occidental fut simultanément revendiqué par le Maroc et la Mauritanie. Cette concurrence permit à Madrid d'éluder le problème, et les multiples résolutions votées par les Nations unies pour demander l'application aux populations du principe d'autodétermination purent être ignorées.

La situation évolua brutalement à la fin de 1974. La Mauritanie, jusqu'alors opposée au Maroc, qui avait longtemps contesté jusqu'à son existence, se rapproche soudainement du royaume chérifien et s'éloigne de son alliée traditionnelle, l'Algérie. Elle souscrit à la proposition du roi Hassan II du Maroc de porter le litige qui les oppose devant la Cour internationale de justice de La Haye. A celle-ci il est demandé de dire à qui appartenait le Sahara occidental avant sa colonisation. En fait, Rabat et Nouakchott ont décidé de partager le territoire contesté. Elles craignent que l'Espagne, qui avait annoncé l'organisation d'un référendum d'autodétermination en 1975, ne favorise la création d'un Etat indépendant, solution qui a les faveurs de l'Algérie. Celle-ci, si elle ne présente pas de revendications territoriales, ne se déclare pas moins « partie intéressée » à la solution d'un problème qui met en cause l'équilibre des forces dans la région.

En octobre et novembre 1975, le cours des événements s'accélère. A Madrid, le général Franco entre en agonie. A La Haye, la Cour internationale prononce un jugement dont l'ambiguïté permet diverses interprétations. A Rabat, le roi Hassan II, qui est soutenu en cette affaire par toutes les formations politiques, y compris celles de l'opposition, et par l'opinion publique, jette les dés. Pour contraindre les autorités espagnoles à la négociation immédiate, il lance trois cent cinquante mille Marocains dans une « marche verte » pacifique en direction d'El Aioun, la capitale du Sahara occidental. Madrid ne veut pas d'un affrontement entre les cinquante mille hommes du Tercio qui défendent le territoire et les marcheurs qui brandissent le Coran. Le 14 novembre, un accord est signé... Le dernier soldat espagnol quittera le Sahara avant le 28 février 1975. En attendant, le territoire est placé sous l'administration tripartite de Madrid, Rabat et Nouakchott. La consultation des populations est bien prévue, mais ce n'est là qu'une clause de style.

A Rabat, c'est la joie. « L'Espagne a rendu justice au Maroc, affirme le roi, le dossier du Sahara est clos. » « L'affaire ne fait que commencer », dit-on, au contraire, à Alger. Le gouvernement du président Boumediène est consterné. « Il faut en politique un minimum de moralité », dit-il à l'adresse des autorités espagnoles. L'Algérie ne croyait pas que Nouakchott prendrait le risque d'une alliance avec Rabat. Elle était certaine que Madrid s'en tiendrait à la procédure d'autodétermination ; elle sous-estimait l'habileté politique du roi Hassan II et la détermination du peuple marocain.

Il lui reste deux cartes : continuer la bataille dans les instances internationales pour faire appliquer le droit des populations sahraouies à l'autodétermination ; accroître son soutien au Front pour la libération de la Saguia-El-Hamra et du Rio-de-Oro (Front Polisario) créé en 1973 pour lutter contre l'occupant espagnol et qui prône l'indépendance par l'autodétermination.

Tandis que les forces marocaines et mauritaniennes s'emploient à contrôler militairement et administrativement le territoire, le Polisario, aidé par Alger, organise l'exode des populations vers des camps de réfugiés qui s'établiront finalement dans le Sud algérien près de Tindouf. Les quelque deux mille cinq cents supplétifs sahraouis employés par l'armée espagnole passent avec armes et bagages du côté du Front. La guérilla s'organise. Elle devient, au fil des mois, de plus en plus meurtrière et s'étend désormais au sud du Maroc et à la Mauritanie. Rabat et Nouakchott, en dépit de pertes de plus en plus lourdes, garderont longtemps le silence pour accréditer dans l'opinion internationale l'idée que l'affaire était réglée. L'ampleur des combats, l'enlèvement de ressortissants français, espagnols ou sénégalais ont conduit récemment le roi Hassan II et le président Ould Daddah à abandonner cette politique pour mettre en cause l'Algérie et ses « mercenaires ». De part et d'autre, on s'arme et on mobilise l'opinion.

DANIEL JUNQUA.

Un dialogue de sourds

LE conflit du Sahara occidental revêt une gravité d'autant plus exceptionnelle que les positions des différentes parties « concernées ou intéressées » paraissent totalement inconciliables. « Tout est négociable », disent les dirigeants de Rabat, à condition que l'on ne remette pas en question la marocanité des terres rendues à « la mère patrie ». Le gouvernement de Nouakchott tient le même langage. « Tout est négociable », affirment de leur côté les responsables algériens, à la seule condition qu'on reconnaisse et qu'on applique le droit à l'autodétermination. C'est un dialogue de sourds. Les médiateurs qui depuis deux ans se sont attaqués à ce dossier en ont fait l'amère expérience, qu'il s'agisse du roi Khaled d'Arabie Saoudite, de M. Hosni Moubarak, vice-président égyptien, de M. Houphouët-Boigny, chef de l'Etat ivoirien, ou de M. Senghor, président du Sénégal, pour ne citer que les principaux.

Pour les autorités chérifiennes, le Sahara occidental, ou du moins sa partie nord, est historiquement un territoire marocain. Nous n'avons pas attendu, disent-elles, la découverte d'un gisement de phosphate pour faire valoir nos droits sur cette région. Dès 1958, le roi Mohamed V, dans un discours prononcé à M'Hamid, avait assuré les tribus sahariennes « de sa détermination d'œuvrer inlassablement par tous les moyens et avec toute son énergie pour le recouvrement du Sahara et de tout le territoire relevant historiquement du royaume ».

L'allégeance c'est la souveraineté

Pourquoi, dans ces conditions, le gouvernement de Rabat a-t-il demandé en 1966 aux Nations unies d'organiser un référendum d'autodétermination ? C'était là pure tactique, répondent les Marocains. Il s'agissait de mettre l'Espagne au pied du mur. Mais il est bien évident que les populations ne pouvaient qu'opter pour le rattachement au royaume. N'avaient-elles pas participé dans les années 50 à la lutte de libération marocaine ? Il ne pouvait en aucun cas être question de la création d'un Etat fantoche lié à l'Espagne ou à l'Algérie. Un tel dessein avait d'ailleurs été préventivement dénoncé par le roi Hassan II dans un discours prononcé le 8 juillet 1974, un mois et demi avant que Madrid n'annonce son intention d'organiser une consultation de la population. Et le souverain avait renouvelé cette mise en garde le 20 août 1974 en déclarant : « Le Maroc a toujours préféré la voie diplomatique, politique et pacifique pour recouvrer ses territoires, mais, s'il apparait que cette voie est inefficace, il n'hésiterait pas à recourir à une autre méthode, malgré lui et avec regrets. »

Rabat a trouvé dans le jugement rendu par le tribunal de La Haye à la fin de 1975 la confirmation de ses thèses. La Cour n'admettait-elle pas, avant l'arrivée du colonisateur marocain, l'existence « d'un lien juridique d'allégeance entre le Sultan et certaines tribuns nomades » du Sahara occidental ? Elle reconnaissait de même « l'existence de droits, y compris certains droits relatifs à la terre qui constituaient des éléments juridiques entre l'ensemble mauritanien et le territoire du Sahara occidental ». Le tribunal pouvait bien émettre par ailleurs des réserves, noter que rien ne prouvait à l'époque la reconnaissance internationale de « liens juridiques de souveraineté internationale entre le Sahara occidental et l'Etat marocain » et recommander finalement l'application du principe d'autodétermination. La cause était entendue et les juges, seulement chargés de faire un constat, n'avaient pas à émettre de commentaires « politiques ». En droit marocain, affirme-t-on à Rabat, allégeance signifie et a toujours signifié souveraineté.

Ce qui brouille les cartes, disent les autorités chérifiennes, c'est que le Maroc n'a pas été colonisé par une seule puissance mais par plusieurs, notamment la France et l'Espagne, qui ont dépecé son territoire. La restauration de la souveraineté nationale a dû se faire par étapes, et elle n'est pas terminée puisque Madrid occupe toujours les présides de Ceuta, de Melilla et des îles Chaffarines. C'est pour cette raison, dit-on à Rabat, que le Maroc a de tout temps émis une réserve à l'O.U.A. sur le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, ce principe ne pouvant s'appliquer au royaume que lorsqu'il aurait retrouvé la plénitude de ses droits.

Tout aurait dû se passer aussi normalement que lorsque nous avons récupéré en 1958 la province de Tarfaya, elle aussi colonisée par l'Espagne, disent les Marocains, si le gouvernement du président Boumediène n'avait des vues hégémoniques sur la région et ne souhaitait obtenir un débouché sur l'Atlantique. C'est Alger qui a créé le problème de toutes pièces, encourageant une poignée d'anciens opposants marocains et mauritaniens à se lancer dans l'aventure en leur promettant la direction d'un futur Etat croupion qui serait inféodé à son protecteur. Pour Rabat, le Polisario n'existe pas. Ce sont les Algériens qui l'ont développé en recrutant des « mercenaires », armé et encadré. Dès le 25 novembre 1975, le roi Hassan II déclarait : « J'attends que l'Algérie me fasse la guerre. » Et, après les sanglantes batailles d'Amgala en février 1976, il sommait le président Boumediène de choisir « entre une guerre loyalement et ouvertement déclarée et une paix internationalement garantie ».

Pour les dirigeants algériens, les arguments adverses ne constituent que des faux-semblants, des justifications embarrassées et mensongères destinées à camoufler une volonté de puissance connue depuis longtemps. Ce qui est en cause, estime le président Boumediène, c'est le droit à l'autodétermination, principe sacré, intangible, reconnu par toutes les instances internationales, un droit qui, dans le cas du Sahara occidental a été bafoué. Dès le lendemain de l'accord de Madrid, le ministère algérien des affaires étrangères a publié un communiqué exprimant sa position sur ce point. « Le moment est venu, dit ce texte, de redire, avec toute la clarté nécessaire, que l'Algérie ne saurait renier l'acquisition la plus chère des peuples et le principe cardinal des Nations unies que représente le droit à l'autodétermination. Alger ne saurait entériner quelque solution que ce soit à l'élaboration et à la mise en œuvre desquelles elle n'aurait pas été associée au titre de partie concernée et intéressée. »

Ce droit à l'autodétermination, Alger rappelle qu'il a été proclamé, en ce qui concerne le Sahara occidental par les Nations unies dans de multiples résolutions, par l'Organisation de l'Unité africaine mais aussi par plusieurs « sommets maghébins » auxquels participaient le roi Hassan II et le président Ould Daddah.

Un fait accompli

Les populations n'ayant pas été consultées, l'accord tripartite de Madrid n'est pour Alger qu'un « fait accompli », un partage digne des plus belles traditions coloniales. Les Sahraouis, fait-on remarquer, ont refusé ce dépeçage. Ils ont fui devant les « forces d'agression » et se sont ralliés massivement au Front Polisario, initialement créé, avec le soutien de la Mauritanie, pour lutter contre l'occupant espagnol, et qui poursuit son combat pour l'indépendance par l'autodétermination. Le Front est donc un mouvement de libération, dans toute l'acception du terme, et c'est à ce titre qu'Alger lui fournit une aide inconditionnelle. « Nous avons nous-mêmes été aidés quand nous luttions pour notre liberté, disent les Algériens. Il est normal que nous fassions de même aujourd'hui pour un peuple à qui l'on refuse le droit de choisir son destin. »

Pour Alger, deux considérations sont de nature à éclairer l'action menée par le Maroc. Tout d'abord le royaume est animé d'une volonté expansionniste. On rappelle volontiers à Alger que Rabat a longtemps revendiqué le territoire mauritanien et que l'ancien chef du parti de l'Istiqlal, Allal el Fassi, s'était fait le chantre d'un « grand Maroc » allant jusqu'au fleuve Sénégal. Ce que la monarchie n'a pu arracher de force dans les années 60, explique-t-on, elle s'emploie à l'obtenir aujourd'hui par la ruse. L'alliance avec Nouakchott aboutit en fait à placer de plus en plus la faible Mauritanie dans la mouvance du royaume. Alger soupçonne aussi son voisin de ne pas avoir abandonné ses prétentions sur Tindouf. L'accord d'Ifrane de 1972 reconnaissant à l'Algérie la possession de ce territoire, pour lequel les deux pays s'étaient battus en 1963, n'a toujours pas été ratifié et des voix s'élèvent au Maroc pour dénoncer ce traité et réclamer, là encore, « le retour à la mère patrie ». Où s'arrêteront ces revendications territoriales ? s'interroge-t-on à Alger.

La possibilité d'un arrangement

Le gouvernement de M. Boumédiène se demande aussi si la situation crée dans la région par l'initiative marocaine ne constitue pas une occasion pour certains pays arabes et occidentaux de mettre en difficulté la révolution algérienne et tout au moins de la circonscrire. Dans une interview au quotidien communiste l'Humanité, le chef de l'Etat algérien déclarait ainsi en novembre 1975 : « Tout ce qui est fait actuellement vise à contenir la révolution algérienne : parce que nous clamons très haut ce que d'autres n'osent pas dire, parce que nous avons choisi un non-alignement qui n'est pas passif mais qui fait la différence entre le progrès et la réaction. L'heure est peut-être venue, où le peuple algérien doit faire la preuve qu'il est capable de défendre sa révolution. Si on arrive à nous tordre le cou, c'est que notre révolution n'est pas authentique ». C'est dans cette optique que l'on interprète à Alger le soutien diplomatique d'abord, matériel ensuite, accordé par la France à Nouakchott et à Rabat en dépit d'une neutralité « proclamée ».

Si les motivations marocaines paraissent claires, on s'interroge à Alger sur les raisons qui ont poussé le président Ould Daddah à opérer un spectaculaire renversement d'alliances et à se lancer « dans une aventure bien incertaine », en compagnie d'un « complice » qui fait pour le moment patte de velours, mais qui risque un jour de manifester son appétit en dévorant son allié.

Le fossé séparant les adversaires paraît donc bien profond. La diplomatie n'a certes jamais perdu ses droits dans cette affaire et les protagonistes sont en fait toujours restés en relation. Il serait imprudent d'exclure totalement la possibilité d'un arrangement. L'histoire est pleine de surprenants revirements. A court terme, une solution pacifique paraît peu probable. Rabat et Alger sont trop engagés, et tout recul risquerait d'avoir des répercussions sur la stabilité de régimes caractérisés chacun par un pouvoir personnel important du chef de l'Etat. C'est grâce au Sahara que le roi Hassan II a pu normaliser la vie politique marocaine. En sens inverse, la menace brandie par le souverain d'user du « droit de suite » et d'attaquer l'Algérie en cas de nouvelle violation des frontières marocaines ou mauritaniennes par le Polisario, a ressoudé autour du président Boumediène une opinion publique assez peu mobilisée et plus préoccupée par les difficultés économiques et sociales que connaît le pays.

D. J.

LE POLISARIO

Le Front pour la libération de la Saguia-El-Hamra et du Rio-de-Oro (Front Polisario) est né le 10 mai 1973 d'une scission du Front de libération sahraoui de M. Mohamed Bessir qui ne revendiquait, lui, que l'autonomie du Sahara occidental administré par l'Espagne. La première action du Front a été d'attaquer le 20 mai 1973 le poste militaire espagnol d'El-Kgangua.

Au lendemain du retrait des soldats espagnols du territoire, le Polisario a proclamé, le 27 février 1976, une « République arabe sahraouie démocratique » (R.A.S.D.), « Etat indépendant, progressiste et de religion islamique » dirigé par un gouvernement mis en place le 8 mars. La création de la R.A.S.D. est intervenue au moment où l'Organisation de l'Unité Africaine, réunie à Addis-Abeba, était saisie d'une demande de reconnaissance du Front Polisario comme mouvement de libération. L'existence de la R.A.S.D. donna des arguments à ceux qui ne souhaitaient pas voir le Polisario reconnu par l'O.U.A. La demande du Front n'obtint pas le nombre de voix voulu. Celui-ci n'a jamais été depuis reconnu par l'Organisation panafricaine et la R.A.S.D. ne l'a été que par onze Etats : Madagascar, le Burundi, le Bénin, l'Angola, l'Algérie, la Guinée-Bissau, la Corée du Nord, le Togo, le Mozambique, le Rwanda et les Seychelles.

Le Front encadre les populations réfugiées dans les camps de Tindouf. Il dispose aussi d'une branche militaire, l'Armée de libération populaire sahraouie (A.L.P.S.) qui serait forte de près de dix mille hommes.

LA POSITION FRANÇAISE

Paris n'a cessé de proclamer sa neutralité dans l'affaire du Sahara occidental. « Nous nous refusons, a dit récemment devant l'Assemblée nationale M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, à prendre position dans un conflit qui oppose trois Etats, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie, avec lesquels nous avons des liens anciens et particuliers... Nous avons voté aux Nations unies en 1975 les deux résolutions, l'une d'inspiration algérienne, l'autre soutenue par le Maroc, qui affirmaient toutes deux « le droit inaliénable des populations sahraouies à l'autodétermination ». La question du statut et du rôle du Polisario n'est pas notre affaire, mais celle des instances internationales saisies du problème. Pourquoi voudrait-on que nous reconnaissions un mouvement qui ne l'est que par un seul Etat arabe ? »

Au mois de février 1976, M. Giscard d'Estaing, questionné par le Nouvel Observateur avait répondu : « Nous ne sommes pas partie dans cette affaire... » Il avait cependant reconnu que Paris avait encouragé la conclusion de l'accord de Madrid et avait estimé « regrettable » la multiplication des « micro-Etats ».



Le Sahara occidental, longtemps appelé Mauritanie espagnole, *couvre 266 000 kilomètres carrés. Il se compose de deux provinces : la Sagnia El Amra au nord et le Rio de Oro (rebaptisé par les Mauritaniens Tiris El Gharbia) au sud. Si l'on en croit un recensement réalisé par les autorités espagnoles en 1973, sa population était à cette époque de soixante-treize mille habitants.*

Les Sahraouis sont pour l'essentiel des pasteurs nomades d'origine berbère, islamisés et arabisés. Les tribus les plus connues se rattachent à la confédération des R'Guibats également implantées en Mauritanie et en Algérie.

La cité la plus ancienne du Sahara occidental est Smara, capitale religieuse fondée par un grand chef, R'Guibat, Ma El Aïnin. La ville la plus importante est El Aioun (ou Laayoune) fondée en 1932 par un officier espagnol et qui comptait en 1974 quelque vingt mille habitants.

La ressource principale du territoire est le phosphate. Le gisement de Bou-Craa, découvert en 1963, contient des réserves évaluées à 1,7 milliard de tonnes, entièrement exploitables à ciel ouvert. La production en 1974 s'élevait à 3 millions de tonnes par an. Le gisement est désormais exploité par une société mixte maroco-espagnole dans laquelle Rabat détient 65 % des parts. L'activité de Bou-Craa a été considérablement réduite en raison des attaques du Front Polisario Le Sahara occidental dispose aussi d'importantes ressources de pêche maritime.

AFRIQUE

EN LIBÉRANT TROIS MARINS-PÊCHEURS ESPAGNOLS

Le Polisario rappelle ses positions sur les coopérants français en Mauritanie

Alger. — Le Front Polisario a libéré, lundi 28 novembre, les trois marins-pêcheurs espagnols capturés au large de Dakhla, le 14 novembre. Cette libération a eu lieu à l'occasion du deuxième anniversaire de l'accord de Madrid, qui a consacré le partage du Sahara occidental entre Rabat et Nouakchott.

La cérémonie s'est déroulée au siège du Polisario à Alger, en présence de nombreux journalistes, des présidents du Croissant-Rouge algérien et sahraoui, de M. Antonio Massip, président de l'association espagnole des Amis du peuple sahraoui et des représentants du P.C.E., du parti socialiste populaire, du Parti du travail, du mouvement communiste, des commissions ouvrières et du Syndicat des marins-pêcheurs de Las Palmas aux îles Canaries.

Principal absent : le parti socialiste ouvrier espagnol. Celui-ci avait amorcé la négociation avec le Front Polisario et obtenu la libération des marins. Pour des questions de politique intérieure, il n'a pas souhaité, semble-t-il, participer à la cérémonie en compagnie des formations de gauche avec lesquelles il a des différends.

Le porte-parole du Polisario,

De notre correspondant

M. Mansour, a cependant rendu hommage au soutien apporté par le P.S.O.E. à la cause du peuple sahraoui.

Les pêcheurs, MM. Andres Miranda, Isidoro Guttieres et Marcos Fugueros — ces deux derniers sont des Canariens — portaient des robes bleu vert sahraoules et le chèche noir (bande de tissu dont on s'entoure la tête pour se protéger contre les vents du sable). Ils ont expliqué que leur chalutier, à bord duquel se trouvaient treize hommes, a été attaqué par un canot pneumatique sahraoui. Deux guérilleros sont montés à bord. Ceux-ci ont distribué des armes à l'équipage, pour qu'il se défende contre une éventuelle attaque marocaine. Les trois hommes ont ensuite mis cinq jours et demi pour rejoindre les camps de réfugiés de Tindouf, d'où ils ont gagné Alger, convoqués par le Croissant-Rouge algérien. Ils ont affirmé avoir été *« très bien traités »* et semblaient d'ailleurs en bonne condition.

A l'issue de la cérémonie, M. Omar Hadrani, membre du comité exécutif, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a évoqué la situation des Français travaillant en Mauritanie et, sans y faire directement référence, ceux qui y ont disparu. Il a répété que le Polisario est prêt à remettre au C.I.C.R. la liste des prisonniers qu'il détient, si la Mauritanie en fait autant. Il s'est étonné que l'on attaque le Front Polisario, qui a donné *« des preuves de bonne volonté et fait des gestes concrets »* alors que le Maroc et la Mauritanie s'y sont refusé jusqu'à présent.

M. Hadrani a précisé qu'au cours de ses entretiens avec M. Claude Chayet, il a expliqué à ce dernier que, selon le Polisario, *« la seule voie possible pour garantir la sécurité des ressortissants français est de les retirer ». « Toutefois,* a-t-il ajouté, *nous avons dit que nous voulions bien examiner toute autre formule qu'on nous soumettrait pour éviter ces problèmes. »*

PAUL BALTA.

Après les raids sur Chimoïo et Tembue

Maputo accuse les forces rhodésiennes d'avoir massacré des dizaines de civils au Mozambique

Salisbury affirme avoir tué 1 200 guérilleros

Les autorités rhodésiennes, rompant le silence qu'elles observaient sur les opérations lancées depuis six jours à l'intérieur du Mozambique, ont annoncé le 28 novembre, à Salisbury, que mille deux cents guérilleros de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) avaient été tués et de *« nombreux autres » blessés,* au cours des raids terrestres et aériens lancés contre deux *« bases rebelles »* (nos dernières éditions du 29 novembre). Selon le haut commandement rhodésien, un *« important matériel de guerre »* a été saisi. Les pertes de Salisbury s'élèveraient à un mort et huit blessés.

Ces raids ont visé essentiellement les deux camps de Chimoïo et de Tembue, ce dernier situé à 220 kilomètres à l'intérieur du Mozambique. Le communiqué rhodésien précise que l'attaque aérienne contre Chimoïo s'est achevée le 24 novembre, tandis que celle dirigée contre Tembue — la plus importante — a eu lieu samedi 26 novembre et s'est achevée dimanche. Le communiqué ajoute qu'il n'y a pas eu d'affrontements avec les troupes régulières mozambicaines et que *« tous les objectifs »* ont été atteints à l'issue de ces opérations que la radio de Maputo a qualifié de *« plus grande attaque »* jamais lancée contre le Mozambique.

Les autorités rhodésiennes affirment avoir agi en état de *« légitime défense »*, mais reconnaissent que des femmes et des enfants ont pu être tués au cours de ces opérations. Le ministre rhodésien des « opérations combinées », M. Roger Hawkin, a notamment justifié ces raids en accusant les terroristes d'avoir tué plus de cent civils noirs au cours des derniers mois. *« Depuis quelque temps,* a-t-il ajouté, *nous avions noté une importante mobilisation de terroristes entraînés dans les camps de la ZANLA* (Armée de libération nationale africaine du Zimbabwe). » Salisbury, en revanche, a démenti qu'un avion rhodésien ait été abattu au-dessus de la Zambie.

Un journaliste de l'agence américaine U.P.I. se trouvait à Chimoïo lors de l'attaque rhodésienne. Dans un câble, parvenu avec cinq jours de retard à Nairobi, il écrit que les premiers avions rhodésiens ont largué leurs bombes le 23 novembre sur le camp situé à une trentaine de kilomètres de la ville. *« Peu après,* ajoute-t-il, *arrivèrent des hélicoptères de combat qui mitraillèrent le camp avant de débarquer des groupes de commandos qui, selon des témoins, entreprirent de nettoyer systématiquement l'endroit. Les Rhodésiens restèrent quarante-huit heures dans le camp. Une colonne de l'armée régulière du Mozambique qui tentait de se frayer un chemin jusqu'à la base fut stoppée par l'aviation rhodésienne. Lorsqu'elle y parvint enfin, après le départ des commandos rhodésiens, ses hommes trouvèrent une centaine de cadavres, parmi lesquels ceux d'adolescents et d'adolescentes qui recevaient leur instruction au camp. On a dénombré environ six cent cinquante blessés dans les hôpitaux, mais il est probable que le bilan total de l'attaque est beaucoup plus lourd. »*

Le ministère mozambicain de l'information, pour sa part, dans un télex qu'il nous a fait parvenir ce mardi matin, déclare que *« des douzaines de femmes et d'enfants ont été massacrés »* par les forces rhodésiennes. Maputo affirme également que des blessés qui se trouvaient dans une ambulance ont été abattus, tandis que des femmes et des enfants qui attendaient devant une clinique étaient mitraillés par les forces rhodésiennes *« comprenant des mercenaires de nombreux pays ».* Le ministre mozambicain ne parle cependant que de quatre-vingts morts, précisant que la majorité d'entre eux sont des civils.

M. Joshua Nkomo codirigeant du Front patriotique, a accusé de son côté l'aviation rhodésienne d'avoir tué cent réfugiés, pour la plupart des enfants se trouvant dans une école au cours du bombardement de Chimoïo. *« Nous avons appris avec horreur le massacre de ces enfants et des combattants de la liberté »,* a déclaré M. Nkomo au cours d'une conférence de presse donnée lundi à Lusaka. Evoquant ensuite la récente initiative politique de M. Ian Smith, le dirigeant nationaliste s'est demandé *« quel crédit l'on pouvait accorder à un gouvernement qui prône un règlement pacifique pendant qu'il attaque les Etats voisins ».*

Ces raids rhodésiens ont été *« condamnés énergiquement »* lundi par M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. M. Waldheim a exprimé dans un communiqué la *« profonde inquiétude »* que lui cause *« la plus récente violation grave de l'intégrité territoriale du Mozambique ».*

Le département d'Etat américain, de son côté, a accentué lundi ses critiques à l'encontre de M. Ian Smith, en dépit de l'acceptation par le chef du gouvernement rhodésien du principe « un homme, une voix ». (*Le Monde* du 29 novembre.)

[Le 13 août 1976, l'armée rhodésienne avait lancé un raid meurtrier contre le camp de Nyazonia situé à une quarantaine de kilomètres à l'intérieur du Mozambique. Selon les autorités de Maputo, six cent dix-huit personnes, des civils pour la plupart, avaient été tuées dans ce camp, qui abritait essentiellement des réfugiés. Ce massacre de civils avait été confirmé le 20 août à Genève par un porte-parole du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Le haut commissariat démentait ainsi la thèse rhodésienne, selon laquelle seuls des « terroristes » avaient été visés par ces raids. Le 31 octobre 1976, deux autres raids des forces rhodésiennes avaient fait plusieurs centaines de victimes dans la région de Changara et de Mapai, au Mozambique.]

● *M. Robert Galley,* ministre de la coopération, représentera le gouvernement français aux cérémonies du couronnement de l'empereur Bokassa 1er de Centrafrique, qui se dérouleront, dimanche 4 décembre, à Bangui. M. Galley s'était rendu, début octobre, en Centrafrique. D'autre part, Israël a reçu une invitation officielle de l'empereur Bokassa, bien que les deux pays n'aient pas de relations diplomatiques. Un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères a déclaré que Jérusalem étudiait *« d'une manière positive »* cette invitation aux cérémonies du sacre. — *(A.F.P., Reuter.)*

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

LES « PROPOSITIONS POUR LA FRANCE » DU R.P.R.

M. Jérôme Monod : nous sommes plus que jamais fidèles à la vocation du gaullisme

A l'occasion du premier anniversaire de la fondation du R.P.R. le 5 décembre 1976, et dans le cadre de la préparation des élections législatives, le mouvement que préside M. Jacques Chirac publie, sous le titre « Propositions pour la France », un ouvrage de deux cent trente-cinq pages aux éditions Stock.

Le président du R.P.R. présentera lui-même ce document, lundi matin 5 décembre, au cours d'une conférence de presse, à la Maison de l'Amérique latine.

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., qui en a rédigé la préface, écrit notamment :

« Ce n'est pas (...) un programme. Il n'entre pas dans une foule de détails, élaborés et négociés en secret, et que l'électeur doit accepter en bloc, pour en confier ensuite l'application ou l'inapplication discrétionnaire aux états-majors des partis. Les orientations qu'il propose ne sont que d'ordre général, dictées par les principes de la démocratie et les exigences les plus hautes de l'intérêt national. Elles se préciseront au fur et à mesure que notre campagne d'explication suscitera, dans le corps électoral, une prise de conscience qui s'exprimera dans une nouvelle volonté politique. (...)

» Prisonniers de leurs idéologies anciennes, les partis socialiste et communiste ont d'abord voulu faire croire aux Françaises et aux Français qu'ils détenaient des remèdes miracles, exposés dans un programme prétendument commun. Nous n'avons pas cessé de dire que ce programme reposait sur un malentendu fondamental et que l'assemblage socialo-communiste était illusoire. Les faits semblent nous donner raison. Mais il faut rester vigilant et continuer de dénoncer les menaces que contient aussi bien le programme socialiste que le programme communiste. Quelles que soient les divergences tactiques ou les querelles idéologiques, l'un et l'autre conduiraient la France dans la voie du désordre et de la contrainte. Epargner au pays pareille expérience, telle est une raison majeure de notre combat.

» Mais nous voulons surtout formuler des propositions pour la France.

» D'abord les droits de l'homme dont le respect intransigeant est au cœur de notre vision du monde et de notre action politique. (...)

» Ensuite, la démocratie, c'est-à-dire le contraire du laxisme et des compromissions : la loi républicaine, expression de la volonté populaire, doit être strictement appliquée, et l'unité nationale doit prévaloir sur tous les intérêts partisans. Cette réaffirmation de l'autorité de l'Etat, issue du suffrage universel, va nécessairement de pair avec une profonde redistribution des responsabilités : chaque citoyen doit pouvoir participer, notamment dans le cadre de sa commune ou de son entreprise, à la préparation des décisions qui façonnent sa vie quotidienne.

» Le droit au travail aussi, grâce à une politique offensive de l'emploi qui assume les choix fondamentaux d'une nouvelle croissance — orientée par le Plan de la nation — et d'une liberté d'entreprendre réellement restaurée.

» Enfin, l'indépendance, qui implique la capacité de se défendre et la volonté de rester soi-même dans le concert des nations (...).

» A chaque Française, à chaque Français, de choisir maintenant. (...) Nous sommes plus que jamais fidèles à la vocation du gaullisme, non par quelque culte posthume envers un homme, si haute qu'en soit sa mémoire, mais parce que ce mot évoque, depuis la Résistance, le courage d'un peuple qui, refusant les illusions et les abandons, sait écouter toujours, lorsqu'on lui parle de la France, le langage de l'espoir. »

∴

L'ouvrage du R.P.R., *Propositions pour la France*, est le fruit d'un travail collectif d'experts, de parlementaires et de militants du mouvement conduit depuis plusieurs mois. Il est divisé en trois parties. La première, sous le titre « Situation », établit un bilan des réalisations de la Ve République depuis sa fondation, en 1958, jusqu'à la crise économique « durable et profonde » qui a éclaté en 1973-1974. La deuxième partie, intitulée « Menaces », est un réquisitoire contre le parti communiste et le parti socialiste qui ont signé un programme commun qualifié de « *programme d'injustice et de récession* » et dont l'actualisation constitue « *une nouvelle tromperie* ».

Dans la troisième partie, sous le titre « Propositions », le R.P.R. regroupe ce qu'il appelle quelques « grands objectifs », qu'il soumet à la « nouvelle volonté nationale », qui doit se dégager lors des prochaines élections. Parmi les droits économiques et sociaux qui n'ont pas encore reçu une suffisante application figure le « *droit d'obtenir un emploi* » et une proposition de « *pacte scolaire* ».

Insistant sur le renforcement de la démocratie, l'ouvrage reconnaît que « *la majorité n'est pas sans reproche* », car « *sous son couvert le pouvoir est passé dans une très large mesure à une technocratie que le gouvernement contrôlait mal* ». Il traite également de la participation dans l'entreprise et de la fiscalité avec l'instauration d'un impôt sur les grosses fortunes et une incitation à l'épargne productive. A propos des institutions, évoquant les scrutins successifs qui peuvent se dérouler (élections présidentielles, législatives, référendum), les auteurs reconnaissent que « *la souveraineté nationale peut changer d'orientation* », et ils estiment qu'en ce cas « *son expression la plus récente l'emporte évidemment sur celle qui précédait* ». Ils citent — parmi d'autres — l'exemple suivant : « *Le président de la République désavoué par des élections législatives serait conduit à donner sa démission, à moins que l'antagonisme ne lui apparaisse pas irréductible et qu'il trouve moyen d'y mettre fin.* »

M. CHIRAC : avec une majorité uniformisée nous irions à la défaite.

M. Jacques Chirac, qui fait, mardi 29 et mercredi 30 novembre, un voyage dans le Haut-Rhin, a accordé une interview au quotidien *l'Alsace* du 29, dans laquelle il déclare :

« Nous souhaitons comme le gouvernement le rétablissement d'un certain nombre d'équilibres économiques en matière de prix, d'emploi, de commerce extérieur, d'activité économique. Et nous n'avons pas du tout de divergences de vues sur l'esprit dans lequel doit être conduite la politique de redressement, c'est-à-dire un esprit d'effort et de solidarité.

» En revanche, nous avons des réserves et nous les exprimons sur les modalités et la mise en œuvre de cette politique.

» Ces réserves sont justifiées, notamment par le fait que, contrairement à ce que l'on a pu escompter ou envisager, la situation de la France ne s'améliore pas. » Le président du R.P.R. ajoute :

« Si l'on voulait une majorité uniformisée, alors nous irions à la défaite. Si nous n'affirmions pas chacun notre personnalité, beaucoup d'électeurs seraient déçus : ils s'abstiendraient ou iraient vers l'opposition. La situation de la majorité est la meilleure possible. Chaque parti peut affirmer sa personnalité et son droit à la différence dans un esprit de cohésion et d'unité. »

M. GRIOTTERAY CANDIDAT DU P.R. DANS LE 16e ARRONDISSEMENT DE PARIS

Le P.R. a annoncé, lundi 28 novembre, que son candidat dans la 21e circonscription de Paris (16e arr. : porte Dauphine, partie Chaillot, Dauphine, partie Muette) sera M. Alain Griotteray, délégué national aux élections, rapporteur général du budget de la région Ile-de-France. Le P.R. précise que l'ancien député de la 4e circonscription du Val-de-Marne, battu en mars 1973, se présente à la demande de son secrétaire général, M. Jean-Pierre Soisson.

Le bureau de la section locale du P.R. avait tenu à renouveler sa confiance au député sortant, M. Gilbert Gantier, P.R. (*le Monde* du 26 novembre).



Les radicaux de gauche publient une première liste de candidats

Le Mouvement des radicaux de gauche a rendu publique une première liste de candidats. Sur les soixante et un noms qui y figurent, vingt-huit bénéficient, en plus de l'investiture du M.R.G., de celle du parti socialiste. Ils apparaissent en italique dans la liste ci-dessous.

Dans cette première liste figurent dix des treize députés radicaux de gauche sortants. La troisième circonscription d'Indre-et-Loire, détenue par M. Berthouin, reste en suspens. Deux relèves, de caractère familial, s'effectuent en outre : M. François Massot est candidat dans la première circonscription des Alpes de Haute-Provence détenue par son père ; M. Jean-Michel Baylet se prépare à succéder, dans la deuxième circonscription du Tarn-et-Garonne, à M. Antonin Ver, ce qui lui permettrait de retrouver le siège que détenait naguère son père, Jean Baylet, ancien P.-D.G. de « la Dépêche du Midi ».

AIN : *M. Louis Lamarche*, cons. gén., maire de Chalamont (3e).
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : *M. François Massot*, cons. gén. (1re).
HAUTES-ALPES : *M. Jacques Bonacossa*, membre du secrétariat national (1re).
ARIEGE : M. Léon-Pierre Galy-Gasparrou, cons. gén. (2e).
AUDE : MM. Gérard Caral-Villa (2e) ; Alain Monod (3e).
AVEYRON : *MM. Robert Fabre*, député, maire de Villefranche-de-Rouergue (2e) ; Manuel Diaz, maire de Millau (3e).
BOUCHES-DU-RHONE : *M. Michel Pepraix*, cons. mun. (5e).
CHARENTE : *M. Jean Brunsvig* (2e).
CHARENTE-MARITIME : *MM. Michel Crépeau*, député, maire de La Rochelle (1re) ; *Christian Mandin*, cons. gén. (5e).
CORSE-DU-SUD : *MM. Nicolas Alfonsi*, député (1re) ; Toussaint Lucciani, cons. gén. (2e).
HAUTE-CORSE : *M. Jean Zuccarelli*, député, maire de Bastia (1re).
COTE-D'OR : *M. Pierre Charles*, député (3e).
DORDOGNE : *M. Alain Bonnet*, député (3e).
EURE-ET-LOIR : *M. Robert Huwart*, maire de Nogent-le-Rotrou (3e).
GARD : M. François Serre (3e).
GIRONDE : *M. Raymond Julien*, cons. gén. (5e).
HERAULT : *M. Yves Pietrasanta*, cons. gén. (3e).
LANDES : MM. Christian Ducassou (1re) ; Serge Claverie (2e) ; Alain Dutoya, cons. région. (3e).
LOIRE : *MM. Michel Grossmann*, adjoint au maire de Saint-Etienne (1re) ; *Claudius Granger*, cons. gén. (7e).
LOIRE-ATLANTIQUE : MM. J.-C. Bonduelle, adjoint au maire de Nantes (1re) ; Patrick Maréchal (4e) ; Daniel Carlou (5e).
LOT : M. Maurice Faure, député, maire de Cahors (1re).
MAINE-ET-LOIRE : M. Jean Denis (3e).
MARNE : MM. Daniel Lefebvre (3e) ; Marc Lefèvre (4e).
NORD : M. Thierry Lévy (16e).
OISE : *M. Pierre Bracque*, membre du secrétariat national, adjoint au maire de Beauvais (5e).
PARIS : *MM. Guy Gennesseaux*, membre du secrétariat national, conseiller de Paris (10e) ; André Raynaud (11e) ; *Maurice Lempereur* (21e) ; *Pierre Mattei*, membre du bureau national, conseiller de Paris (28e).
PUY-DE-DOME : MM. Pierre Laporte, adjoint au maire de Clermont-Ferrand (2e) ; Pierre Marconnet (5e).
HAUTES-PYRENEES : *M. François Abadie*, député, maire de Lourdes (2e).
PYRENEES-ORIENTALES : M. Jacques Bordaneil, maire de Palau-del-Vidre (1re).
HAUT-RHIN : Mme Mireille Gérard, responsable nationale de la revue *Choisir* (4e).
SAONE-ET-LOIRE : *M. Paul Durafour*, député (3e).
HAUTE-SAVOIE : M. Jean Ettori (2e).
HAUTS-DE-SEINE : MM. Marc-Ely Pau, membre du comité directeur (4e) ; Jean de la Salle (5e) ; Félix Mouton (8e) ; G. Richier (11e) ; André Bertrand (13e).
SEINE-ET-MARNE : *M. Michel Scarbonchi*, délégué national (4e).
TARN : M. Jacques Esparbie, cons. gén. (3e).
TARN-ET-GARONNE : *M. Jean-Michel Baylet*, membre du secrétariat national, maire de Valence-d'Agen (2e).
VAL-D'OISE : MM. Daniel Ancellet, maire de Nointel (1re) ; Jean-Claude Maillard (2e) ; François Gayet, cons. gén., maire de Saint-Leu-la-Forêt (4e) ; Jacky Lepenru, adjoint au maire d'Ecouen (5e).
VAUCLUSE : MM. Charles Sarfati (1re) ; Alain Seigle, adjoint *au maire de Bollène* (3e).
YVELINES : *Mme Jacqueline Thome-Patenôtre*, député (8e).

« L'HUMANITÉ » CRITIQUE LE PLAN DU P.S. EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DIVERS AUTRES ASPECTS DE LA POLITIQUE SOCIALISTE

L'Humanité du 29 novembre, au fil de diverses informations, prend de nouveau à partie le P.S. Evoquant, par exemple, l'interview accordée à *la Croix* par M. Mitterrand (*le Monde* du 29 novembre), le quotidien communiste explique que le premier secrétaire du P.S. a cherché « *à atténuer la fâcheuse impression produite par les propos sectaires qu'il a tenus aux représentants des parents d'élèves de l'enseignement confessionnel* ». (*Le Monde* du 26 novembre.) *L'Humanité*, sous la plume de M. Félix Damette, responsable de la section « régions » du comité central du P.C.F., critique en outre les conceptions socialistes concernant les communes.

Après avoir expliqué qu'il existe une « *forte ressemblance* » entre les positions de M. Rocard sur ce sujet et celles de M. Guichard, ancien ministre R.P.R., il souligne que la position de « *synthèse* » de M. Mitterrand est un « *petit chef-d'œuvre d'ambiguïté* ».

Enfin, le quotidien communiste analyse le plan en faveur de l'emploi présenté par le P.S. (*le Monde* du 29 novembre). Martine Bulard écrit :

« Le parti socialiste n'a rien inventé, d'ailleurs, c'est exactement la politique du social-démocrate ouest-allemand Schmidt (...). Le peu de propositions concrètes faites par le P.S. n'est assorti d'aucun moyen pour la mise en œuvre. On cherche vainement une référence quelconque au programme de nationalisations. En revanche, le P.S. inscrit sa politique de l'emploi dans le cadre supranational (...). Politiquement, il essaie de préparer le terrain à son inactivité de demain pour l'amélioration des conditions de vie des Français. »

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. ROBERT FABRE

Faisant allusion aux déclarations de M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui s'était dit prêt au « *dialogue tous azimuts* » (*le Monde* du 29 novembre), M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, a déclaré :

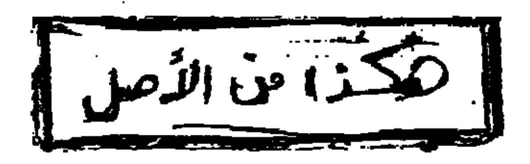
« Nous sommes ouverts à toutes les propositions qui consistent à engager un dialogue.

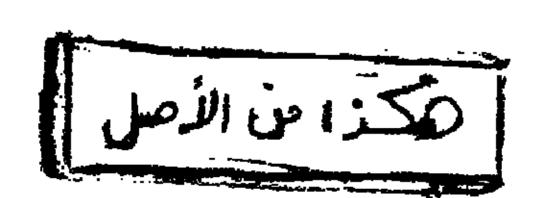
» Nous ne voyons pas pourquoi nous serions fermés à une proposition (...) qui semble montrer une certaine bonne volonté et un effort de rapprochement. »

Mme Françoise Giroud, membre du comité directeur du parti *radical-socialiste*, a déclaré que M. Fabre s'était borné « *à faire une ouverture* » vers le « *bon sens* », mais elle a exclu l'hypothèse d'une réunification des deux partis radicaux avant les élections.

M. Alain Savary, député (P.S.) de Toulouse, a estimé : « *Tout dialogue qui pourrait tendre à nous confondre avec la droite m'apparaît inacceptable.* »







LÉGISLATIVES

A L'EXTRÊME GAUCHE

L'O.C.T. souhaite contribuer à «chasser la droite»

L'Organisation communiste des travailleurs (extrême gauche) a décidé, à l'issue de son second congrès, qui s'est tenu à Suresnes (Hauts-de-Seine) du 25 au 27 novembre, que, pour *« contribuer à chasser la droite »*, elle appellera à voter pour la gauche au second tour des élections législatives.

Les débats du congrès ont essentiellement porté sur les perspectives de l'extrême gauche et de l'O.C.T., à quelques mois du scrutin législatif. Des divergences se sont manifestées entre le courant A, qui a obtenu 38 % des mandats, et le courant B, qui en a obtenu 62 %. Les militants de la minorité ont dénoncé le fossé grandissant qui existe *« entre la réalité et les organisations »* ; ils ont reproché à la direction sortante (courant B) d'avoir négligé les *« nouvelles formes de luttes »* que sont notamment les contestations écologique et féministe. Ils ont estimé que, ce faisant, l'O.C.T. s'est privée d'une arme efficace. Pour la majorité, en revanche, il ne suffit pas de constater que ces *« nouvelles luttes »* se développent et d'agir pour les amplifier. Encore faut-il les insérer dans une stratégie révolutionnaire. Les militants du courant B ont développé l'idée selon laquelle il est nécessaire de lier la présence de l'O.C.T. dans les conflits actuels à une alternative politique globale. C'est pourquoi ils se sont prononcés en faveur de la mise sur pied d'une plate-forme politique en vue des élections législatives et de la poursuite des négocations préélectorales avec les autres formations révolutionnaires.

Finalement, la déclaration a été adoptée avec les seules voix du courant B, le courant A s'abstenant. Ce texte précise notamment :

« Comment, alors que se maintient et s'approfondit l'hostilité au régime, alors que la gauche réformiste étale ses divisions, faire de l'extrême gauche une alternative politique crédible ? (...)

» La fracture profonde apparue dans l'union de la gauche, résultat des deux projets divergents du P.C. et du P.S., a désorienté de nombreux secteurs populaires. Mais, en même temps, cette fracture relance un débat stratégique de première importance : comment en finir avec le régime ? Comment faire le socialisme ? Réformisme ou révolution ?

» Sur ces questions fondamentales, le débat a montré que l'accord est profond au sein de l'O.C.T. pour contribuer à chasser la droite par nos consignes de vote pour la gauche au second tour, sans que cela signifie un quelconque soutien, même critique, pour quelque forme de gouvernement de gauche qui en sortirait. Celui-ci ne serait qu'un gouvernement bourgeois de collaboration de classe, pratiquerait une politique d'austérité (voir l'Italie et l'Espagne) et de division des masses populaires.

» L'O.C.T. s'attachera à construire l'opposition révolutionnaire à cet éventuel gouvernement par un travail de propagande et d'agitation au sein des masses, en favorisant les luttes prises en charge par les travailleurs eux-mêmes, contre l'exploitation et l'oppression du capital.

» (...) Le congrès a exprimé la nécessité de combattre le réformisme dans la classe ouvrière et les divisions qu'il y suscite et en même temps de construire l'unité des travailleurs. De profonds mouvements de contestation se généralisent aujourd'hui dans le pays, visant à la remise en cause du despotisme capitaliste (écologie, antinucléaire...) et du mode de vie en général (mouvement des femmes en particulier). L'O.C.T. a décidé de militer pour le renforcement de ces mouvements. »

Un nouveau comité central a été élu à la représentation proportionnelle. Il comporte 40 % de femmes.

La L.C.R. présente sa plate-forme électorale

La Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) a présenté, lundi 28 novembre, la *« plate-forme politique »* qu'elle a proposée aux autres organisations d'extrême gauche, en vue d'un accord avant les élections législatives (*le Monde* du 25 novembre). Ce texte comporte l'énumération de revendications sociales *« nécessaires à la défense des travailleurs face à toute politique d'austérité, quel que soit le gouvernement en place »*, et le catalogue des moyens nécessaires *« pour sortir de la crise »*, notamment la nationalisation *« sous contrôle ouvrier »*, sans indemnisation, des secteurs-clés de l'économie. Dans ce document, la L.C.R. se prononce également pour un moratoire du programme électronucléaire, pour le droit à l'autodétermination des territoires et départements d'outre-mer, et pour l'abrogation de la Constitution de 1958.

La L.C.R. réaffirme, enfin, qu'elle souhaite que la gauche remporte les élections de mars 1978. La plate-forme précise notamment : *« Depuis les élections cantonales et municipales, les partis de gauche sont majoritaires dans le pays. Face à la crise, ils doivent former un gouvernement P.C.-P.S., dont nous exigeons la satisfaction de nos revendications ; dont nous exigeons qu'il rompe tous les liens qui l'enchaînent à la bourgeoisie ; qu'il cesse l'alliance avec les radicaux de gauche et autres gaullistes d'opposition ; qu'il cesse de faire des avances au patronat et de se soumettre à la Constitution réactionnaire de 1958. »*

MM. Alain Krivine et Daniel Bensaïd, membres du bureau politique de la L.C.R., ont déploré la crise de la gauche, qui, selon eux, plonge les travailleurs dans le *« désarroi »* et risque de les diviser. Ils ont rappelé que leur formation préconise le désistement, au second tour, en faveur du candidat de gauche. Pour le premier tour, l'accord des formations d'extrême gauche n'est pas encore réalisé. A cet égard, MM. Krivine et Bensaïd ont estimé que des divergences *« mineures »* subsistent avec l'O.C.T. et les C.C.A. (comités communistes pour l'autogestion), et que ces divergences sont *« importantes »* avec l'organisation trotskiste Lutte ouvrière (L.O.).

● *Le P.C.R.M.L.* (parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste, extrême gauche) a organisé dimanche 27 novembre une réunion publique à Paris. Les orateurs ont souligné que *« les divergences profondes opposant le projet de capitalisme d'Etat du P.C.F. à la sociale démocratie classique sont la racine de leur rupture actuelle »*. Ils ont appelé à *« développer les luttes »* et à préparer une alternative révolutionnaire, proposant par ailleurs la constitution d'un *« front de lutte »*. Les trente premiers des cent candidats du parti ont été présentés à cette occasion.

BAS-RHIN. — M. Jean Jacquinot a rendu publique, lundi 28 novembre, sa démission du bureau fédéral du P.S., où il occupait les fonctions de secrétaire à la propagande et à l'implantation. M. Jacquinot entend ainsi protester contre la désignation de M. Marc Brunschweiler, réélu conseiller général dimanche 27 novembre, comme candidat aux élections législatives. M. Jacquinot, qui rappelle que les militants concernés s'étaient prononcés pour la candidature de M. René Hampe (CERES), souligne que les électeurs qui ont assuré le succès de M. Brunschweiler *« n'ont pas dit pour autant qu'ils entendaient remplacer des notables de droite par des notables de gauche »*.

YVELINES : M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a indiqué que M. Michel Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye, sera candidat dans la 2e circonscription (Chatou, Saint-Germain), dont le député sortant est M. Pierre Régis (R.P.R.).

AU FORUM POUR UNE DÉFENSE POPULAIRE

Dissuasion nucléaire et système capitaliste

Un forum « pour une défense populaire non nucléaire » a eu lieu, à Paris, les 26 et 27 novembre. La manifestation, réunie par quinze personnalités de gauche appartenant à diverses formations (P.S., P.S.U., Mouvement pour une alternative non violente), avait pour objet d'examiner les questions théoriques et pratiques propres à ce type de défense. Les participants se sont successivement interrogés sur quatre points :

— Comment renoncer à l'arme nucléaire ?

— Comment la politique de dissuasion entraîne une militarisation de la société ?

— Quelle politique internationale conviendrait à une véritable défense populaire ?

— La défense populaire doit-elle être armée ou non-violente ?

Ces deux journées n'ont apporté qu'une amorce de réponse. Au cours d'une « table ronde », M. Jean-Marie Muller, animateur du Mouvement pour une alternative non violente (MAN), a insisté sur la nécessité de ne pas poser le problème de la défense en termes militaires. « La dissuasion nucléaire, *a-t-il souligné,* est dans la logique d'un type de société capitaliste. La course aux armements s'inscrit dans les impératifs économiques du système. » *M. Michel Mousel, secrétaire général du P.S.U., dénonçait le fait que l'arme nucléaire est surtout pointée vers l'intérieur. Sa seule fonction est d'apporter un certain type de consensus social. M. Paul Virilio, urbaniste, invitait à réfléchir sur les problèmes de l'espace et du temps où se déroulent les luttes populaires :* « Plutôt que d'imaginer des modes d'action, il faut d'abord définir l'opportunité d'une défense. »

L'essentiel du débat a porté sur le texte de la direction nationale du parti socialiste concernant les problèmes de la défense (le Monde du 11 novembre) : « Le maintien en état », *comme il est dit dans le texte, de l'armement nucléaire permet plusieurs interprétations, mais les assistants, pour la plupart, ont condamné ce ralliement « camouflé » à la force de dissuasion. M. Gault, directeur de la rédaction de* Témoignage chrétien, *craint que les antinucléaires trop théoriciens « passent mal » dans l'opinion publique à cinq mois des élections.* « Dans l'ensemble, les gens sont contre la protection nucléaire, *devait conclure un participant*, mais on ne leur propose rien d'autre, et ils finissent par croire qu'ils sont réellement protégés. » — C. C.

POLITIQUE

RÉFÉRENDUM MUNICIPAL A MONS-EN-BARCEUL

Un maire franc-tireur

De notre envoyé spécial

Mons-en-Barœul. — En quittant Lille dans la direction de Roubaix, on peut traverser Mons-en-Barœul par la rue du Général-de-Gaulle, sinueuse à travers les pavillons de brique sombre, ou par l'avenue Emile-Zola, large voie rectiligne qui longe, puis coupe les quartiers modernes en prenant les noms de Robert-Schuman et de Konrad-Adenauer. Mais, que l'on passe dans la vieille ville ou dans la ZUP qui s'étend en contrebas, on ne trouvera guère d'animation, sinon aux dernières heures de la matinée, lorsque les femmes vont faire leurs courses dans les quelques magasins situés près de l'ancienne mairie ou au centre commercial qui fait face au nouvel hôtel de ville, et lorsque les enfants rentrent de l'école.

L'aménagement de la ZUP a triplé, en quinze ans, le nombre d'habitants de Mons, où vivent maintenant vingt-neuf mille personnes. La plupart des nouveaux habitants sont venus des quartiers de Lille dont la rénovation a été entreprise à la fin des années 50. Cet apport de population a modifié la vie de la cité, bien que ceux qui habitent les quartiers de brique semblent ignorer les autres, qui peuplent les blocs de béton. De gros bourg endormi, Mons est devenu une cité sinon ouvrière — les deux tiers de ses habitants travaillent dans le secteur tertiaire, — du moins populaire. Mais elle ne s'est pas réveillée pour autant.

L'arrivée de nouveaux habitants a eu une autre conséquence, à laquelle le conseil municipal, qui a adopté le plan de construction de la ZUP, ne s'attendait sans *doute pas. La composition* de l'électorat s'est modifiée, et la mairie, longtemps détenue par le M.R.P., puis par une coalition de gaullistes et de centristes dirigée par un « apolitique », est tombée, en mars dernier, aux mains d'une liste d'union de la gauche comprenant quinze socialistes de la tendance CERES et douze communistes. Le nouveau maire, M. Marc Wolf, est, à vingt-huit ans, l'un des plus jeunes de France ; c'est aussi l'animateur de la minorité du P.S. dans le Nord. Il avoue n'éprouver qu'une passion modérée pour la gestion municipale. En revanche, animer sa ville, inciter les gens à participer aux décisions qui les concernent, leur donner les moyens de faire entendre leur avis, est la tâche principale à laquelle se consacre le nouveau maire, assisté par sa première adjointe, Mme Jacqueline Osselin, qui sera la candidate du P.S. aux élections législatives.

« *Créer des commissions extra-municipales, nommer des correspondants de quartier, c'est bien, mais ce n'est pas suffisant pour faire participer les habitants*, dit M. Wolf. *C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser un référendum sur les orientations budgétaires pour les trois années à venir. C'était d'autant plus nécessaire que Mons est une cité-dortoir, dont ceux qui y vivent se désintéressent. C'était, aussi, d'autant plus difficile.* »

La majorité dénonce une « opération politique »

L'initiative de la municipalité — la première de ce genre en France — a d'abord été favorablement accueillie par tous les représentants d'associations et de partis politiques. Les associations ont été consultées au mois de juin afin de recenser les besoins ; trois hypothèses ont ensuite été établies et soumises, au début de septembre, aux responsables des associations et des mouvements, *réunis en conseil* extra-municipal ; elles ont été entérinées par le conseil proprement dit, puis discutées au cours d'une séance *publique à la salle des fêtes*, où cinq cents personnes environ sont venues. L'assemblée municipale a décidé de recommander la solution moyenne, qui *impliquait* une augmentation annuelle des impôts locaux de 15,8 %, sans compter l'inflation. La solution basse prévoyait une augmentation de 11,5 % par an, la solution haute une progression de 20,1 %.

C'est alors que les critiques se sont précisées, et parfois envenimées. « *Faire un pareil référendum à quelques mois des législatives est une opération politique* », dit M. Claude Vouters, ancien premier adjoint, qui représentera le C.D.S. dans la prochaine campagne électorale. M. Alphonse Dédès, candidat du parti républicain dans la circonscription voisine, va plus loin. « *Après tout*, dit-il, *la municipalité actuelle n'a eu que 45 % des voix au premier tour. Alors, elle cherche à consolider ses bases.* » Bref, comme le dit, avec un soupir de regret, le patron de l'unique café-restaurant-tabac-journaux de la ZUP, « *la politique s'en est mêlée, et ça a tout gâché* ». Voter, c'était approuver la démarche de la municipalité, donc la municipalité elle-même.

Mais cette opposition de principe a trouvé à s'alimenter dans la préparation et l'organisation du scrutin, ce qui permet à MM. Vouters et Dédès de protester qu'ils ne sont pas des « *opposants systématiques* » La population, disent-ils, n'a pas été correctement informée ; on remarque pourtant que tous les courants ont pu s'exprimer dans le bulletin municipal. La régularité du scrutin est douteuse, reprennent-ils. Passons sur certains détails ; il reste que faire voter les pensionnaires d'un béguinage, quinze jours avant la date prévue pour le scrutin et aussitôt après leur avoir fait une conférence sur les avantages et les inconvénients de chaque solution, pouvait donner *prise à bien des soupçons*, de même que l'idée d'ouvrir un bureau de vote dès le 21 novembre à la mairie. Mais, M. Wolf et ses amis ne veulent pas s'embarrasser d'un formalisme qui étouffe la démocratie plutôt qu'il ne l'assure. Ils se conduisent un peu en francs-tireurs, ne perdant pas une occasion de parler avec leurs administrés, traquant l'expression populaire jusque dans les foyers, qu'ils visitent au porte-à-porte. Ces pratiques ont de quoi déconcerter des notables habitués au rythme paisible des consultations républicaines.

« *Cela me dégoûte plutôt de prôner l'abstention*, dit M. Vouters. *Il n'est jamais bon de conseiller aux gens de ne pas voter. Mais ce référendum est pipé dès le départ.* » Tel est aussi l'avis de M. Dédès, tandis *que M. Francis Hamy*, secrétaire de la section du R.P.R., affirme qu' « *il se désintéresse totalement de ce référendum inutile* ». « *Ils veulent faire endosser par les Monsois les erreurs qu'ils pourraient faire plus tard*, ajoute M. Hamy. *Tout ça, c'est de la fantaisie ; c'est pour faire mousser les élus.* » Le R.P.R. n'a pas donné de consignes de vote. Au contraire, l'ancien maire, M. Raymond Verrue, a décidé de préconiser l'abstention, après avoir participé à l'élaboration des propositions de la municipalité.

« *Je suis d'accord avec les chiffres de M. Wolf*, dit M. Verrue. *D'ailleurs, il est parti de calculs que nous avions faits nous-mêmes. Mais j'estime que cette opération est finalement, un piège. Que savons-nous de ce que seront le taux du V.R.T.S., celui de la taxe professionnelle ? Quelle sera l'inflation ? Le gouvernement imposera-t-il l'an prochain, comme cette année, une limite à la progression des recettes communales ?* » Les objections de l'ancien maire *paraissent plus solides que* celles des partis politiques. Elles touchent le principe d'une telle consultation : peut-on faire des prévisions *solides et tenir* l'engagement que l'on prend aux yeux des habitants en leur proposant telle ou telle hausse d'impôts pour *tels ou tels équipements* ? Pour M. Jacques Delahousse, représentant du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, il vaudrait mieux parler de « consultation » plutôt que de référendum. M. Delahousse a recommandé aux Monsois d'aller voter, mais il n'a pas indiqué ses préférences pour l'une ou l'autre des trois solutions.

Abstention des élus communistes

Les élus communistes étaient également réservés. Certes, ils approuvaient le principe de la consultation, mais craignaient *que toute* augmentation des impôts locaux ne soit lourde à supporter pour les plus défavorisés, dont le pouvoir d'achat est *entamé par la* crise. « *Les trois hypothèses sont raisonnables en fonction des besoins*, dit M. Michel Douliez, deuxième adjoint au maire. *Mais nous avons tenu à mettre l'accent sur la lutte à mener à propos des finances locales.* » Sur proposition communiste, la municipalité a décidé de soumettre aux électeurs, en même temps que les hypothèses budgétaires, une pétition adressée au ministre de l'intérieur et réclamant une subvention exceptionnelle pour compenser les frais de construction de la ZUP. Mille huit cent quatre-vingt-quatorze personnes l'ont signée.

Dimanche soir 27 novembre, le *conseil municipal* s'est réuni en public pour proclamer les résultats du référendum et faire connaître la suite qu'il leur donnerait ; 36 % des Monsois ont participé au scrutin, ce qui constitue un demi-échec si l'on considère que M. Wolf avait déclaré espérer un taux de participation de 50 %. La *solution* basse a recueilli 47,6 % des suffrages exprimés, la solution moyenne 48,4 % et la solution haute 4 %. *Les socialistes estimaient* que la solution moyenne l'avait emporté d'autant plus nettement que 4 % d'électeurs s'étaient prononcés pour la solution haute, mais les communistes entendaient, au contraire, tenir compte des 16 % de bulletins nuls, auxquels ils donnaient la signification d'un refus de toute augmentation d'impôts. « *Vous faites parler ceux qui ne disent rien, comme ailleurs on fait voter les morts* », a lancé M. Wolf.

La campagne que mène le P.C.F. sur le thème des conditions de vie des plus défavorisés mettait ses représentants à la municipalité dans une position difficile. Finalement, « *pour ne pas rompre la solidarité de gestion* », les conseillers communistes se sont abstenus.

PATRICK JARREAU.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	385 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

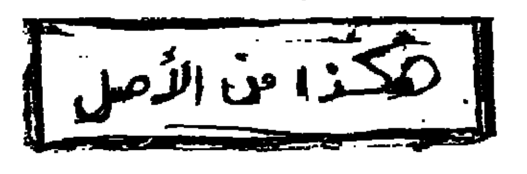
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Sénat adopte sans le modifier le budget annexe des P.T.T.

Le Sénat a adopté, lundi 28 novembre, sans le modifier, le budget annexe des P.T.T.

Dans son rapport présenté au nom de M. CHOCHOY (P.S., Pas-de-Calais), M. PERREIN (P.S., Val-d'Oise), a souligné l'importance du déficit des ser? vices postaux et mentionné la réduction de celui des services financiers en raison d'une meilleure rémunération des fonds déposés aux chèques postaux.

M. MARZIN (gauche dém., Côtes-du-Nord), au nom de la commission des affaires économiques, a notamment souhaité le relèvement du montant des retraits aux guichets. Ces retraits *sont actuellement limités* à 1 500 F.

M. SEGARD, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a fait remarquer que ce budget est en augmentation de 18,4 % et représente comme l'an dernier, le premier des budgets civils. « *Nous prévoyons*, a-t-il notamment déclaré au sujet du téléphone, *de ramener d'ici à 1980 les délais de raccordement à une moyenne de trois mois et demi... Je m'attache*, a-t-il conclu, *à respecter scrupuleusement les engagements pris dans le VII[e] Plan : si les objectifs sont ambitieux, les moyens mis en œuvre, eux, sont considérables... L'administration des P.T.T. n'a jamais été aussi vigoureuse et dynamique ; elle n'a jamais fait autant d'efforts pour répondre aux besoins des usagers, en concertation constante avec eux.* »

Les crédits ont été votés par 187 voix contre 104, après les interventions de MM. FERRAND (Un. cent., Seine-Maritime), MINVIELLE (P.S., Landes), CHATELAIN (P.C., Val-d'Oise), LOUIS MARTIN (ind., Loire), JEAN COLIN (Un. cent., Essonne) et PARMANTIER (P.S., Paris). *Ces orateurs ont notamment cri*tiqué le retard dans les raccordements téléphoniques des hameaux et souligné l'insuffisance, à leurs yeux, du relèvement des rémunérations des fonds de chèques postaux, dont témoigne ce budget. « *Les 5,7 % que nous avons obtenus*, a déclaré en particulier M. MINVIELLE, *sont loin de l'intérêt demandé aux collectivités locales par la Caisse des dépôts.* »

« CHARGES COMMUNES » : crédits supplémentaires pour les rentiers viagers

Les sénateurs ont ensuite voté le budget des « charges communes », dont le rapporteur, M. TOURNAN (P.S., Gers), a souligné qu'il représente 25 % des dépenses du budget général. Nombre de subventions d'équipement, a-t-il estimé, ne devraient pas y figurer. Quant aux charges sociales supportées par l'Etat à titre d'employeur, la logique voudrait qu'elles soient inscrites dans les fascicules de chaque ministère et non plus aux « charges communes ». M. MACHEFER (P.S., Yvelines) a évoqué la situation des retraités militaires et souhaité qu'on facilite leur seconde carrière, quitte à réduire forfaitairement de 10 % le montant de leur pension. M. CHATELAIN a dénoncé les injustices dont souffrent les pensionnés de la fonction publique et réclamé la mensualisation du paiement de la retraite. M. PALMERO (Un. cent., Alpes-Maritimes) a plaidé pour les anciens agents des administrations du Maroc et de Tunisie qui pâtissent d'une discrimination injustifiée dans le règlement de leur retraite. M. CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône) s'intéresse aux rapatriés et réclame, en leur faveur, une mise à jour des biens à indemniser. « *L'indemnité pour expropriation*, souligne-t-il, *n'est pas une largesse, c'est un acte de simple équité.* »

Dans sa réponsce aux orateurs, M. BERNARD-REYMOND, secrétaire d'Etat au budget, signale notamment que la mensualisation des pensions faite à Grenoble, à Bordeaux et à Châlons-sur-Marne, sera étendue en 1978 à Clermont-Ferrand, à Amiens, à Lyon et à Besançon : à ce moment cinq cent vingt-deux mille personnes, soit le tiers des retraités, seront payés au mois. « *Je rappelle,* dit-il, *que chaque mensualisation de centre coûte 200 millions.* »

Au sujet des rapatriés, il indique qu'en 1978 les crédits s'élèveront à 1 milliard 425 millions.

Au 31 octobre, 95 000 dossiers étaient liquidés, dont tous ceux des personnes de soixante-cinq ans et plus, et pour un montant total de 4,5 milliards ; 96 000 restants seront liquidés d'ici à 1981, au rythme de 23 000 par an.

M. PALMERO avait demandé une revalorisation des rentes viagères, déjà améliorées dans le budget de 9 % d'arrérages supplémentaires. Sur l'initiative du gouvernement, une majoration de crédit de 500 000 francs a été votée pour financer la revalorisation supplémentaire de 15 % obtenue par le sénateur des Alpes-Maritimes.

Le Sénat en ensuite adopté les crédits des services financiers ; 97,9 % d'entre eux allant au fonctionnement du ministère des finances. Le rapporteur, M. TOURNAN, a souligné les difficultés de l'administration du cadastre, qui manque de géomètres.

M. ROUJON (ind., Lozère), remplaçant M. PRORIOL (ind., Haute-Loire), a présenté l'avis de la commission des affaires économiques et regretté l'absence de dispositions réglementaires (pourtant annoncées (au sujet de l'affichage, *« en clair »*, de la date de fabrication des conserves. Répondant à cette revendication du rapporteur, Mme SCRIVENER, secrétaire d'Etat à la consommation, a notamment déclaré : *« Faut-il inscrire en clair la date de fabrication ? Une directive communautaire prescrit la date de « durabilité », et, de fait, c'est ce qui intéresse le plus les consommateurs. Pour les conserves, la date de fabrication continuera de figurer, mais elle est quelquefois en code. »*

Les crédits ont ensuite été votés à main levée. — A. G.

BIBLIOGRAPHIE

« LES SOCIALISMES UTOPIQUES » de Jean-Christian Petitfils

M. Jean-Christian Petitfils, à travers son analyse des théoriciens du socialisme utopique (des précurseurs comme Thomas More à Saint-Simon, Orven et Fourier), s'attache à montrer que ce courant de pensée ne s'est pas dissous dans le socialisme dit « scientifique », dans le marxisme. La partie la plus originale et la plus instructive de son livre est celle qu'il consacre aux utopies contemporaines. Il trie fort opportunément entre les divers courants du gauchisme car tous ne relèvent pas d'une résurgence du vieux courant utopiste. Ni les trotskistes, ni les maoïstes, ni ceux que l'auteur appelle les « chrétiens rouges » n'appartiennent à cette filiation. Il s'agit là de courants à proprement parler révolutionnaires et qui ne fondent donc pas leur démarche sur un mouvement pacifique cherchant à s'imposer par la seule vertu de l'exemple.

M. Petitfils préfère se pencher sur le courant « hippie », la contre-culture, l' *« underground »*. Il recense trois thèmes principaux dans la pensée contestataire contemporaine : l'aspiration à une libération humaine, la recherche d'une vie communautaire et la quête d'une nouvelle spiritualité.

L'auteur analyse également de manière assez détaillée l'utopie la plus présente dans le débat d'idées actuel : l'écologie. Il retient deux théoriciens, MM. René Dumont et Ivan Illich, dont il expose les thèses.

T. P.

★ *Les Socialismes utopiques*, de Jean-Christian Petitfils, Presses universitaires de France, 211 pages, 3 francs.

● *Mme Giscard d'Estaing* s'est rendue, lundi 28 novembre, dans la Seine-et-Marne, où elle a visité une institution de jeunes filles, deux groupes scolaires et, en compagnie de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice et maire de Provins, une mine de terre glaise.

● *M. Michel Gontard* nous prie de préciser qu'il est candidat aux élections législatives dans la 1re circonscription du Vaucluse (Avignon) sous l'étiquette du parti radical, et non sous celle du Mouvement des radicaux de gauche, comme nous l'avions indiqué par erreur dans *le Monde* du 25 novembre.

AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

Le principal parti politique boycotte les élections

Conformément au calendrier adopté le 21 juillet 1977, à Paris, par la conférence interministérielle franco-britannique, selon lequel le condominium des Nouvelles-Hébrides doit accéder à l'indépendance, en 1980, une nouvelle assemblée « représentative » est élue mardi 29 novembre (« le Monde » daté 17-18 juillet et 22 juillet 1977).

Ces élections, qui doivent permettre d'ouvrir la période d'autonomie interne précédant l'indépendance, n'auront toutefois aucune signification, en raison du boycottage décidé par la principale force politique de l'archipel, le Vanuaaku Pati (« Notre île »). Celui-ci s'apprête à mettre en place, dans les zones qui lui sont favorables, un « gouvernement provisoire populaire ». A l'appel des partis libéraux, cinq cents manifestants ont protesté, ce mardi 29 novembre, devant le siège du Vanuaaku Pati. Ils ont été dispersés par la police britannique.

Le boycottage des élections générales décidé par le comité directeur du Vanuaaku Pati réuni le 9 octobre dernier, fait suite au refus des puissances administrantes d'accepter les exigences qu'il avait formulées. Après avoir insisté pour que de nouvelles élections aient lieu dès le mois de novembre 1977, les dirigeants nationalistes avaient, en effet, demandé que le droit de vote soit « *réservé* » aux « *indigènes* » (« *natives* ») dès l'âge de dix-huit ans, que le gouvernement local soit désigné par la majorité de la future assemblée et qu'un référendum sur l'indépendance immédiate soit organisé en même temps que le scrutin législatif. La France et la Grande-Bretagne avaient certes admis le principe du vote à dix-huit ans et accepté la « *règle de la majorité* » (« *majority rule* ») en affirmant que la nouvelle assemblée déciderait souverainement de la composition de l'exécutif local. Mais elles pouvaient difficilement accepter l'idée d'un référendum après avoir mis sur pied un processus d'accès à l'indépendance. De même, il leur était impossible d'exclure du scrutin les minorités métis, européenne et chinoise qui ont fait souche dans cet archipel où les Mélanésiens représentent près de 90 % de la population. Enfin, les gouvernements français et britannique devaient compter avec les partis « *libéraux* » (1) qui n'acceptaient le vote à dix-huit ans qu'à la condition qu'un recensement général fût organisé et qu'un état civil fût établi avant le scrutin, afin d'éviter le renouvellement des fraudes constatées en 1975 (2).

Malgré plusieurs tentatives de conciliation qui ont, eu lieu à Port-Vila, la capitale, à l'initiative des chefs de file (Mélanésiens) des partis libéraux, les dirigeants du Vanuaaku Pati ont maintenu leur refus de participer aux élections. Dans ces conditions, l'Assemblée élue mardi sera dépourvue de toute représentativité. Trente-sept candidats seront pourtant réputés élus, au bénéfice d'une disposition introduite par les représentants britanniques dans le règlement du scrutin, selon laquelle *lorsqu'il n'y a qu'un* seul candidat dans une circonscription, celui-ci est élu sans scrutin. Les *partis libéraux s'étant* accordés sur une liste de candidats uniques vont être ainsi conduits à se partager, à leur corps défendant, la quasi-totalité des sièges à pourvoir (3).

Cette Assemblée, composée de députés désignés, en fait, par leur parti, aura pour première tâche d'élire un conseil des ministres, chargé, dès le 1er janvier prochain, de gérer les affaires du condominium, hormis les relations extérieures, l'ordre public, la défense et la monnaie, qui, pendant la période d'autonomie interne, restent de la compétence conjointe des deux commissaires-résidents (représentant l'un la Grande-Bretagne, l'autre la France). Les responsables libéraux ont la ferme intention d'inviter les dirigeants du Vanuaaku Pati à désigner leurs représentants au sein du nouvel exécutif local.

Le blocage du processus devant conduire progressivement à l'indépendance de l'archipel est certes en accord avec le mot d'ordre du Vanuaaku Pati : « *L'indépendance en 1977* ». Tout ce qui pouvait contrarier la réalisation de cet objectif devait être et a effectivement été combattu par les nationalistes. Mais le boycottage leur permet également d'éviter le risque d'un scrutin qui pouvait amoindrir la représentativité du Vanuaaku Pati au profit d'adversaires qui refusent de s'insérer dans le projet d'Etat centralisé bâti sur le modèle tanzanien que M. Barak Sope appelle de ses vœux. Or les partis libéraux n'hésitent pas à envisager de proclamer l'indépendance du nord de l'archipel, où ils sont particulièrement bien implantés, plutôt que de se voir imposer la règle du Vanuaaku Pati.

Face au boycottage des uns et aux menaces de sécession des autres, les deux puissances administrantes, dont l'action n'a pas toujours été aussi bien coordonnée, paraissent décidées à faire prévaloir un processus progressif et conforme aux normes des démocraties occidentales.

Pour l'heure, plus qu'à des affrontements sur place, elles doivent s'attendre à une offensive internationale du Vanuaaku Pati : ce dernier paraît surtout désireux d'exploiter l'impasse actuelle en sollicitant l'appui des gouvernements fidjien, australien et néo-zélandais avant de saisir à nouveau les instances internationales. L'Assemblée générale des Nations unies a d'ailleurs adopté lundi 28 novembre une résolution réaffirmant l'intégrité territoriale et l'unité nationale des Nouvelles-Hébrides ainsi que *« le droit inaliénable du peuple de ce territoire à l'autodétermination et à l'indépendance »*. Ce texte exprime aussi le souhait qu'une mission de l'ONU se rende dans l'archipel.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Il s'agit de la Fédération des indépendants, bien implantée au nord de l'archipel, notamment dans l'île d'Espiritu-Santo ; du Tan Union, dont l'audience est importante dans les îles de Tanna et Efate, et du mouvement Efate Natatok, implanté à Port-Vila. Ils avaient obtenu vingt sièges dans la première Assemblée, contre vingt et un au Vanuaaku Pati.

(2) Les élections du 10 novembre 1975 avaient donné lieu à de nombreuses contestations. De nouvelles élections (après invalidation) ayant été organisées à Espiritu-Santo, les partis libéraux étaient revenus à égalité de sièges avec le Vanuaaku Pati. Ce dernier avait alors décidé de boycotter les travaux du législatif local et demandé que de nouvelles élections soient organisées.

(3) Sur trent-neuf sièges à pourvoir, un seul donnera lieu à scrutin, un autre ne sera pas pourvu par absence de candidatures.

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

Le *Journal officiel* du 29 novembre publie les nominations de sous-préfets suivantes :

M. Paul Roncière, administrateur civil, secrétaire général de la Haute-Corse, est nommé sous-préfet d'Avallon (Yonne).

M. Jean-Baptiste Susini, administrateur civil, sous-préfet de Corte, est nommé secrétaire général de la Haute-Corse.

M. André Lachaize, sous-préfet de Nontron (Dordogne), est nommé sous-préfet de Corte (Haute-Corse).

M. Georges Padoli, sous-préfet de Confolens (Charente), est nommé sous-préfet hors cadre.

M. Jean-Claude Vincent, sous-préfet, directeur du cabinet du préfet du Val-d'Oise, est nommé sous-préfet de Confolens.

M. Dominique Bur, administrateur civil, directeur du cabinet du préfet de Maine-et-Loire, est nommé directeur du cabinet du préfet du Val-d'Oise.



Le Monde

société

UN ENTRETIEN AVEC Mme SAUNIER-SEÏTÉ

• J'ai développé l'autonomie des universités
• Dans certaines disciplines semblent s'installer des assistants à vie

« La liberté donnée aux étudiants parisiens de s'inscrire dans les universités de leur choix, qu'on a appelée la « désectorisation », a engendré un réel désordre. On vous a soupçonnée de mettre en place, par ce biais, une sélection qui n'ose pas dire son nom. Qu'en est-il ? N'aurait-on pu éviter le désordre qui a présidé aux inscriptions ?

— La sectorisation de la région parisienne était contraire à l'esprit de la loi d'orientation. Sa *mise en place provisoire* visait à protéger le développement des universités périphériques. Celles-ci *ont maintenant atteint* leur régime normal.

» La désectorisation se traduit *d'ailleurs* par une *diminution* de 10 % du flux d'entrée dans les universités de Paris - Ville et une *augmentation de 14 %* dans les universités périphériques. Les universités sont autonomes, donc *responsables des* inscriptions. Certaines ont appliqué l'article 21 de la loi qui leur donne *la liberté* de vérifier l'aptitude des étudiants lorsqu'elles l'estiment utile. Elles ont préféré une bonne orientation initiale à une sélection par l'échec en cours de premier cycle. Ce n'est pas, à mon sens, une cause de désordre mais, au contraire, un effort vers une meilleure répartition des étudiants dans les premiers cycles de l'enseignement supérieur.

— La rentrée a aussi été placée sous le signe de la « professionnalisation » des études supérieures, thème qui vous est cher. Quel bilan provisoire dressez-vous de la mise en place de la réforme du deuxième cycle ? Souhaitez-vous aller plus loin encore dans cette direction ?

— Cette rentrée est placée sous le thème de la diversification et de l'ouverture des formations et des recherches universitaires — ouverture sur les réalités technologiques, économiques et culturelles de notre temps, ouverture sur la vie régionale, ouverture sur le monde.

» La réforme du second cycle universitaire est un instrument de cette diversification et de cette ouverture.

» A compter d'octobre 1977, les universités ont transmis deux cent cinquante - trois demandes d'habilitation de licences et maîtrises technologiques. Les groupes d'étude technique (composés d'universitaires et de représentants des milieux socio-économiques) en ont retenu, après examen, cent trente, dont environ un tiers du secteur secondaire et deux tiers du secteur tertiaire.

» L'effort de diversification des formations accompli par les universités se traduit par la création de licences et de maîtrises financières et comptables, de langues étrangères appliquées, de biologie appliquée aux industries agro-alimentaires, de télécommunication, etc. Certaines universités délivrent, en outre, le diplôme d'ingénieur.

» Au 1er octobre 1977, les universités dispensent deux cent cinquante formations technologiques (maîtrises de sciences et techniques, maîtrises d'informatique appliquée à la gestion, nouvelles licences et maîtrises).

» Ces formations initiales nouvelles serviront d'appui à des ac*tions de formation continue*, à des incitations économiques ou culturelles régionales et à la participation de la France à la formation de formateurs et de cadres pour les pays étrangers qui nous sollicitent.

» Je rappelle que les universités ont toujours eu la vocation de former les cadres de la nation. Elles ont été créées au Moyen Age pour former les magistrats, les professeurs, les médecins et les théologiens. Seulement depuis le seizième siècle la France avait perdu confiance dans la capacité d'innovation scientifique et pédagogique de ses universités. Les grands établissements et les écoles d'ingénieurs en sont la preuve. La création des I.U.T. en 1966, celle des M.S.T. en 1974 et la réforme du second cycle universitaire en 1976 ont renversé cette tendance historique de créer hors des universités toutes les formations nouvelles engendrées par le progrès scientifique et technique et par l'évolution culturelle.

Toutes mes décisions s'inscrivent dans le cadre de la loi d'orientation

— Quel est votre sentiment sur l'efficacité, dix ans plus tard, de la loi d'orientation de 1968 ? On en vient parfois à se demander si vous ne cherchez pas à la vider de sa substance.

— La loi d'orientation s'appuie sur la *tolérance* des opinions, sur l'objectivité du savoir et sur la hiérarchie des compétences.

» *Toutes les décisions* et les mesures que j'ai prises s'inscrivent dans le cadre de la loi :

» — *J'ai développé l'autonomie* des universités en les plaçant devant leurs responsabilités, dans l'organisation des examens en 1976, dans la mise en place des seconds cycles, dans la possibilité donnée aux étudiants de la région parisienne de choisir leur université ;

» — J'ai mis en place une répartition des moyens pédagogiques *sur* la base de critères nationaux, conformément à la loi : pour une même formation, les universités anciennes ou récentes, parisiennes ou provinciales, disposent de moyens comparables ;

» — J'ai donné aux universités la possibilité de procéder à des recrutements et à des promotions d'enseignants universitaires de qualité.

» Mais je souligne cependant que beaucoup de statuts d'universités sont en contradiction avec l'esprit de la loi.

— Vous assurez, depuis votre arrivée au poste de secrétaire d'Etat, que vous avez assaini la gestion des universités. Quel bilan dressez-vous de cette opération ? Selon vous, que reste-t-il à faire ?

— L'amélioration de la gestion des universités n'est pas une fin en soi. Mais elle est le préalable à un meilleur fonctionnement et à une plus grande qualité de l'enseignement et de la recherche.

» Elle résulte d'une répartition équitable des moyens globaux entre les établissements et d'un effort courageux des présidents *d'universités*.

» Le bilan est qualitatif (meilleur fonctionnement des universités en 1977). *Il* ne peut être quantitatif puisque les contrôles de gestion des universités ne *se* font qu'*a posteriori*.

» J'ai demandé à mes services *de procéder aux études nécessaires* pour rationaliser certains postes de dépenses, tel le chauffage, qui grève *lourdement* certains budgets.

— Vous vous en prenez régulièrement aux assistants, que vous accusez de politiser l'enseignement supérieur. Pourquoi ? Quels enseignants trouvent grâce à vos yeux ?

— L'assistanat est une étape transitoire destinée à permettre à de futurs enseignants-chercheurs de préparer leur thèse en faisant simultanément l'apprentissage de l'enseignement.

» Dans certaines disciplines semblent s'installer des « assistants à vie ». *Et non pas faute* de possibilités de promotion (en deux ans, le secrétariat d'Etat aux universités a *transformé plus* de mille huit cents emplois d'assistants en emplois de maître-assistant), mais parce qu'un grand nombre d'assistants en place depuis plusieurs années n'assument pas les recherches qui justifieraient leur inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant.

» Je suis universitaire. Je *connais* la *difficulté* de *ce métier* : donner des enseignements de haut niveau et prospectifs, assurer des *recherches*, *élargir les contacts* avec l'environnement socio-économique et avec la science internationale.

» C'est pourquoi j'estime profondément tous ceux qui ont la vocation d'enseignant universitaire. Ils sont un atout majeur pour notre pays.

Les étudiants ne veulent plus être manipulés

— Vous reprochez, au nom de la neutralité, aux assistants d'avoir des positions politiques, et des positions de gauche. N'avez-vous pas, de votre côté, rompu avec la neutralité en limitant, par exemple, vos contacts avec les syndicats enseignants au seul syndicat autonome ? Et maintenant avec votre candidature aux élections législatives à Metz ?

— Je reçois les délégations représentatives des syndicats au niveau national pour évoquer les problèmes qui font progresser le fonctionnement des enseignements supérieurs et la situation des enseignants, des chercheurs et autres personnels.

» Je poursuis une politique de qualité scientifique et de *répartition équitable* et *transparente des* moyens entre tous les établissements quels qu'ils soient.

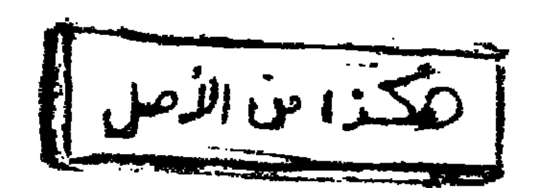
» C'est ainsi que j'ai souvent reçu la Fédération de l'éducation nationale, la Fédération des syndicats autonomes et les instances nationales des syndicats qui leur sont affiliés. J'ai ainsi reçu le Syndicat national de l'enseignement supérieur toutes les fois qu'il m'a posé des problèmes universitaires précis. Par contre, je refuse les débats oiseux. Ma mission est lourde, et je veux l'assumer pleinement.

» Quant à ma candidature à Metz, il s'agit d'un choix de citoyenne qui n'interfère en rien avec mes activités de secrétaire d'Etat aux universités.

— Un récent sondage sur la vie des étudiants montre que ces derniers sont plutôt dépolitisés. Comment jugez-vous cette nouvelle situation ?

— Ils ne veulent plus être manipulés, égarés dans des entreprises de démolition universitaire dont *ils sont les premières victimes*. Ils savent que leur avenir dépend d'abord de leur travail et de leurs *qualités d'hommes et de citoyens*, libres et respectueux de la liberté des autres. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BOGGIO.



Le chef de l'État a ouvert le colloque sur « la pluralité des chances »

Décloisonner l'enseignement français, ouvrir une « seconde voie » de formation, jusqu'au niveau le plus élevé, à tous ceux qui le souhaiteraient — et le pourraient, — tels sont les deux objectifs principaux que le chef de l'Etat a fixés, lundi 28 novembre, aux fonctionnaires des ministères de l'éducation et du travail, réunis à la Maison de la chimie à Paris, pour deux journées de « colloque » (« le Monde » du 29 novembre). Au terme de ces deux journées, pendant lesquelles ils auront entendu plusieurs centaines de personnes venues témoigner de leur propre itinéraire de formation, ces hauts fonctionnaires se réuniront régulièrement sous la présidence de M. Henri Touchard, recteur de l'académie de Grenoble. Ils auront jusqu'au printemps prochain pour proposer des mesures concrètes destinées à mettre en application les idées développées par le président de la République.

« Les Français sont unis sur les objectifs du système éducatif »

M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré : « Au tout premier rang du besoin de justice figure, pour les jeunes Français, la réalisation de l'égalité des chances. Elle veut dire que tout jeune, quel que soit le handicap de son milieu culturel ou des ressources de sa famille, doit pouvoir courir sa chance, dans des conditions équitables, c'est-à-dire développer complètement ses capacités et accéder au métier ou aux responsabilités qu'elles justifient.

» Pour réaliser cette égalité des chances, on pourrait imaginer d'engouffrer toute la jeunesse dans une filière unique, à condition que les stades successifs de sélection reposent sur des critères objectifs. Ce serait peut-être l'égalité des chances, mais ce serait l'inégalité des formations, car ceux qui seraient écartés de la formation principale auraient le sentiment d'être déviés sur des formations au rabais. On aurait remplacé l'inégalité des chances, par l'inégalité des formations et des métiers.

» Aussi la recherche de l'égalité des chances repose sur une action en trois stades : une première formation assurant à tous le même acquis culturel, puis des formations diversifiées en fonction des préférences et des aptitudes ; et enfin l'accès de toutes ces formations à l'ensemble des enseignements de haut niveau et aux fonctions qu'ils préparent. La même école, le même collège, puis plusieurs filières, permettant toutes de pouvoir accéder aux plus hauts diplômes. C'est ce que j'appelle la seconde voie. (...)

» En dépit des progrès réalisés au cours des dernières années, grâce au développement de notre système éducatif, les inégalités dues à l'origine sociale, à la situation familiale, à l'environnement culturel, pèsent encore d'un poids excessif sur l'avenir de nos enfants. (...)

∴

» Jusqu'à une date récente, notre système éducatif imposait aux élèves, sans guère tenir compte de leur diversité, ses rythmes rigides, ses filières cloisonnées, ses hiérarchies pré-établies entre les disciplines. D'où beaucoup d'aptitudes laissées en friche, de vocations insatisfaites et, surtout, d'amertume de s'être trouvé enfermé dans une impasse. (...)

» Dans ces conditions, on ne pouvait prendre un itinéraire qu'en s'interdisant tous les autres. (...) Il en résultait, pour une bonne part, l'attrait des formations générales, au détriment des formations techniques. Nous avons entrepris de modeler un paysage différent. Un systeme dans lequel la liberté d'apprendre ne soit plus le privilège d'un moment, mais un droit toujours ouvert. »

Le président de la République passe en revue les mesures prises depuis trois ans et demi dans le domaine de l'education et notamment la création du « collège unique pour tous les jeunes Français ».

« Cependant, *poursuit-il*, l'effort ne s'arrête pas là. Si l'architecture d'ensemble se met en place, beaucoup reste à faire pour que notre système de formation réponde complètement aux exigences de la « seconde voie ». C'est dire qu'après le temps des réformes vient celui des perfectionnements concrets. (...) »

Le chef de l'Etat signale ensuite six domaines dans lesquels il souhaite que le groupe de travail fasse des propositions :

1) LES PASSAGES D'UNE FORMATION A UNE AUTRE (les « passerelles »). — « Certaines de ces passerelles, qui répondaient à un besoin évident, ont été mises en place. (...) Elles constituent un début de décloisonnement de notre système éducatif.

» L'accès en est-il suffisamment ouvert ? Leur existence est-elle suffisamment connue des élèves, des parents, des enseignants ? (...) »

2) LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT. — « Le groupe de travail devra comparer la qualité de l'enseignement dispensé dans les trois principales catégories d'établissements qui accueillent les élèves à la sortie des collèges : les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées d'enseignements professionnel, les centres de formations d'apprentis. (...) »

3) EXAMEN DE LA REPARTITION DES MOYENS DE FORMATION PAR DISCIPLINE ET PAR REGION. — « La diversité des vocations régionales, la nécessité de proportionner les flux de formation aux débouchés ouverts, imposent inévitablement un certain choix. Encore faut-il savoir comment ce choix s'effectue. (..)

4) LES MECANISMES D'AIDE FINANCIERE. — « Vous aurez à vous demander si les jeunes filles et les jeunes gens qui poursuivent leurs études à plein temps en dehors de l'enseignement supérieur ne devraient pas avoir droit aux mêmes aides que leurs comment ce choix s'effectue. (...) »

5) LES FORMATIONS DE TRANSITION ENTRE LE SYSTEME EDUCATIF ET LA VIE ACTIVE. — « Les difficultés actuelles, notamment en ce qui concerne l'emploi des jeunes, ont conduit à mettre en place, à titre temporaire, certaines formations d'un type nouveau. Convient-il de leur donner un caractère définitif ? Et, dans ce cas, comment les harmoniser avec l'ensemble de notre système de formation ? »

6) LA CREATION DE NOUVEAUX « ITINERAIRES ». — « Si le groupe de travail devait en proposer il devrait prendre garde au risque que de telles propositions ajoutent encore au moins en apparence un élément de complication à un système que les élèves les étudiants et leurs familles ont souvent du mal à comprendre. C'est pourquoi il faut aussi suggérer toute mesure concrète permettant de faire mieux connaitre par l'ensemble des intéressés les itinéraires de la formation offerts dans la société d'aujourd'hui. (...) En éclairant et en dédramatisant les décisions d'orientation vous soulagerez l'angoisse de bien des parents et vous permettrez à nos enfants de mieux choisir les voies de leur avenir. »

Le chef de l'Etat a conclu :

« Contrairement à une idée répandue, les Français ne sont pas divisés, mais unis, sur les objectifs qu'il convient d'assigner à notre système éducatif. L'approbation très large dont bénéficie la nouvelle organisation de la scolarité en classe de 6e, de la part de tous ceux qu'elle concerne, parents et élèves, nous en apporte la preuve. Elle montre la vanité des polémiques partisanes.

» Les Français savent parfaitement que leur école n'est pas asservie à l'économie. Mais ils savent aussi qu'elle ne saurait s'affranchir de toute perspective économique. Ils ne veulent pas du monopole qui exclut la liberté. Mais ils ne veulent pas non plus d'une liberté incontrôlée, engendrant le privilège.

» Les Français savent parfaitepas que l'école se consacre à la formation exclusive d'une élite reproduisant automatiquement parmi les enfants les inégalités observées chez les parents. Mais ils ne veulent pas non plus une école qui établirait la fiction de l'égalité des dons et du courage, au détriment d'une véritable égalité des chances, reposant sur l'effort et une compétition juste et raisonnable.

» Faire reconnaître par tous l'égale valeur de toutes les disciplines — manuelles ou intellectuelles, — nécessite de surmonter des préjugés ancestraux. (...)

» L'école de la IIIe République a mêlé, dès leur plus jeune âge, les jeunes Françaises et les jeunes Français, quelles que fussent leurs origines. En leur inculquant des valeurs morales et civiques communes, elle a été un des facteurs de l'unité nationale, et a permis à notre pays de traverser les tourmentes.

» Le collège unique viendra renforcer cette unité, en donnant à toutes les jeunes Françaises et à tous les jeunes Français, sans distinction d'origine ni de condition, au départ dans la vie, une même culture et un même savoir.

» Et nous irons plus loin dans la voie de la justice.

» Bien des Français conservent dans le cœur le regret d'avoir subi les handicaps qui pesaient sur eux en raison de leur origine sociale ou de leur milieu culturel ; ou encore, d'avoir souffert des discriminations injustes que notre société maintenait entre les activités manuelles et intellectuelles.

» Les Françaises et les Français attendent de notre démocratie qu'elle épargne à leurs enfants ces handicaps et ces discriminations.

» En ouvrant plus largement la « deuxième voie », en permettant à chacun de développer ses capacités de choisir sa filière d'enseignement, général, technique, ou professionnel, sans perdre ses possibilités d'accéder aux enseignements supérieurs et aux grandes écoles, vous répondrez à une aspiration essentielle des jeunes Français : celle d'être égaux, face à la vie, dans leur chance. »

Aiguillages

Après la « *réforme du collège unique* », la « *seconde voie* ». Le chef de l'Etat a toujours manifesté un certain agacement devant la complexité du système éducatif français, et, en février 1975, au cours d'un conseil restreint, il avait plaidé pour la *mise en place d'« un système éducatif stable dont l'organisation soit suffisamment claire pour être comprise de chaque Français* ». C'est parce qu'il avait le sentiment que, dans le hourvari des querelles de spécialistes, les Français ne saisissaient pas bien le sens de la réforme Haby qu'il avait, lors de sa confrontation télévisée avec des lycéens lyonnais, le 8 juin dernier, lancé qu'il fallait parler de la « *réforme du collège unique* » et non de la réforme de « *tel ou tel ministre de l'éducation* ».

M. Giscard d'Estaing veut faire de la réduction des inégalités la grande idée de son septennat, qu'il s'agisse des inégalités sociales, culturelles, entre les générations et entre les sexes. C'est sur ce noble dessein qu'il a voulu fonder la réforme et la suppression des « filières » *dans le premier cycle* : tous les enfants dans le même bateau des programmes un peu allégés, le soutien pour les faibles.

La « *seconde voie* », dont le chef de l'Etat veut qu'elle soit *ouverte à tous*, se *situe au-delà* du premier cycle du secondaire, après la fin de la scolarité obligatoire (seize ans). L'enseignement français ressemble actuellement à une immense gare de triage : des trains d'affaires la traversent à grande vitesse, ils conduisent vers l'université et les grandes écoles ; des trains de banlieue s'écartent de la voie royale sans espoir d'aller très loin : des « patache » s'égarent sur des voies de garage au milieu des terrains vagues. Tout le monde, pourtant, est parti de la même gare, mais n'est pas monté dans les mêmes trains. Il est dangereux de changer de convoi en cours de route, et ce n'est souvent qu'au terme du voyage qu'on a conscience de l'orientation qu'on a prise, un peu à la hâte, dans la mêlée des grands départs.

Le nouveau dessein que fixe le président de la République ne sera pas une réforme de plus. Les fonctionnaires chargés de proposer des ouvertures et des passerelles à l'intérieur du système éducatif — et au-delà — devront faire un ensemble de propositions précises : ouvrir une vanne ici, installer un aiguillage là, ménager ailleurs des transitions, décloisonner partout.

Une politique de l'éducation et de la formation se juge à la fois sur ses objectifs et sur les moyens mis en place pour les atteindre. Les premiers sont suffisamment généraux pour que le chef de l'Etat puisse, sans risque d'ereur, affirmer que les Français les approuvent à l'unanimité. Reste la pratique. Il est trop tôt pour apprécier les résultats de la réforme du collège unique. On ne pourra s'y hasarder que lorsque les intéressés auront achevé le parcours du collégien, c'est-à-dire dans quatre ans. Les premières observations incitent à la prudence : les fameux enseignements de soutien sont organisés avec un bonheur inégal suivant les collèges, quand ils ne sont pas simplement considérés, comme dans une académie du Sud-Ouest, comme une activité de garderie pour les élèves les moins doués.

Mobilité et utopie

Vouloir simplifier le système scolaire est, aussi, un objectif digne d'approbation. Mais il ne faut pas se faire d'illusion : l'enseignement et la formation sont calqués sur le degré de développement et de complexité de la société en général. La réforme du collège unique peut être interprétée comme la prolongation de l'enseignement primaire pour tous, mais elle reporte de quatre ans — pour la majorité des élèves — l'heure des choix, voulus ou imposés. Il serait dangereux de croire — et de faire croire — que tout au long de sa formation, chaque individu gardera des chances égales de promotion et de réorientation. Tout le monde n'entrera pas à Polytechnique et à l'ENA. En l'état actuel de la société, et de la considération qui s'attache à « *ceux du technique* », une réelle mobilité à l'intérieur du système de formation apparaît largement utopique.

Au-delà du projet de société, l'intervention du président de la République au colloque sur les « *itinéraires de la formation* » paraît avoir un objectif plus immédiat, de nature politique. A l'heure où le parti socialiste — empêtré dans la question de l'enseignement privé — accouche laborieusement de son plan pour l'éducation et au moment où le R.P.R. lance une campagne sur la politisation de l'enseignement (1), le chef de l'Etat paraît soucieux de montrer qu'il s'intéresse, lui, aux aspects fondamentaux de l'éducation, laissant aux autres les querelles subalternes. A cette préoccupation de politique immédiate s'ajoute aussi une visée à plus long terme : la machine scolaire risquerait d'exploser si l'on ne faisait pas sauter les verrous les plus spectaculaires et quelques causes de frustrations individuelles.

BRUNO FRAPPAT.

(1) *Le Monde* du 15 novembre.

M. BEULLAC DÉFINIT LES TROIS PRÉOCCUPATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

M. Christian Beullac, ministre du travail, a indiqué les trois préoccupations qui doivent guider le groupe de travail :

« *1) Des aspirations nouvelles à un plein épanouissement professionnel s'expriment et avec de plus en plus de force chez les jeunes gens et les jeunes filles* a-t-il dit. *Il nous faut réunir les conditions qui leur permettent de les satisfaire (...) ;*

» *2) Ce sont les besoins individuels et collectifs qui détermineront les emplois de demain. Toute réflexion sur les perspectives de l'emploi est sous-tendue par la recherche prospective des besoins qui s'exprimeront à la fois à l'intérieur et hors de nos frontières ;*

» *3) L'objectif prioritaire du plein emploi, ou plutôt du meilleur emploi, coïncide avec la meilleure utilisation des capacités et des aptitudes de chacun des hommes et des femmes qui composent notre société.* »

Les socialistes n'entendent pas rallumer la guerre scolaire

déclare M. Mitterrand dans « la Croix »

M. François Mitterrand, après son intervention le 24 novembre au colloque de la revue *Brèche* (*le Monde* du 26 novembre) revient, dans un entretien accordé à *la Croix* du 29 novembre, sur la position du P.S. par rapport à l'enseignement privé.

Après avoir dit que son exposé « *a exprimé très exactement les grandes lignes du projet socialiste en matière d'éducation et donc d'enseignement privé* », et annonce qu'il commenterait ce projet le 8 décembre au cours d'une conférence de presse, M. Mitterrand déclare à propos du secrétariat général de l'enseignement catholique et de l'Union nationale des parents d'élèves d'écoles libres. « *Ces deux organisations adoptent toujours des positions brutalement hostiles au parti socialiste et à la gauche dans son ensemble. La dernière agression date de la semaine dernière. Fallait-il l'accepter ? Je ne vois pas pourquoi les « ultras » du catholicisme seraient tabous.*

» *Mais ne confondons pas la partie et le tout. Je n'ai à aucun moment généralisé mon propos. Quand je lis dans certains journaux que, jeudi dernier, à* Brèche, *j'aurais dit « non aux catholiques », que j'aurais mis en cause l'enseignement catholique en tant que tel et, au-delà, l'Eglise et le monde chrétien, je prétends qu'ils sont victimes d'une fausse nouvelle à l'allure de provocation.* »

« *Notre point de vue est simple,* poursuit M. Mitterrand, *nous ne pensons pas qu'il soit bon d'avoir en France deux écoles entretenues par l'Etat. Ce qui veut dire que si nous respectons le pluralisme de l'enseignement (...) nous récusons le double financement public actuel. (...) A compter du moment où les établissements privés obtiennent des fonds publics, ils entrent dans un processus qui est celui de l'intégration et donc, à terme, de la nationalisation.* »

Le premier secrétaire du P.S. ajoute : « *Je pose comme postulat — et c'est déjà très important — que les socialistes n'entendent pas rallumer la guerre scolaire. La réalité catholique, son importance dans la communauté nationale, nous la connaissons et nous la respectons.*

» *Des lois existent. Elles nous ont été imposées. La guerre scolaire, pour employer votre propre expression, a été relancée par l'enseignement privé à quatre reprises depuis trente ans.*

» *Mais nous ne voulons ni frapper ni blesser. Si la gauche l'emportait en 1978, elle pourrait décider l'abrogation intégrale de ces lois. Mais elle ne le fera pas. Elle discutera, négociera. Ce n'est pas par habileté que je dis cela. L'objectif, pour nous, reste la recherche d'une école publique financée par l'Etat, mais aucune étape nouvelle ne sera franchie sans négociation. (...) Nous ne sanctionnerons pas le refus d'intégration par l'asphyxie financière et nous continuerons de nous préoccuper de tous les enfants d'âge scolaire où qu'ils se trouvent. Mais admettez que nous serons en droit, si le suffrage universel nous choisit, de réaliser notre programme en ce domaine comme dans les autres. Il est honnête de vous le dire.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : un procédé communiste.

« La Lettre de la Nation » du 29 novembre commente les déclarations de M. Mitterrand sur l'enseignement privé. M. Yves Michelet note que le leader socialiste « n'apporte aucune espèce de nouveauté dans le schéma socialiste à propos de l'éducation. (...) Il continue de biaiser sur la distinction entre « nationalisation » et « monopole ». En répétant que « la guerre scolaire a été relancée par l'enseignement privé », M. Mitterrand « use là d'un procédé typiquement communiste consistant à rejeter sur l'adversaire la responsabilité des fautes qu'on a soi-même commises ».

« Moralité, conclu « la Lettre de la Nation », un catholique qui reste neutre et un catholique qui refuse le socialisme sont donc l'un et l'autre tout aussi méprisables. Pour Mitterrand, comme pour Marchais, hors du socialisme, point de salut pour l'Eglise ! »

AU 1er CONGRÈS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

Les ambitions des « modérés »

Bien des mouvements étudiants « modérés » ne sortent de leur léthargie que quelques mois, voire quelques semaines, avant les élections universitaires. Ils ne vivent, souvent que grâce au dynamisme de quelques jeunes militants des partis de la majorité, désireux de montrer leur valeur à leurs aînés et de se forger un tempérament politique en polémiquant avec l'UNEF, animée par les communistes. Ils excellent dans l'art de passer des alliances.

Le plus souvent, les accords sont simples à réaliser, les alliés d'un jour ayant en commun le désir de limiter l'influence de la gauche dans les conseils d'universités.

L'Association nationale des étudiants de France (ANEF) a, au moins, le mérite de vouloir rompre avec quelques-unes de ces pratiques : elle a, en effet, tenu les 26 et 27 novembre, à l'université Paris-XII (Saint-Maur), son premier congrès — il est vrai, trois ans après sa création, — et a proposé à la centaine d'étudiants présents, membres de « corpos » de Paris et de la province, certains objectifs revendicatifs. L'ANEF, par exempel, se déclare hostile à l'abrogation de la loi d'orientation de 1968. Elle réclame la constitution d'une « *commission nationale des débouchés universitaires* », ainsi que la simplification des procédures d'élections des conseils d'université.

Ce congrès tardif a cependant mis en lumière les limites du mouvement « modéré ». L'ANEF, d'abord, ne présente pas un caractère unitaire : les adhérents parisiens de cette association ont souvent peu de chose en commun avec les représentants des « corpos ». La présence des délégués de la « corpo » de Toulouse — qui étaient venus au congrès avec leurs badges, leurs « faluches » (1) et leur accordéon — tranchaient singulièrement avec le comportement sérieux des animateurs nationaux. Ce congrès a aussi montré l'influence directe des partis et des querelles de la majorité sur des organisations étudiantes très fragiles. L'ANEF, après avoir bénéficié de l'appui de plusieurs partis, semble s'être donné plus directement le R.P.R. comme soutien. D'où les critiques répétées de M. Karoutchi, président de l'association, à l'égard de l'UNI (Union nationale interuniversitaire), autre organisation « modérée » qui a actuellement davantage le soutien de Mme Alice Saunier-Seïté et du parti républicain. Il a été aussi question, durant le congrès, de la subvention de 290 000 F dont bénéficie l'UNI... Il est vrai que le secrétariat d'Etat aux universités — « *les technocrates de la rue Dutot* », selon M. Karoutchi — a aussi versé, en 1976, 230 000 F au CLEF (Comité de liaison des étudiants de France), dont l'ANEF fait partie. Et que le secrétariat d'Etat subventionne l'association des étudiants de l'I.U.T. d'Egletons (Corrèze), fief de M. Jacques Chirac. — Ph. Bg.

(1) Bonnet traditionnel des étudiants.

SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DANS LA VILLE

Les fanatiques de la planche à roulettes

« Au début, on appelle ça une planche, et puis après, on est au courant, alors on ne dit plus que : skate (1). » Benoît, treize ans, est venu, comme souvent le mercredi, de sa banlieue d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) pour faire du *skate-board* au Trocadéro. Depuis juillet, il a découvert ce nouveau jeu et il est déjà à l'aise pour le « *tic-tac* », ce mouvement de godille qui permet d'avancer sur terrain plat en gardant les deux pieds sur la planche.

Combien sont-ils ainsi sur les trottoirs ? On assure parfois qu'un million de planches auraient été vendues depuis le début de 1977, date à laquelle ce sport, inventé il y a quinze ans aux Etats-Unis par les adeptes du surf, a commencé à se répandre en France. A tel point que la rumeur se propage d'une interdiction prochaine par les pouvoirs publics, à cause des périls encourus tant par les usagers que par... les passants.

Tolérance

Par les usagers ? Le docteur Henri Judet, chirurgien d'orthopédie à l'hôpital d'enfants Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, répond par un « non » nuancé. Dans le rapport qu'il a établi, en septembre dernier, pour la mairie de Paris, il cite les chiffres relevés dans deux des quatre hôpitaux parisiens d'urgence pour enfants. De juin à septembre, sur mille sept cent quatre-vingts fractures soignées à Saint-Vincent-de-Paul, treize fractures provenaient à *coup sûr de* la pratique de la planche à roulettes ; aux Enfants-Malades-Necker, soixante fractures depuis un an. Les fractures les plus fréquentes sont celles du poignet ou du coude, accompagnées parfois de décollement du cartilage de croissance, ce cas pouvant entraîner des séquelles. Les fractures des membres inférieurs sont moins courantes, celles de la *colonne* vertébrale exceptionnelles, et les traumatismes crâniens rarissimes (deux sans gravité à Saint-Vincent-de-Paul, aucun à Necker).

Cependant, ajoute le docteur Judet, les protections sont recommandées : *des coudières et des* gants, et surtout des genouillères et un casque, à condition qu'il enveloppe la partie postérieure de la tête, comme celui des joueurs de hockey.

Ces précautions prises, le skate n'est pas plus dangereux que la bicyclette ou les patins à roulettes. Mais il y les passants. Il est sûr que les dames âgées et les vieux messieurs n'ont guère intérêt à s'aventurer au pied du palais de Chaillot les mercredis, samedis ou dimanches, quand une centaine de «skateurs» se livrent à de spectaculaires acrobaties. Le problème est donc celui des emplacements. A ce jour, plusieurs « solutions » ont été apportées, en comptant celle qui n'en est pas vraiment une : la Ville de Paris — comme plusieurs villes de province — a examiné le phénomène sans prendre de décision précise, en dépit d'une manifestation juvénile et pacifique de skateurs aux Buttes-Chaumont qui, le 19 octobre, ont réclamé un terrain aux cris de « *Le skate, c'est non polluant !* ».

Le 6 octobre, la commission extra-municipale des sports avait conclu que « *la pratique de la planche à roulettes est une activité intéressante du point de vue sportif et qu'elle doit être exercée sans contact avec le public. (...) La commission a estimé qu'une surface lisse, bétonnée, plate ou en pente présenterait des avantages certains pour les utilisateurs* ». Personne aujourd'hui ne sait exactement où le skate-board est autorisé dans la capitale, et où il ne l'est pas. En vertu d'une ordonnance de 1862, sont interdits sur la voie publique les jeux qui troublent la sécurité des piétons. Les responsables de la circulation font observer qu'il faudrait une nouvelle réglementation : *non pour interdire*, mais pour déroger à l'interdiction. En fait, il semble qu'il y ait tolérance à défaut d'autorisation.

« Pas avant les élections ! »

Aucun procès-verbal de contravention n'a été établi, même si les adeptes du skate-board racontent avoir vu des agents ou des gardiens de square confisquer des planches. Parfois, leurs propriétaires n'ont pas osé les récupérer au commissariat. C'est peut-être Vincent, treize ans, qui résume la situation : « *Interdire la planche à roulettes ? Pas avant les élections !* » Il reconnaît pourtant que des agents sévissent dans le métro, mais « *ils ne disent rien aux mafs* (2). *J'ai vu tout à l'heure qu'ils en laissaient passer une, et elle n'était même pas jolie !* »

Alors, en attendant, il est prévu de réserver cinq emplacements, dans la capitale, outre celui du Trocadéro affecté au patinage à roulettes depuis 1951 : aux Buttes-Chaumont (« *C'est bien, parce que c'est très en pente, mais ces jours-ci il y a des feuilles et on tombe* », disent les skateurs parisiens), au square des Batignolles, au parc Montsouris, boulevard Richard-Lenoir et quai Saint-Bernard.

La municipalité d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) a résolu autrement le problème. Depuis quelques semaines, le parc Henri-Barbusse est réservé aux skateurs les mardis et jeudis de 19 à 21 heures. Le matériel, planche et protections obligatoires, est prêté gratuitement. Un moniteur rémunéré par la ville aide les débutants ou les autres. Une trentaine d'enfants en ces soirs d'« hiver » profitent de ces possibilités.

Autre solution. A Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées - Atlantiques), un promoteur a investi 500 000 F pour édifier deux cuvettes de bitume sur un terrain qu'il possédait. Cette piste de 3 000 mètres carrés, ouverte en août, accueille une quarantaine de jeunes chaque demi-journée. Prix d'entrée : 5 F ; le matériel de protection est obligatoire ; il peut être loué pour 5 F la demi-journée.

« Ce n'est qu'un jeu »

Ce cas est unique en France. *Pour l'instant.* Plusieurs municipalités — notamment sur la côte du Sud-Ouest atlantique, berceau du surf et en conséquence du skate-board — se déclarent disposées, devant l'engouement pour ce sport, à construire une piste. Mais s'empressent-elles de chercher des terrains ? Personne n'ose assurer que l'engouement ne sera pas passager. Certes, aux Etats-Unis, la « *mode* » dure depuis quinze ans, et il existe une soixantaine de pistes. Et cet été les premiers « *championnats de France* » ont été organisés du 12 au 14 août à Bayonne, avec cinq épreuves au programme : slalom géant, slalom spécial, descente, saut et figures libres. Cependant, M. Périllat, directeur au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, attend. Il rejette l'idée d'un circuit « national », tel celui que réclament (en vain) les motards : « *La moto est un phénomène national qui représente un problème permanent. La planche à roulettes n'est pour l'instant qu'un jeu, surtout parisien. Aussi bien, les équipements pour ce genre d'activité relèvent-ils des municipalités.* »

D'ailleurs, faut-il parquer le skate-board dans des enceintes aux installations sophistiquées ? Certains, fabricants et commerçants, le prétendent, afin, disent-ils, de pouvoir mieux contrôler l'état du matériel (*mais cela est* possible dans le cas d'un simple emplacement délimité). D'autres aussi, notamment des sportifs, selon qui, si le niveau s'élève, il faudra bien offrir des pentes, des sphères, des barres de saut...

Mais on risquera, par *là-même*, de réserver le skate-board à une minorité, à une élite. C'est l'avis du docteur Judet, qui ne croit pas que le vélo doive sa popularité aux vélodromes, et qui préconise des emplacements de quartier d'où *seraient écartés piétons et* voitures.

Mathilde, quatorze ans, aime bien venir au Trocadéro, mais elle voudrait, elle ausi, que le skate garde de sa spontanéité. Si la réglementation devient trop contraignante, elle abandonnera. Ce plaisir lui pose d'autres problèmes pour l'instant : « *Quand j'emporte ma planche au lycée, je la cache pour ne pas me la faire « piquer ». J'ai des copains qui se sont fait piquer leur planche. Remarquez, j'en ai aussi qui piquent les planches aux autres.* »

CHARLES VIAL.

(1) Le skate-board : de l'anglais *to skate*, patiner, et *board*, planche. Les Britanniques disent : le *roller-surf*.

(2) Surnom donné aux filles...

PRIX ET RISQUES

Jusqu'à une date récente, le prix minimum d'une planche avoisinait 160 F et pouvait dépasser 700 F. Depuis quelques jours, il s'en trouve en vente dans des grands magasins pour 75 F. Les planches métalliques sont à proscrire : leur tranche, affûtée par le frottement sur le sol, devient coupante comme une lame. Le casque vaut de 49 à 100 F, les genouillères de 40 à 80 F la paire, les coudières de 30 à 80 F et les gants de 12 à 80 F.

L'assurance responsabilité civile chef de famille intervient pour les dommages causés aux tiers. Les garanties « extra-scolaires » couvrent, quant à elles, et les risques individuels et les risques aux tiers en cas d'accident dû au skate-board, puisque ce jeu n'est pas mentionné comme étant exclu des contrats. Les compagnies d'assurances ne disposent pas de statistiques permettant éventuellement de le classer au nombre des sports dangereux.

SILENCE DANS LE MÉTRO !

Les longs couloirs du métro à la station Trocadéro. La planche sous le bras, trois jeunes « skateurs » se sont réfugiés à l'abri de la pluie. Nous les abordons et engageons la conversation sur leur sport. Un homme s'approche, puis deux autres. Les garçons racontent leurs prouesses et leurs déboires au skate. L'un des hommes intervient et nous interpelle :

« Vous n'avez pas le droit de faire une enquête dans le métro sans l'accord de la R.A.T.P.

— *Mais je ne fais pas un* reportage sur la R.A.T.P. !

— Peu importe !

— *Alors, il faut une autorisation en cinq exemplaires pour adresser la parole à quelqu'un dans les couloirs du métro ?* »

Les hommes, qui ont montré leur plaque d'agents assermentés de la R.A.T.P., s'irritent et nous menacent de poursuites, jusqu'à ce qu'un quatrième, resté à l'écart, les invite à « laisser tomber »...

Des fonctionnaires investis d'une apparence de pouvoir policier, insuffisamment avertis des limites de ce pouvoir, ont trouvé naturel d'en abuser. Rien de plus. C'est déjà trop. — *C. V.*

La vie éphémère des « terrains d'aventure »

Constituée en 1975, l'association ACTA (Action terrain pour l'aventure) a réuni récemment une conférence de presse pour faire le bilan de cette expérience de loisirs originale. « *Un terrain d'aventure*, ont rappelé les responsables de l'association, *est un espace ouvert aux enfants et aux adultes du quartier, dont l'entrée est libre et gratuite, où l'espace peut être aménagé et où les activités ne sont pas imposées.* »

Généralement situés sur des terrains vagues ou sur le point d'être construits, ces espaces de jeux sont à la merci — surtout dans les grandes villes — de la politique d'urbanisme des municipalités. A Paris, un bulldozer a entrepris, il y a quelques jours, de raser le terrain d'aventure situé entre la rue du Pré-Saint-Gervais et la rue des Lilas, près de la place des Fêtes (19e), pour y installer des classes maternelles préfabriquées. Ce terrain a été transféré à quelques pas de là, rue des Bois, mais les animateurs d'ACTA redoutent sa disparition.

Selon ACTA, vie moyenne d'un terrain est de deux ans à peine. La vingtaine qui fonctionnent actuellement en France seraient de création récente, tandis que sur les seize créés depuis 1972 dans la région parisienne, sept seulement subsistent.

Un congrès réunissant une centaine d'animateurs de terrains a eu lieu en juin dernier à Hambourg. Huit pays européens *étaient représentés : Autriche*, Danemark, France, Norvège, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Suisse.

Les participants ont constaté une grande diversité dans l'implantation des terrains d'aventure : quatre-vingt-dix dans la seule région londonienne, contre vingt pour l'ensemble de la France. Ils ont réclamé des garanties légales et des subventions pour le développement de ces espaces de jeux : locaux, personnel, équipements et formation des animateurs.

★ ACTA : 9, rue du Pré-Saint-Gervais, 75019 Paris. Tél. : 208-36-21.

A Boulogne-Billancourt

DES FOOTBALLEURS INTEMPESTIFS

« Nous avons entre huit et treize ans. Après la sortie de l'école, nous allons tous jouer au football sur le stade de l'A.C.B.B. C'est le seul terrain où on peut jouer. Mais il y a le gardien qui nous en empêche. Il est très méchant, et crie tout le temps... »

Interdits de séjour sur le beau terrain vert, indésirables, vingt gamins de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) écrivent à notre journal leur désarroi, et leur colère. Pétition insolite, signée Thierry, Franck, Philippe, Dominique... et les autres.

A Boulogne, comme ailleurs, la ville n'appartient guère aux enfants. Peu de place pour les rêves, et le jeu. Le béton et les supermarchés ont occupé les lieux... Mais il reste le stade. Sur sa pelouse au vert tendre, l'imagination a *pris le pouvoir*. Des images de champions plein la tête, des ailes au bout du pied, on s'y prend facilement pour Platini ou pour Marius Trésor ; on y oublie les interdits, et les cris du gardien.

Brusque retour à la réalité quotidienne. Le stade, « *Réservé aux membres de l'Athlétique Club de Boulogne-Billancourt* ». Quant au gardien, il est là pour faire régner l'ordre et ne tient pas à ce que son autorité soit mise en défaut : « *J'ai des ordres*, dit-il ; *le mercredi, il y a trois cents jeunes qui font du foot. Les autres soirs, il y a le tennis, et le lancer du javelot. Nous n'avons pas de place pour ceux qui ne sont pas membres du club. Les gamins qui vous ont écrit ? Je les connais bien. Ils rappliquent tous les soirs avec leur cartable. Je les chasse d'un côté, ils reviennent de l'autre... Pas moyen de s'en débarrasser. Ils passent à travers les grilles. Il n'y a pas que le foot, dans la vie. Et, s'ils veulent en faire, ils n'ont qu'à payer 5 F, et prendre une carte, comme tout le monde...* »

Ces gamins habitent les H.L.M. de la rue de Sèvres, tout près du stade. Mais ils n'ont chez eux ni terrain de foot ni espace vert.

DANIÈLE BOTT.

BIBLIOGRAPHIE

« L'enfant dans le monde actuel »

de Louise Pépin

Depuis sa naissance jusqu'à l'adolescence, le développement psychologique de l'enfant passe par un certain nombre de phases au cours desquelles l'attitude des adultes — parents ou éducateurs — est déterminante. L'« angoisse » des huit mois, l'« opposition » avec l'apparition du « moi » avant trois ans, la jalousie fraternelle, sont quelques-unes des étapes les plus importantes que la psychologie connaît bien maintenant. Ce sont ces étapes que Mme Louise Pépin passe en revue dans *l'Enfant dans le monde actuel* en citant abondamment les spécialistes les plus réputés. Une importante bibliographie est annexée à l'ouvrage.

Inspectrice départementale de l'éducation nationale, Mme Pépin souhaite apporter ainsi des informations de base non seulement aux parents, mais aussi aux maîtres, sur lesquels chaque enfant fait plus ou moins un « *transfert de l'autorité du père* ». Or « *une pédagogie qui n'est qu'un ensemble de recettes et de techniques coupées de leurs racines psychologiques et utilisées sans le souci de la personnalité de l'éducateur et de l'élève conduit à l'échec.* »

C. A.

★ Editions Bordas pédagogie, 160 pages, 16 F.

هكذا من الأصل

VILLE

vie éphémère des ... trains d'aventure

A Boulogne-Billancourt

FOOTBALLEURS INTEMPESTI...

APA

le jeu.

Jeux Nathan. Une fête pour l'esprit

SOCIÉTÉ

L'Évangile à la lumière de la psychanalyse

(Suite de la première page.)

Ceux-ci continuent à mal s'accomoder des prêtres ou des laïcs croyants qui grossissent les rangs des psychanalystes et qui y trouvent leur épanouissement.

Les disciples de Freud — athée — rencontrent partout le phénomène religieux non seulement dans leurs recherches mais encore dans les analyses de leurs patients. Il faut une bonne dose d'ignorance pour avancer que la psychanalyse — ou je ne sais quel pansexualisme — est une machine de guerre contre la foi. Elle serait plutôt un outil privilégié pour dépister les malfaçons de la foi et permettre ainsi par ricochet une purification. A condition d'éviter tout concordisme ruineux entre psychanalyse et religion, qui se situent sur deux plans parfaitement distincts.

Françoise Dolto évite d'ailleurs soigneusement ce piège dans lequel ne peuvent tomber que des novices. Elle-même croyante — d'une merveilleuse fraîcheur, — elle se contente de nous dire que la lecture des Evangiles a fait, et fait encore, « choc » pour elle et qu'elle y trouve « *un message de joie et d'amour* » en totale contradiction avec l'éducation « dite chrétienne » rencontrée chez tant de ses patients.

Jésus enseigne le désir

« *Jésus*, écrit-elle, *enseigne le désir et y entraîne. Les textes éclairent les lois de l'inconscient découvertes au siècle dernier. Ils sont la confirmation de cette dynamique vivante à l'œuvre dans le psychisme humain et sa force qui vient de l'inconscient, là d'où le désir prend source. (...) En lisant les Evangiles, je découvre un psychodrame.* »

L'auteur ne se mêle pas, et le dit expressément, de savoir si ces Evangiles sont historiques ou non. Mais elle discerne « du mythe », à tout le moins dans les passages traitant de l'enfance de Jésus. Ce en quoi elle se rencontre avec de nombreux exégètes. Sans prendre absolument parti *à propos de la naissance virginale*, elle raille « *les discussions gynécologiques, ergotages imbéciles* ». Peu lui importe que Joseph soit ou ne soit pas père de Jésus selon la chair. « *La parole reçue par Marie est-elle l'instrument de la greffe de Dieu ?* » L'important est que la rencontre charnelle — si elle a eu lieu — ne soit pas ce qui a fait que le destin d'homme de Jésus ait incarné totalement Dieu. Joseph et Marie constituent « *un couple exemplairement marié* », parce que leur enfant n'est pas le fruit d'une passion, mais d'un amour. « *En Joseph, rien n'est possessif de sa femme, en Marie, rien n'est* a priori *possessif de son enfant. (...) Ici est décrit un mode de relation au phallus symbolique, c'est-à-dire au manque fondamental de chaque être.* » Les Evangiles décrivent que l'autre ne comble jamais son prochain, que toujours il y a une « déchirure », et non une relation de dépendance.

« *Tout fils voudrait que sa mère fût vierge. C'est un fantasme qui vient de la nuit des temps.* » Nous voilà loin « des fausses questions » concernant la virginité. Loin, c'est-à-dire très au-delà...

Contrairement à ce que l'on pourrait croire au début de ces pages, il ne s'agit nullement d'un commentaire de l'Evangile didactique ou le moins du monde exhaustif. Françoise Dolto se contente de prélever dix textes qui l'ont particulièrement inspirée (2). Elle se livre à une opération ponctuelle, comme si elle suggérait au lecteur d'en faire autant dans son sillage, pour leur propre compte.

Des horizons inattendus

Cet ouvrage est un coup d'envol. C'est peu de dire qu'il laisse sur sa faim. Trois chapitres, par exemple, sont consacrés aux résurrections opérées par Jésus. Mais rien sur l'événement pascal, ni la moindre explication sur ce manque d'autant plus frustrant que les commentaires sur ces trois miracles de Jésus, où l'on retrouve en plénitude la dynamique entre le désir et la loi, nous ouvrent à chaque pas des horizons inattendus.

Le commentaire de la parabole du bon Samaritain est peut-être le plus suggestif. « *Enfant*, nous confie Françoise Dolto, *je l'écoutais éblouie. Puis le curé montait en chaire et nous disait l'inverse de ce que je venais d'entendre. Il massacrait cette parabole.* »

Que disait-il ce pauvre curé ? « *Jésus nous demande d'aimer notre prochain, de nous occuper de toutes les détresses et de ne pas être égoïste, tel le lévite.* »

L'inverse ? Dolto exagère un brin, mais ce qui l'a frappée à bon droit dans ce récit, c'est que Jésus, pour l'essentiel, demande au blessé d'aimer, le Samaritain qui l'a sauvé et de se sentir en dette de reconnaissance envers tous ceux qui nous aident, même si nous ne les connaissons pas. Et, par-dessus tout, de manifester cette gratitude en se conduisant aussi charitablement avec d'autres. Tel est le commandement chrétien, tout aussi important que celui d'aimer Dieu.

Dolto voit, en outre, dans la parabole cette invitation :

« *Ne sois pas retenu par celui que tu as sauvé. La pointe du texte, c'est d'aimer celui qui a été proche de nous quand nous étions à terre. Ce n'est pas de secourir un être humain sans que cela ne nous dérange en rien.* »

L'amour est un commerce

Le désintéressement, ajoute-t-elle, n'existe pas. Il y a toujours un échange. « *L'amour vrai ne crée aucune dépendance, aucune allégeance. Cela semble être un don, mais en fait c'est un commerce.* »

Aimer ses propres enfants, c'est lutter contre sa mort. La Bible ne dit jamais d'aimer ses parents, mais de les « *honorer* ». D'autre part, Jésus ne blâme ni le prêtre ni le lévite qui se sont détournés. « *Il faut savoir s'éprouver ! Si nous sommes incapables de rendre service, soyons assez réalistes pour ne pas le faire, nous le ferions mal.* »

A travers ces réflexions, choisies parmi beaucoup d'autres, on devine le mouvement et l'originalité de l'ouvrage. Dolto note ailleurs que Jésus est « *père, père de toute l'humanité* ». La preuve ? Le Christ a dit : « *Qui me voit, voit le Père !* » Il fallait y penser...

Ce livre subtil est à lire lentement comme une méditation. Il apportera non seulement à ceux qui déjà sont familiers, jusqu'à la satiété, de l'Evangile (pas commode de prêcher après Dolto et sur les mêmes sujets !), mais aussi à ceux qui s'en désintéressent. Quelle meilleure initiation pour un agnostique qui se figure qu'il n'y a plus rien à tirer d'un texte aussi lointain ?

On prête à Françoise Dolto l'intention de ne pas s'arrêter en si bon chemin. Le recueil actuel pourrait être le premier volume d'un triptyque : 1° L'Evangile ; 2° Jésus initiateur du désir ; 3° L'Ancien Testament.

HENRI FESQUET.

★ Françoise Dolto (interrogée par G. Severin) : *l'Evangile au risque de la psychanalyse*, éd. J.-P. Delarge, 35 F.

(2) Ce sont : « La Sainte Famille » ; « Le temple » ; « Les petits enfants » ; « Les noces de Cana » ; « Au pied de la Croix » ; « La résurrection du fils de la veuve de Naïm » ; « La résurrection de la fille de Jaïre » ; « La résurrection de Lazare » ; « Béthanie » ; « Le bon Samaritain ». Chacun de ces textes, en entier, précèdent les commentaires.

SOCIÉTÉ

PLUS VULNÉRABLES QUE LES AUTRES

Les veuves de moins de quarante cinq ans sont de plus en plus nombreuses

L'assemblée générale de la Fédération des associations des veuves civiles chefs de famille (FAVEC), qui regroupe quatre-vingt mille adhérents, a eu lieu, samedi 26 novembre, à Paris. Mme Hélène Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, a souligné devant les délégués des quatre-vingt-quatre associations départementales les buts et les contraintes de la politique familiale. A l'occasion de cette manifestation, le secrétaire d'État, qui a récemment répondu, au nom du gouvernement, aux questions des sénateurs de l'intergroupe parlementaire d'étude des problèmes du veuvage, a pris connaissance des objectifs prioritaires de l'association : 1) versement à la veuve, inscrite comme demandeur d'emploi, des allocations d'aide publique ; 2) suppression des conditions de ressources pour l'ouverture du droit à reversion de la retraite du conjoint décédé ; 3) possibilité de cumuler intégralement une retraite personnelle et une pension de reversion.

Il y a actuellement plus de trois millions de veuves en France ; 90 % d'entre elles ont dépassé l'âge de cinquante-cinq ans. Mais il y a de plus en plus de jeunes veuves : quatre-vingt-dix mille ont moins de quarante-cinq ans.

De l'indigence au confinement psychologique et moral

La société est impitoyable pour tout ce qui n'entre pas dans le « régime général » de ses solidarités. Les jeunes veuves sont abandonnées à leur sort avec de faibles ressources, parce que le malheur qui s'est abattu sur elles n'est pas « normalisé ». Quoi de plus imprévu, en effet, que de mourir jeune ? Le désarroi de ces femmes et de ces enfants qu'un homme jeune vient de quitter est souvent oublié. « *Du jour au lendemain, nous nous retrouvons sans ressources*, explique une jeune mère veuve depuis deux ans. *Le compte en banque est bloqué. Nous n'avons pas de qualification professionnelle. Et les veuves qui trouvent du travail sont exploitées par l'employeur, qui sait qu'elles ne revendiqueront pas.* » Les contrats emploi-formation auxquels les veuves ont droit leur sont rarement accordés. Les employeurs préfèrent les jeunes sans problèmes. Dans la région du Nord-Pas-de-Calais, il n'y en a eu qu'un seul cette année en faveur d'une veuve.

Tout leur univers s'écroule du jour au lendemain : « *Toutes les veuves subissent une baisse du niveau de vie. Il y a des femmes de médecin qu'on retrouve à l'aide sociale* », dit Mme Devaze, responsable de la section des jeunes de la Fédération des associations de veuves civiles (1). « *La retraite de reversion n'est pas lourde car nos maris n'ont que très peu cotisé. L'allocation différentielle de parent isolé qui vient d'être créée permet seulement à celles d'entre nous qui sont en dessous du SMIC de l'atteindre.* »

Un certain embarras

Si les femmes de cadres ou les veuves par accident du travail parviennent à s'en sortir, les autres n'ont que « leurs yeux pour pleurer ». L'indigence soudaine entraîne des difficultés d'ordre social, moral et psychologique. Les anciens amis abandonnent la veuve dont le malheur devient gênant : « *Moi, je ne dis pas volontiers que je suis veuve, car je sens un certain embarras.* » « *Quand il y a un mariage, à présent, on oublie de m'inviter.* »

La solitude accable ces femmes qui souvent sombrent dans la dépression. Le nombre des remariages est peu élevé. « Refaire sa vie » n'est pas aisé, surtout lorsqu'il y a des enfants. Le souvenir du mari, idéalisé, même s'il n'a pas été un époux parfait, le regard des autres, qui rejettent par indifférence ou qui font preuve de trop de sollicitude, remettent la veuve « à sa place » : autant d'obstacles pour retrouver une vie normale.

« *La pression morale de la famille, la sanction de la société ont pour résultat qu'en dehors du travail les occasions d'oublier sont rares, les choix des divertissements restreints : je m'occupe de l'association parce que, les bonnes œuvres, c'est permis.* » L'appauvrissement du foyer, le confinement psychologique et moral font des jeunes veuves des laissées-pour-compte.

Elles sont pourtant 90 000 veuves de moins de quarante-cinq ans et la mortalité des hommes jeunes ne cesse d'augmenter. Dans la tranche d'âge de quinze à trente ans elle est plus du double de celle des femmes. Elle ne la dépassait que de 7 à 8 % au début du siècle.

Certaines veuves prennent conscience du système « patriarcal ». La mort du mari, pivot social de la famille, désorganise le foyer et rien n'aide la femme qui n'est pas préparée à la fonction de chef de famille. On ne change pas de rôle du jour au lendemain. « *Avant, j'étais déjà féministe, mais c'était intellectuel*, dit une veuve. *À présent, je vérifie chaque jour tout ce que les féministes dénoncent : l'injustice faite aux femmes. Le veuvage m'a aidé à prendre conscience des réalités sociales.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Fédération des veuves civiles chefs de famille, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris, tél. 526-05-42.

● *Le programme universitaire du Centre Rachi.* — Le Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris, et le Comité universitaire des étudiants juifs (CUEJ) ont décidé de fusionner pour former le « Centre Rachi-CUEJ ». Au calendrier de la nouvelle année universitaire figurent les cours et séminaires d'un programme divisé en trois sections : I : pensée juive traditionnelle ; II : langue et littérature hébraïques ; littératures et philosophie ; étude comparée avec le judaïsme ; III : histoire et civilisation juive.

● *Mgr Paul Poupard a été réélu*, au terme d'un premier mandat de six ans, recteur de l'Institut catholique de Paris. Le Père Michel Legrain, spiritain, a été nommé vice-recteur. Dans son rapport moral, Mgr Poupard a rappelé la priorité assignée à l'Institut : l'enseignement et la recherche en théologie et sciences religieuses. L'Institut catholique compte quatre mille étudiants dans ces disciplines et quatre mille huit cents autres dans l'ensemble lettres et pédagogie.

RELIGION

LE DIX-HUITIÈME COLLOQUE DES INTELLECTUELS JUIFS DE LANGUE FRANÇAISE

L'islam et les judéo-chrétiens

Hasard ou providence, ce dix-huitième colloque des intellectuels juifs de langue française, dont le thème avait été fixé l'an dernier, ne pouvait mieux se situer dans le temps qu'au milieu d'une quinzaine inaugurée par la rencontre de Jérusalem et se terminant sur celle du Caire. Destiné à éclairer divers *aspects de l'islamisme* aux yeux d'un public rendu perplexe ou hostile par *trente* années d'une histoire douloureuse à peine achevée, il a bénéficié du climat inouï d'espérance et de sympathie que le geste du président Sadate a créé au sein de la plupart des communautés juives de France. Cet événement, sans qu'il soit explicitement évoqué, demeurait sous-jacent, et a profondément marqué la première journée de ce colloque.

La matinée du dimanche 27 novembre, consacrée à l'histoire, était présidée par M. Jean Halperin, professeur à l'université de Zurich, qui a souligné la complexité des relations entre Israël et Ismaël, mais a souhaité qu'il soit mis fin « *à l'enseignement de l'ignorance* ». On a ensuite entendu M. Charles Pellat, professeur à la Sorbonne, parler *des origines de* l'Islam et de l'influence du Prophète hors des nations de culture arabe, en Afrique et en Inde notamment. Puis M. Alfred Morabia, chargé de recherche au C.N.R.S., a étudié les causes externes de l'expansion islamique.

L'humanisme musulman

Sous la présidence de M. Claude Riveline, professeur à l'Ecole des mines de Paris, on a abordé, au cours de la séance de l'après-midi, les problèmes religieux sous leurs aspects juridiques, sociaux, théologiques et mystiques. La cause *profonde* du dynamisme musulman, a dit en substance M. Abdel Magid Turki, réside dans la conviction des fidèles qu'ils sont soutenus par une force invincible. Cela explique notamment que depuis la conquête de leur indépendance on assiste, dans les pays musulmans, à une résurgence du sentiment religieux : le musulman est comme réconcilié avec son Dieu ; un Dieu qui désormais ne l'abandonne plus. L'orateur (chargé de conférences à l'université de Paris-IV) a souligné ensuite les traits d'universalité de la religion *islamique* et son esprit de tolérance envers « *les gens du Livre* », chrétiens et juifs en particulier.

M. Roger Arnaldez, professeur de philosophie musulmane et d'islamologie à Paris-IV, s'est efforcé de dégager les aspects religieux de l'humanisme musulman. Comment, s'est-il demandé, une religion qui développe un sen*timent extraordinaire* de la transcendance divine peut-elle donner naissance à un humanisme ? M. Arnaldez découvre cet humanisme chez les philosophes et les théologiens de l'islam. Leurs commentaires des versets du Coran permettent en effet des rapprochements surprenants. Ces commentaires offrent la diversité et les contradictions des débats *talmudiques ou des exégèses* chrétiennes.

L'orateur reconnait qu'il a *choisi* ceux qui allaient dans le sens de sa thèse, que l'on pourrait ainsi résumer : l'homme a été abaissé par le Prophète au niveau le plus bas pour souligner la grandeur de Dieu et celle de son don. Mais, pour Mahomet, l'homme est « dans ce qu'il fait ». Il n'est donc pas esclave d'une fatalité. Dieu le convie même à participer à sa création, à coopérer avec lui. Tel est l'aspect spirituel de l'humanisme coranique. *Seulement, le fidèle ne doit jamais oublier que « Dieu se sert de la main de l'homme pour créer ».*

La liberté humaine demeure, par conséquent, « de surface ». Et l'âme doit s'entraîner à se déprendre d'elle-même pour découvrir que, en définitive, tout, jusqu'à son amour pour Dieu, n'est autre que l'amour que Dieu a pour elle.

Cette analyse, soulignant dans l'islamisme une parenté judéo-chrétienne et une méthode discursive que M. Claude Riveline a jugée « familière à un juif », a été quelque peu contestée dans la salle ; considérée comme partiale *dans ses prémisses par un étudiant* musulman et idéaliste dans ses conclusions par un jésuite libanais, *elle a du moins* eu le mérite d'offrir une base doctrinale et religieuse aux rapprochements qui s'ébauchent.

ALAIN GUICHARD.

JUIFS DE LANGUE FRANÇAISE

...o-chrétiens

Dolto

...vision

هكذا من الأصل

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

L'ÉTUDE DU SYSTÈME SOLAIRE

Les anneaux d'Uranus

En mars dernier, une méthode très particu- ...re a permis d'observer Uranus, la septième ...anète du système solaire, et de découvrir ...'elle était, comme Saturne, entourée d'an- ...aux. *Cette découverte a été faite quand* ...anus est passée exactement entre la Terre une étoile relativement brillante de la cons- ...lation de la Balance. Un peu avant et un ...n après l'instant où Uranus occultait l'étoile, ... observa des affaiblissements de la lumière envoyée par celle-ci, qui ne peuvent s'expliquer que par la présence autour de la planète d'une série d'anneaux.

Comme toute découverte inattendue, celle-ci pose de nombreux problèmes. Un modèle théorique a été construit, qui explique l'existence des anneaux. Mais bien des questions sont pendantes, et seront discutées à la conférence de l'*American Astronomical Society* qui se tiendra prochainement à Boston.

...es occultations d'étoiles, très ...les en astronomie, renseignent ... l'extension, la densité et la ...nposition de l'atmosphère de ... planète occultante. En effet, ...te avant que l'étoile ne soit ...hée, le rayonnement qu'elle ... et frôle le disque planétaire, ... les couches atmosphériques ...difient la lumière qui parvient ...a Terre. Diamètre et position ... la planète occultante au mo- ...nt de l'observation peuvent ...lement être mesurés avec ...cision.

...ais, le jour prévu pour l'occul- ...ion d'Uranus, on obtint un ...ultat inattendu. Alors que les ...x corps célestes étaient encore ...ultanément visibles, l'enre- ...trement de la lumière stel- ...re subit de brusques et courtes ...inutions d'intensité. Elles ...ent relevées séparément par ...sieurs équipes, dont le groupe ... l'université Cornell, dirigé par ... Elliott, ainsi que par d'autres ...ées à Cap Town (Afrique du ...), Karalur (Inde) et Perth ...stralie). Seul le premier, grâce ...n télescope embarqué à bord ...n avion, put suivre entière- ...t le passage de l'étoile der- ...e Uranus et, une demi-heure ...s sa réapparition, détecter de ...elles occultations secondaires.

...rès un moment de perple- ... il fallut se rendre à l'évi- ...e : des objets jusqu'alors ...anus venaient de passer de- ... l'étoile.

...n s'aperçut bientôt que la ...ession temporelle des occul- ...ons se reproduisait presque ...tiquement après la réappa- ...n de l'étoile. Mais, cette ... l'ordre en était exactement ...rse. Une telle symétrie par ...port à Uranus ne peut s'ex- ...uer par des satellites. Les ...onomes conclurent qu'ils ...ient en réalité de découvrir ... anneaux autour de la planète.

...a première configuration ...oncée est celle de quatre ...eaux circulaires situés dans ... même plan, coïncidant avec ... des nombreux satellites ...ranus déjà connus. Leur orbite ...endrait à environ 48 000 kilo- ...res du centre d'Uranus — ...t le rayon est de 25 900 kilo- ...res. Larges d'une quinzaine ...ilomètres, constitués de petits ...ments de matière, ils seraient ...e extrême ... Des dis- ...es de plus de 1 000 kilomètres ... séparent. Un cinquième ...eau au moins, de 80 kilo- ...re de large environ, se trou- ...it à l'extérieur. Il est d'as- ... irrégulier et peut-être s'agit- ...e deux anneaux incomplets.

La formation des satellites

...es astronomes se demandaient ...u'alors si Saturne était bien ... seule planète du système ...ire à posséder des anneaux ; ...nus leur a fourni la réponse. ...e découverte constitue un ...ain de choix pour l'étude de ... formation, encore mal com- ...e, des systèmes de satellites ... planètes.

...une manière générale, l'exis- ...e de satellites stables autour ...e planète n'est possible qu'à ...érieur d'un certain rayon ...ur de celle-ci, appelé limite ...oche. En deçà de cette limite, ...donc près de la planète, les ...es d'attraction gravitation- ...e varient tant d'une extrémité ...autre du satellite qu'elles en ...ent lentement la masse solide, ...me par un effet de marée. ...y a donc place, près de la ...ète, que pour une multitude ...ragments, pouvant former un ...au.

...ais pour expliquer l'existence ...neaux bien définis, il faut ...ser d'un mécanisme qui ...e la stabilité du mouvement ...dique des particules. Sinon, ...évitables perturbations exté- rieures disperseraient peu à peu les anneaux. Il faut aussi décrire leur formation, c'est-à-dire le confinement de la matière vers cet état dynamique.

Les astrophysiciens S.F. Dermott et T. Gold, de l'université Cornell, proposent une théorie élégante : dans une première phase, une multitude inorganisée de fragments de matière dans le voisinage d'Uranus auraient été entraînés peu à peu vers la planète, dans des orbites en spirale. Ils expliquent ce drainage des particules par la faible pression continue exercée sur elles par la lumière du Soleil.

Le rôle des collisions

Mais, au cours de leur lente descente en spirale, les fragments subissent l'attraction contraire des grands satellites d'Uranus, qui tendent à les éloigner de la planète centrale. Si cette influence se répète avec une exacte régularité, elle constitue un phénomène de résonance qui équilibre l'effet de la pression solaire. Cela se produit pour des orbites bien déterminées. Les particules jusqu'alors à la dérive y sont emprisonnées et ces trajectoires se matérialisent en anneaux très fins.

Considérant alors les satellites les plus massifs, et donc les plus influents, parmi ceux d'Uranus, les astronomes ont déterminé la série d'orbites stables qui découle de ce modèle. Elle semble reproduire avec précision la configuration des anneaux découverte lors des observations.

Cependant, l'analyse des occultations de mars dernier n'est pas encore achevée ni toujours cohérente. Des astronomes indiens ont ainsi récemment rendu compte de plusieurs anneaux, larges au contraire, et séparés par des lacunes. D'un point de vue théorique également, de nombreuses questions se posent : quelle est l'influence réelle de la pression de radiation solaire ? Les collisions entre fragments, négligées dans la théorie, jouent-elles un rôle, comme le suggère une étude des Français A. Brahic et M. Hénon. Les réponses viendront sans doute quand on connaîtra avec précision l'aspect des anneaux. Les astronomes ont, depuis leur découverte, essayé de « voir » ces anneaux, mais leur faible brillance a pour l'instant fait échouer toutes les tentatives de détection optique directe. Le grand télescope spatial qui sera placé en orbite terrestre en 1983 devrait permettre de grands progrès dans ce domaine.

La découverte de ces anneaux est d'importance pour la compréhension du système solaire : ils ont en quelque sorte conservé la trace de notre système originel. Ils en constituent un modèle qui n'aurait que peu évolué. Les planètes au contraire résultent de la transformation de matière par accrétion. Neptune aussi pourrait posséder des anneaux, à la différence des planètes — telle la Terre — que la proximité du Soleil a démunies de leurs éventuels cortèges de particules satellites.

BERTRAND DUPLANTIER.

Neptune et la gloire de Le Verrier

La ville de Saint-Lô a célébré récemment le centenaire de la mort d'un de ses fils les plus prestigieux : Urbain Le Verrier. Deux professeurs d'histoire de la ville, et un lauréat de la Société astronomique de France ont, à cette occasion, publié un excellent petit livre consacré à l'illustre astronome (1). Bien documenté et objectif, cet ouvrage a su éviter le piège de l'hagiographie, piège dans lequel il est facile de tomber avec une personnalité aussi marquée que celle de Le Verrier.

Lorsque Le Verrier commença à s'intéresser à la mécanique céleste, l'héritage laissé par Laplace était à prendre. Il s'en empara et se lança très vite dans ce qui devait être l'œuvre de sa vie : le calcul des éléments des orbites de toutes les planètes connues du système solaire, tenant compte dans tous leurs détails des influences réciproques exercées par ces planètes les unes sur les autres. Cette somme de travail gigantesque, qui s'acheva avec sa vie, n'a été dépassée en précision qu'avec l'avènement de l'ordinateur.

Le Verrier n'était pas seulement un calculateur habile et infatigable, c'était aussi un esprit éclairé et ouvert au monde de l'astrophysique encore balbutiante. Son action à l'observatoire de Paris, où il fit venir le physicien Léon Foucault, son soutien à la jeune physique solaire et à ses méthodes spectroscopiques, ses propres travaux sur l'aplatissement du Soleil comme origine possible de l'avance du périhélie de Mercure (2), lui sont aujourd'hui autant de titres de gloire. Sait-on que c'est lui qui a commandé le téléscope de 120 centimètres de diamètre encore en service à l'Observatoire de Saint-Michel-de-Haute-Provence ? Sait-on aussi qu'il a créé les premiers services de météorologie nationale ? Mais assurément, la place considérable que font l'histoire et la philosophie des sciences à la stature de Le Verrier provient de sa découverte de Neptune.

Réfléchissant à partir des irrégularités constatées dans la trajectoire d'Uranus, faisant l'hypothèse de l'existence d'une planète jusque-là invisible, calculant l'orbite de la planète perturbatrice et lui assignant précisément rendez-vous dans l'espace à l'endroit où les observateurs purent enfin la découvrir, Le Verrier aurait enrichi la science d'une découverte obtenue d'une manière exemplaire et souveraine qui consiste d'abord à construire l'idée, puis à convoquer l'expérience à la vérification de l'idée.

Le respect de l'histoire oblige à dire que rien de tout cela n'est complètement vrai, même si d'éminents savants ont cru devoir reprendre à leur compte cette vision idéalisée des événements, tel Louis de Broglie, qui déclarait lors du centenaire de la découverte de Neptune, en 1946 : « *Apparaissant à la place même où l'appelaient les calculs du jeune astronome français, l'astre errant semblait dire, comme dans le poème de Vigny :* « Vous m'appelez. Me voilà ! »

Le dédain d'Adams

Pour commencer, Le Verrier n'a pas eu à faire l'hypothèse d'une nouvelle planète pour expliquer les aberrations constatées dans le mouvement d'Uranus, cette hypothèse ayant déjà été avancée depuis longtemps par les astronomes entre eux, et publiquement par Bessel en 1840, soit six ans auparavant. Le problème était donc posé à la communauté des savants : supposée l'existence d'une planète perturbatrice, calculer sa trajectoire.

Le Verrier n'a pas non plus été le premier à calculer les éléments de l'orbite de Neptune, bien qu'il l'ait fait en toute indépendance, au cours de deux années de travail.

Un jeune astronome anglais, Adams, aussi célèbre en Grande-Bretagne que Le Verrier en France — et pour les mêmes raisons — avait envoyé le résultat de ces calculs à l'observatoire de Greenwich quelques mois avant Le Verrier. Au lieu de procéder à l'observation, qui n'allait pas de soi — il fallait bousculer quelque peu les programmes en cours, — le directeur de l'observatoire, Airy, répondit en substance à Adams : « *Mon jeune ami, qui prétendez résoudre un problème bien difficile, dites-moi d'abord quelle est la marge d'erreur de vos indications.* » Adams dédaigna de répondre, estimant son manuscrit suffisamment complet sur ce point.

Lorsque Airy lui fit la même demande, quelques mois plus tard, Le Verrier répondit aussitôt. Les observations furent entreprises à Cambridge, et dans les objets catalogués, Neptune fut noté (noté, mais pas découvert, car il fallait comparer les observations à plusieurs jours d'intervalle pour détecter la planète par son mouvement par rapport aux étoiles fixes).

Une hypothèse inexacte

Ce travail de réduction des observations fut effectué trop lentement, et la *découverte* — c'est-à-dire l'observation de l'objet et la mise en évidence de son caractère planétaire — revint à l'astronome berlinois Galle qui disposait d'une carte de la région du ciel où se trouve précisément Neptune. Il n'eut aucun mal, après avoir reçu les indications de Le Verrier, à constater, dès le lendemain, l'existence d'un nouvel objet, qui s'était déplacé ; cette fois la planète était bien découverte. Ce qui montre que les calculs de Le Verrier étaient au moins précis.

Mais s'ils étaient précis, ils n'en reposaient pas moins sur une hypothèse fausse — comme ceux d'Adams ! Dans cette affaire, le nombre de paramètres indéterminés était important, et il fallait faire quelques hypothèses plausibles pour le diminuer. Par exemple, supposer que l'orbite de Neptune était proche du plan de l'écliptique, ce qui était exact ; par exemple, aussi, supposer que la dimension de l'orbite de Neptune obéissait à la progression régulière (« loi » empirique de Bode, vérifiée pour les autres planètes), ce qui s'est révélé largement faux. Seulement voilà, la position prévue pour Neptune à partir de ces hypothèses coïncidait avec la position réelle, par accident, autour des années 1846 ! Proposés vingt ans plus tôt, ou dix ans plus tard, avec les marges d'erreur indiquées par leurs auteurs, ces éléments orbitaux n'auraient pas permis la découverte.

La « faute » de Lalande

Mais au moins, toutes erronées qu'elles fussent, peut-on dire que ces indications permirent l'observation d'un nouveau corps céleste ? Ce n'est même pas le cas ! Neptune avait déjà été repéré par l'astronome Lalande à l'observatoire de l'Ecole militaire en 1795. Ayant constaté que du jour au lendemain une « *étoile avait bougé* », l'observateur avait conclu... que son observation était fautive et qu'il y avait lieu de gommer cette fausse étoile du tableau !

Restituée dans son ensemble, la séquence historique réelle des événements qui sont supposés avoir conduit Le Verrier à découvrir Neptune est la suivante : Le Verrier n'a pas eu à faire l'hypothèse, qui existait déjà ; il a fait seul les calculs, c'est incontestable, mais il n'est pas le premier à les avoir faits ; d'ailleurs, ses calculs reposent sur une hypothèse inexacte, comme ceux d'Adams ; mais cela n'empêche pas que ces calculs ont permis de découvrir, par accident, la vérité de l'existence de Neptune. Si une nouvelle planète avait pu être vue, mais niée et gommée par un astronome cinquante ans auparavant, c'est parce que son concept n'existait pas : l'absence de calculs et le contact immédiat de l'œil et de la chose n'ont pu produire dans un cas ce que le concept, appuyé sur des calculs et aidé par le hasard, a produit dans l'autre cas.

On rêve d'une histoire et d'une philosophie des sciences réellement internationales et non chauvines, qui rendent au concept la place qui lui revient, mais aussi au réel une autre fonction que celle de répondre « *me voilà !* » à la convocation intimée par le concept.

MICHEL AMIOT
chargé de recherches au C.N.R.S.
et PHILIPPE DELACHE,
astronome à l'observatoire de Nice

(1) *Le Verrier*, par P. Levert, F. Lamotte, M. Lantier. — Editions OCEP, 50200 Coutances. 192 p., 48 F.

(2) On sait que l'explication de cette avance devait être fournie par la théorie de la relativité générale d'Einstein. Cependant, depuis quelques années, la possibilité d'un effet complémentaire, dû à un aplatissement du soleil, a été activement étudiée, et le débat n'est pas clos.

Un millier de cartes françaises découvertes en Suède

UNE collection très complète de mille cartes de navigation du monde entier, dessinées en France « par ordre du roi » et « de l'Empereur », viennent d'être retrouvées dans une cave de la base navale royale de Karlskrona, en Suède. Le commandant Gustaf Celsing, spécialiste en la matière, a déjà examiné dix-sept des dix-neuf volumes de 70 cm × 100 cm et précise que ce sont des pièces uniques datant de la période 1770-1840. Les cartes, très bien conservées, portent des relevés des côtes des six continents avec de très beaux dessins des profils côtiers vus du large et des plans de ports. Bon nombre d'entre elles sont coloriées.

Des textes manuscrits décrivent les routes, les manœuvres portuaires, des instructions et des incidents de voyage. Les noms des dessinateurs ou graveurs ainsi que le sceau de la marine française figurent souvent. Toutes les mentions sont en français, mais depuis bien des noms ont changé. Ainsi l'Australie s'appelle-t-elle Nouvelle-Hollande. On trouve aussi, pêle-mêle, et dans le détail, le port de Saigon, Djibouti, Terre-Neuve, le Saint-Laurent, de nombreuses Antilles, les Guyanes avec leurs fleuves, toutes les côtes de France, la Baltique, la Méditerranée, la mer Noire, Marseille, Alger, Tunis, l'Afrique et Madagascar, la route des Indes, l'Extrême-Orient, l'Indonésie, nombre d'îles du Pacifique avec des noms difficilement identifiables selon la toponymie actuelle, le Svalbard et des parties de l'Antarctide.

Le cap Horn, le détroit de Magellan, toutes les côtes est et ouest des Amériques jusqu'à la latitude du « Port des Français » sur la côte d'Alaska sont très détaillés, de même qu'une partie du Japon, du Kamtchatka et le détroit de La Pérouse. Cet itinéraire justement donne à penser qu'il s'agit de ces cartes rapportées en France à travers la Sibérie par Jean-Baptiste de Lesseps, un des compagnons de La Pérouse. La mention — répétée plusieurs fois — des noms des navires la Zélée *et* l'Astrolabe *et de leurs routes indiquerait que les cartes les plus récentes sont celles de Dumont d'Urville, parti à la recherche de La Pérouse avec les cartes de celui-ci en plus des siennes.*

Ce serait un officier suédois en service dans la marine française qui aurait rapporté ce lot chez lui postérieurement à 1840.

PIERRE THIBAULT.

Les mélodies commencent-elles toutes de la même manière ?

DENYS PARSONS a publié en 1975 un répertoire des thèmes musicaux sous le titre *Directory of tunes and musical themes*. Comme tous *ceux qui l'ont précédé dans* cette voie, il s'est heurté à un problème de classification. Pour mettre en ordre des mots, il y a l'alphabet. Mais les notes de la gamme ne peuvent jouer le rôle des lettres. Un mélodie garde sa valeur lorsqu'elle est transposée (toutes les notes changent également de hauteur). Pour classer les mélodies, Denys Parsons a donc choisi une autre méthode.

Quand deux notes se suivent, le son peut soit monter, soit descendre, soit rester égal (dans le cas d'une répétition). Denys Parsons a utilisé cette propriété pour distinguer et classer les mélodies. Il y aura celles où l'on monte, monte puis descend, etc., celles où l'on descend, monte puis descend, etc.

Ce procédé est excellent, car il permet à la fois de distinguer les mélodies sans équivoque et de retrouver facilement une mélodie dont on connaît le « profil ».

Cette *méthode* vient d'avoir une retombée statistique inattendue. *A priori*, des mélodies devraient se répartir au hasard suivant les critères *montée*, descente, égalité. Leur profit devrait être quelconque. Or Denys Parsons s'est aperçu qu'il n'en était rien, du moins pour les trois premières notes (qui définissent deux intervalles). Les neuf combinaisons possibles montée-montée (M.M.), montée-descente (M.D.), *descente-montée* (D.M.), descente-descente (D.D.), égalité-égalité (E.E.), égalité-montée (E.M.), montée-égalité (M.E.), égalité-descente (E.D.) et descente-égalité (D.E.) ne sont pas utilisées avec la même fréquence par les compositeurs, que ce soit en musique populaire ou savante. Certaines combinaisons sont très favorisées, d'autres négligées.

Une statistique portant sur 7 387 thèmes musicaux de trente compositeurs classiques (de Bach à *Wagner*) met en *évidence* les choix suivants : M.M. : 21,5 % ; M.D. : 19,8 % ; D.M. : 15 % ; D.D. : 13,9 % ; E.E. : 10,8 % ; E.M. : 6,6 % ; M.E. : 5,1 % ; E.D. : 4,7 % ; D.E. : 2,6 %.

Les mêmes fréquences se retrouvent à peu de choses près chez les autres compositeurs classiques ou dans les chansons populaires. Le classement sur 3 783 chansons populaires est en effet : M.M. : *27,3 %* ; M.D. : *15,7 % ; D.M. : 13,5 %* ; D.D. : 11,8 % ; E.E. : 11,1 % ; E.M. : 6,6 % ; M.E. : 5,1 % ; E.D. : 6,4 % ; D.E. : 2,5 %.

Les différences sont trop marquées pour que l'on puisse faire état d'une erreur statistique ou d'un biais expérimental (le goût de la personne qui a fait le choix des mélodies pour les mettre dans le dictionnaire). Elles se retrouvent quand la statistique est faite non globalement, mais par compositeur. Chacun d'entre eux utilise plus souvent un « profil » de départ qu'un autre. On peut donc dire qu'untel met en premier le « profil » *M. M.*, puis M. D., puis M. E., etc. On constate ainsi que vingt-deux compositeurs (sur trente) mettent au *premier rang M. M.*, six M. D., un D. E. et un E. E. Le tableau ci-dessous résume ces goûts. Il est éloquent. La dispersion est très faible. La plupart des compositeurs préfèrent M. M. et honnissent D. E.

Pour l'instant, ce phénomène reste inexpliqué. Y a-t-il des raisons physiologiques pour un tel classement ? S'agit-il d'un phénomène culturel ? Une étude comparable sur les thèmes des musiques orientales permettrait peut-être de répondre à la question.

J.-L. L.

	M.M.	M.D.	D.E.	D.D.	E.E.	E.M.	M.E.	E.D.	D.E.
1er choix	22	6	1		1				
2e choix	6	14	4	4	2				
3e choix	2	6	12	7	3				
4e choix		3	8	13	5	1			
5e choix		1	3	4	17	4	1		
6e choix			2	2	2	11	7	6	
7e choix						9	13	6	2
8e choix						4	8	16	2
9e choix						1	1	2	26

De la lutte contre la bilharziose à l'élevage des crevettes géantes

UN AVANT-POSTE DE LA RECHERCHE AUX ANTILLES FRANÇAIS

M. Jacques Sourdille, secrétaire d'État chargé de la recherche, vient de passer trois jours à la Martinique et à la Guadeloupe. Le but de ce voyage était double : ouvrir *un séminaire sur* la bilharziose à Petit-Bourg (Guadeloupe), au domaine Duclos, centre de l'Institut national de la recherche agronomique, et rencontrer les représentants des organismes de recherche qui travaillent dans les deux départements antillais.

LA bilharziose — appelée aussi schistosomiase — pose un grave problème en Guadeloupe, à Basse-Terre notamment. On estime que plusieurs dizaines de milliers de Guadeloupéens sont atteints par cette maladie tropicale parasitaire. *Le phénomène* est suffisamment préoccupant pour que la délégation générale à la recherche scientifique *et technique ait organisé* en Guadeloupe, de 1972 à 1977, une importante étude de la bilharziose dans le cadre de l'action concertée « Gestion des ressources naturelles renouvelables », étude à laquelle ont participé de multiples laboratoires et instituts métropolitains et guadeloupéens. La bilharziose est, en effet, une des maladies tropicales liées à l'eau et doit être prise en considération dans tous les projets d'aménagement rural. *Le séminaire* de Petit-Bourg avait pour but de présenter aux autorités et élus locaux les résultats de cette *étude*.

Un escargot d'eau douce

Comme dans *tout* le secteur américain, la bilharziose guadeloupéenne est provoquée par un vert parasite, *Schistosoma mansoni*, qui s'introduit dans différents organes (foie et poumons, mais aussi moelle, rein, vessie...) et y produit des dégâts suffisants parfois pour entraîner la mort du malade. La bilharziose *s'attrape* en se baignant, en se lavant, en travaillant dans les eaux chaudes et stagnantes des rizières et canaux où prolifère un petit escargot d'eau douce, *Biomphara glabrata*, hôte temporaire, mais obligatoire du ver. Les femelles des vers adultes pondent au rythme de plusieurs milliers d'œufs par jour dans les vaisseaux sanguins ou les organes de l'être humain. Certains de ces œufs passent à travers les parois de l'intestin ou de la vessie et sont rejetés dans l'eau, par l'urine ou les selles.

Arrivés dans l'eau, les œufs donnent naissance à des larves *(miracidia)* qui, pour survivre, doivent vingt-quatre heures à vingt-six heures après leur éclosion s'introduire dans l'escargot. Là, elles se transforment en cercaires (larves de la deuxième génération), puis elles sortent de ce mollusque-hôte pour pénétrer à travers la peau dans les organismes humains, où elles deviennent des vers adultes.

Il existe, certes, des médicaments capables de combattre efficacement la bilharziose. Mais d'une part, ces médicaments peuvent provoquer des réactions secondaires graves, parfois même mortelles. Et d'autre part, dès que le malade guéri retourne patauger dans les ruisseaux ou canaux contaminés, il est de nouveau infecté par le ver.

La lutte contre la bilharziose doit donc, pour être efficace, se développer sur le terrain des installations sanitaires et de l'hygiène publique. Il faut informer des *risques courus la population*, qui ignore trop souvent la relation entre l'eau et la maladie. Mais l'application des précautions indispensables — ne plus laver ou se laver dans la rivière, ne plus laisser les enfants jouer dans l'eau, ne plus se baigner, ne plus jeter les excréments dans le plus proche canal ou la rivière voisine — est difficile : ces pratiques sont liées, bien évidemment, au niveau de vie. Comme l'a *montré une des études faites en* Guadeloupe, les milieux sociaux les plus défavorisés sont les plus contaminés. Et les grands projets d'irrigation de la Grande-Terre pourraient, si on ne prend garde à éviter la stagnation des eaux, favoriser l'extension de la bilharziose à des zones encore indemnes comme l'a fait en *Egypte le développement du* réseau d'irrigation qui a suivi la mise en service du Haut-Barrage d'Assouan.

Porto-Rico et la *Chine ont*, cependant, réussi l'éradication de la bilharziose. En outre, diverses voies de recherche sont prometteuses : *les études sur l'immuno*logie des maladies parasitaires permettent d'espérer, à moyen ou à long terme, que l'on puisse trouver un vaccin préventif de la bilharziose et d'autres maladies parasitaires. Et il sera peut-être possible de mettre en œuvre une méthode de lutte biologique.

Les travaux sur la bilharziose guadeloupéenne ont montré que des trématodes particuliers à la Guadeloupe sont un ennemi redoutable des vers. Localement, certes, les deux espèces sont parvenues à un équilibre naturel. Mais peut-être trouvera-t-on dans les autres régions du monde, infestées elles aussi par la bilharziose mais où sévissent d'autres schistosomes, des espèces de trématodes étrangers à la Guadeloupe qui pourraient être utilisables contre le *Schistosoma mansoni*.

Les volcans

DANS le courant de l'année prochaine, la Soufrière, volcan de la Guadeloupe, *devrait être dotée* des instruments de mesure permettant sa surveillance constante : réseau sismologique homogène, réseau *magnétométrique*, réseau inclinométrique envoyant toutes leurs données par télémétrie au laboratoire de fortune installé l'an dernier pendant la crise du volcan *dans le vieux fort Saint-*Charles à Basse-Terre. Certains de ces appareils fonctionnent d'ailleurs déjà.

L'équipe volcanologique de l'Institut de physique du globe de Paris dispose en outre, pour les gaz, d'un analyseur par chromatographie en phase gazeuse, mais il lui faut aller faire les prélèvements aux bouches de sortie des fumerolles. Elle aura, d'ici quelques mois, un système d'analyse des eaux en *continu et* on *installe* les bornes d'un réseau de nivellement de précision grâce auquel pourront être détectées toutes déformations du sol. L'année prochaine, *la Soufrière devrait donc être* surveillée par un observatoire de grande qualité.

La situation est moins avancée à la montagne Pelée en Martinique. Pour le moment, le volcan n'est surveillé que par quelques sismographes. Mais l'installation d'un réseau sismologique homogène *et* celle de réseaux de magnétomètres et d'inclinomètres sont prévues pour les toutes prochaines années. La crise de la Soufrière a pourtant montré que la connaissance de l'« état normal » d'un volcan était indispensable pour apprécier les variations de son activité.

La montagne Pelée dort, certes, mais le petit musée de Saint-Pierre, consacré au souvenir de la catastrophe de 1902, *montre de quoi le volcan est* capable : photos, verreries fondues, pièces de monnaie soudées, tous ces témoignages sont impressionnants, comme le sont les ruines encore *visibles au milieu* de la ville actuelle. — Y. R.

La culture des algues

Lors de chacune des rencontres qu'il a eues avec les *représentants* des organismes travaillant en Martinique et (ou) en Guadeloupe (1), M. Sourdille a insisté sur la nécessité de mettre la recherche française en général, et antillaise en particulier, dans le courant scientifique international de haut niveau. Pour y parvenir, il faut absolument décloisonner *les* organismes, que ceux-ci soient insulaires ou métropolitains et établir des com*munications* permanentes entre les différentes disciplines. Il faut aussi envoyer de bons chercheurs dans les meilleurs centres de recherche étrangers et, bien entendu, accueillir les spécialistes d'autres pays dans les meilleurs centres français. Seuls, les contacts des chercheurs français avec la communauté scientifique internationale peut assurer une recherche de qualité. Dans cette perspective, les Antilles doivent devenir l'avant-poste de recherches spécifiques : Martinique et Guadeloupe appartiennent au monde tropical américain et sont confrontées, dans de nombreux domaines, à des problèmes similaires à ceux que *doivent résoudre* les pays de l'Amérique tropicale. Notons que divers organismes — l'ORSTOM entre autres — travaillent déjà par contrat en Amérique latine.

Deux [illegible]riences particulièrement intéressantes sont en cours actuellement *en Mar[illegible]ique*, l'une et l'autre ressortissant du domaine de l'aquaculture et bénéficiant du soutien financier de la région. Depuis janvier 1976, à Sainte-Anne, l'Institut français du pétrole cultive des algues spirulines, *Spirulina maxima* et *Spirulina platensis*, et depuis juillet 1976 à Saint-Pierre, des crevettes géantes d'eau douce *(Macrobachium rosenbergii)* éclosent et prospèrent dans une station expérimentale.

La culture des algues spirulines est justifiée par leur teneur remarquable en protéines : un champ d'un hectare produit en un an 40 quintaux de blé, la même superficie de spirulines 40 tonnes de matière sèche ; en outre, le blé contient 7 à 9 % de protéines et [illegible] spirulines 70 %. C'est-à-dire que pour la même surface, la production de *protéines est cent [illegible]s plus grande* avec les spirulines qu'avec le blé. Et comme l'ont mo[illegible]é des études menées pendant quatre ans par *douze laboratoires français*, grâce à un contrat de la D.G.R.S.T., les protéines des spirulines sont d'excellente qualité et les algues dépourvues de toute toxicité. Les spirulines sont consommables par le bétail aussi bien que par les hommes. Enfin, elles sont riches en pigments caroténoïdes indispensables à l'élevage des volailles.

L'I.F.P. a entrepris ces travaux car la *culture* des spirulines est *un débouché pour le gaz carbo*nique des gaz de combustion : du gaz carbonique, de l'eau et un ensoleillement intensé permettent une photosynthèse très active.

Les crevettes géantes

Pour le moment les algues poussent dans quatre bassins, deux de 100 mètres carrés et deux de 12 mètres carrés. Les premiers résultats de cette aquaculture en eaux saumâtres alcalines (salinité 25 grammes par litre), sont satisfaisants. Et on essaye maintenant de *faire* pousser les spirulines dans de l'eau de mer (salinité de 36 grammes par litre), ce qui permettrait d'étendre plus facilement *les surfaces* de cultures et de créer de nombreux emplois tant dans la culture proprement dite que dans la transformation en aliments pour le bétail, les poissons, les crustacés... et les hommes.

Les spirulines commencent à *être utilisées dans l'élevage de* crevettes géantes de Saint-Pierre (elles le sont déjà dans des stations d'aquaculture du Centre océanologique du Pacifique à Tahiti et du Japon). Elles sont données aux artémia qui sont elles-mêmes mangées par les crevettes.

Les crevettes géantes de Saint-Pierre sont originaires de Malaisie et le cycle complet de leur élevage a été maîtrisé dans un laboratoire d'Hawaï. La station de la Martinique a donc repris la méthode américaine, la région ayant engagé sous contrat un spécialiste... anglais de l'élevage de ces crevettes. Les œufs éclosent et les larves se développent dans des eaux saumâtres. Au bout de vingt-*cinq à trente jours*, les larves sont devenues des juvéniles transparents de 10 à 16 millimètres de long. La salinité de l'eau est alors réduite de 15 à 0 gramme par litre en six ou sept heures et après quelques jours de repos, les juvéniles sont transférés dans des bassins de grossissement où circule très lentement de l'eau douce.

En six à neuf mois, les crustacés atteindront un poids de 50 à 100 grammes (la rapidité de croissance est fonction de nourriture certes, mais aussi de température de l'eau, l'optimum étant situé vers 28 à 30 °C). P[illegible] le moment, la nourriture grossissement des crevettes co[illegible] *te surtout* en aliments pour [illegible] lets, mais des travaux su[illegible] nutrition de ces crustacés so[illegible] cours au Centre océanolog[illegible] du Pacifique et dans des lab[illegible] toires privés américains et [illegible] nais.

Les éclosions et l'élevage [illegible] larves devront toujours avoir [illegible] dans une station spéciale, ma[illegible] grossissement peut être fait d[illegible] de simples bassins de [illegible] (2 500 mètres carrés semblent [illegible] la surface optimale). Les s[illegible] conditions sont de disposer d[illegible] douce pure et de donner, bien [illegible] une nourriture suffisante [illegible] convenable aux crevettes.

Depuis neuf mois, huit éle[illegible] particuliers ont des bassins [illegible] grossissement ; bientôt le[illegible] « *pensionnaires* » *devraient* [illegible] ver à la *taille* intéressante, [illegible] ces premières crevettes sont r[illegible] vées pour la reproduction. [illegible] nombreuses personnes sem[illegible] vouloir se lancer dans cet [illegible] vage ; elles sont venues, en [illegible] cas, visiter la station expérim[illegible] tale *et se renseigner. Une* [illegible] entreprise devrait être lucrati[illegible] on peut produire trois tonnes [illegible] crevettes par hectare et par a[illegible] à Porto-Rico, où l'élevage a c[illegible] mencé sur quelque 25 hecta[illegible] ces crustacés se vendent pou[illegible] moment 3,80 dollars la [illegible] (environ 40 francs le kilo).

Il est vrai que les prix pourr[illegible] baisser si les élevages se mu[illegible] plient : outre Porto-Rico, la p[illegible] duction a commencé à Hawa[illegible] Maurice, au Belize (ex-Hondu[illegible] britannique) et même au Mal[illegible] où une compagnie japon[illegible] apporte par avion l'eau de [illegible] nécessaire...

YVONNE REBEYROL

(1) Office de recherche scient[illegible] que et technique outre-mer, Cen[illegible] technique du génie rural, des e[illegible] et des forêts; Institut national d[illegible] recherche agronomique; Institut [illegible] *recherche pour les fruits et légum[illegible]* Institut de recherche en agrono[illegible] tropicale; Centre technique de [illegible] canne à sucre; Bureau de recher[illegible] géologiques et minières ; Ins[illegible] scientifique et technique des p[illegible] maritimes ; Institut physique [illegible] globe de Paris ; Institut Past[illegible] Institut français du pétrole ; [illegible] versités, etc.

En toute logique

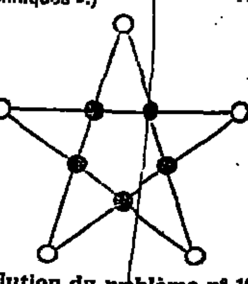
POINTS NOIRS ET POINTS BLANCS

Problème n° 108

Voici une des manières de disposer 10 points en 5 alignements de 2 points noirs et de 2 points blancs.

Comment disposer 21 points en 14 alignements de 2 points noirs et de 2 points blancs chacun ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)



Solution du problème n° 10[illegible]

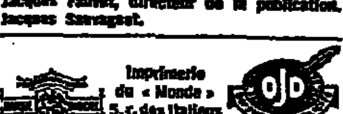
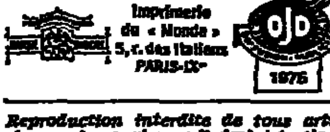
Ce carré de Michel Gymet est à *la fois magique (ses lignes,* ses diagonales et ses colonnes ont pour somme constante 90) [illegible] « antitruqué » (ses nombres sont premiers entre eux quand ils se *touchent horizontalement ou verticalement* et ont un diviseur commun quand ils se touchent en diagonale).

3	32	39	16
40	9	1[illegible]	27
21	34	33	2
26	15	4	45

Existe-t-il des carrés magiques et antitruqués de plus grande taille ? Existe-t-il des carrés magiques et truqués (nombres premiers entre eux quand ils se touchent en diagonale et avec diviseur commun quand ils se touchent horizontalement ou verticalement) ?

PIERRE BERLOQUIN.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الأصل

AU COURS D'UN COLLOQUE SUR LA PÉDAGOGIE A MARSEILLE

Le professeur Debré souhaite une évolution de la réforme hospitalo-universitaire

La plupart des doyens et directeurs d'unité de recherche et d'enseignement médical étaient réunis à Marseille, du 24 au 26 novembre, pour un colloque de pédagogie en médecine, organisé sur l'initiative du professeur Penne, directeur de l'U.E.R. de médecine tropicale de Marseille, et de l'Institut des sciences de la santé. Ce colloque groupait exclusivement des personnalités de haut niveau de responsabilité, sous la présidence du professeur Robert Debré. Plusieurs représentants du secrétariat aux universités, dont le recteur Imbert, directeur des enseignements supérieurs, participaient à cette réunion de travail qui fut une occasion unique d'échanges sur la formation des jeunes médecins et l'entretien des connaissances de l'ensemble du corps médical. Le professeur Debré a conclu en souhaitant une évolution de la réforme hospitalo-universitaire.

La pédagogie trouve un terrain de développement particulièrement réceptif en médecine, car elle est devenue, sous l'influence anglo-saxonne, une discipline appliquée. Elle représente la science des choix dans l'enseignement : la masse des connaissances s'est à ce point développée dans le domaine médical, au cours des vingt dernières années, qu'il est devenu nécessaire de mieux « gérer » l'enseignement, compte tenu de moyens limités, et de contraintes administratives et politiques nombreuses. Ainsi, la pédagogie doit-elle être comprise dans un sens large, et le colloque de Marseille a bien illustré cette tendance, en permettant d'évoquer l'ensemble des problèmes dans les facultés de médecine d'aujourd'hui.

Le principal thème de discussion était cependant l'amélioration de la qualité de l'enseignement médical : s'il a été jugé à peu près satisfaisant dans les disciplines fondamentales et dans l'enseignement de la clinique spécialisée en milieu hospitalier, il a été sévèrement critiqué dans sa finalité principale, qui est la formation des jeunes médecins appelés à exercer la médecine générale. Des représentants des principales associations d'enseignement médical continu ont eux-mêmes confirmé cette situation et ont proposé différentes formules pour y remédier. Ainsi, la création de collèges de médecine générale au sein des universités classiques a même été suggérée, tandis que la participation des médecins de ville à l'activité hospitalière était dénoncée comme irréaliste.

Ce colloque a révélé la généralisation de deux expériences pédagogiques majeures et récentes. La première concerne la pédagogie par objectifs : il s'agit de la liste des connaissances ponctuelles qui doivent être objectivement acquises par l'étudiant au cours de sa formation. Ces objectifs remplacent les anciens programmes et permettent une souplesse accrue dans les méthodes pédagogiques, puisque seul compte le résultat. La rédaction de ces objectifs représente une tâche en commun longue et fastidieuse, et les rapprochements inter-universités sont donc souhaitables. Ainsi l'U.E.R de Créteil travaille-t-elle depuis plusieurs années en coordination, sur ce plan, avec l'U.E.R. de Bicêtre et celle de Tours. Cet exemple, parmi d'autres, a montré que l'essentiel des actions en pédagogie ne saurait venir de réformes institutionnelles mais d'efforts d'imagination et d'initiatives locales.

La seconde intéresse les méthodes docimologiques (1). Les examens traditionnels semblent avoir définitivement vécu : après une première offensive, il y a dix ans, par les « *Q.C.M.* » (Questions à choix multiple), la mode est maintenant aux « *Q.R.O.C.* » (Questions à réponse orientée et courte), corrigées par ordinateur. Une complémentarité certaine existe entre la pédagogie par objectifs et ce type d'examen, de sorte que ces deux réformes pédagogiques se développent simultanément dans les mêmes U.E.R. : près de la moitié des facultés de médecine françaises en utilisent maintenant les principes.

Chaque doyen fut amené à donner son avis sur les compétences des étudiants issus des facultés de médecine : un consensus est apparu pour affirmer que les qualités intellectuelles des étudiants d'aujourd'hui étaient plutôt meilleures qu'autrefois. En revanche, les relations humaines entre enseignants et enseignés se seraient dégradées, et plusieurs mesures de correction ont été discutées. Les enseignants paraissent accepter la plus grande part de responsabilité dans ce domaine : l'idée du « *tutoring* » (parrainage d'un étudiant par un enseignant, tout au long de ses études, dans le but d'une orientation ou même d'une aide personnelle directe) semble se développer.

Une autre grave carence a été soulignée avec une totale unanimité : les méthodes d'enseignement actuelles ne permettent pas aux jeunes médecins de prendre conscience des conséquences socio-économiques de leur activité. La définition d'objectifs de santé publique pour les facultés de médecine a paru urgente aux doyens, qui ont regretté la difficulté d'une coordination dans ce domaine avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

Le professeur Debré, qui a assisté à l'ensemble des débats, a pris la parole pour tirer les conclusions de ce colloque. Son discours a surpris l'auditoire par la hauteur de vues et l'humilité avec lesquelles le père de la réforme hospitalo-universitaire juge l'évolution de l'enseignement médical français. Il a notamment indiqué qu'une évolution des principes initiaux de la réforme était souhaitable : ainsi, « *la triple vocation de recherche, d'enseignement et de soins du cadre hospitalo-universitaire doit être comprise comme celle d'une équipe, et non des individus* », a déclaré le professeur Debré. Il a déploré la disparition progressive des médecins hospitaliers à mi-temps, ajoutant même que les attachés hospitaliers devraient être associés aux tâches d'enseignement. Il a émis le souhait que des formules de « *passage de carrière* » soient imaginées, pour épargner aux jeunes médecins les inconvénients des filières rigides actuelles, qui écartent l'hospitalo-universitaire de la recherche approfondie. Il a enfin suggéré que des centres de médecine préventive et sociale soient créés au sein des institutions de soins, afin que « *l'hôpital s'ouvre à la cité* », et a dénoncé le caractère désuet et inadapté de l'enseignement de la santé publique en France.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

(1) La docimologie est l'étude scientifique des concours et des études.

LE PLUS JEUNE DES DOYENS

Aujourd'hui, les doyens de faculté de médecine ont, dans leur majorité, moins de cinquante ans. Plusieurs d'entre eux ont même la trentaine. Ils se connaissent, se rencontrent souvent, s'intéressent à ce qui se fait ailleurs que chez eux, et ont l'ambition de se faire comprendre de leurs étudiants, en les comprenant d'abord. Ils veulent gérer et organiser ce qu'ils ont, plutôt que de se lamenter sur ce qu'ils n'ont pas.

Devant ce jeune auditoire, la présence du professeur Robert Debré aurait pu faire figure de contraste.

Mais lorsqu'en fin de colloque cet homme de quatre-vingt-quinze ans prit la parole pour faire le bilan des travaux auxquels il avait participé de bout en bout, chacun ressentit l'émotion des grands moments rares de la vie.

Sans la moindre hésitation, sans notes, parlant d'une voix assurée et claire, le professeur Debré sut tirer l'essentiel de ce qui avait été dit. A ces jeunes doyens qui sont un peu le symbole de la disparition souhaitée du féodalisme en médecine, le patron de légende a transmis, au-delà de la valeur d'exemple d'une intelligence exceptionnelle, un message d'humilité et de culture d'un homme d'une extraordinaire jeunesse.

Docteur J.-F. L.

UNE REVUE D'ÉDUCATION MÉDICALE

Au cours du colloque de Marseille fut présenté le premier numéro de la « Revue française d'éducation médicale » (1). Cette publication, qui paraît trois fois par an, propose des articles sur les techniques pédagogiques et docimologiques modernes, sur les problèmes spécifiques posés par l'enseignement de certaines disciplines (économie de la santé, notamment) et sur l'enseignement de la médecine à l'étranger.

(1) 16, boulevard Jourdan, 75014.

L'alcoolisme, aujourd'hui et demain

Le président de la République, en septembre dernier, devant les médecins réunis pour les Entretiens de Bichat, qualifiait l'alcoolisme de « *plus important des fléaux sociaux* » ; il se déclarait préoccupé de « *sa gravité persistante* ». Si ses déclarations n'ont pas généralement fait l'objet d'une grande publicité, en revanche, on assiste actuellement à une campagne soutenue pour dédramatiser le problème de l'alcool.

Un document anonyme diffusé à l'ensemble des députés et des sénateurs contient un certain nombre d'affirmations reprises par les représentants de la société Ricard, dans une interview récente à un hebdomadaire (*l'Express* daté 14-20 novembre). Ainsi apprend-on que « *le Français boit dix-sept litres d'alcool par an* », une quantité qui représente en vin à 10° « *moins d'un quart de litre à chaque repas* ». A moins de considérer que tous les nourrissons mettent du calvados dans leur biberon, il semble peu convaincant de définir une consommation moyenne en divisant la quantité globale consommée en France *par le nombre total d'habitants*, enfants et abstinents compris.

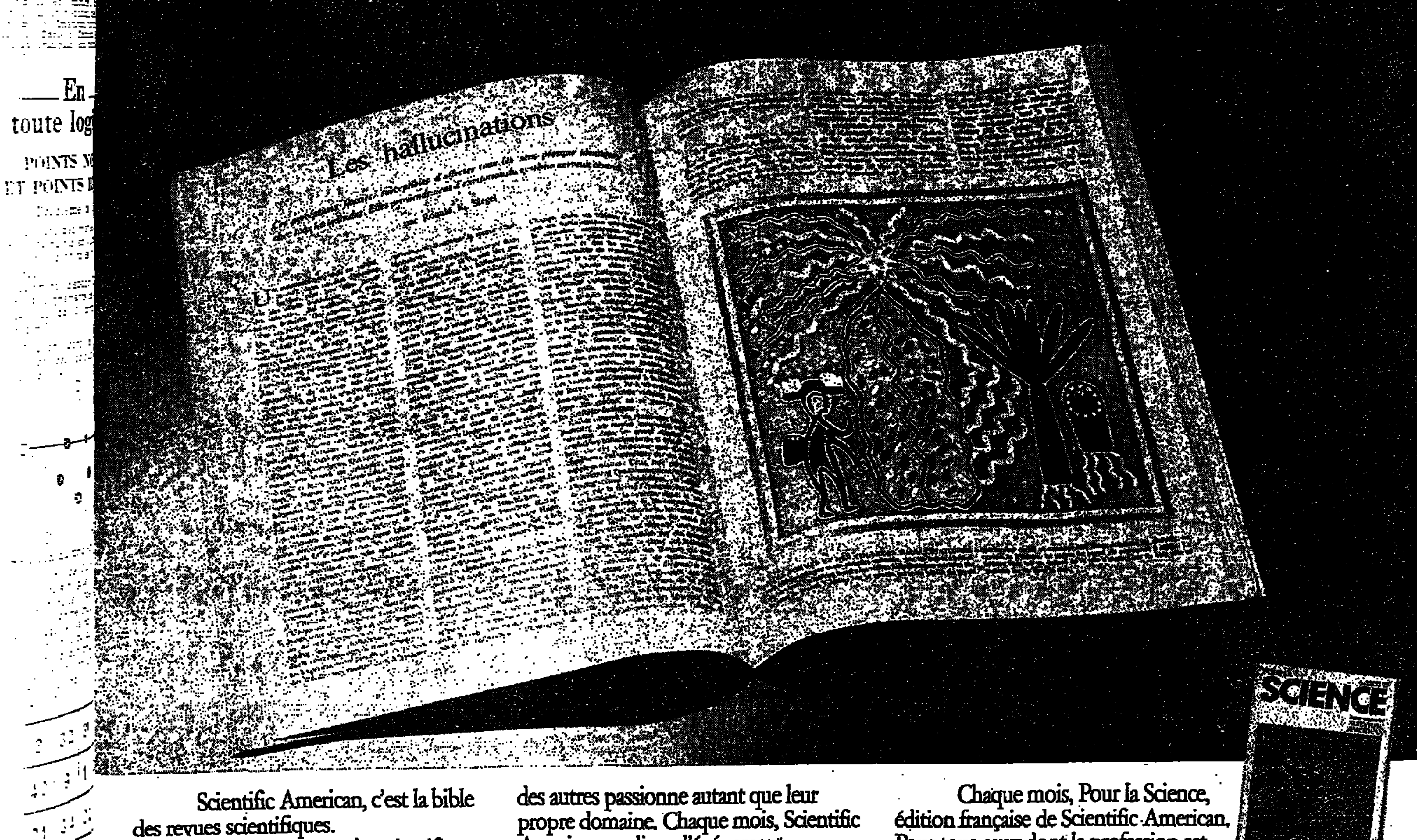
Ce tract affirme aussi que, pour les spiritueux, la France se situe au *quinzième* rang après la Suède et la Finlande, des pays qui sont réputés pour leur sobriété ; il passe sous silence le fait essentiel que la consommation d'alcool dans notre pays se fait pour plus des trois quarts sous forme de vin — une boisson pour laquelle la France arrive à la première place.

Les parlementaires pourront apprendre, en outre, dans ce document, que la mortalité par alcoolisme ne représente que 1 % des décès en France, soit près de six mille morts par an. En fait, d'après des études très précises effectuées par le Comité national de défense contre l'alcoolisme, on évalue à près de trente-huit mille en 1974 le nombre des décès dus à la maladie alcoolique sans compter les nombreux cas où une consommation abusive d'alcool entraîne affaiblissement ou vieillissement précoce.

Par ses excès mêmes, une telle campagne porte peu à conséquence. Plus insidieuse est la publicité *permanente* qui s'exerce en faveur de certaines boissons alcooliques, même sur les terrains de sport, où il n'est pas rare que telle ou telle marque de spiritueux offre généreusement une ou plusieurs « *tournées générales* ».

On ne peut que souligner à cet égard l'absence d'audace des propositions des partis politiques qui ont eux-mêmes recouru quelquefois, en raison de leurs difficultés de financement, à des contrats de publicité avec les fabricants de boissons alcoolisées.

NICOLAS BEAU.



JUSTICE

A DRAGUIGNAN

La suspension du magistrat accroît les difficultés du tribunal

De notre correspondant

Draguignan. — L'émotion est vive au palais de justice de Draguignan après la décision prise par le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, de suspendre provisoirement Mlle Monique Guémann, premier substitut du procureur de la République, déléguée régionale du Syndicat de la magistrature et vice-présidente du bureau national. Cette décision, qui correspond en quelque sorte à un *« arrêt de rigueur »*, lui a été notifiée lundi 28 novembre par M. Jean Ory, procureur de la République à Draguignan, qui l'a priée aimablement de rester à son domicile et de rendre les clés de son bureau (*le Monde* daté du 29 novembre).

Certes, on se doutait dans les milieux judiciaires d'une réaction du garde des sceaux après les déclarations faites, le vendredi 18 novembre, par Mlle Monique Guémann, alors qu'elle occupait le siège du ministère public lors de l'audience du tribunal d'instance, déclarations liminaires concernant l'extradition de l'avocat Klaus Croissant.

Pour Mlle Guémann, ainsi qu'elle l'exprima, cette extradition et les conditions de son transfert en R.F.A. *« constituent une atteinte aux droits fondamentaux de la défense »*. Un communiqué émanant du procureur, M. Ory, condamna avec fermeté les *déclarations de son premier substitut*. Le Syndicat des avocats de France et l'Union des jeunes avocats publièrent une motion de solidarité envers Mlle Guémann.

Cette sanction, fût-elle provisoire, est en quelque sorte une mesure disciplinaire qui posera certains problèmes à Draguignan, d'autant que Mlle Guémann devait soutenir l'accusation dans deux affaires inscrites au rôle des assises de la quatrième session : celle-ci a commencé lundi après-midi. D'autre part, l' « éviction » de Mlle Guémann n'améliorera pas le fonctionnement du tribunal, déjà très handicapé par l'absence de deux magistrats pour cause de maladie.

Mlle Guémann, qui vient de rejoindre Paris, a précisé de son côté que cet arrêté de suspension ne comportait aucun motif. *« Quand on me dira pourquoi on me poursuit, j'organiserai ma défense en conséquence. »* Mlle Guémann rappelle qu'elle s'est placée du seul point de vue de la procédure, et souligne qu'elle n'a en aucun cas critiqué la chambre d'accusation sur l'extradition de Mᵉ Klaus Croissant, mais qu'elle avait pris la parole en sa qualité de magistrat chargé de la défense de la Constitution.

« En ma qualité de magistrat garant des libertés, dit-elle, *j'ai exprimé mon inquiétude face à la décision de l'extradition de l'avocat allemand ayant demandé asile politique et aux conditions de son transfert sans que des recours normaux de la défense puissent s'exercer librement. Rien de contradictoire avec les devoirs et les usages en vigueur des magistrats du parquet, qui peuvent être appelés à formuler leur opinion sur les problèmes de notre société. »* Mlle Monique Guémann est magistrat depuis 1958, premier substitut à Draguignan depuis mai 1973.

JEAN-PAUL GIRAUD.

Les précédents

La suspension de Mlle Monique Guémann est, en réalité, une *« interdiction temporaire »* prise en application de l'article 47 du statut de la magistrature inséré dans le code de procédure civile, et qui prévoit : *« Le garde des sceaux, ministre de la justice, saisi d'une plainte ou informé de faits paraissant de nature à entraîner des poursuites disciplinaires contre un magistrat peut, s'il y a urgence, et sur proposition des chefs hiérarchiques, interdire au magistrat faisant l'objet d'une enquête, l'exercice de ses fonctions jusqu'à décision définitive sur l'action disciplinaire. L'interdiction temporaire ne comporte pas privation du droit au traitement (...)* Le chef hiérarchique de Mlle Guémann est M. Marcel Guilbot, procureur général d'Aix-en-Provence, cour d'appel dont *le premier président* est M. Jean Le Gueut.

Il n'y a que deux précédents à cette mesure d'interdiction. Le premier visait, en 1966 M. Serge Fuster, conseiller à la cour d'appel de Paris, poursuivi pour un article publié dans *le Monde* sous le nom de Casamayor à propos de l'affaire Ben Barka. La décision avait été prise par M. Jean Foyer, alors ministre de la justice. Le Conseil supérieur de la magistrature avait prononcé la sanction la plus légère, le 24 mars 1966 : la réprimande.

Le deuxième visait M. Hubert Dujardin, alors juge d'instruction à Lille, pour un entretien accordé au *Nouvel Observateur*. Pour cela, par décision du Conseil supérieur de la magistrature, en date du 8 janvier 1975, M. Hubert Dujardin avait été écarté des fonctions de l'instruction. Ce magistrat est à présent *substitut du procureur* de la République au tribunal d'Evry-Corbeil depuis septembre 1976.

On remarquera que Mlle Guémann est le premier membre du parquet *qui fasse l'objet d'une* telle interdiction temporaire. Les poursuites disciplinaires qui y sont attachées relevant dans ce cas de la commission de discipline du parquet.

Deux magistratures

En effet, il faut rappeler que la magistrature est divisée entre le siège et le parquet. Les magistrats du siège ont pour fonction de juger ou de préparer les dossiers (juge d'instruction, juge des enfants, etc.). Ils sont indépendants et inamovibles, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent recevoir une affectation nouvelle, voire un avancement, sans leur consentement. Leur contrôle est assuré par le Conseil supérieur de la magistrature, composé de neuf membres, et présidé par le chef de l'Etat, qui peut être suppléé par le ministre de la justice. En matière de discipline, le Conseil supérieur de la magistrature est présidé par le premier président de la Cour de cassation. En ce cas le président de la République et le ministre de la justice n'assistent pas aux séances. Le chef de l'Etat est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire et désigne les membres du C.S.M.

A l'inverse, les magistrats du parquet sont hiérarchisés (procureurs généraux, procureurs, substituts, etc.) et amovibles. Ils sont placés sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des sceaux. Les magistrats du parquet forment le ministère public, institution commune à la procédure civile et à la procédure pénale. En matière pénale, il surveille la bonne marche des procès, exerce les voies de recours et assure l'exécution des peines. Selon la formule, leur plume est serve, mais à l'audience leur parole est libre, ce qui signifie que les réquisitions orales ne relèvent que de leur conscience.

A l'audience, les membres du parquet parlent debout, d'où l'expression magistrature debout. Il n'existe *théoriquement aucun lien de subordination* entre magistrats du siège et magistrats du parquet. Le pouvoir disciplinaire est exercé par le ministre de la justice, mais aucune *sanction ne peut être prononcée* contre un magistrat du parquet avant l'avis de la commission de discipline. Cette commission est présidée par le procureur général près la *Cour de cassation qui désigne un* membre de la commission en qualité de rapporteur. Cette commission émet un avis motivé qui est transmis au garde des sceaux. Celui-ci prend à son tour la décision qui est notifiée au magistrat.

LE MINISTÈRE RÉFUTE LES CRAINTES DE L'U.S.M.

Dans un communiqué publié lundi soir 28 novembre, le ministère de la justice *« dément catégoriquement* qu'un projet de loi soit actuellement à l'étude tendant à faire passer sous l'autorité du ministère de l'intérieur les magistrats du parquet. Cette idée n'a jamais été envisagée et ne constitue même pas une « hypothèse de travail ».

Ce démenti fait suite au débat du colloque réuni à Rennes, ce dernier week-end, par l'Union syndicale des magistrats (« le Monde du 29 novembre).

Les réactions

Mlle Monique Guémann, premier substitut à Draguignan, après sa suspension pour une durée *illimitée* par le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte (*le Monde* du 29 novembre), a déclaré lundi après-midi 28 novembre : *« Je ne suis pas véritablement surprise par la mesure prise à mon encontre, car on constate depuis un certain temps déjà un durcissement du pouvoir. »*

A la chancellerie, on a simplement *indiqué que* Mlle *Guémann*, qui est également vice-présidente du Syndicat de la magistrature, *« faisait l'objet d'un instance disciplinaire »*.

Le Syndicat de la magistrature a demandé lundi soir 28 novembre le *« report immédiat de cette mesure »*. *« Il s'agit*, estime-t-il, *d'une tentative de briser ceux qui défendent les libertés fondamentales et les droits de la défense, y compris contre la raison d'Etat. »* Le Syndicat a rappelé les propos exacts tenus le 18 novembre par Mlle Guémann sur l'affaire Croissant qui lui ont valu cette suspension (*le Monde* daté 20-21 novembre) : *« En tant que magistrat ayant pour mission de par la Constitution de garantir les libertés*, avait-elle déclaré au cours d'une audience, *il m'apparaît de mon devoir de manifester mon inquiétude devant l'impossibilité pour la défense d'exercer utilement les recours déposés devant la Cour de cassation et le Conseil d'Etat, du fait de l'exécution immédiate du décret d'extradition, ce qui me paraît être une violation des droits de la défense. »*

Au cours du congrès du Syndicat de la magistrature, samedi à Paris, Mlle Guémann s'était expliquée sur l'action qui lui était reprochée. *« Je remarque*, avait-elle dit, *que ma pratique professionnelle m'a conduite à un acte syndical et rien de plus »*, et elle avait rappelé qu'elle n'était pas responsable de la publicité donnée à ses propos. M. Olivier Guérin, substitut à Lille, avait alors mentionné la déclaration d'un magistrat de Béthune sur l'extradition de Mᵉ Croissant, lors d'une audience publique. L'audience avait été suspendue, mais l'affaire *n'a eu aucune suite, pas plus* que l' « incident » de Lille où le président du tribunal a interrompu une réunion de militants du Syndicat de la magistrature et du SAF, tenue à l'intérieur du palais de justice, peu après l'annonce de l'avis favorable donné par la chambre d'accusation pour l'extradition de Mᵉ Croissant.

Le Syndicat des avocats de France proteste lui aussi *« contre cette nouvelle mesure d'autoritarisme »* et estime que Mlle Guémann a été sanctionnée *« pour avoir rappelé les droits imprescriptibles de la défense »*.

L'Association française des juristes démocrates estime que Mlle Guémann *« est sanctionnée pour avoir assumé son attachement au droit de la défense au moment même où le pouvoir venait d'extrader en toute hâte Mᵉ Croissant au mépris des recours introduits par lui-même et ses avocats »*.

Dans la région parisienne

CINQ MALFAITEURS SONT APPRÉHENDÉS APRÈS UNE FUSILLADE

Cinq malfaiteurs ont été appréhendés, lundi 28 novembre, dans la banlieue parisienne, après une fusillade au cours de laquelle ils eurent deux blessés. Trois d'entre eux ont d'abord été arrêtés, en début d'après-midi, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), après un échange de coups de feu avec les policiers de l'office central de répression du banditisme, lui aussi blessé, et Guy Bou- et d'intervention et du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Versailles qui les avait *identifiés*.

Il s'agit de Jean Destrière, quarante et un ans, gravement blessé qui s'était évadé, le 26 mai, de l'hôpital de la Grave, à Toulouse ; Joseph Corchia, trente ans, lui aussi blessé et Guy Bou? lie, vingt-sept ans.

Quelques heures plus tard, les policiers arrêtaient à Colombes les deux autres bandits, qui avaient pris la fuite : François Belaïd, vingt-huit ans est un malfaiteur connu sous le nom d'André Rodier.

François Belaïd était un prisonnier *permissionnaire* qui n'avait pas regagné la prison de Poissy où il était détenu. Selon la police, les malfaiteurs arrêtés étaient en contact avec d'autres permissionnaires en « cavale ». Guy Boulie avait, avec François Belaïd, assisté Jean Destrière dans son évasion, au cours de laquelle un gardien de la paix avait été gravement blessé.

Les noms, adresses et photographies des deux présidents-directeurs généraux d'importantes sociétés, Mme Françoise Gomez (Waterman) et M. Jean Montelet (Moulinex) ont été trouvés parmi les papiers saisis sur les malfaiteurs.

[En 1976, quinze mille cinq cent quatre-vingt-onze permissions ont été accordées à des détenus et quatre cent soixante-dix-neuf d'entre eux (3,07 %) n'ont pas regagné dans les délais prévus leur établissement pénitentiaire. D'autre part, un décret du 25 novembre, paru au « Journal officiel » du 28 novembre, modifie la composition de la commission de l'application des peines qui décide de l'octroi de telles permissions (article D. 96 du code de procédure pénale).

Désormais, un « représentant du ministère public près le tribunal de grande instance dans le ressort duquel est situé l'établissement » siège dans cette commission aux côtés du chef d'établissement, des membres du personnel de direction, du surveillant-chef, des éducateurs et assistants sociaux, du médecin et du psychiatre. Le ministère de la justice espère parvenir ainsi à réduire encore le nombre des détenus imprudemment autorisés à bénéficier de permissions.]

Indemnisation pour trois détentions abusives

La commission d'indemnisation, réunie à huis clos sous la présidence de M. Gilbert Lancien, a fait droit à trois des huit requêtes dont elle était saisie par des personnes ayant été détenues préventivement avant de bénéficier d'un non-lieu, d'un acquittement ou d'une relaxe. Dans les trois cas, les sommes allouées ont été nettement inférieures aux prétentions des demandeurs.

M. Noël Boursier, agriculteur à Saint-Laurent-du-Pont (Isère), âgé de cinquante-cinq ans, a obtenu 20 000 francs. Détenu du 8 novembre au 20 décembre 1973 (date de sa mise en liberté sous caution de 45 000 francs) avant d'être relaxé le 12 février 1976 par la cour d'appel de Grenoble. Il réclamait 679 938 francs. M. Boursier avait été accusé du vol de douze bons du Trésor.

M. Amar Arbanne, propriétaire d'un café à Paris, a obtenu 1 000 francs. Il en demandait 10 000. Il avait été incarcéré du 5 au 14 octobre 1975 avant de bénéficier d'un non-lieu signé le 18 février 1976. Il avait été inculpé de recel de malfaiteur pour avoir donné refuge à son neveu, qui venait de tuer un autre Algérien au cours d'une rixe. Il n'était pas punissable, l'article 61, alinéa 3, du code pénal exemptant de poursuites pour recel de malfaiteur les parents ou alliés du criminel jusqu'au quatrième degré.

M. Ezzedine Guédif, qui a également obtenu 1 000 francs — il en demandait 10 000 — avait été emprisonné du 18 au 24 juillet 1974 pour participation à un vol de tableaux anciens. Confronté aux témoins, il n'avait pas été reconnu. Il obtint un non-lieu le 11 septembre 1975.

Le « CAP » exclu

Le CAP, journal des prisonniers, vient de perdre le combat qu'il menait pour bénéficier de l'article D 444 du code de procédure pénale qui prévoit que *« les détenus peuvent se procurer (...) les journaux (...) de leur choix (...)*. En effet, un décret en date du 5 novembre, publié au *Journal officiel* du 28, précise que *« les publications contenant des menaces précises contre la sécurité des personnes ou celles des établissements pénitentiaires peuvent être, à la demande des chefs d'établissements, retenues sur décision du garde des sceaux »*. Sans que l'on puisse affirmer que le *CAP* réponde à cette définition, on ne fait pas mystère à la chancellerie que c'est bien lui qui est visé.

En bref...

● *A la suite de la fuite d'hexafluorure d'uranium* qui s'est produite le vendredi 25 novembre à l'usine de la Comurhex de Pierrelatte (Drôme) (*le Monde* du 26 novembre), la section C.F.D.T. de l'usine et le comité de liaison et d'information sur la santé et les conditions de travail (CLISACT) affirment, dans un communiqué commun, qu' *« il n'y a eu aucun signal d'alarme à Comurhex même ; les gaz se sont répandus dans tous les bâtiments attenants à la salle des jaugeurs, et ont fui dans l'atmosphère à l'extérieur ; la fuite a duré trois quarts d'heure ; la ventilation a rejeté une grande partie des gaz par une cheminée ne comportant pas de filtre »*.

● *Un mastic* a déformé une partie de l'article *« Le péril »* sur « les doutes de la magistrature » publié dans nos éditions datées du 29 novembre. Il fallait lire à propos des actes d'ingérence dont est victime la magistrature : *« M. Braunschweig en donnait jusqu'alors trois exemples : l'instruction du meurtre de Jean de Broglie, les « écoutes » du* Canard enchaîné *et l'affaire Abou Daoud. Voici qu'il en découvre un quatrième : l'extradition de Mᵉ Klaus Croissant. »*

● *M. Guy Jespers*, juge d'instruction, et ses cinq complices, ont comparu lundi 28 novembre devant la cour d'assises de Gand, pour répondre de plusieurs accusations, dont l'assassinat de la propre femme du juge. Ce dernier, important magistrat qui avait été proposé comme procureur du roi à Gand, est en effet accusé de faux en écritures, de vol avec violences et menaces, de tentative d'assassinat et d'assassinat de sa femme.

Mᵉ Croissant n'a subi aucune violence à la Santé

indique la chancellerie

*« Mᵉ Klaus Croissant n'a subi aucune violence » au moment de son départ de la maison d'arrêt de la Santé, affirme le ministère de la justice dans un communiqué publié lundi soir 28 novembre. Ce démenti fait suite aux déclarations de Mᵉ Schmidlin, qui soutenait que l'avocat ouest-allemand avait été malmené à l'occasion de son transfert vers la République fédérale d'Allemagne, en exécution du décret d'extradition (*le Monde *daté 29 novembre). On lira ci-dessous une étude sur la légalité de ce décret.*

ÉTUDE

Le contrôle des décrets d'extradition

Deux fonctionnaires, que leurs charges contraignent à l'anonymat, nous adressent l'étude suivante :

L'extradition de Mᵉ Croissant ayant suscité dans l'opinion de multiples commentaires, il n'est pas inutile d'apporter quelques précisions d'ordre exclusivement juridique sur la procédure applicable et les recours ouverts à l'intéressé.

Le caractère mixte de la procédure instituée par la loi du 10 mars 1927 peut surprendre. Les magistrats de la Chambre d'accusation rendent, en la forme juridictionnelle, non un arrêt, mais un avis. Si celui-ci est défavorable, le gouvernement ne peut extrader l'intéressé. Si l'avis est favorable, le gouvernement peut, par décret, ordonner l'extradition. Il n'y est jamais tenu.

A l'encontre de l'avis de la Chambre d'accusation, l'intéressé ne peut, de par la loi de 1927, former de recours en cassation. C'est ce qui donne toute son importance à *la possibilité* qu'a l'intéressé de saisir le Conseil d'Etat d'un recours dirigé contre le décret d'extradition.

En vertu de l'article 48 de l'ordonnance du 31 juillet 1945 : *« Sauf dispositions législatives spéciales, la requête au Conseil d'Etat n'a point d'effet suspensif, s'il n'en est autrement ordonné par le Conseil d'Etat »*. Si l'extradé introduit un recours en annulation et s'il demande le sursis à l'exécution du décret pris à son encontre, le sursis peut être ordonné si le Conseil d'Etat juge que l'exécution du décret causerait un préjudice difficilement réparable et que l'argumentation qui lui est présentée apparaît sérieuse. Il est évident que le recours n'a d'intérêt pour l'extradé que si le Conseil d'Etat *statue avant l'exécution du* décret.

En l'espèce, force est de constater que la mise à exécution immédiate du décret extradant Mᵉ Croissant a privé l'intéressé de tout recours utile. Sans prendre parti sur la légalité de ce décret, on ne peut que désapprouver l'attitude qui a été adoptée par le gouvernement.

Pour éviter le renouvellement de cette situation, il conviendrait de compléter la loi du 10 mars 1927 par une disposition garantissant à l'extradé la possibilité de *former un recours utile*, sans que cela aboutisse à paralyser pour autant la procédure d'extradition. A cette fin, les règles suivantes pourraient être édictées : un décret d'extradition ne pourrait être mis à exécution qu'à l'expiration d'un délai de huit jours suivant sa notification à l'intéressé ; dans ce délai, l'extradé pourrait saisir le Conseil d'Etat d'un recours qui aurait un caractère suspensif. Le Conseil d'Etat disposerait d'un délai d'un mois — pour se prononcer tant sur la légalité du décret d'extradition que sur toute question connexe telle que l'attribution éventuelle à l'extradé du statut de réfugié politique. Aussi longtemps que le Conseil d'Etat n'aurait pas statué, l'extradé resterait placé sous écrou extraditionnel.

∴

Sur le fond, trois remarques s'imposent :

1) Mᵉ Croissant n'avait pas, à la date d'intervention du décret d'extradition, le titre de réfugié politique. Ce titre est accordé en France par l'Office français de *protection des réfugiés et apatrides*, créé par une loi du 25 juillet 1952.

2) La violation des dispositions du préambule de la Constitution de 1946 sur le droit d'asile, qui a parfois été invoquée, est loin d'être évidente, dans la mesure où le droit d'asile est reconnu uniquement à l'individu qui est *« persécuté en raison de son action en faveur de la liberté »*.

3) L'application faite par la chambre d'accusation des dispositions de la loi de 1927 et des stipulations de la convention d'extradition conclue entre la France et la République fédérale d'Allemagne laisse perplexe. En principe, la loi du 10 mars 1927 n'a qu'un *caractère* supplétif. Selon son article premier, elle ne s'applique qu'en *l'absence* de convention internationale ; s'il existe une convention d'extradition entre la France et un Etat étranger, elle ne s'applique alors qu'aux points non réglés par cette convention.

La jurisprudence tant de la Cour de cassation (Cour de cassation, chambre criminelle, 7 janvier 1955) que du Conseil d'Etat (*24 juin 1977, Astudillo Calleja*) considère que la loi de 1927 soumet dans son article 5 l'extradition à des règles générales qui en forment le droit commun et qui s'imposent tant à la chambre d'accusation lorsqu'elle émet son avis qu'au gouvernement, *chaque* fois que les prescriptions impératives d'un traité n'y dérogent pas expressément.

Il n'est pas certain que la chambre d'accusation, dans son avis favorable partiel à l'extradition de Mᵉ Croissant, se soit conformée à cette jurisprudence. *En effet, alors que les dispositions* de l'article 5 (2°) de la loi, d'après lesquelles l'extradition ne peut être accordée lorsqu'elle est demandée dans un but politique, ne sont ni reprises ni infirmées expressément par la convention franco-allemande d'extradition, et que leur respect s'imposait donc à la chambre d'accusation, celle-ci s'est refusée à en faire application. Dans ces conditions, *il peut être soutenu que la chambre d'accusation a commis une erreur de droit* qui est de nature à affecter la légalité du décret d'extradition pris à l'encontre de *Mᵉ Croissant*.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Deux étudiants d'extrême droite sont poursuivis pour coups et blessures

Deux militants d'extrême droite, MM. Jean-François Santa-Croce et Jean-Pierre Eymie, inculpés de coups et blessures sur des étudiants du centre universitaire d'Assas, ont comparu, lundi 28 novembre, devant la dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Ce procès a permis à la partie civile et à ses avocats de dénoncer les violences du GUD (Groupe Union Défense), mouvement d'extrême droite auquel appartenaient les accusés au moment des faits.

Trois étudiants étaient poursuivis, connus pour les bagarres — ils préfèrent parler de *« bousculades »* — et le climat de violence qu'ils aiment déclencher. En fait, deux seulement se sont présentés, le troisième, M. Michel Pluchart-Deny, est soupçonné de *s'être enfui aux Etats-Unis*. Le président de la dixième chambre correctionnelle, M. Pierre Isambert, devait regretter cette absence, car M. Michel Pinchart-Deny était accusé d'avoir roué de coups — au moyen d'un nunchaku, arme asiatique composée de deux morceaux de bois reliés pa une chaîne — Mme Véronique Simon, militante de l'UNEF, le 3 mai 1976.

En compagnie de M. Jean-Pierre Eymie, il a attaqué la voiture de la jeune fille dans la rue d'Assas. M. Jean-François Santa-Croce, ancien responsable du service d'ordre du GUD, est considéré comme l' *« auteur moral »* de ce coup de main pour avoir désigné la voiture à ses complices. Plusieurs témoins sont venus confirmer les faits et même en ajouter : des étudiants ont raconté la vie quotidienne au centre Assas, *« bastion du GUD »*, et l'impossibilité, pour un syndicat, de s'exprimer.

A plusieurs reprises, le président du tribunal a offert aux *prévenus la possibilité d'expliquer* leurs motivations, de parler du mouvement dont ils étaient membres. Mais les deux garçons, mal à l'aise, ont refusé le procès politique qui leur était proposé. MM. Jean-François Santa-Croce et Jean-Pierre Eymie ont nié tous les faits, en expliquant que le 3 mai 1976, *« les examens approchaient »* et qu' *« ils travaillaient sérieusement »*. M. Bertrand Faure, substitut du procureur, a demandé des sanctions sévères et un emprisonnement ferme. Le jugement a été mis en délibéré à quinzaine. — Ph. Bg.

● *Le corps du meurtrier présumé* de M. Maraninchi et de sa fille (*le Monde* du 15 novembre) a été retrouvé au pied d'une falaise aux environs de Galleria, dimanche 27 novembre. *Il s'agit* de M. Gilbert Girard, âgé de quarante-cinq ans.



culture

Expositions

La gravité de Juan Gris

Aucun musée n'a célébré cette année le cinquantenaire de la mort de Juan Gris. Malgré le renom de ce peintre aujourd'hui, son œuvre demeure peu connue. A Paris, on a dû attendre 1974 pour voir sa première rétrospective, avec 112 tableaux. Or, le catalogue raisonné de l'œuvre peint de Juan Gris, que vient de publier M. Douglas Cooper, compte 621 numéros. Il revient donc à une galerie privée d'évoquer la mémoire du « quatrième mousquetaire » du cubisme. Les 26 peintures et 10 dessins et collages accrochés chez Berggruen ne figuraient pas pour la plupart à la manifestation de l'Orangerie. Il faut courir les voir avant qu'ils ne réintègrent le secret des collections particulières d'où ils sortent. Toutes les périodes de la brève vie du peintre (1887-1927) sont représentées à cette exposition, depuis 1910, année évoquée dans le catalogue raisonné par un seul tableau : la « Nature morte aux bouteilles et au siphon ». *Le naturalisme cézannien de cette toile, au moment où Picasso et Braque étaient au plus haut, atteste la découverte relativement tardive du cubisme par Gris.*

L'ouvrage en deux gros volumes de Douglas Cooper reproduit tout l'œuvre peint et dessiné, année par année, et, autant que faire se peut, dans l'ordre chronologique. Documents, photographies et correspondances sont complétés par les « faux » Gris apparus sur le marché (18 peintures et 7 dessins), tous reproduits, commentés et précédés par l'appréciation de Georges Gonzalez-Gris, fils et ayant-droit du peintre, et de D.H. Kahnweiler, son marchand. Bref, le corpus, comme disent les érudits, de l'œuvre peint de Gris après le livre d'amateur, dans le plein sens du terme, de Kahnweiler, découvreur de l'artiste, peu après son arrivée à Paris en 1906.

Pour sa part, Cooper a commencé à s'intéresser à l'œuvre de Gris en 1937, dix ans après la mort du peintre. Le « catalogue » est donc l'aboutissement de quarante années d'intimité, sinon avec l'homme, du moins avec son œuvre. Il en fait le bilan et tente de dire pourquoi le cadet des cubistes était resté dans l'ombre de Picasso, Braque et Léger.

José Victoriano Gonzalez, plus connu sous le nom de Juan Gris, avait étudié d'abord le dessin industriel Mais il veut être peintre, « pintor », disait-il. Dès le départ, s'affirme l'antagonisme entre son esprit précis, qui l'apparente à Ingres, dans le dessin réaliste (son Autoportrait, 1921) et son rêve d'une peinture « sensuelle et sensible », *avec les « moyens de Chardin ». Pour Douglas Cooper, l'art de l'Espagnol était plus proche de la gravité de Zurbaran. Voulant être autre qu'il était, Gris a laissé s'installer en lui un conflit qui explique peut-être en partie la chute de tension que montre son œuvre dans les dernières années de sa vie.*

Cette rupture, intervenue autour de 1920, est suggérée par l'accrochage qui répartit entre deux salles principales les œuvres qui sont antérieures à cette date et celles qui sont postérieures : d'un côté, un peintre grave et somptueux, de l'autre, un artiste sur la pente d'une expression décorative de moindre consistance.

A son arrivée à Paris, Juan Gris s'était retrouvé au 13, rue Ravignan, près de Picasso, dans un sombre atelier au sous-sol du Bateau-Lavoir. Il vivote, grâce aux dessins publiés dans des revues. C'est là, puis dans l'atelier plus clair de Van Dongen, au même Bateau-Lavoir, où il s'installe ensuite, que Gris peint le meilleur de son œuvre. Il faut attendre 1912 pour voir sa première exposition au Salon d'automne, alors que le « cubisme analytique » de Picasso et Braque a atteint ses sommets. Gris est lié alors à la nouvelle génération cubiste, formée par Gleizes, Metzinger, Villon. C'est le « groupe de Puteaux », qui essayait de trouver dans la « section d'or » les secrets de la composition géométrique qui, de Poussin à Cézanne, soustend l'ordonnance du tableau.

A vrai dire, il s'agit d'une « rationalisation » de l'invention des deux grands cubistes. Gris n'avait ni le sentiment aventureux du premier ni la suavité praticienne du second. Son tableau, il le pense d'avance, l'imagine et le réalise, en grand maniériste précieux et rare dans la répartition des plans, éclairés d'un unique point de vue et non mis en pièces comme chez Picasso. L'extraordinaire est que ce nouveau venu du cubisme a finalement donné l'expression classique du mouvement. C'est à sa relative intellectualité qu'il doit peut-être d'être resté dans l'ombre au temps de la peinture d'expression et d'être revenu sur l'avant-scène plus récemment, quand se développe une approche conceptuelle de l'œuvre d'art, dont Gris pourrait être considéré, à sa manière, comme l'un des explorateurs.

Gris ne fut pas servi par les événements. Un an après avoir quitté la rue Ravignan, en 1922, il tombe malade. Sa peinture perd de sa vigueur. Ses couleurs sont plus ternes ou plus vives, mais moins profondes, moins heureuses. Sa technique est plus laborieuse. La peinture « sensuelle » à la Chardin, dont il rêve, dérive vers un baroquisme décoratif plutôt mou. Il meurt à quarante ans. L'homme s'en va au moment où s'éteint le discours du grand peintre.

JACQUES MICHEL.

★ Vingt-six peintures et dix dessins de Juan Gris, galerie Berggruen, 70, rue de l'Université, jusqu'au 10 décembre.

★ Juan Gris. Catalogue raisonné établi par Douglas Cooper avec la collaboration de Margaret Potter. Reproduction en noir de tout l'œuvre peint et dessiné. Deux volumes, grands formats de 514 pages chacun. Berggruen éditeur.

Vingt jeunes artistes à l'ARC

« Tendances de la photographie »

L'ARC, dans sa deuxième exposition, se propose de dégager les « tendances actuelles de la photographie en France ». Les travaux de dix jeunes photographes ont été réunis par Michel Nuridsany, critique de photo au *Figaro*.

En entrant dans la longue galerie, blanche et lumineuse, du dernier étage du Musée d'art moderne, on est d'abord confronté à une série de Bernard Gomez : des amas de branches, de brindilles, tous identiques, bois mort, assassiné, posé sur la terre nue. C'est assez sinistre. Keiichi Tahara a photographié des paysages urbains derrière des vitres, des vasistas : la pluie, la buée, le suintement, la matière même du carreau, poli ou sale, repeignent l'image qui apparaît comme un frottis. Touhami Ben Jilali poursuit une étude sur la main, le geste, le paysage de la peau, avec les veines qui la gonflent, les rides, les crevasses. Ses mains tiennent, serrent, se croisent ou se tendent, prennent d'autres mains, se joignent pour cacher des larmes.

Eva Klasson photographie en gros plan parfois indéchiffrables la surface externe ou interne de son corps, ses cavités accessibles.

Méthodique jusqu'à la maniaquerie, cette nouvelle expression d'art corporel va beaucoup plus loin que celle d'Urs Lüthi, par exemple. Alain Fidon, trouvant très belle sa femme au moment où elle fait l'amour, l'a prise dans ces instants de crise, masques de jouissance parfois indissociables de la douleur.

Comme ces corps immergés qu'elle a surpris depuis une passerelle de piscine, les photos de Marie Ponthus flottent dans une sorte d'irréalité. Bruno a photographié « un peu de tout », mais avec rigueur et élégance : des façades, des paysages déserts. Bernard Plossu, dans ses scènes africaines, est à l'affût du geste rituel ou laborieux : femmes qui portent des pots sur leurs têtes, pilon, drap tendu ou maisons d'argile, corps d'enfant peut-être mort emmailloté dans un tulle transparent. Les décors urbains, sous la lumière des lampadaires de Daniel Boudinet, sont chargés de mystère et de fascination. Les petites images de chambres et de nus de Monique Tiroufiet sont d'une grande douceur. Andreas Marhl recolore les bondieuseries, travestit et maquille les angelots des tombes d'enfants. Il fait également poser des garçons ambigus, fétichistes de cuir rose et d'amulettes. Ces images clinquantes pourraient assez bien illustrer des textes de Severo Sarduy. Enfin, les photos de John Batho, axées sur les objets, dont il « pousse » également les couleurs : sont herbe est trop verte, son ciel trop bleu, sa table de camping pliante trop rouge. C'est assez gai.

Comment parler de cette exposition sans avoir l'air de détailler un catalogue ? Il y a dix photographes, et aucun ne mérite le silence. Le choix de Michel Nuridsany est divers et distrayant, provoquant, juste ce qu'il faut.

HERVÉ GUIBERT.

★ « Tendances actuelles de la photographie en France ». Arc-2.

LE REPLI

L'ARC expose dix jeunes peintres et sculpteurs. Ils sont nés entre 1940 et 1950, vivent et travaillent à Paris, et n'ont eu que très peu d'expositions personnelles, sinon pas du tout. Avant toute considération sur les « travaux » exposés, il faut souligner que l'ARC (section de recherche, d'animation, de confrontation du Musée d'art moderne de la Ville de Paris), ici, joue son rôle à plein : montrer ce qui se fait, n'est pas connu ou reste méconnu. Et c'est bien, n'en déplaise à tous ceux qui n'aiment pas la jeune peinture. La situation actuelle dans laquelle se trouvent les artistes en général, et les jeunes en particulier, est trop difficile pour qu'on ne salue pas cette initiative.

Dix jeunes artistes donc, qui ne font pas de figuration. A l'ARC, on rappelle qu'à l'exposition Mythologies quotidiennes, il y a quelques mois (*le Monde* du 4 mai), beaucoup de jeunes peintres figuratifs avaient été présentés.

D'abord il y a Lemosse, qui n'est ni vraiment inconnu ni tout à fait méconnu ; Lemosse et ses petits bouts de papier jaunis épinglés sous verre, aux fils de compositions musicales, scéniques, urbaines, aériennes, avec ombres portées sur le mur ; et ses notations colorées sur sur pages blanches — un sensible, un doué, qui ne craint pas de donner à voir, et il a bien raison. Et puis il y a Frize, qui trame, croise, recroise, entrecroise ses traits de couleurs jusqu'à l'uniformité, et Thomé, qui frotte et gratte des cartons gris à la brosse métallique et au graphite, pour obtenir d'imperceptibles modulations. Jeu de surfaces qui renvoie à la surface des tableaux, c'est aussi le cas de Lambilliotte, qui pigmente des toiles plastiques translucides. Sorg, meilleur dans les grands formats (qu'il n'expose pas ici), incline ses plages colorées, ouvre et ferme l'espace stratifié, tandis qu'A.-M. Pêcheur croise elle aussi, et trame, plie, tache et gaufre ses grandes feuilles de papier.

Et puis il y a ceux qui occupent l'espace du piéton, Mosta Heirt et un plancher de 5 mètres sur 5, avec ouverture et tension ; Laury avec ses papiers ponctués de trous, au sol — marcher dessus ? — et sur les murs, et Tony Long, qui construit des figures géométriques dans l'espace avec des pièces de bois et des surfaces de plomb, non sans effet.

Du poids, de la consistance, de l'épaisseur, il n'y en a peu, si l'on excepte de Sauria ses boules et ses tranches de ciment, travail sur matériau exploité de façon originale, plus une petite idée, un rien planétaire...

Des « travaux », sans passion, avec un petit côté tâcheron, désenchanté, qui s'appliquent à déconstruire la toile, toute sentimentalité retranchée derrière un discours sur la peinture et ses moyens, la surface, le cadre, l'espace... Tout cela n'est-il pas, au fond, très parisien, reflet de l'artiste solitaire, sans public, replié sur lui-même, persuadé de ce qu'il ne faut pas faire, mais, à la limite, ne sachant trop que faire ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ ARC, jusqu'au 2 janvier.

Théâtre

« Vive Henri IV ! », de Jean Anouilh

Les provinciaux se plaignent souvent de voir des spectacles usés par les tournées. Cette fois, c'est le Théâtre de Paris qui reçoit, très fatigué par ses voyages à l'étranger et en France, le *Vive Henri IV !* de Jean Anouilh. D'après le programme, il a été « envoyé au loin » sans préciser où, mais en précisant qu'il avait souffert d'un manque de préparation. Les spectateurs « au loin » ont dû se faire une sinistre idée du théâtre français.

A lire la présentation faite par Nicole Lançon, responsable de la mise en scène, on s'attendrit en imaginant l'éternel folklore des tournées obscures. On dirait même que Jean Anouilh a écrit sa pièce pour un film qui raconterait les tribulations d'une vingtaine de comédiens embarqués dans une aventure boiteuse. A l'exception de quelques répliques (*« J'ai perdu le petit jeune homme pur que j'étais »*, dit à peu près Henri IV), on ne le retrouve pas du tout dans ce vague récit historique du genre « les amours célèbres ».

L'histoire commence après l'assassinat du bon roi par Ravaillac. Interrogée, Leonora Galligaï (Françoise Dorner) remonte le temps. On la voit petite pauvresse envoyée au service de Marie de Medicis (Micheline Kahn) pour la faire rire. On la voit se rendre indispensable, tomber amoureuse d'un ruffian bien né, Concini (Fedor Atkine). On suit avec elle les intrigues de cour autour d'un Henri IV vieilli (Daniel Ivernel) à la fois inquiet et résigné à la mort violente qui lui a été prédite.

Tous les éléments d'un bon mélodrame un peu farce sont là, y compris les intermèdes de danse et de duels. Mais le texte est plat — fonctionnel, dit Anouilh — et surtout la mise en scène est débilitante de flou. Les costumes, chausses et culottes bouffantes sont, il est vrai, difficiles à porter, mais on aurait pu éviter le ridicule. Le décor est un échafaudage de bois sur plusieurs niveaux en hauteur, à peine pratique parce que les acteurs jouent à l'étroit sur de petites estrades ou doivent s'étaler en largeur sur le devant, gênés par le manque de profondeur. Les scènes s'enchaînent mollement, elles sont comme de grosses pierres trop lourdes qui n'arrivent pas à faire un mur, juste un tas de pierre encombrant.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de Paris, 20 h. 30.

Musique

Ouverture du cycle Xenakis

Un cycle Xenakis sera, durant tout le mois de décembre, l'événement le plus important de la vie musicale parisienne. Organisé par la Recherche artistique à l'instigation de la direction de la musique du ministère de la culture et de l'environnement, avec le concours des principales institutions musicales (le Conservatoire, Radio-France, l'Orchestre de Paris, l'Ensemble intercontemporain, etc.), cet ensemble de manifestations représente sans doute l'effort majeur accompli en faveur d'un compositeur d'aujourd'hui, l'équivalent d'une exposition des musées nationaux.

Cet hommage ne prend heureusement pas l'allure d'une rétrospective, mais plutôt d'un regroupement de partitions récentes (souvent inédites à Paris) entourées d'œuvres de référence plus anciennes, choisies lucidement parmi les meilleures. Sur les trente qui seront jouées, cinq (Metastasis, Pithoprakta, Polla ta dhina, Herma, Eonta) *appartiennent à la première période de Xenakis (1954-1964), huit à la deuxième,* d'Oresteia *à Persépolis (1965-1971), et dix-sept aux cinq dernières années, ce qui reflète bien la vitalité de l'œuvre d'un compositeur qui, à cinquante-cinq ans, est en pleine force créatrice, l'un des seuls de sa génération, avec Stockhausen, à échapper à l'érosion du temps.*

Les débuts de ce cycle paraissaient cependant un peu timides lundi soir au Théâtre de la Ville, où le Nouvel Orchestre philharmonique dirigé par Gilbert Amy, ne jouait que pour une demi-salle, dont l'enthousiasme, mitigé au début, alla croissant jusqu'à la fin.

La première œuvre, Empreintes, *créée au Festival de La Rochelle* (le Monde *du 3 juillet 1975), s'affirme pourtant comme un des chefs-d'œuvre les plus rayonnants de Xenakis, d'une beauté plastique très pure ; ces grands vents des cordes dialoguant avec les jeux solaires des cuivres composent un admirable paysage cosmique doué, sans la moindre incitation pittoresque, d'un pouvoir de suggestion exceptionnel.*

Synaphaï, *pour piano et orchestre, n'a pas retrouvé, en revanche, cette puissance d'envoûtement dynamique qui l'avait fait bisser, il y a six ans, à Royan. Sans doute, Kazuoki Fujii est-il moins familiarisé avec cet univers pianistique que ne l'était Georges Pludermacher, et, malgré sa superbe virtuosité, il a interprété la partie de soliste avec un relief instrument de type romantique (et beaucoup de pédale) qui ne semble pas convenir à cette partition d'une assise rythmique continue et forcenée, où le piano doit sans cesse lutter contre la violence de l'orchestre.*

Aroura, *pour douze cordes solistes (1971), reste une des œuvres les plus décharnées et les plus austères du musicien ; la logique musicale de cette collection d'effets sonores souvent lourds, écrasés et lugubres, ne me paraît guère convaincante, malgré la vitalité du jeu instrumental. Peut-être aussi l'abondance des* glissando, *matériau essentiel de la musique de Xenakis, produit-elle tout au long d'un concert une impression de saturation.*

Mais on retrouvait avec intérêt Noomena, *commande de l'Orchestre de Paris* (le Monde *du 25 octobre 1974), immense polyphonie où une multitude d'* « êtres abstraits s'incarnent en des complexes de lignes courbes enchevêtrées, arborescentes, de couleurs, de dynamiques, de formes ».

Gilbert Amy, toujours extrêmement précis et abrupt, dirigeait excellemment le Nouvel Orchestre philharmonique, même si l'on ne retrouvait pas toujours dans ces œuvres l'intense chaleur humaine, l'optimisme transcendant qu'un Michel Tabachnik dégage de cette musique, dont la froideur scientifique n'est qu'apparente.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines séances du cycle Xenakis : le 3 décembre (au Conservatoire, à 17 h. 30, et au Musée d'art moderne, ARC 2, à 20 heures) ; le 4 décembre aux Concerts Colonne (à 18 h. 30).

Rock

La fête paisible de l'Hippodrome de Paris

Le comité de soutien à Lucien Melyon, le jeune lycéen guadeloupéen assassiné le 30 octobre à l'Hippodrome de Paris, a organisé lundi de 18 à 24 heures, sous ce même chapiteau, une « fête » qui a réuni plusieurs groupes de rock. Le but de cette initiative : payer les honoraires de l'avocat qui s'occupe de l'affaire en cours, mais aussi et surtout changer les structures qui régissent l'actuelle organisation des concerts de rock en France.

« Notre musique nous appartient, prenons nos concerts en main. » Bien sûr, l'idée est séduisante : montrer l'exemple, « *une bande de copains qui mettent au point un spectacle* », c'est démystifier l'idée qu'on se fait d'une telle entreprise. Mais tout n'est pas si simple. Les groupes de rock anglo-saxons exigent des cachets souvent très élevés, les locations des salles sont coûteuses et les frais de toute sorte qui s'ajoutent représentent une somme très importante, si bien que seules les organisations en place offrent à l'étranger une garantie de sérieux.

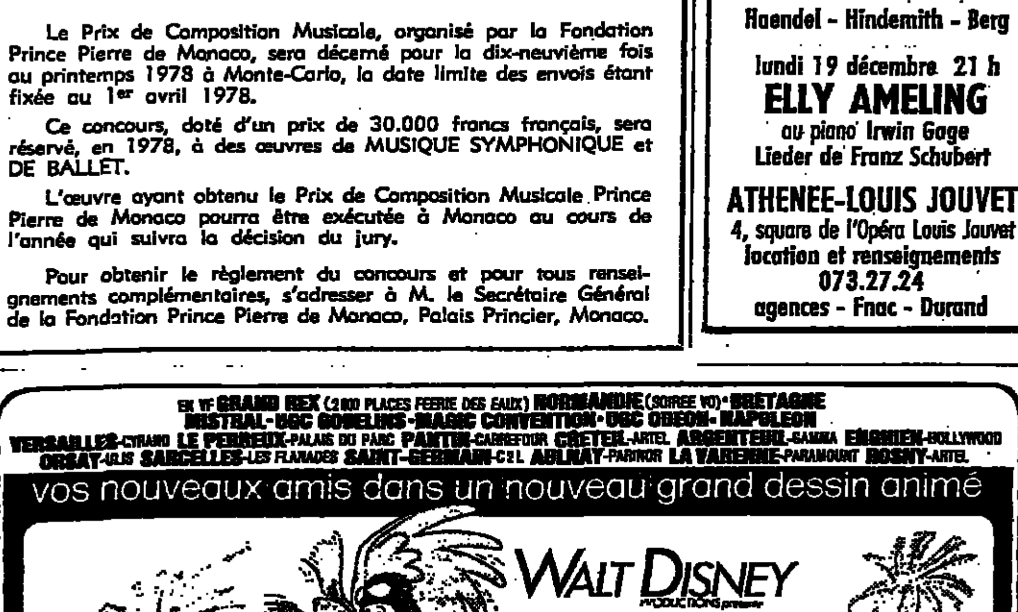
Lundi soir, la salle et la sono étaient prêtées, le personnel travaillait bénévolement et les groupes présents abandonnaient leurs gains pour le soutien à Lucien Melyon. Le prix des places était fixé à 15 francs. Cependant, l'Hippodrome n'était pas plein. Aussi peut-on se demander si ce type de concert est viable à longue échéance.

Le comité de soutien à Lucien Melyon a prouvé au moins qu'il est possible de participer à un concert de rock sans être victime d'une tension souvent dangereuse, créée par un service d'ordre agressif. Le spectateur pouvait évoluer à son aise, sans autre souci que celui de participer à la « fête » et d'écouter.

Le comité de soutien à Lucien Meylon étend également, et c'est là qu'il prend toute son importance, son champ d'action aux banlieues et à la province, en organisant des spectacles dans les M.J.C., les théâtres et toutes les salles susceptibles de l'accueillir, et en espérant aussi que d'autres le suivront.

Décentraliser le rock par des actions locales, en proposant des groupes français ou même étrangers, c'est offrir aux jeunes le moyen de vivre leur musique, autrement que par le biais des disques. Aussi, les responsables du comité en viennent-ils à s'interroger. Pourquoi, à la différence d'autres disciplines artistiques, le rock ne bénéficie-t-il pas de subvention de l'Etat ? Pourquoi le rock doit-il rester l'enfant malade de la culture en France alors qu'il est le mode d'expression le plus prisé par la jeunesse ? Le rock gêne-t-il encore tant de personnes en France ?

ALAIN WAIS.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Elektra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Till Eulenspiegel.
Odéon, 20 h. 30 : Doit-on le dire ?
Petit Odéon, 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.
TEP, 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Petit TEP, 20 h. 30 : la Force des faibles.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Agrupacion Musical. — Grande salle, 21 h. : Nuova Colonia.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : P. Amoyal, F. Lodéon, M. Soegner ; 20 h. 30 : la Mante polaire.

Les autres salles

Aire libre, 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Athénée, 21 h. : Equus.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Les belles histoires n'ont plus d'issues. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boite Mao boite ; 22 h. 15 : Zoo story.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Précieuses ridicules.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : la Vie offerte. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.

Mardi 29 novembre

Palais des arts, 20 h. 45 : Pauline Julien.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Saint-Georges 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : le Week-End des patriotes.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Ligne de partage.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Variétés, 20 h. 30 : Pété de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : Youth ; 23 h. : Seule dans la boîte ; 0 h. 15 : Qui mâles y pensent.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Garcin ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Douby. — II, 19 h. : Machine à fous (dernière) ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. 15 : le Pyromane.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.
Le Plateau, 22 h. : Green et Lejeune.
Petit Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : Montella.

Aux Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Amour en visite ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Le Sélénite, I, 20 h. : les Noces à l'envers ; 21 h. : Bernard Pisani. — II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h. 30 : Megumi Satsu.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : A nous deux, j'arriverai bien à être de gauche.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : les Vaches de Cujancas ; Barracas 1975.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Et la fête continue.
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : Jean-Roger Caussimon.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h 45 : les Burgraves.
Nanterre, salle J.-M. Serreau, 21 h. : la Discothèque.

Festival d'automne

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h.-23 h. 30 : Forum de la danse.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : G. Poulet, D. N'Kaoua, violon et piano (Mozart).
Le Lucernaire-Forum, 19 h. : Manfred Stilz, flûte (musique ancienne) ; 20 h. 30 : Pierre Laniau (guitare).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Concerts du mardi (Ravel, Tchaïkovski).
Eglise de la Trinité, 20 h. 30 : Alnut Rossier, orgue (Messiaen).
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : Orchestre de chambre, dir. G. Pernoo (Mozart).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Compagnie Lubat.
Palais des glaces, 20 h. : Bobby Few et Alan Silva.
Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h. : Laserium, rock.

La danse

Voir aussi le Festival d'automne.
Le Ranelagh, 20 h. : Graziella Martinez.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 30 novembre au 7 décembre)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.
Cirque Jean-Richard, Hippodrome de la porte de Pantin (205-22-34), mer., 17 h. ; jeudi, sam. et mardi, 20 h. 45.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 ; sam., 15 h. : les Trois Petits Cochons.
Théâtre des Marionnettes à fils, mairie de Montrouge (253-23-24), mer., 14 h. 30 : les Trois Oies.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Fantasques et fantoches.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), lundi, mardi, ven., sam., 20 h. 30 ; mat. sam. et dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux (361-05-75), mer., sam., 15 h. : Sur la mer pistache.
Les Quatre-Cents-Coups, mer., 14 h. 30 et 16 h. ; sam., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Sélénite (033-53-14), mer., 15 h. : la Petite Sirène 78.
Stadium (700-19-31), mer., 14 h. 30 : les Aventures d'un animal pas si bête.
Théâtre d'Animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. ; lundi, 14 h. 15 : les Lettres de mon moulin.
Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-23), tous les jours, 14 h. 20, sauf sam. et dim. : le Malade imaginaire.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), tous les jours, 14 h. 20, sauf dim., jeudi et sam., 15 h. : le Roman de Renart.
Théâtre le Palace (878-33-47), mer., 14 h. 30 : la Taupe ; jeudi, ven., lundi et mardi, 14 h. 30 : le Rire de la faim.
Théâtre la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. 30 ; dim., 15 h. : le Fabuleux Récit du masque bavard.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) la Guerre des étoiles, Un autre homme, une autre chance, L'espion qui m'aimait, Duellistes, Barry Lyndon, Mary Poppins, Donald et Dingo au Far-West ; (adolescents) Le fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, les Orphelins, la Vie devant soi, Chinois, encore un effort pour être révolutionnaires, la Menace, Harlan County U. S. A., Padre Padrone, Une journée particulière, J.-A. Martin photographe, l'Amour en herbe, Transamerica Express, l'Argent de la vieille, Tchaïkovski.





SPECTACLES

cinémas

(**) Films interdits aux moins de ...ze ans.

(*) Films interdits aux moins de ...huit ans.

... cinémathèque

...illot, 15 h. : Dialogue des carmélites, de R. L. Bruckberger et ... Agostini ; 18 h. 30 : la Novice, ...A. Lattuada ; 20 h. 30 : Lumière ...été, de J. Grémillon ; 22 h. 30 : ... Ange bleu, de J. von Sternberg.

...s exclusivités

...OM OU LE SANG D'ABEL (Fr.) : ...a Pagode, 7e (705-12-15).
...CE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e ...37-90-90). Mer., V., D., Mar.
...MI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : ...uintette, 5e (033-35-40) ; Galerie ...oint Show, 8e (225-67-29) ; Olym...c-Entrepôt, 14e (542-67-42) (v.o./...f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
...MOUR EN HERBE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
...NIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-...-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-...) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; ...eorge-V, 8e (225-41-46) ; Diderot, ...e (343-19-29) ; Montparnasse-...athé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, ...e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e ...22-37-41).
...NIE HALL (A., v.o.) : Studio ...lpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-...ysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Para...ount-Montparnasse, 14e (326-22-...).
...DELA DU BIEN ET DU MAL (It., ...o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-...-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; ...f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
...OREY ROSE (A., v.o.) (**) : ...oul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, ... (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-...-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-...-37) ; Paramount - Galaxie, 13e ...80-18-03) ; Paramount - Montpar...asse, 14e (326-22-17) ; Convention ...aint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; ...assy, 16e (288-62-34) ; Paramount-...aillot, 17e (758-24-24) ; Para...ount-Montmartre, 18e (606-34-25).
...RAIS DU FAIRE GAFFE, LE ...HOC EST TERRIBLE (Fr.) : La ...lef, 5e (337-90-90).
...BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) ...) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-...uillet-Parnasse, 6e (326 - 58 - 00) ; ...lysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-...uillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; ...f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e ...387-35-43).
...BBY DEERFIELD (A., v.o.) : ...autefeuille, 6e (633-79-38) ; Gau...ont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; ...larignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ...mpérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-...ud, 14e (331-51-16).
...T OBSCUR OBJET DU DESIR ...Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-...-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; ...G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biar...z, 8e (723-69-23).

LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18), h. sp.
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CRABE TAMBOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CRASY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GLORIA (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont -Champs-Elysées 8e (359-04-67). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HARLAN COUNTRY U.S.A. (A., v.o.) : Saint - Séverin, 5e (033 - 50 - 91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
L'ILE DES ADIEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Calypso, 17e (754-10-68)
J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (743-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073 - 34 - 37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord Byron, 8e (225-03-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, V. arabe) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71).

Les films nouveaux

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES, film italien de Mario Monicelli V.o. : U.C.G. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE, film français de Chris Marker. Quintette, 5e (033-35-40) (deux salles), Olympic, 14e (542-67-42).
QUITTER THIONVILLE, film français de Mohamed Alkama V. f./v. arabe : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA NUIT, TOUS LES CHATS SONT GRIS, film français de Gérard Zingg Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BIG GENERATION, film musical américain de Will Stolen. V.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA NUIT DES VERS GEANTS, film américain de Jeff Lieberman. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; vers fr. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Mazéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ENFER DES MANDINGOS, film américain de Steve Carver (**) V.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98). — V.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02)
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt 14e (542-67-42)
REPERAGES (Suisse) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincolm, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-am.) : Colisée, 8e (359-29-46).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58) ; Murat, 16e (288-99-75)
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-19), h sp.
VALENTINO (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03 ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Montparnasse 83, 5e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

Les séances spéciales

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 15 h. 30, 19 h. et 22 h. 15.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
EL CHERGUI (Maroc, v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.), : Le Seine, 5e, à 12 h. 30.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15.
J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90), J. S. L.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LOVE STORY (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), à 20 h., S. et D. à 18 h. et 20 h.
LE MANQUE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 22 h. 30.
LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15.
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. yiddish) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Le Seine, 5e, à 16 h. 30.
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e, à 20 h.
PANORAMA DU CINEMA UNDERGROUND (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
ROSEMARY'S BABY (A., v.f.) (*) : Daumesnil, 12e (343-52-97), à 22 h.
THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

...ENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

UNE HEURE avec... VIVALDI et LA FOLLIA (Orchestre Chambre cordes, trompettes.)

Unique récital BYRON JANIS — Prokofiev, Tchaïkowsky, Moussorgsky, Rachmaninov

QUATUOR JUILLIARD — MOZART Quatuors et quintettes avec Jean DUPOUY (alto)

Amis Musique de Chambre — Quatuor TALICH de Prague — Beethoven : 15e et 16e, Debussy

Unique Récital JEANNE-MARIE DARRÉ — Mozart, Chopin, Liszt, Saint-Saëns, Ravel

QUATUOR ARCANA — Intégrale des Quatuors de BEETHOVEN nos 3, 10, 16

TRIO DESLOGÈRES — Ondes Martenot, piano, perc. — Serge BLANC, Monique MERCIER violon, piano — MARIANNE BEHRENDT, violon — Udo REINEMANN — Marielle NORDMANN Chant et Harpe

Récital FRANÇOISE THINAT — Schumann, Fauré, G. TREMBLAY, LISZT

Concerts du mardi — MOZART : Quatuor K 285 — BACH : Sonate en trio BMV 1039 — SCHUMANN : 5 Stücke in Volkstone opus 102 — avec K. Chastain, S. Collot, M. Debost, G. Jarry, P. Meller, L. Rogg, J. Rouvier, M. Tournus

Festival de Musique Sacrée de Paris — J.-S. BACH ORATORIO DE NOËL — Ens. Vocal Chœur National, Orch. Univers. Paris Sorbonne — O. Pietti, J. Castle, B. Plantey, U. Reinemann — Direction : Jacques GRIMBERT

EGLISE des BILLETTES, 22, rue des Archives — Mardi 6, Mercredi 7 décembre à 21 heures (De Saint-Ours.) — GUILLERMO de LA ROCA présente CATHÉDRALE DES ANDES — flûtes indiennes, orgue, percussion

CERCLE INTERALLIE, 33, faubourg Saint-Honoré — Mardi 6 décembre à 21 heures (P.e. Werner.) — Amis Musique de Chambre et Radio-France — Ulf HOELSCHER — Œuvres pour violon seul Bach, Paganini, Prokofiev, Bartok

SALLE GAVEAU — Mercredi 7 décembre à 21 heures (Werner.) — Unique Récital du grand harpiste NICANOR ZABALETA — Musique espagnole

EGLISE SAINT-ROCH — Jeudi 8 décembre à 21 heures (P.e. Valmalète.) — J.-S. BACH — 3e Brandebourgeois, Cantate 202 - Magnificat — Orch. Concerts Lamoureux — CHORALE STÉPHANE CAILLAT — Dir. : Jean-Marc COCHEREAU

SALLE PLEYEL — Dimanche 11 décembre à 21 heures (Valmalète.) — Premier récital à Paris du pianiste MICHAEL RUDY — SCHUBERT - PROKOFIEV, LISZT - STRAVINSKY

SALLE PLEYEL — Lundi 12 décembre à 20 h 30 — Loc. Salle, Durand, Agences et 3 FNAC (P.e. Valmalète.) — Les Concerts Berg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » — Ens. Instr. de France — Dir. : J.-P. WALLEZ — Sol. : Lily LASKINE — Leclair, Haendel, Ravel, Jolivet

SALLE GAVEAU — Lundi 12, Mardi 13 décembre à 21 heures (Dandelot.) — 2 Récitals du Guitariste Brésilien TURIBIO SANTOS — Sor, Granados, Albeniz, Nobre, Villa-Lobos, etc.

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 14 décembre à 20 h 30 (Valmalète.) — Unique récital à Paris MARTHA ARGERICH — RAVEL - CHOPIN, BARTOK - SCHUMANN

SALLE PLEYEL — Lundi 19 décembre à 20 h 30 — Loc. Salle, Durand, Agences, 3 FNAC (P.e. Valmalète.) — Les Concerts Berg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » — Orch. de Chambre de Rouen — Chœurs de Saint-Eustache — Dir. : R.P. Emile MARTIN avec B. HENDRICKS (soprano), R. HESSE (mezzo), H. WINKLER (ténor), M. EGEL (basse) — BACH : Messe en si

RADIO-TÉLÉVISION

Le président de la République intervient en faveur de la vidéotransmission

Au moment où la porte semble définitivement fermée à toute tentative de télédistribution dans l'Hexagone, après la parution au *Journal officiel* des décrets réglementant de façon restrictive l'installation de réseaux câblés ou communautaires (*le Monde* daté 30-31 octobre), le président de la République donne sa caution à une forme de communication hors service public élaborée par la Société française de production et expérimentée au mois de mai dernier en Auvergne : la vidéotransmission (*le Monde* daté 3-4 avril).

Rappelant, dans une lettre datée du 24 novembre et adressée au premier ministre, qu'à l'issue de cette première expérimentation MM. Thery, Edeline et Autin, respectivement directeur général des télécommunications, président de la Société française de production et président de Télédiffusion de France, « *ont établi un rapport, en date du 9 novembre, qui rend compte du succès de l'expérience* », M. Giscard d'Estaing écrit notamment :

« *Il ressort, en particulier, de ce rapport, que, techniquement au point, la vidéotransmission constitue bien un nouveau moyen de communication sociale (...). Elle pourrait donner une ampleur nouvelle à la diffusion culturelle et à la formation professionnelle dans l'ensemble de notre pays. Elle pourrait, en outre, constituer l'instrument d'un renouveau de vie collective à l'encontre des forces qui tendent à emprisonner l'individu dans la solitude et l'égoïsme.*

» *Je ne vois donc que des avantages*, poursuit M. Giscard d'Estaing, *à ce que, comme le proposent MM. Thery, Edeline et Autin, une étude de développement soit maintenant entreprise de manière à mettre le gouvernement en mesure de prendre une décision au sujet de l'éventuelle création d'un réseau.* »

Conduite sous l'autorité du premier ministre par le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, cette étude devrait, en particulier, « *préciser les modalités techniques de la création d'un réseau, définir les conditions financières de sa réalisation, s'assurer que l'industrie française sera apte à répondre aux besoins, et proposer les modes d'organisation et de gestion envisageables* »

« *Je souhaiterais que cette étude soit achevée à la fin du premier semestre 1978, de manière que, si la conclusion est positive, les premiers éléments d'un réseau national de vidéotransmission puissent entrer en exploitation en 1980* », conclut, dans sa lettre, le président de la République

Rappelons que la vidéotransmission — système intermédiaire entre le cinéma et la télévision — permet de diffuser par voie hertzienne, depuis une régie située aux Buttes-Chaumont, des images captées dans un stade, un théâtre ou tout autre lieu privé ou public et de les projeter sur grand écran dans une ou plusieurs salles aménagées à cet effet. Bien que destinées à des publics spécifiques, ces émissions n'en constituent pas moins une infraction au monopole, infraction qui devrait être réglementée, ainsi que certaines autres modalités particulières de dérogation, par un décret attendu de longue date, qui sera rendu public dans les deux mois à venir

Faut-il voir dans la lettre du président de la République une assurance fournie à M Jean-Charles Edeline, dont les services verraient, grâce à la vidéotransmission, une relance notable de leur activité? Selon M Clermont-Tonnerre, chargé des questions de radio et de télévision auprès du premier ministre, « *il s'agit d'une perspective de développement de la Société française de production sur laquelle on ne prendra pas de retard* » — A R

L'incident à propos du métro marseillais

UNE PROTESTATION DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION D'A 2

Après l'incident qui a opposé, à propos de l'adaptation du métro marseillais aux handicapés, M. Gaston Defferre, maire de la ville, et M. Noël Mamère, journaliste d'Antenne 2 (*le Monde* du 29 novembre), la direction de l'information de la chaîne a publié une déclaration dans laquelle elle « *regrette que M. Gaston Defferre ait cru bon de recourir à l'injure plutôt qu'à une explication* » et où elle « *proteste contre de tels procédés* ».

MARDI 29 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour (rediff.) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Documentaire d'art : Journal d'un voyage (Promenades imaginaires en Hollande : Rembrandt), prod. J.-M. Drot ;

21 h. 30, Documentaire : Lettres d'un bout du monde (*L'Espagne, deuxième partie : Divorce à l'espagnole*), prod. J.-E. Jeannesson ; 22 h. 25, Littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange :

Avec Anne Loesch (les Gisants, de Jeanne Champion), Françoise Xenakis (la Storia, d'Elsa Morante), Lucien Guissard (John l'Enfer, de Didier Decoin), Matthieu Galey (les Archives du Nord, de Marguerite Yourcenar), Lucien Bodard (Tampo, de Camille Bourniquel, Françoise Lefèvre (le Parc des archers, d'André Hardelet), le général Buis (Lucien chez les sauvages, de Claude Bonjean), et Jean-Edern Hallier (l'Ordinaire Mésaventure du soldat Rapoport, de Pierre Goldman).

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA MAIN AU COLLE[T] d'A. Hitchcock (1954), avec C. Grant, G. Ke[lly] Ch. Vanel, B. Auber (rediffusion).

22 h., Magazine médical.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la to[rtue] et la cuisine voyageuse ; 19 h. 5, Emissions régi[o]nales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouveme[nt] écologique ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (Westerns, Policiers, Ave[n]tures) : LE JUGEMENT DES FLECHES, d[e] S. Fuller (1956), avec R. Steiger, S. Monti[el] B. Keith, R. Meeker, Ch. Bronson (rediffusion)

22 h., Journal.

FRANCE - CULTURE

8 h. 10, *Malraux et son double* ; 19 h. 25, Science[s] L'inné et L'acquis ;

20 h., Dialogues : informatique et libertés, av[ec] B. Tricot et J. Laot ; 21 h. 15, Musiques de no[tre] temps ; 22 h. 30, Entretiens avec O. Costa de Beau[re]gard ; 23 h., Musique.

FRANCE - MUSIQUE

18 h.2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time (le[s] défricheurs) ; *19 h. 35*, Kiosque ; 19 h. 45, Repères : les Européens en Italie ;

20 h. 30, Concert à la mémoire de Franck Martin : « *Petite symphonie concertante pour harpe, claveci[n]* piano et deux orchestres à cordes », « Six monologu[es] de Jedermann », « Fantaisie sur des rythmes [fla]menco », « Polyptyque... six images de la Passion d[u] Christ pour violon solo, deux orchestres à cordes » avec l'orchestre de chambre de Zurich. dir. E. [de] Stoutz, Paul Badura-Skoda, piano, Yehudi Menuhi[n] violon, Christa Ludwig, alto ; 22 h. 30, France-Musiq[ue] la nuit... Passez donc au studio avec David Cain[e] 0 h. 5, Le pianiste Tamas Vasary.

MERCREDI 30 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 30, Pour le petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par *jour* (rediff.) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (goûters d'enfants) ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête. (La mort dans le cœur.)

Meurtre d'une jeune femme, fortunée et belle, dans un hôtel près de la frontière belge : une énigme de Pierre Gaspard-Huit soumise au candidat du jour, M. Hubert de Castet.

22 h., Médicale : Le cerveau, par I. Barrère et E. Lalou.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Le monde merveilleux de Walt Disney ; *15 h. 55, Un sur cinq* ; 18 h. 25, *Dorothée et ses amis* ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des Chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps : *La télévision, pour qui ? (Le sénateur* Henri Caillavet face à des journalistes) ; 21 h. 35, Feuilleton américain : L'échange ; 22 h. 25, La parole à dix-huit ans.

Que pensent les jeunes de la justice ?

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, *Tribune libre : l'Union des athées* ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : PLE[IN] SOLEIL, *de* R. Clément (1959), avec A. Delo[n] M. Ronet, M. Laforêt, B. Kearns, E. Cris[a] E. Popesco (rediffusion).

22 h. 35, Magazine : Un événement, d[e] Cl. Lefèvre et G. Pernoud. (Les jouets.)

22 h. 30, Journal.

FRANCE - CULTURE

13 h. 30, Musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Demi-Juif », de R. Beauvais ; 14 h. 45, L'éco[le] des parents et des éducateurs ; *15 h. 2, Les après*-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse ; à 16 h. 2[0] En direct de Montpellier (images de la recherche) 17 h. 32, Musiciens français : N. Zourabichvili 18 h. 10, *Malraux et son double* ; *19 h.* 25, La scienc[e] en marche : la thermoluminescence ;

20 h., La musique et les hommes : « Jephté » d[e] Haendel, par la chorale et l'orchestre Radio-Sympho[]nique de Francfort, dir. H. Rilling ; 22 h. 30, Entr[e]tiens avec O. Costa de Beauregard ; 23 h., Rencont[res] au festival international de danse.

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. Mélodies sans [pa]roles... Nouvelles auditions : Œuvres de G. A[...] Xénakis, F. Miroglio, Haydn, F. Doppler par le nou[vel] orchestre philharmonique de Radio-France ; à 15 h. : Œuvres de Vivaldi, Adrianssen, Neusidler, Borrono [da] Milano, Ferrabosco, Caroso, Bach, Swendsen, Boulog[ne] Duphly ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Ja[zz] time (les hommes du Président) ; 19 h. 35, Kiosqu[e] 19 h. 45, Présentation du concert, par J. de Sollier

20 h. 30, Saison lyrique en direct du grand aud[i]torium... Orchestre national de France et chœu[rs] de Radio-France, dir. H. Gallois : « Gwendoline » opéra en quatre actes, poème de Catulle Mendè[s] (Chabrier), avec A. M. Miranda, C. Meloni, P. Garrazz[i] 23 h., France-Musique la nuit... Passez donc au stud[io] avec Juliette *Gréco* ; *0 h. 5*, La dernière image [de] R. Vaughan Williams.

UN « DOSSIER DE L'ÉCRAN » SUR LES JEUNES ET LA DROGUE

La Neige de Noël, émission sur les jeunes et la drogue dans la série « Brigade des mineurs », qui avait été déprogrammée le 8 octobre dernier sur avis du conseil d'administration d'Antenne 2, fera l'objet des « Dossiers de l'écran » du 13 décembre. Sur la question « *Peut-on tout montrer à la télévision ?* » interviendront notamment M. Christian Chavanon, auteur d'un rapport relatif aux problèmes posés à l'information par la violence, un membre du comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance (comité présidé par M. Alain Peyrefitte), M. Marcel Jullian, président d'Antenne 2, des spécialistes des effets de télévision. Deux standards distincts seront ouverts, l'un au public, l'autre aux journalistes.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 29 NOVEMBRE

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, est l'invité du journal de France-Inter, à 19 heures.

— Le débat de R.-M.-C. a pour thème : Lyon écrase-t-il les villes de la région Rhône-Alpes, à 13 heures.

MERCREDI 30 NOVEMBRE

— *M. Louis de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, est interrogé sur Europe 1, à 8 h. 30.

— Le magazine « Question de temps » a pour sujet « La télévision » et pour invité M. Henri Caillavet, sénateur (Gauche dém.) de Lot-et-Garonne, sur A 2, à 20 h. 30.

INSTITUT

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Élection de M. Jean Stoetzel

L'Académie des sciences morales et politiques a procédé, lundi 28 novembre, au remplacement, *dans la section de philosophie*, de Martial Gueroult. M. Jean Stoetzel a été élu au premier tour, par 27 voix contre 12 à M. Raymond Polin et un bulletin blanc.

[Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, docteur ès lettres, M. Jean Stoetzel est né à Saint-Dié (Vosges) le 23 avril 1910. Il a été successivement détaché à l'université Columbia, professeur aux lycées d'Amiens, de Clermont-Ferrand, d'Evreux et, après avoir été détaché au C.N.R.S., au lycée Rollin. Il est ensuite affecté au service national de la statistique, professeur à l'Institut d'études démographiques à l'université de Bordeaux et, depuis 1955, à la Sorbonne, où il a été directeur de l'Institut des sciences sociales dt travail du Centre d'études sociologiques et du laboratoire de psychologie sociale.

Membre du comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire moderne et contemporaine), membre de la commission de la République française pour l'UNESCO, présidnt du comité des sciences sociales, membre de la délégation française à la conférence générale, M. Stoetzel préside le conseil de direction de l'Institut français d'opinion publique (IFOP).

Il est l'auteur de : *Théorie des opinions, l'Etude expérimentale des opinions, Français et immigrés, Jeunesse sans chrysanthème ni sabre, l'Enseignement des sciences sociales dans le Proche et le Moyen-Orient* (en arabe), *la Psychologie sociale*.]

Chateaubriand et Hegel

L'Académie a d'autre part désigné à l'unanimité M. Edouard Bonnefous comme délégué au conseil de l'information électronucléaire, présidé par Mme Simone Weil.

Elle a enfin entendu une communication de M. Maurice Schumann, de l'Académie française, *relative à une source inédite de* Chateaubriand. Comment ce dernier a-t-il eu connaissance de la doctrine de Hegel, qu'il cite et dont il résume la philosophie historique dans la préface de ses *Etudes historiques* publiées en 1831 ?

M. Maurice Schumann a trouvé la réponse dans le troisième numéro de *la Revue française*, revue éphémère fondée en 1828 par Guizot, Charles de Rémuzat et Victor de Broglie : une longue étude anonyme y est consacrée aux deux premiers volumes d'un ouvrage d'Édouard *Gans, disciple* passionné de Hegel.

Non seulement Chateaubriand a repris, et paré de son style, cet article. Il a, en outre, décelé une parenté profonde entre sa propre philosophie et celle de l'« Ecole moderne historique » dont il reconnaît la paternité à Hegel.

Et l'orateur de se demander si une lueur nouvelle n'a pas jailli dans la conscience occidentale le jour où l'écho de la pensée hégélienne a incité Chateaubriand à introduire un ordre dans la perpétuité du devenir.

M. Victor Cadere, dont nous avons annoncé l'élection (*le Monde* du 19 novembre) comme correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, a bien été ambassadeur de Roumanie (en Yougoslavie et au Portugal), mais non à Paris comme nous l'avons annoncé par erreur. Il est en outre ancien professeur associé à la faculté de droit de Paris-II, raison principale de son élection dans la section de droit public de l'Académie.

PRESSE

M. ROBERT HERSANT DIRECTEUR POLITIQUE DU « FIGARO »

Le nom de M. Robert Hersant, président-directeur général du Figaro, est assorti désormais, dans l'encadré traditionnel de l'éditeur — dénommé l' « ours » — de ce journal, du titre de : directeur politique du *Figaro*.

Dans le même « pavé » apparaissent les noms de MM. Jacques Jacquet-Francillon, rédacteur en chef, et Louis Pauwels, directeur des services culturels et du *Figaro-Dimanche*.

Le conseil municipal de la ville de Roubaix, sous l'impulsion du maire (P.S.), M. Pierre Prouvost, a décidé, lundi 28 novembre, d'acquérir les bâtiments des établissements Lestienne, rue d'Oran, ancienne usine de tissage. Cet achat devrait favoriser l'implantation dans ces locaux d'une imprimerie moderne que M. Robert *Hersant souhaitait primitivement* réaliser à Mouseron (Belgique), pour y tirer le quotidien *Nord-Eclair* et l'édition internationale du *Figaro*.

La municipalité espère ainsi sauvegarder quelque 250 emplois inhérents au tirage de *Nord-Eclair* et compte sur 150 emplois nouveaux.

Selon nos informations, le projet a été adopté par la majorité socialiste du conseil municipal. Les élus communistes ont refusé de voter, tandis que les deux représentants du P.S.U. se prononçaient contre.

CORRESPONDANCE

Après la disparition de « Guyane-Matin »

Après la suspension de parution du journal Guyane-Matin (le Monde *du 16 novembre), nous recevons de son directeur, M. Olivier Forichon, la lettre suivante :*

Guyane-Matin s'arrête, effectivement, au bout d'un mois et demi de parution. Lancé avec de faibles moyens, et avec une discrétion voulue au départ — il s'agissait pour nous d'utiliser les vacances comme période de rodage, nos moyens limités ne permettant pas l'édition de multiples numéros zéro, — sa diffusion et son tirage grimpaient régulièrement, avec une *croissance enviable* de 3 % de lecteurs nouveaux par jour.

La seule et vraie raison de l'arrêt de *Guyane-Matin* est un grave accident survenu, fin septembre, au directeur de la publication, accident qui l'écarte, pour une longue durée, d'une pleine activité. Et, après plus d'un mois et demi d'arrêt, il apparaît effectivement illusoire et déraisonnable de reprendre la publication. La décision, douloureuse, a été prise. Le vide dans l'information en Guyane reste. Nous ne désespérons pas de pouvoir, un jour, le combler de nouveau. (...)

Journal de dialogue, indépendant, ouvert à des tendances exclues des tribunes habituelles, *Guyane-Matin*, en un mois et demi de parution, a réussi un certain nombre de *scoops* locaux, qui lui ont valu d'être cité par ses confrères locaux de la presse écrite et parlée.

ÉDITION

Le P.-D.G. de la FNAC critique la prise de position du P.S. en faveur du prix unique des livres

Sous le titre « M. Mitterrand au secours de Hachette », M. André Essel, P.-D.G. de la FNAC, critique, dans l'éditorial du numéro de décembre de *Contact* (la revue des adhérents de la FNAC), la prise de position — « *poujadiste, conservatrice, réactionnaire* » — du premier secrétaire du parti socialiste en faveur du « *prix unique des livres* » (*le Monde* du 25 novembre). « *M. Mitterrand sait-il ce que représente le prix unique ? Tout simplement, le prix minimal imposé, c'est-à-dire l'interdiction de pratiquer une baisse quelconque sur les prix décidés par les producteurs, la fin de toute modernisation des circuits de distribution. (...) On prétend sauver les petites librairies de la concurrence des grandes surfaces. Mais il ne faut limiter la concurrence que lorsqu'elle devient déloyale* », précise M. Essel.

On sait qu'en échange du « *prix unique* » certains éditeurs et libraires s'engagent à diminuer de 10 % les prix de l'édition. « *Ne voit-on point*, poursuit M. Essel, *que si cette proposition survient aujourd'hui, c'est parce que enfin la concurrence s'est emparée de cette vénérable corporation ? Une fois le prix imposé obtenu, éditeurs et libraires se débrouilleront bien pour reconstituer leurs marges. Sinon, que ne décident-ils immédiatement cette baisse, qui aurait pour effet de diminuer leur écart de prix avec ceux qu'ils combattent et, par conséquent, de leur ramener de nombreux clients !* »

Pour le P.-D.G. de la FNAC, l'un des vrais problèmes de l'édition française est celui de la concentration de l'édition, et notamment la domination de Hachette, qui « *s'efforce d'étendre son emprise sur la distribution du livre* ». « *Cette mainmise serait totalement garantie aux puissances de l'édition par la proposition de M. Mitterrand* », qui apparaît à M. Essel comme « *un misérable gadget électoral* ».

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Canada et Mme Pelletier ont donné lundi une réception dans les salons de leur résidence.

— L'ambassadeur de Grèce auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques et Mme Dimitri Athanassopoulos ont offert une réception lundi 28 novembre.

— L'ambassadeur du Portugal a offert lundi soir une réception à l'occasion de la remise à M. Vieira da Silva de la grand-croix de Saint-Jacques-à-l'Epée.

Décès

— M. Guido Barda.
M. et Mme Maurice Teston, Cyrille et Frédéric.
M. et Mme Georges Barda,
M. Freddy Barda,
Mme Giuliana Barda,
ont la douleur de faire part du *décès de*
Mme Clémy BARDA,
survenu le 24 novembre 1977, à Milan.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean de BIGAULT de CAZANOVE,
survenu le 28 novembre 1977, à l'âge de soixante-dix ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le jeudi 1er décembre 1977, en l'église de Baud (56).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean-Pierre Davet et leurs enfants,
M. et Mme Michel-Christian Davet et leurs enfants,
M. et Mme Baudouin Leys et leurs filles,
M. et Mme Alain Davet et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Davet,
ses enfants et petits-enfants,
Le général et Mme Georges Franiatte et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Leygonie et leurs enfants,
ses frères, sœurs, neveux et nièces.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Christian DAVET,
née Simone Leygonie,
survenu le 28 novembre 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 novembre, à 13 h. 40, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas (252, rue Saint-Jacques, Paris-5e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Le Goff, 75005 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère
André FABRE,
correspondant du « Monde »,
décédé subitement à Albi, le vendredi 25 novembre, dans sa cinquante-sixième année.
Ses obsèques ont eu lieu lundi 28 novembre.

[Né le 6 février 1922 à Albi (Tarn), André Fabre *assumait, depuis le 1er décembre 1976*, la correspondance de notre journal pour le département du Tarn.
Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Xavier JEANNOT,
ministre plénipotentiaire,
chef de service à la direction des conventions administratives et des affaires consulaires.
De la part de :
Mme Xavier Jeannot, son épouse,
Mlles Agnès et Véronique Jeannot,
M. Jean-Baptiste Jeannot,
ses enfants,
Sa sœur, ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le vendredi 25 novembre 1977 à Tailly (Côte-d'Or).
27, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.

[Né le 27 juin 1917 à Dijon, ancien élève de l'Ecole navale, Xavier Jeannot était entré dans la carrière diplomatique en 1945. Nommé attaché d'ambassade à Rome (Saint-Siège), en 1945, il devenait consul suppléant à Alexandrie en 1948, et *vice-consul chef de la chancellerie détachée à* Bad-Godesberg en 1950. Conseiller à *Addis-Abeba en 1959, consul général à* Bizerte en 1961 et 1962, premier conseiller à Tunis de 1962 à 1964. Il était promu en 1965 sous-*directeur* des conventions administratives et, en 1969, chef de *service à la direction des conventions administratives* et des affaires consulaires. Depuis 1973, *il était ministre plénipotentiaire.*]

— Le bureau et le comité du Syndicat de la presse artistique française (Association des historiens et critiques d'art) ont la tristesse de faire part du décès de leur président
Charles KUNSTLER,
de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
officier des Arts et lettres.
Un hommage lui sera rendu le mardi 6 décembre, à 15 h. 30, dans l'amphithéâtre de l'hôpital Broussais (100, rue Didot), où l'on se réunira avant l'inhumation au cimetière Montparnasse.
S.P.A.F., 11, rue Berryer,
75008 Paris.

[« *Le Monde* » a publié dans ses numéros des 24 et 25 *novembre* la biographie de Charles Kunstler, critique d'art, homme de lettres, membre de l'Académie des beaux-arts, qui était également connu sous le pseudonyme de François de Vouillé.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mgr André LECLERC,
ancien évêque auxiliaire de Paris,
ancien supérieur
de la Maison Marie-Thérèse,
chevalier de la Légion d'honneur.
La célébration aura lieu le mercredi 30 novembre, à 10 h. 30, à Notre-Dame de Paris.

[Né le 19 *septembre* 1891, à Luzarches (Val-d'Oise), Mgr Leclerc a été ordonné en 1922. Devenu évêque en *1947*, il a été nommé auxiliaire de Paris, charge qu'il a occupée jusqu'à sa retraite. Ancien supérieur de la *Maison* de soins pour prêtres âgés *Marie-Thérèse*, Mgr Leclerc était plus particulièrement chargé du secteur est de la capitale. Il s'occupait notamment des prêtres.]

— Nous avons appris le décès de
M. Robert MADDALENA,
compagnon de *Saint-François*,
ancien déporté résistant
au camp de Neuengamme,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance
avec rosette,
croix de guerre,
survenu le 23 novembre, à l'âge de soixante-dix ans.

[Professeur de lettres avant 1940, Robert Maddalena milita dans la Résistance. Il prit la tête de la propagande du « Témoignage chrétien » dans le Vaucluse. En 1942, il rencontra le Père Chaillet. Ce sera par son appartenance au « Témoignage chrétien » qu'il fut arrêté par la Gestapo en mars 1944. Déporté à Neuengamme, il fut l'un des rares survivants de ce camp, mais sa santé sera désormais fort compromise.]

La S.I.C.P.A.I. S.A., 13, rue du Parc, Créteil (94), a le regret d'annoncer le décès du
dottore Paolo NEGRONI,
président-directeur général
de la S.P.A. Pietro Negroni,
Cremona (Italie).
Nous présentons à ses enfants, petits-enfants et famille nos plus sincères condoléances.

Remerciements

— *Mme Henri Cazer* et sa famille, très touchées des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été *témoignées* lors du décès de
M. Henri CAZER,
prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
40, rue de Seine, 75006 Paris.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire du rappel à Dieu de
Jean-Sébastien CARBONEL,
une messe sera célébrée le vendredi 2 décembre, à midi, en l'église Saint-Séverin, Paris (5e).

— Il y a trois ans, le 30 novembre 1973, disparaissait
Pierre LAMBERT.
Que tous ceux qui ont connu le socialiste, le résistant, le préfet, ou simplement l'homme, aient une pensée pour lui.

— Pour le sixième anniversaire du décès de
M. Gilles LAIZEAU,
agrégé des lettres,
une messe sera célébrée le vendredi 2 décembre 1977, à 18 h. 15, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris (14e).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— La messe annuelle des anciens combattants des 158e et 358e R.I. sera célébrée en l'église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, Paris (3e), le 4 décembre, à 11 h. 30.
Banquet. — 13 heures chez Cochet, 16, rue des Quatre-Vents, Paris (métro : Odéon).

Avis de messe

— Une messe sera célébrée en l'église Saint-Roch, Paris (1er), le 2 décembre 1977, à 8 h. 30, à la mémoire de
M. Gaston RAYOL,
ancien élève
de l'Ecole nationale d'administration,
chef de service
à la direction générale des impôts,
officier de la Légion d'honneur.

Bienfaisance

— La Croix-Rouge française organise une vente de Noël au profit des personnes âgées, les samedi 3 et dimanche 4 décembre, dans les salons de la mairie annexe du dix-neuvième arrondissement, de 10 heures à 20 heures.

Communications diverses

— Aux salons Lutétia, 47, boulevard Raspail, 75006 Paris, le vendredi 2 décembre, de 11 heures à 20 heures, et le samedi 3 décembre, de 10 heures à 19 heures, journées de charité de l'Association de Villepinte (maisons d'enfants inadaptés et maisons de cure).
De la part du conseil d'administration et des religieuses de Marie Auxiliatrice. Association de Villepinte, 5, rue Thimonnier, 75009 Paris. Religieuses de Marie Auxiliatrice, 25, rue de Maubeuge, 75009 Paris.

Visites et conférences

MERCREDI 30 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Bouquet des Chaux : « Exposition Rubens ».
15 h., façade de Notre-Dame, Mme Bouquet des Chaux : « Napoléon à Paris ».
15 h., 50, boulevard des Italiens, Mme Chapuis : « Le monde de Marcel Proust à la Maison dorée ».
15 h., 1 bis, rue des Carmes, Mme Legregeois : « Musée de la police parisienne ».
16 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « Hôtels de Brienne et de Roquelaure » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., Grand Palais : « Courbet » (Mme Angot).
15 h., 12, rue Cadet : « Les loges du Grand Orient de France » (Mme Hager).
15 h., métro Pont-Marie : « L'hôtel de Sens » (Paris et son histoire).
14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Le potier » (Pour les jeunes).
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).
15 h. 15, entrée place Paul-Painlevé : « Les rois, de Notre-Dame au musée de Cluny » (Visage de Paris).
CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h. : 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats *de conscience* supérieure et méditation transcendantale » (entrée libre).
17 h. 30, cercle Interallié, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Mme la duchesse Edmée de La Rochefoucault : « Voyage à Chypre ».
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. R. G. Dommergue : « Folie et génie » (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 30, Musée social, 5, rue Las-Cases, M. S. Hutin : « l'Agartha » (Templia).
20 h. 30, C.H.U. Pitié-Salpêtrière, 91, boulevard de l'Hôpital, M. Lucien Engelmajer : « Regards sur l'adolescence ».
20 h. 30, Musée de l'homme, palais de Chaillot, M. André Langaney : « La sexualité : de la biologie à la culture ».

SPORTS

Omnisports

LA RÉORGANISATION DE L'ASSU

M. Jean Letessier, ancien directeur de l'Institut national des sports et ancien directeur technique national de la boxe, a été nommé inspecteur principal pédagogique de l'académie de Paris. Il a été chargé par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, de préparer la réorganisation de l'ASSU (Association du sport scolaire et universitaire).

L'ASSU, en vertu de la loi du 29 octobre 1975, doit maintenant disparaître au profit de deux associations nouvelles : la Fédération nationale du sport universitaire et l'Union nationale du sport scolaire. Cette dernière conservera la plupart des attributions de l'ASSU, les changements importants intervenant principalement au niveau universitaire. Tout porte à croire que M. Letessier sera proposé pour en assumer la charge.

Football

Pour une question de chaussures

CONFLIT ENTRE LACOMBE, CHIESA ET L'OLYMPIQUE LYONNAIS

Bernard Lacombe et Serge Chiesa sont en délicatesse depuis quelque temps avec leur club, l'Olympique lyonnais. Il leur est reproché de s'équiper avec une marque de chaussures, avec laquelle ils ont passé un contrat, différente de celle avec laquelle l'Olympique lyonnais (O.L.) a passé elle-même un autre contrat. Samedi 26 novembre, à l'occasion du match Lyon-Nantes, un huissier de la marque « dissidente » a constaté, dans les vestiaires, que Lacombe et Chiesa se chaussaient bien comme ils s'étaient engagés à le faire et qu'ils n'avaient pas cédé aux exigences de leurs dirigeants.

A Lyon, on n'écarte pas la possibilité que des sanctions soient prises contre les deux joueurs en application d'une réglementation assez confuse, mais qui précise *toutefois* que le profit de la publicité relative aux équipements revient au club « *à moins que des dispositions ne soient prises avec les joueurs* ». Il semble donc, puisque une sanction est envisagée que le libellé des contrats établis entre Lacombe et Chiesa, d'une part, et l'O.L., d'autre part, ne comporte aucune clause permettant aux joueurs de s'équiper à leur guise.

Ce n'est pas la première fois, et dans plusieurs disciplines, qu'une telle situation se présente. Le plus souvent les dirigeants ont voulu faire preuve de fermeté, le plus souvent aussi, l'action menée s'est révélée négative pour le fabricant d'équipement sous contrat avec un club ou une fédération. Un sportif a toujours beau jeu de faire valoir que, s'il choisit un autre article, c'est parce que les qualité de celui qu'on veut lui imposer ne répondent pas à ses besoins...

LES PRIX LITTÉRAIRES

Femina : Régis Debray pour « La neige brûle »

C'est au premier tour de scrutin, par cinq voix contre trois à Patrick Modiano (« Livret de famille », Gallimard) et une à Janine Boissard (« l'Esprit de famille », Fayard), que Régis Debray a remporté le prix Fémina 1977.

A trente-six ans, Régis Debray est surtout connu comme un des rares intellectuels révolutionnaires des années 60 à avoir payé le prix de son engagement. Normalien, agrégé de philosophie, ami de Castro, de Guevara et d'Allende, il a été prisonnier de 1967 à 1970 en Bolivie pour son aide aux guérilleros.

Une dizaine d'essais politiques ont précédé et suivi sa captivité : Révolution dans la révolution ? *(1967)*, Essais sur l'Amérique latine *(1967)*, le Procès de Camiri *(1968)*, Entretiens avec Allende *(1971)*, Nous les Tupamaros *(1972)* la Critique des armes *(1974)*, la Guérilla du Che *(1974)*, les Rendez-vous manqués *(1975)*, Journal d'un petit-bourgeois *(1976)*.

Sévère pour les gauchistes de mai 1968 et rallié au parti socialiste en 1973, Régis Debray se tient à l'écart de l'intellectualisme parisien et de la télévision, tout en admettant, apparemment, le jeu des récompenses littéraires. C'est délibérément qu'il fait passer désormais la création avant l'action politique. « On vieillit plus vite dans l'idéologie que dans le littéraire, *a-t-il écrit en prison ;* (...) le temps des militants agnostiques sera un temps d'artiste. » *(Journal d'un petit-bourgeois.)*

Ses romans n'en sont pas moins hantés par son passé. Comme l'Indésirable *(1975)*. La neige brûle *tourne autour de la difficulté, pour un révolutionnaire européen, de s'intégrer aux luttes d'Amérique latine. Le Français Boris ne peut que suivre, en admirateur et en amoureux sans retour, l'engagement armé de l'héroïne, son bonheur avec un chef de la guérilla, et, après l'assassinat de ce dernier, sa froide vengeance en communion avec les « camarades tombés ». Un dépit d'« exclu de l'histoire » semble dominer la vocation et l'inspiration romanesque de Régis Debray.*

Tout en lui reconnaissant une cohérence exceptionnelle dans sa génération, et un grand talent d'essayiste, on a pu regretter que le romancier s'acharne contre lui-même, sous une forme un peu naïve et ornée. Le choix du jury Fémina contredit cette impression. (Voir l'article de B. Poirot-Delpech dans le Monde *du 30 septembre 1977.)*

Médicis : Michel Butel pour « l'Autre Amour »

Le prix Médicis a été décerné, au sixième tour de scrutin, lundi 28 novembre 1977, à Michel Butel pour « l'Autre Amour » (Mercure de France), par 5 voix contre 3 pour « les Dames de France » d'Angelo Rinaldi (Gallimard) et 1 voix à Didier Deplaud pour « le Chien de pique » (Gallimard).

Michel Butel a trente ans. Il est d'origine russe. Il a participé à la brève aventure du quotidien l'Imprévu, *avec Bernard-Henri Lévy, qui a salué comme un événement le premier roman de son ami.*

*Pour Paul Morelle (*le Monde du *4 novembre 1977)*, l'Autre Amour *est un des livres* « les plus originaux de la rentrée » *par son mélange de* « Gérard de Villiers et de Gérard de Nerval ».

Derrière une sombre intrigue d'agents secrets qui se menacent et se manipulent mutuellement, se profile l'errance sentimentale et spirituelle de deux jeunes gens et d'une jeune femme, qui sacrifieront leur vie à la recherche de passions et de vérités moins décevantes que la réalité.

Le décousu nonchalant des anecdotes et du style renvoie, un peu comme chez Modiano, à un désarroi et à une pudeur très romantiques.

BOOMERANG ?

L'un des jurés du prix Médicis, Jean-Pierre Giraudoux, a fait part à la presse de son indignation et a dénoncé la « pression honteuse » qu'aurait exercée, selon lui, Alain Robbe-Grillet sur les autres membres du jury contre Angelo Rinaldi, ce que l'auteur des « Gommes » nie absolument.

Angelo Rinaldi, chroniqueur littéraire à « l'Express », avait, dans une critique récente, porté un jugement sévère sur le dernier ouvrage d'Alain Robbe-Grillet : « Topologie d'une cité fantôme », qu'il qualifiait d'« œuvrette où perd son souffle quelqu'un qui n'en eut jamais beaucoup ».

Quelques cris en faveur d'Angelo Rinaldi ont été lancés lors de la proclamation du lauréat Médicis...

Médicis (étranger) : Hector Bianciotti

Pour la catégorie « roman étranger », le jury Médicis a distingué le livre de l'écrivain argentin Hector Bianciotti « le Traité des saisons » (Gallimard), par 7 voix contre 2 à Juan Goytisolo pour « Juan sans terre » (le Seuil) et 1 voix à Elsa Morante pour « la Storia » (Gallimard).

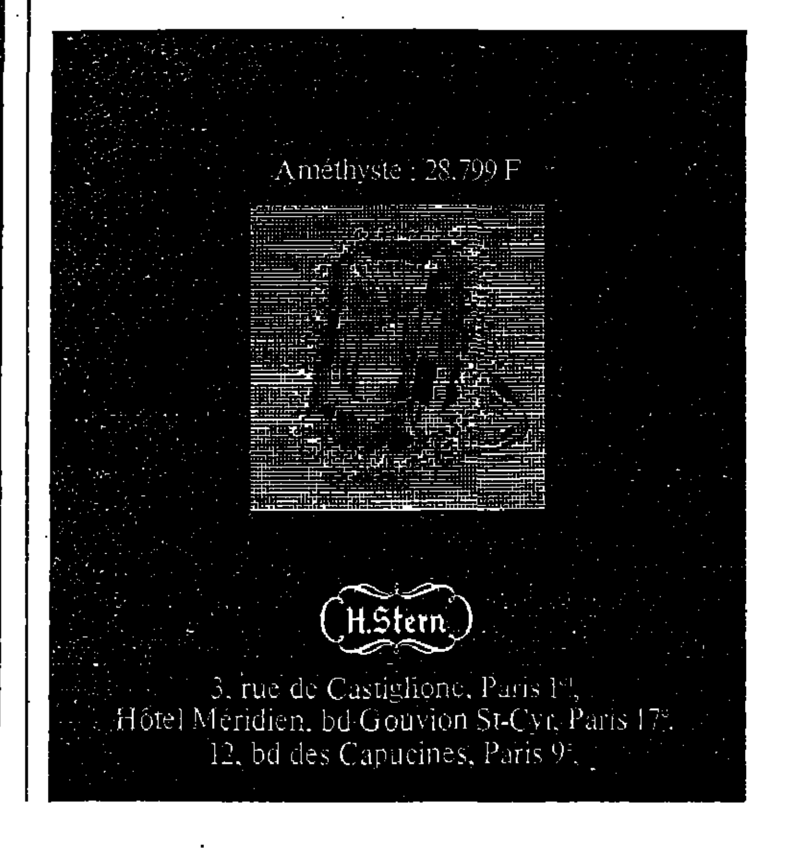
S'il a choisi de venir vivre en Europe il y a plus de vingt ans, Hector Bianciotti n'a renié en rien son identité argentine. C'est que, plus que Buenos-Aires ou Mexico, Paris est et reste l'une des vraies capitales littéraires de l'Amérique latine. Et Bianciotti se classe aujourd'hui aux côtés d'un Cortazar ou d'un Fuentes parmi les grands écrivains de ce continent.

Ce Traité des saisons, *son quatrième livre traduit en français (avec beaucoup de naturel par Françoise-Marie Rosset) est à la fois un texte de la mémoire et un texte sur la mémoire, qui remet en perspective une enfance étrange dans l'« estancia » familiale peuplée d'émigrants piémontais, dominée par la figure austère d'un père autoritaire, adoucie par la présence sereine de la mère, enchantée par une invraisemblable grand-mère en haillons qu'accompagnent partout un paon et un phonographe.*

Livre qui exalte les racines de l'être, et la révélation du langage, le vrai refuge, le vrai monde de Bianciotti, qui, d'emblée, en fera un exilé. Composé moins comme un roman linéaire que comme une initiation sous forme de fragments qui se succèdent par rubriques distinctes. Le Traité des saisons *retient essentiellement l'attention par la qualité de son écriture : sereine, soignée, harmonieuse, elle tranche sur la touffeur d'une certaine prose latino-américaine actuelle et les excès de ce que communément, et commodément, on appelle le « baroque ». Françoise Wagener a présenté Hector Bianciotti dans «* le Monde des livres *» du 28 octobre 1977 comme* « un Argentin qui a essayé, qui a réussi à se trouver enfin et, désormais, à s'imposer ici comme le seul héritier légitime du grand Borgès ».







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



LA BANQUE MONDIALE

finance un nombre croissant de projets éducatifs dans les pays en développement. Au cours du dernier exercice, elle a participé à diverses réalisations scolaires pour un montant total d'environ $ 300 millions (environ 1.500.000.000 francs lourds) dans seize pays d'Afrique, Amérique Latine, Moyen-Orient, Sud-Asiatique et Extrême-Orient. Ces projets éducatifs sont identifiés, préparés et évalués avec le concours de l'UNESCO.

Les besoins pressants en éducation des pays en développement entraînent la Banque Mondiale à accroître ses interventions et, dans ce but, elle cherche à recruter pour son siège à Washington D.C.

UN(E) SPÉCIALISTE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Celui-ci ou celle-ci sera porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur et aura une expérience d'au moins cinq ans des problèmes de l'enseignement technique, particulièrement dans le tiers-monde. Il (elle) connaîtra l'anglais, langue de travail de la Banque Mondiale, ainsi que le français.

Parmi les investigations auxquelles se livrent les spécialistes de l'Éducation de la Banque Mondiale, assistés par les architectes et ingénieurs spécialisés en construction scolaire, il convient de citer :

a) La définition des ressources humaines nécessaires à la croissance de l'économie des pays concernés ;
b) L'analyse des systèmes d'éducation ; leur organisation, administration et planification ;
c) l'efficacité des curricula et méthodes d'enseignement ;
d) la valeur professionnelle et les besoins en formation continue des corps enseignants ;
e) la dispersion géographique et les techniques de construction des équipements scolaires ; leur coût d'investissement et de fonctionnement.

Les candidatures, rédigées en anglais, seront reçues à la BANQUE MONDIALE – Division du Recrutement 1818, H Street, N.W., Washington D.C. 20433 U.S.A.

Responsable de la mise en route d'une usine sidérurgique Moyen Orient

Rémunération élevée

Une importante société livrant des usines et installations clés en mains dans le monde entier et appartenant *à l'un des plus grands groupes industriels français*, recherche pour lui confier la mise en route d'une très grande usine *sidérurgique* au Moyen Orient une personnalité de premier plan, ayant une expérience technique appropriée, une autorité incontestable et des qualités pédagogiques éprouvées. Il s'agit d'un poste de très haut niveau qui, la réussite obtenue, doit conduire à une carrière exceptionnelle au sein du groupe. Anglais indispensable. Le poste implique une expatriation de l'ordre de un à deux ans.

La rémunération comprend, outre un important salaire de base versé en France, des primes d'expatriation diverses et un logement de fonction. Il est possible d'être accompagné de sa famille (école de langue française sur place). De fréquents retours en France sont à envisager.

Prière d'adresser C.V. détaillé sous référence 2811 à I.D.T. 32, rue Delambre 75014 Paris, en indiquant rémunération actuelle ainsi qu'adresse privée et numéros de téléphone personnel et professionnel.

En tant que Conseillers de Direction chargés de la *sélection des cadres, nous garantissons le secret absolu* des candidatures et la discrétion de nos démarches. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

JEUNES INGÉNIEURS débutants en électronique

Maintenance et Mise en Œuvre d'appareillages de Prospection Minière à l'ETRANGER

Groupe Minier Français offre à des Ingénieurs en électronique après période de formation la responsabilité de gestion et de mise en œuvre des moyens techniques :
— pour effectuer la détection des minerais en avion, au sol et en forages ;
— pour assurer le fonctionnement des réseaux internes de Télécommunications.

Ecrire n° 8 064 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de Matériaux de Constructions

ingénieurs

- GENIE CIVIL
• chargés du suivi de réalisation d'unités *industrielles* — REF. 5101 M
- MECANICIENS
• pour le suivi du montage des équipements de fabrication des unités et essais mécaniques — REF. 5105 M
- ELECTROMECANICIENS
• pour le suivi du montage et la maintenance des équipements de fabrication des unités — REF. 5117 M
- ELECTRICIENS
• chargés du suivi du montage des équipements et essais électriques — REF. 5125 M
- ELECTRONICIENS
• pour le suivi du montage des équipements de fabrication et essais de fonctionnement — REF. 5157 M
- DES MINES
• *spécialistes en carrières : ouverture de* nouvelles carrières et exploitation — REF. 5137 M
- GEOLOGUES
• *chargés des études et de la prospection*
- tous matériaux — REF. A 5139 M
- matériaux pour cimenterie — REF. B 5139 M
- TOPOGRAPHES
• chargés des études d'implantation et des relevés topographiques de gisements de toutes natures — REF. 5160 M

Il est offert aux candidats confirmés :
• *une rémunération selon compétence* (nette d'impôts et en partie transférable selon législation algérienne)
• un logement ou indemnité de logement
• le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadres conformément à la convention algéro-française.

Il *est exigé* :
• une solide formation
• une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans la spécialité demandée.

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy 75009 Paris

offres premier emploi offres premier emploi



Secrétariat d'État aux Postes et TÉLÉCOMMUNICATIONS

LA DÉLÉGATION AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS
Pour la région ÎLE-DE-FRANCE
recrute
POUR UN PREMIER EMPLOI PAR CONCOURS

100 INSPECTEURS DES SERVICES TECHNIQUES

100 INSPECTEURS DES SERVICES COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS

Conditions de diplômes :
– *Diplôme d'une école d'ingénieurs reconnue par la commission des titres.*
– Diplôme de certaines écoles commerciales et instituts.
– Diplôme d'un institut d'études politiques.
– Diplôme National sanctionnant un second cycle d'études supérieures.
– Attestation sanctionnant une année d'études après le DEUG (ou *équivalent*).
– Diplôme universitaire de technologie des spécialités suivantes : *Génie-civil, Génie électrique, Informatique, Mesures-physiques (options techniques et mesures physiques)*

NOTA : les étudiants admis en deuxième année de DEUG ou de DUT des spécialités ci-dessus sont autorisés à concourir.
FONCTION : encadrement, organisation, gestion, études.
Affectation à Paris et dans la région Ile-de-France.
DATES DES ÉPREUVES : 12 et 13 janvier 1978.
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 8 décembre 1977.

Renseignements et inscriptions :
Postulants domiciliés à Paris et départements 92-93-94
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS
Pièce 610 E. 8-10 bd de Vaugirard, 75731 PARIS CEDEX 15 - Tél. 540.28.18 - 540.23.29
Postulants domiciliés dans les départements 77-78-91-95
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA RÉGION DE PARIS EXTRA-MUROS
7 bd Romain-Rolland, 92128 MONTROUGE - Tél. 657.13.30, poste 58.06

IVECO

L'un des premiers constructeurs Européens de véhicules industriels, recherche dans le cadre de la loi du 5 juillet 1977, pour un premier emploi :

ingénieurs débutants
+ou – 65.000 F
Diplômés Grandes Écoles pour analyse du travail après un stage de formation à TURIN (7 à 8 mois rémunérés).
Réf. 7740 FM

techniciens débutants
+ou – 50.000 F
Niveau BTS pour analyse du travail. Lieu de travail RÉGION PARISIENNE.
Réf. 7741 FM

Vous devez avoir moins de 25 ans, avoir terminé vos études ou être dégagés des O.M. depuis moins d'1 an.



Adresser C.V. et photo sous la réf. correspondante à : Joëlle DUJOUR Cabinet Claude VITET 30, rue Croix des Petits-Champs – 75001 PARIS

IMPORTANT GROUPE EUROPEEN DEVELOPPANT ACTIVITES de DISTRIBUTION ALIMENTAIRE recherche pour SOCIETE

ARABIE SAOUDITE

A) COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
— ASSISTANT du CHEF COMPTABLE au niveau du service financier du siège.
— D.E.C.S. ou école de commerce.
— Plusieurs années d'*expérience dans le même domaine.*

B) AUDITEUR INTERNE
— Chargé de la création du département d'audit sous la responsabilité du Directeur Financier et Administratif.
— vérifiera les services comptabilité des différentes régions.
— *Déplacements fréquents et séjours* prolongés dans les régions.
— Pour ce poste le célibat est souhaité.
— D.E.C.S. + 4 années d'expérience de l'audit.

C) INFORMATICIENS
— Seront chargés des services informatiques régionaux.
— *I.U.T. ou similaire.*
— 3 à 4 années d'expérience analyses et programmations.

POUR TOUS CES POSTES

PRATIQUE DE LA LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE.

— *Contrat 2 ans.*
— Logement meublé fourni.
— Possibilité scolarité grands enfants limitée.
— Salaire élevé.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. + photo, sous numéro 73 792, à :
J.R.P. 39, RUE DE L'ARCADE, PARIS (8e qui transmettra.

A l'initiative de la CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE L'ESSONNE, le LYCÉE TECHNIQUE D'ETAT DE MASSY-VILGENIS organise un stage rémunéré

d'INSERTION INDUSTRIELLE

de vingt semaines pour jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur à la recherche d'un premier emploi (niveau Licence ou Maîtrise Math.-Sciences, mais aussi B.T.S., I.U.T. et Ecoles d'Ingénieurs, pas de limite d'âge).

S'adresser au
CENTRE DE FORMATION CONTINUE
Lycée Technique d'Etat de Vilgénis
80, rue de Versailles 91305-MASSY
(Métro Massy-Palaiseau-Ligne de Sceaux)
Téléph. : 920-61-69.

offres premier emploi

Le Monde met chaque jour à la disposition de ses lecteurs cette rubrique dans les pages d'Annonces classées :

OFFRES PREMIER EMPLOI

afin de regrouper les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

VOTRE PREMIER EMPLOI

Dans une société de conseil spécialiste des problèmes d'informatique de gestion.

Vous y acquerrez une compétence solide et une expérience variée grâce à la diversité des projets sur lesquels vous serez amenés à travailler.

Pour cela, nous assurerons votre formation à nos méthodes pendant les trois premiers mois.

Si vous avez une formation GRANDE ECOLE (mais aussi DUT ou MAITRISE INFORMATIQUE), si vous acceptez les déplacements en province et si vous êtes libérés du service militaire et disponible pour commencer le

30. 1. 78

Envoyez une lettre manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo sous référence 206 à

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
9 rue Alfred de Vigny 75008 Paris

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

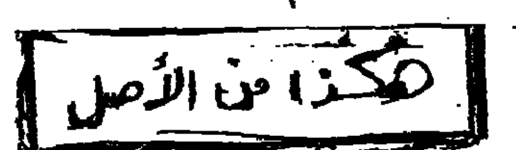
Important Groupe Batiment et Travaux Publics
recherche
pour sa filiale en TUNISIE

UN INGENIEUR

diplômé d'une Grande Ecole

Ayant 4 ou 5 ans d'expérience en Bureau d'Etudes Bâtiment et petits ouvrages T.P., il devra être capable d'être le Chef du B.E.

Adresser dossier de candidature à No 38147, CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois internationaux — emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour Importante Société Algérienne

Chargée de promouvoir et développer les industries mécaniques notamment dans les domaines des moteurs et tracteurs, cycles et motocycles, véhicules industriels, forge, fonderie

ingénieurs

- **FABRICATION MECANIQUE** – chargé de définir les objectifs, de coordonner les opérations et de gérer les matériels de l'unité — REF. 1900 M
- **METHODES** – Etudes des gammes de fabrication, des outillages, des prix de revient — REF. 1901 M
- **FORGE** – Chargé des études de fabrication, des matériels et assistance technique — REF. 1902 M
- **CONTROLE DE QUALITE** – Matières et produits fabriqués — REF. 1903 M
- **FONDERIE** – Chargé des études fabrications des matériels et assistance technique — REF. 1904 M
- **ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS** – Participe aux montages des installations, contrôle des matériels et assure ensuite l'entretien électromécanique des installations — REF. 1906 M
- **PRODUCTION** – Chargé de l'organisation de la production dans la construction mécanique — REF. 1914 M; – Chargé du suivi et de la coordination dans les unités de production — REF. 1921 M
- **ETUDES DES EQUIPEMENTS POUR :** – constructions mécaniques — REF. 1915 A M; – fonderie — REF. 1915 B M

Il est offert :
- salaire motivant en partie transférable
- bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadres
- un logement ou une indemnité de logement

Il est exigé :
- une solide expérience professionnelle 5 ans minimum dans la spécialité.

Les candidatures sont à adresser sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

Dans le cadre d'un projet «Produits en main» à SIDI BEL ABBES-ALGÉRIE où notre Société est appelée à construire, équiper et mettre en oeuvre un complexe industriel de l'électronique grand public, nous recherchons :

INGENIEUR DE FABRICATION

CONDENSATEURS ÉLECTROLYTIQUES CÉRAMIQUES ET FILMS PLASTIQUES

Le candidat doit posséder une grande expérience de la production industrielle et avoir de bonnes connaissances de la conception des procédés de fabrication, du matériel, de l'équipement et des composants des produits électroniques grand public.

Une bonne connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Avant de prendre son poste en Algérie pour un minimum de 2 années l'ingénieur fera un séjour d'environ 1 mois en Espagne pour se familiariser avec le projet et en particulier avec les détails techniques des composants dont il s'agit.

Salaire intéressant, allocations et autres avantages offerts.

Veuillez envoyer en confidence stricte, votre C.V. détaillé accompagné d'une photographie récente ainsi que les raisons de votre intérêt pour notre offre sous référence 221.248 à :

LIONEL GODDU G.T.E. INTERNATIONAL
Factory projects 32 Third Avenue Burlington Massachusetts 01803 - U.S.A.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi, mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

AMPEX International

require an :

experienced and qualified Engineer

to plan broadcast television systems and to liaise with customers in France and parts of Africa.

He will be required to live in England and will work with an established organisation already servicing international markets. Considerable travel is involved.

The job will involve preparation of technical proposals in French, however the Company's working language is English and therefore fluency in both is essential . Salary to be negotiated.

Please write in English to
AMPEX, 21 rue du Dôme 92100 BOULOGNE

P.L.

GHH/Sterkrade

Société du groupe GHH
le plus important en EUROPE dans le secteur de la mécanique
cherche pour son Département TURBOMACHINES

a) ingénieurs de projet
b) ingénieurs d'affaires
(ingénieurs diplômés ou équivalents)

disposant expérience dans le domaine des turbomachines, si possible bilingues français-allemand.

a) INGÉNIEURS de PROJET pour établir des offres d'installation de turbomachines, types axial et centrifuge, ainsi que de turbines à vapeur et de turbines à gaz process, et mener les négociations jusqu'à la conclusion des commandes.

b) INGÉNIEURS d'AFFAIRES pour gérer les contrats depuis la commande jusqu'à la réception des matériels par la clientèle. Les contrats concernent, soit des turbomachines simples, soit des installations clés en main, pour toutes applications industrielles.

LES CANDIDATS devront faire preuve d'initiative, de dynamisme et de capacités de négociation.
LE LIEU de TRAVAIL est à Oberhausen (35 km de Düsseldorf)

Veuillez adresser les candidatures avec CV détaillé à :
M.A.N. - GHH FRANCE
119, bureaux de la Colline - 92213 Saint Cloud

Groupe francais

exerçant ses activités en Afrique Occidentale francophone et anglophone, recherche :

CADRES FINANCIERS et COMPTABLES

- niveau D.E.C.S. minimum
- anglais courant exigé
- âge : trentaine
- nationalité française

Salaire élevé
Avantages de l'expatriation.
Priorité d'intérêt aux candidats ayant travaillé en Afrique.

Adresser C.V., photo s/réf. 177 à BRIO Publ. 5, Place des Victoires 75001 PARIS, qui trans.

jeune comptable — AFRIQUE NOIRE

Groupe Industriel biens de grande consommation implanté dans plusieurs pays d'Afrique offre à jeune comptable (BP ou niveau DECS ayant déjà au moins 3 ans d'expérience), la possibilité de faire carrière outre-mer.

Le candidat retenu assurera des responsabilités opérationnelles dans une usine du Groupe et aura la charge d'un personnel africain dont il devra assurer la formation.

Logement assuré - Statut d'expatrié.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 1843-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

S.I.F.O.R.C.

Société de Formation en pleine expansion recrute pour l'ALGERIE

- FORMATEURS POLYVALENTS
- EXPERTS FORMATEURS

Enseignement de la comptabilité et de la gestion.
Conditions d'expatriation avantageuses et nettes de tous impôts.

Ecrire avec C.V. à M. DEAIBES
6. chemin de la Madeleine. — HYDRA-ALGER.

LA REPUBLIQUE DU NIGER recrute PROFESSEURS dans DISCIPLINES suivantes :

- Philosophie ;
- Français ;
- Anglais ;
- Espagnol ;
- Histoire et Géographie ;
- Mathématiques ;
- Physique ;
- Psychopédagogie ;
- Sciences naturelles.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'AMBASSADE DU NIGER, 154, rue de Longchamp, 75116 PARIS.

IMPORTANT GROUPE EUROPEEN SECTEUR RESTAURATION - TOURISME

recherche

ANALYSTE CONCEPTEUR

- Formation I.U.T. ou Ingénieur, 5 ans d'exp. min.
- Ayant la pratique de la conduite de projets.
- Très bonne connaissance de la langue anglaise indispensable.
- Ce poste comportera de nombreuses missions à l'étranger, en particulier

EN ARABIE SAOUDITE

Adressez lettre manuscrite - C.V. + photo sous Nº 73793 à

JRP, 39, RUE DE L'ARCADE, PARIS (8e) qui transmettra.

Entreprise générale recherche

CONDUCTEUR TRAVAUX

5 ans expérience minimum pour chantiers courte durée.

Clefs en mains à l'étranger. Anglais courant indispensable.

Env. C.V., photo, prétent. ss réf. 4030 à J.G.M. Conseil, 2, avenue Maréchal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

Banque Suisse
Un siècle de succès, mais aussi 100 années d'un prudent scepticisme, souhaiterait confier le démarchage de ses produits financiers et immobiliers à un conseiller de très haut niveau pouvant également apporter les preuves de sa réussite et de son marché.
Lettre avec C.V. et photo à : Dr A. TONTCHEV, case postale CH-1961 LES COLLONS, VALAIS (SUISSE)

Offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans la revue spécialisée Doc. A.L.E. (E2) B.P. 422-09 PARIS

B.T.S. ÉLECTRONICIEN CAMEROUNAIS

recherché par filiale Groupe important à DOUALA pour installation entretien matériel médical et radiologie. Ecr. Havas nº 47209 Marseille, qui transmettra.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES recherche pour missions longues durées auprès gouvernement Afrique noire francophone.

2 AGRO-ÉCONOMISTES

Grandes écoles + DES ECO + 5 ans expérience minimum.

Adres. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. BUNEL (mentionnée/enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Entreprise de travaux publics recherche pour le NIGERIA

UN CHEF COMPTABLE

célibataire, rompu à l'exportat., parlant anglais.
Adress. C.V. dét., photo et prétentions sous réfer. 1 078 M à SWEERTS BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

SOCIETE D'ETUDES (Marketing, Recherches qualitatives et quantitatives)

en pleine expansion, crée une implantation au

MAROC

et recrute UN

DIRECTEUR D'ETUDES

Responsable permanent de l' Agence au Maroc, il participera à sa création et en assurera le développement (prospection sur place de la clientèle, préparation des propositions d'études suivi des contrats...).

Adresser lettre de candidature et CV avec photo sous référence 12.907 à HAVAS CONTACT, 156, Bd Haussmann 75008 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois régionaux





DIRECTION RECHERCHES et DEVELOPPEMENT
offre dans son Centre de Recherches Banlieue de Rouen un poste d'

INGENIEUR DIPLOME GRANDE ECOLE

Mines, Centrale, Supelec, Ensic Nancy, ESPCI, ENSCP

Formation Chimie ou Physique pour des recherches fondamentales et appliquées dans le domaine des lubrifiants et diélectriques liquides concernant la physico-chimie des interfaces.

Doctorat ès Sciences Physiques ou Diplôme d'Universités Nord Américaines ou équivalent très apprécié.

Anglais indispensable.

Salaire selon formation et expérience mais pas inférieur à 70.000 F.

Adresser CV et photographie à M. PRILLIEUX, ESSO SAF, Centre de Recherches - B.P. 6 - 76130 MONT-ST-AIGNAN

HAVAS CONTACT

CLEMESSY S.A.

SOCIETE D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES INDUSTRIELS

recherche

POUR SECONDER LE DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

1 RESPONSABLE DE LA FONCTION MARKETING

— Il sera capable d'établir la synthèse de l'évolution des marchés et d'assurer le suivi des investissements décidés à moyen et long terme sur le plan société par le suivi des grands programmes industriels ou tertiaires.
- des études de marchés ;
- des plans de développement des secteurs professionnels, etc...

— S'il est de formation supérieure technique, une première expérience lui a fait acquérir de bonnes notions de MARKETING.
— S'il est de formation supérieure commerciale, il a déjà exercé son activité dans un secteur industriel identique.

Faire offre de candidature en env. C.V. + photo au SERVICE RECRUTEMENT CLEMESSY S.A. 18, rue de Thann, 68057 MULHOUSE CEDEX.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU doubs

recherche

un assistant en gestion industrielle

qui aura pour mission :
— l'Etude et le diagnostic d'Entreprises
— le Conseil en gestion auprès des P.M.I.
— la Participation à l'animation d'actions collectives et à la mise en œuvre de la politique de la promotion industrielle.

Ce poste peut convenir à :
— Candidat 27 ans min., ayant une formation supérieure: ESCAE, Sciences Economiques ou Ecole d'Ingénieur + IAE, quelques années d'expérience industrielle, de l'esprit d'initiative, un excellent contact humain, des qualités de méthodes et la capacité de s'intégrer rapidement dans l'équipe de la Chambre de Commerce et d'Industrie et d'y œuvrer efficacement.

Rémunération de début : 60.000 à 65.000 F/an
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions avant le 7 Déc impérativement sous référence 639 à

CEFAGI 89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

Important Constructeur de moteurs Diesel RÉGION ALSACE

recherche un

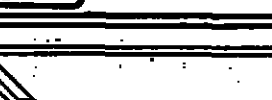
INGÉNIEUR CONFIRMÉ

RESPONSABLE DU SECTEUR FERROVIAIRE POUR SON SERVICE APRÈS-VENTES DIESEL

Age souhaité 30 ans minimum. Expérience moteurs Diesel nécessaire, si possible dans domaine ferroviaire.

Nombreux déplacements France, Europe et Outre-Mer.

Adresser offres avec C.V., photo et indications des prétentions à nº 38.377 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra. 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IBM

recherche pour son Usine de Production d'Ordinateurs à

MONTPELLIER

ingénieurs de production

diplômés de Grandes Écoles (ESE, ENSI, etc...)

dégagés du Service National, possédant une bonne connaissance de l'Anglais.

Adresser curriculum vitae et photo à
R. ROUVIERE — IBM
B.P. 1021 - 34006 MONTPELLIER CEDEX

Hush Puppies

marque internationale de chaussures

recherche pour son développement en usine près d'ÉPINAL

1°) CHEF COMPTABLE

titulaire DECS ou diplôme équivalent.

CONNAISSANCES :
- comptabilité générale,
- *établissement des bilans* et comptes d'exploitation,
- problèmes financiers et administratifs,
- prévisions budgétaires,
- *contrôle de gestion,*
- prévisions et contrôle de trésorerie.

EXPÉRIENCE EXIGÉE DE TOUS

En usine si possible de produits de grande consommation. Pratique de la langue anglaise nécessaire - allemande souhaitée.

2°) RESPONSABLE
de l'Administration Ciale

Formation d'École co.

CONNAISSANCES :
- traitement des commandes,
- *relations avec les représentants et détaillants,*
- procédure de contentieux,
- comptabilité de clientèle.

3°) SECRÉTAIRE
de Direction Bilingue

titulaire de BTSS ou diplôme équivalent

CONNAISSANCES :
- *sténographie-dactylographie,*
- assistance de Direction Générale,
- *tenue de secrétariat.*

ENVOYER LETTRE PERSONNELLE EN Y JOIGNANT UN C.V. DÉTAILLÉ À :
COMPAGNIE FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE 90, rue de Flandre - 75019 PARIS

bleu

LE DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES ACHATS D'UNE IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DU SUD-OUEST CHERCHE :

un jeune ingénieur

Mécanicien de formation, il a la responsabilité de l'étude des articles de conditionnement : carton - flacon - tube - boîte métallique pour préparer les décisions d'achats.

Deux à trois ans d'expérience en moulage plastique et en flaconnage verrerie dans un service méthodes ou fabrication sont indispensables.

Ecrire sous référence 103, G. MARCU, 154, *boulevard Malesherbes, 75017 Paris*

Emplois et Carrières

GROUPE FRANCAIS CHIMIE
recherche pour filiale
«Peintures et Colles»
grande ville Est de la France

un directeur

Le candidat retenu devra se prévaloir :
- d'une formation technique et commerciale
- d'une expérience professionnelle probante dans les domaines de la production et de la vente.
- d'une réussite dans l'animation des *hommes.*

Rémunération en rapport avec le niveau de responsabilités du poste.

Envoyer c.v., photo et prétentions s/réf. 9504 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 *Paris*, qui transmettra.

---

egic Filiale MERLIN-GERIN recherche pour LYON

ingénieur technico-commercial à l'exportation

DIPLOME GRANDES ECOLES (A.M. - E.C.A.M. - E.S.E.)

Ce poste convient à JEUNE INGENIEUR, ayant 1 ou 2 ans d'expérience à l'exportation et connaissant LA LANGUE ANGLAISE.

Déplacements à l'ETRANGER fréquents et de courte durée.

Envoyer CV manuscrit et prétentions à EGIC - B.P. 13 - 69310 PIERRE BENITE.

Havas Contact

CHIMISTE II ou III

recherché par sté en expansion près littoral atlantique. Il ne sera répondu qu'aux candidats ayant au moins cinq années d'expér. en synthèses organiques fines. Adr. C.V. N° 8.057 « le *Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, *75427* Paris-9e, q. tr.

ORGANISME PUBLIC recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

expérience 5 ans minimum sur IBM, DOS-VS, bonne pratique CI, CS. Aptes à réaliser, avec une équipe, des projets importants de gestion. Disponibles rapidement. Lieu de travail BORDEAUX. Adr. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à G 9993 Havas Bordeaux.

TRADUCTEUR

français, anglais, spécialiste aéronautique pour Toulouse. Tél. M. Sarlinger (1) 780-73-73, poste 35-31.

ORGANISME PARA-PUBLIC recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Conseiller du directeur d'un centre informatique équipé IBM 370/135 puis HB niveau 66.

- Connais. approf. des systèmes DOS/VS et GECOS.
- 3 années d'expérience min.
- Rémunérat. annuelle de départ : 96.000 F.

Adr. C.V. à U.R.T.I.C., B.P. 1859, 45008 Orléans Cedex.

Important Groupe Français recherche pour l'équipe de direction de l'une de ses principales unités de productions située dans le NORD DE LA FRANCE le

Chef des études

30 ans minimum, ingénieur de formation (centrale, A.M., ESE...) possédant une expérience industrielle de la PRODUCTION DE GRANDE SERIE (une compétence spécifique dans la technique du froid est appréciée).

Responsable du service études et assisté d'une trentaine de collaborateurs, il assume les études technologiques des lignes de produits existantes en répondant aux exigences de la fabrication et conçoit en collaboration avec le marketing leur évolution et la définition de nouveaux produits.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo ... adressés ss réf. *A/5357* à Mme Sigolet.

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

sperar

IMPORTANTE ENTREPRISE ALIMENTAIRE FRANCHE-COMTÉ
recherche
pour assister son DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable (Homme ou Femme) ADMINISTRATION COMMERCIALE

30 ans minimum
Très solide expérience professionnelle nécessaire.

Chargé, sous l'autorité du Directeur Commercial et avec l'appui d'une équipe de correspondancières de :
- l'exploitation des commandes ;
- la gestion des clients (fichier, conditions de vente, encaissements, correspondance) ;
- le contrôle administratif du réseau de vente *(50 vendeurs)* ;
- l'analyse des statistiques ;
- les dossiers exportations.

D'une grande disponibilité, il sera capable d'assurer de façon autonome l'organisation et la marche du service, la conduite du personnel.

Rémunération attrayante pour candidat compétent.

Envoyer C.V. manuscrit, prétent., photo, no 37.639 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

chefs de projet

Lyon - Montauban

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE recherche 3 chefs de projet pour leur confier la responsabilité d'une équipe d'analystes et de programmeurs chargée de la conception et de la mise en place d'applications faisant appel au TEMPS RÉEL ET BASE DE DONNÉES. Les candidats seront diplômés de l'enseignement supérieur ou d'un niveau équivalent et posséderont *une expérience de 4 ans minimum.* (Réf. 8962/M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite + photo et prétentions, à Sema-Sélection :
92120 MONTROUGE - Centre Métra, 16-18, rue Barbès.

sema selection

ORLÉANS - LA SOURCE

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et TECHNIQUE

SOCIETE HISTORAMA employant une cinquantaine de personnes pour la gestion technique de 3 revues et une activité V.P.C. secteur livres.

Cherche le plus proche Collaborateur de son directeur général.

IL AURA LA RESPONSABILITE :
- de la gestion administrative et de la coordination des différents services de l'entreprise ;
- de la gestion du personnel ;
- des services généraux (sécurité et entretien, maintenance des installations techniques).

Le poste conviendrait à un homme de formation supérieure ayant l'expérience d'un poste analogue et un sens de l'organisation accentué.

Une expérience pratique de la vente par correspondance serait un atout particulièrement apprécié.

Salaire annuel : 80.000 francs et plus

Pour un premier contact écrire avec C.V. à :
Mlle D'ORNANT - FIDAL PARIS
2 bis, r. de Villiers. — 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Dauphiné
Responsable Service Relations Humaines et Sociales

Un Groupe français -Activités diversifiées- Produits et marque souvent premiers sur leurs marchés nationaux et à l'exportation. Le Directeur des Relations Humaines et Sociales souhaite mettre en place une structure Personnel solide dans les Usines Rhône-Alpes (1100 personnes).

C'est la mission qui incombe à ce responsable. Il consolide l'organisation existante et anime le Service (embauche, formation, conditions de travail et sécurité etc...). Il participe de plus à l'élaboration de la politique sociale du Groupe. C'est donc un professionnel, un homme connaissant le milieu industriel et y ayant vécu les applications de la législation du travail et les relations sociales.

Sa rémunération au départ ne sera pas inférieure à 100 000 F, une spécialisation peut permettre de dépasser ce chiffre.

Les personnes que ces fonctions intéressent sont invitées à adresser leur dossier sous référence DA 1775/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

sperar

WATERMAN

propose le poste de

DIRECTEUR D'USINE

NANTES

A Nantes, notre unité principale (650 personnes), nous avons à la fois des équipes techniques et de production très compétentes dans leur domaine, et nous avons également des matériels performants.

Notre Directeur d'Usine sera rattaché au Président Directeur Général de l'entreprise et ses principales missions porteront sur l'organisation et la gestion de la production, *la politique sociale, les achats, etc.*

Nous souhaitons, certes, rencontrer un ingénieur, mécanicien de préférence, mais avant tout un ORGANISATEUR et un ANIMATEUR. En effet, il ne pourra connaître toutes les techniques que nous utilisons. *Il aura une expérience industrielle d'au moins 7 ans* : celle-ci aura été acquise, si possible, dans une société produisant en grandes séries. Il peut être actuellement Adjoint au Directeur d'une Unité.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. 423BE à Christian LAUÉ, 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

egor

CCMC la gestion et l'informatique : une union libre reconnue !

désire intégrer à ses EQUIPES DE VENTE

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

formation : Grandes Ecoles Commerciales

Hommes de mouvement et de contact...

vous êtes persuadés que les informations comptables et financières, à notre époque, se traitent sur ordinateur,

vous avez l'ambition de devenir des «spécialistes» capables de répondre avec aisance aux besoins de nos utilisateurs (cabinets comptables, industries diverses, etc...),

vous cherchez un maximum d'autonomie dans une entreprise à dimension humaine favorable au bon épanouissement.

Hébergement et salaire intégral assurés durant *les 2 mois* de formation à notre Siège Social.
Une première expérience de 2 ans chez un constructeur serait appréciée.

Postes à pourvoir : Paris, Nantes, Nancy, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Toulouse, Pau.

Il sera répondu à toutes les candidatures accompagnées d'un CV, photo et prétentions adressées à Mr POHU - Service *du Personnel - B.P. 521* - 38207 VIENNE.

CCMC Informatique de gestion

Havas Contact

Organisme de Prévoyance *Militaire*, offre poste actif à caractère social

à OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

pour régions Bordeaux, *Montpellier*, Toulouse, Rhône-Alpes, Alsace, Bretagne, Lorraine.
Envoyer C.V. à S.V.B.M., 20, r. Bachaumont, 75002 Paris.

E.S.I.T., 44, r. Bayard, Toulouse, *recrute technicien électricité*, force motrice, machine tournante, contrat deux ans Algérie. Ecrire avec C.V.

Engage moniteurs (trices) de camps de vacances jnes. Agora Château de Galice, B.P. 245, 13602 AIX-EN-PROVENCE CEDEX. — Téléph. (42) 27-98-60.

Pour renforcer son service

OUVRAGES D'ART

situé dans le LANGUEDOC-ROUSSILLON, *Bureau d'études* à vocation internationale rech.

INGÉNIEUR

Ayant une expérience d'une dizaine d'années en étude de structures et ouvrages d'art, acquise pour partie à l'étranger, cet ingénieur, diplômé d'une grande école, résidera en France et sera néanmoins disponible pr travailler à l'étrang. Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (joindre C.V. et ind. rémunération actuelle) *en spécifiant sur l'enveloppe* REF. 7929, Contesse Publicité, 20, *av.* Opéra, Paris-1er, q. tr.

ORGANISME PUBLIC recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

sur IBM, DOS- VS, bonne pratique CI, CS. Lieu de travail BORDEAUX. Adr. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à G 9993 *Havas Bordeaux.*

Fabricant de compresseurs et groupes frigorifiques recherche pour LYON.

INDUSTRIAL ENGINEER

Rattaché au Directeur Technique, il aura la responsabilité du Service Méthodes. Il définira, analysera, organisera l'ensemble des processus de fabrication et assurera la liaison entre l'usinage et le montage en moyennes séries.

Ce poste, qui demande de solides aptitudes à la négociation, s'adresse à UN INGÉNIEUR DIPLÔMÉ A.M., I.C.A.M., ou équivalent, bénéficiant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans.
Expérience dans l'application de l'informatique souhaitée.
Anglais et/ou Allemand indispensable.

Envoyer CV détaillé en précisant rémunération actuelle à Any ASTIC sous réf. 28750 M

plein emploi
49, rue du Pdt Herriot 69002 Lyon.

Société de transformation, recherche pour une de ses usines, 250 personnes, proche banlieue ROUEN

COMPTABLE confirmé

GENERALE ET ANALYTIQUE

NECESSAIRE : bonne formation générale avec B.T.S. ou I.U.T. gestion ou D.E.C.S., 10 ans expérience

Env. C.V. détaillé, *prétent., date disponibilité* à J.D./296 HAVAS (B.P. 907), 76002 ROUEN CEDEX.

Organisme de formation recrute pour COURS D'ANGLAIS TECHNIQUE dans les entreprises :

UN (E) RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE LANGUES

CHARGE(E) DE :
- former et encadrer des professeurs ;
- enseigner personnellement ;
- concevoir et réaliser des supports pédagogiques.

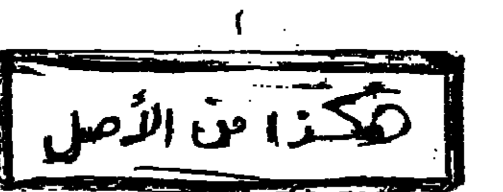
TROIS PROFESSEURS A TEMPS PARTIEL

- Ils doivent avoir le téléphone.
- Ils *doivent* pouvoir assurer des cours sur les régions suivantes :

1) Nantes - Angers - Tours - Poitiers ;
2) Lille - Arras - Charleroi ;
3) Marseille - Toulon - Avignon.

Formation complémentaire assurée

Envoyer curriculum vitae sous le n° 5.827 à : **PUBLIFOP** 100, rue de Richelieu, 75002 PARIS, qui transmettra.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

etap

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE PREMIÈRE TRANSFORMATION DE L'ACIER RÉGION AGRÉABLE EST DE LA FRANCE RECHERCHE EN VUE ACCESSION RAPIDE (2 A 3 ANS) A POSTE DE

DIRECTEUR USINE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE
35 ans minimum, disposant
- solide expérience mécanique de série ou métallurgie ;
- bonne pratique commandement et gestion des hommes ;
- très bonne connaissance des méthodes modernes (informatisées) d'organisation, de gestion de production et de contrôle budgétaire.

CONNAISSANCES DE L'ANGLAIS SOUHAITÉES

Ecrire sous référence PA 247 AM.

GROUPE LAFARGE

PLUS DE 25.000 PERSONNES DANS LE MONDE - UNE VINGTAINE DE CIMENTERIES EN FRANCE - PROPOSE DES CARRIÈRES A

INGÉNIEURS DIPLOMÉS GRANDE ÉCOLE (MINES - ECP - ESE - AM)

● DEUX DÉBUTANTS

Ces candidats seront formés par des stages en usine et préparés dans un premier temps à des fonctions d'exploitation.

Ecrire sous référence NY 245 AM.

● DEUX INGÉNIEURS

2 - 3 ans d'expérience dans l'industrie lourde.
Après un temps d'adaptation à la cimenterie, ils devront accéder rapidement à des positions de chefs de service (entretien, fabrication, procédés).
Expérience souhaitée dans des postes proches de la fabrication.

Ecrire sous référence OZ 246 AM.

LA RÉUSSITE DANS CES FONCTIONS IMPLIQUE UN GOUT MARQUÉ POUR L'ANIMATION DE PERSONNEL ET L'ORGANISATION ET L'ACCEPTATION D'UNE MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPANT MATÉRIELS ET SYSTÈMES DE POINTE RECHERCHE

CADRE SUPÉRIEUR

pour

- DIRIGER PLUSIEURS SERVICES INTÉRIEURS
  comptabilité analytique, achats, appros, gestion de stocks, entretien.
- ASSURER GESTION BUDGÉTAIRE PRÉVISIONNELLE
  d'importants budgets d'études et de développement de systèmes.

Ce poste peut convenir à

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

30 ans minimum, ayant acquis dans firme électronique solides connaissances en gestion industrielle et conduite des hommes.
Rémunération

120.000 +

Ecrire sous référence JU 241 CM.

MÊME FIRME RECHERCHE

RESPONSABLE SERVICE GESTION GRANDS PROJETS

Ce poste peut convenir à Jeune Ingénieur électronicien diplômé grande école

- disposant d'une expérience récente de 3 à 4 ans dans la conduite de projets industriels pluridisciplinaires avec la responsabilité des moyens, coûts, délais ;
- capable assurer contacts avec les services commerciaux, usines... ;
- ayant le goût des réalisations concrètes et des qualités d'animateur.

Rémunération

100.000

Ecrire sous référence KV 242 CM.

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION DANS SOCIÉTÉ UTILISANT MOYENS INFORMATIQUES IMPORTANTS.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

Recherchons pour le 13e

PUPITREURS
s/IBM 370/145
DOS-VS-POWER-VS
postes stables, nombreux avantages sociaux.

EXPRESS SECRETARIAT
19, Faubourg Montmartre
PARIS-9e - 523-34-40

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue
NORD DE PARIS
recherche pour son département CALCULS

UN INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

28 ans minimum, ayant quelques années d'expérience dans le calcul des structures par la méthode des éléments finis.

Le titulaire du poste sera chargé d'études pratiques en particulier sur les points suivants :
— Etablissem. de devis (temps ordinateur et personnel, délais) ;
— Mise en données à effectuer ou à faire effectuer par des agents techniques ;
— Exploitation des résultats et rédaction de rapports d'étud.;
— Aide à la conception des structures.

Il devra avoir utilisé des programmes de calculs appliqués à la mécanique dans un bureau d'études ou en bureau de calculs.

Adr. C.V., photo et prétentions nº 38.253, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

La filiale française d'une importante société multinationale d'origine allemande occupant la première place sur le marché mondial de la mesure électrique recherche

INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL
B.T.S. - D.U.T.
mécanique ou électro-technique, 23 ans minimum, ayant une expérience de deux années dans la vente d'équipements industriels et capable de jouer un rôle moteur auprès d'une clientèle.

Ce poste constitue une excellente opportunité pour un candidat doté d'un réel sens des affaires, à qui nous assurerons une formation pratiq. rémunérée EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE (R.F.A.).
Une bonne maîtrise de la langue allemande est indispensable.
A la rémunérat. annuelle s'ajoutera une voiture de fonction pour faire face aux fréquents déplacements qu'implique cette situation.

Adresser C.V. détaillé + photo, sous référ. 281.107 (à mentionner sur l'enveloppe).

RITTER SÉLECTION
B. P. 149,
75463 PARIS CEDEX 10.

CISI

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

Ingénieur système débutant (IBM) — Réf. : LM 1

jeune diplômé de l'enseignement supérieur, option informatique, maîtrise du langage assembleur et de l'architecture des machines IBM, connaissance de l'O.S., M.V.S. ou M.V.T. appréciée.
Il sera intégré dans une équipe chargée du développement des systèmes d'exploitation Batch, Remote Batch et Time Sharing IBM de la CISI.

Ingénieur système expérimenté (IBM) — Réf. : LM 2

diplômé de l'enseignement supérieur, expérience indispensable d'au moins 5 ans dans le domaine de la modification des systèmes d'exploitation IBM (MVT/MVS, HASP/ASP ou JES2/JES3) expérience d'encadrement appréciée.
Il sera amené à concevoir et à mettre en service des développements sur les systèmes d'exploitation IBM de la CISI.

Ingénieur système expérimenté (CDC) — Réf. : LM 3

diplômé de l'enseignement supérieur, expérience indispensable d'au moins 5 ans dans le domaine de la modification des systèmes d'exploitation CDC (SCOPE/KRONOS, INTERCOM, etc.), expérience d'encadrement appréciée. Il sera amené à concevoir et à mettre en œuvre des développements sur les systèmes d'exploitation CDC de la CISI.

Adresser C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à C.I.S.I., 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières

Chef des Ventes — 120/150.000 F

Transformation des Métaux

Un Groupe Industriel international recherche pour l'une de ses Filiales un Chef des Ventes responsable de plusieurs lignes de produits.

La Filiale occupe déjà dans sa spécialité une des premières places mondiales; ses produits de haute technicité s'adressent à un très large éventail d'industries transformatrices.

Le Chef des Ventes participe à l'élaboration de la stratégie de ces lignes, visite lui-même les principaux clients. Il anime les réseaux de vente locaux en France et à l'étranger.

De formation supérieure (HEC, MINES, MBA, etc. . .), âgé de 30 ans minimum, il peut justifier d'une expérience réussie dans une fonction commerciale opérationnelle à l'échelon international.

Anglais courant indispensable. Allemand très apprécié.

Une réussite dans ce poste permettra à un candidat brillant d'envisager au sein du Groupe (50 000 personnes) une carrière de tout premier plan.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1408 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10 rue de la Paix, 75002 Paris

---

directeur commercial (120 000 F)

Nous cherchons **UN INGÉNIEUR A. et M.** pour prendre rapidement le poste de directeur commercial de la filiale française à Paris, d'un groupe européen spécialiste de **l'automation pneumatique.** Cet ingénieur de 35 ans minimum parle couramment allemand. Il dirige une petite équipe de vente **d'appareils pneumatique industriels** ce qui nécessite une bonne connaissance de ce marché en France, des introductions auprès des clients potentiels et des qualités de vendeur et d'animateur.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3289 LM.

ingénieur électronicien

Un jeune constructeur français de la péri-informatique (Paris-nord) qui s'est fait un nom dans le marché de la gestion offre à un ingénieur ayant acquis une première expérience du développement de minis ou d'OdB à partir de micro-processeurs de prendre en charge :

la fonction Recherche et Développement.

Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique,** réf.3288 LM.




ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

EUROP ASSISTANCE

cherche dans le cadre de son développement à l'étranger

CHARGE DE MISSION INTERNATIONALE

en relation étroite avec la Direction Générale basée à Paris, le candidat retenu participera à la création et au développement de notre filiale en Allemagne.

Il sera principalement chargé :
- d'établir les relations avec les principaux prestataires de service
- de participer à la mise en place du reseau de vente
- de participer à l'application des directives de la Direction Générale.

C'est un cadre de formation supérieure, grande école commerciale de préférence (HEC ou équivalent), 30 ans minimum, parfaitement bilingue FRANCAIS—ALLEMAND.

Il a, de par son expérience professionnelle, une parfaite connaissance des Sociétés allemandes et françaises.

Des déplacements fréquents sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo au Service du Personnel 23/25, rue Chaptal - 75009 PARIS.



SECTEUR CIVIL développe ses activités et crée plusieurs postes

INGENIEURS ENST - ESE...

— Ils ont une responsabilité d'étude, de développement et de coordination de projets.
— Ces postes concernent des Ingénieurs débutants à 4 ans d'expérience acquise dans les domaines suivants :
- Téléphone.
- Signalisation - Commutation électronique.
- Micro-informatique (matériel et logiciel).
- Transmission numérique.

Réf. NK 227

AT ELECTRONICIENS

— Ils participent aux études et à la réalisation de prototypes au sein d'une petite équipe technique.
— Ces postes peuvent intéresser des techniciens de formation BTS ou équivalent, débutants à 4 ans d'expérience environ, selon les postes proposés.
— Il est nécessaire d'avoir des connaissances de base ou une expérience dans les domaines suivants :
- Téléphone.
- Logique générale.
- Micro-informatique.
- Modems.

Réf. NK 228

Adresser CV, rémunération souhaitée en précisant la référence du poste

MATRA Monsieur KORFAN
BP Nº 1 - 78140 VELIZY

Développement logiciel

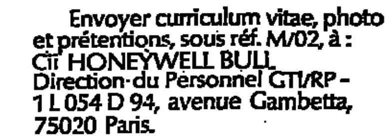
Pour soutenir le succès croissant sur le marché mondial de ses GRANDS ET MOYENS SYSTÈMES, la COMPAGNIE INTERNATIONALE POUR L'INFORMATIQUE Cii HONEYWELL BULL recherche

30 ingénieurs

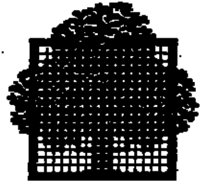
débutants de préférence ou disposant d'une première expérience dans ce domaine.

Les candidats recherchés devront avoir :
- une formation supérieure, si possible en informatique (niveau maîtrise ou Grande École d'Ingénieurs);
- le goût d'une activité de recherche et de développement;
- le sens du travail en équipe.

Il leur est offert l'opportunité de s'intégrer à l'équipe responsable de la conception et de la réalisation des logiciels de base développés par la Compagnie Cii HONEYWELL BULL, dans les domaines suivants :
- Systèmes d'exploitation;
- Bases de données;
- Compilateurs;
- Télécommunications.



Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous réf. M/02, à :
Cii HONEYWELL BULL
Direction du Personnel GTI/RP -
1 L 054 D 94, avenue Gambetta,
75020 Paris.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Chargés de mission

Nous sommes une importante Société du secteur tertiaire (2 000 personnes). Nous souhaitons renforcer notre équipe opérationnelle chargée d'aider nos établissements régionaux à mettre en œuvre une politique de développement. Pour cela, les candidats retenus devront participer, dans le cadre d'une structure décentralisée, à des négociations nombreuses et délicates.
Il s'agit de responsabilités de haut niveau exigeant le sens des relations humaines et beaucoup de disponibilité.
Ces postes conviennent à des diplômés d'études supérieures, de formation économique et commerciale, ayant une première expérience de la gestion et attirés par les problèmes d'organisation commerciale (choix des objectifs, rentabilité des activités, etc.).
Ils devront être prêts à assimiler, au cours d'une formation de quelques mois, la technique des produits de la Société (assurance IARD).
Travail basé à Paris avec nombreux déplacements en province.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et C.V. détaillé mentionnant niveau de rémunération actuelle, sous réf. 11523/M à D. de LARIVIERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES - Discrétion totale garantie.



recherche

DIRECTEUR des "SALLES"

Sous l'autorité de la Direction Générale, celui-ci devra prendre en charge, l'administration, la gestion et l'animation de l'ensemble du parc des salles de cinéma de la Société.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, ce Cadre de 35 ans minimum, passionné par le cinéma, familiarisé avec les méthodes modernes de gestion, devra justifier d'une expérience professionnelle d'une dizaine d'années qui lui aura permis d'acquérir le sens des relations humaines, tant au niveau du public que du personnel et le goût de l'animation et de la promotion.

Ce poste demande une certaine disponibilité et exige de fréquents déplacements en province.

La rémunération sera en relation avec les responsabilités confiées.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo récente et rémunération souhaitée à Monsieur LOUBEAU, Service du Personnel GAUMONT, 30, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY.

Discrétion assurée.

EUROTECHNICA S.A.

Spécialisée dans la vente de systèmes et de matériels de télécommunications et d'informatique

recherche pour début 1978

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

de bon niveau pour commercialiser des systèmes comprenant : imprimantes à marguerites et à matrices, mini-ordinateurs et consoles de visualisation.

Ce poste conviendrait à un **ingénieur** qui aurait environ deux années d'expérience commerciale et qui souhaiterait se joindre à une équipe dynamique. Il sera responsable auprès du Directeur Commercial pour la vente de ses produits. Importante possibilité de promotion.

Rémunération : fixe 65.000 F par an + intéressement et voiture

Ecrire avec curriculum vitae à l'attention de M. Marquis
16, boulevard du Général-Leclerc - 92115 Clichy ou Tél. : 739-33-90

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



Cabinet Claude Vitet

propose, dans la Fonction Personnel au sein de Sociétés multinationales les postes suivants :

chef du personnel

BANLIEUE SUD-OUEST PARIS — 150.000+
Il aura la responsabilité de l'ensemble des 2200 personnes qui composent la Société. Le candidat retenu aura 33 ans minimum, et une expérience similaire en milieu industriel (métallurgie). Réf. 7734 FM

chef du personnel

USINE RÉGION DE LYON — 150.000+
Sous la direction du Directeur d'Usine, il aura la responsabilité de l'ensemble des 1700 personnes qui la composent, effectif qui devra passer rapidement à plus de 2700 personnes. Ce poste recouvre toute la Fonction des Relations Humaines, ce qui implique nécessairement un rôle de relations publiques auprès des autorités locales et régionales. Le candidat retenu aura 35 ans minimum et une expérience réelle dans un milieu similaire. Réf. 7735 FM

chef du personnel

USINE PRES DE NEVERS — 140.000+
Sous la responsabilité du Directeur d'Usine, il gèrera l'ensemble des 600 personnes qui la composent, effectif qui passera à 1000 personnes dans un proche avenir. Ce poste recouvre également toutes les fonctions dans les Relations Humaines et implique nécessairement un rôle de relations publiques auprès des autorités locales et régionales. Le candidat aura 33 ans minimum et une expérience similaire. Réf. 7736 FM

spécialiste des rémunérations et avantages sociaux

LIEU DE TRAVAIL : PARIS — 110.000+
Au niveau d'une Direction du Personnel Internationale, le candidat, de nationalité Française ou Anglaise, est totalement bilingue, il a une réelle expérience de l'évaluation des emplois et de la gestion administrative du personnel dans un poste similaire. Réf. 7737 FM

spécialiste en gestion de personnel expatrié

PARIS — 110.000+
Au niveau d'une Direction Internationale, il aura la responsabilité de définir, de coordonner et d'harmoniser la gestion du personnel expatrié dans trois pays européens. Homme de contact, il sera appelé à négocier avec les Administrations et organismes locaux. Réf. 7738 FM

responsable de l'administration du personnel

PARIS — 100.000+
Ce poste est à pourvoir à la Direction Européenne du Personnel d'un constructeur d'ordinateurs. Il sera chargé d'aider le Chef du Personnel dans l'ensemble des tâches administratives, et plus particulièrement dans la politique salariale. Il sera également chargé d'assister les expatriés dans l'ensemble des démarches d'intégration administratives ou personnelles. Réf 1213 IM

responsable de formation

SUD-OUEST PARIS — 100.000+
Pour ce poste il est important d'avoir une expérience similaire en milieu industriel (métallurgie). Le candidat aura à gérer et à planifier la formation de plus de 2000 personnes. Réf. 7739 FM

Pour l'ensemble de ces postes, il est nécessaire d'avoir : un niveau d'Études Supérieures, une expérience similaire, une bonne pratique de l'Anglais, et une grande mobilité. Ces postes sont à pourvoir rapidement.

Adresser C.V., photo et salaire actuel à Claude VITET — Cabinet Claude VITET
30, rue Croix des Petits-Champs - 75001 PARIS,
qui traitera chaque candidature avec la plus grande discrétion et vous assure une réponse.

Le Cabinet peut aussi vous fournir des informations sur les postes suivants qui sont également à pourvoir : Technicien de maintenance (Hardware) pour périphériques compatibles IBM - 100/120.000 F - (réf. 1214 IM) — Ingénieurs commerciaux vente ordinateurs gros et moyens systèmes (réf. 1215 IM) — Chef de vente produits grand public - 100.000 F - (réf. 7733 PM) — Chef de service informatique - 72.000 F - (réf. 7732 JM).

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION SYSTEMES DIGITAUX

recherche pour faire face à son expansion

INGENIEURS COMMERCIAUX

MINI-ORDINATEURS ET SYSTEMES

(Référence DSD/1177/383)

Ces postes s'adressent à des diplômés de l'enseignement scientifique supérieur désireux de valoriser leur diplôme par une expérience dans le secteur commercial.

Ils auront l'entière responsabilité de la prospection et des ventes auprès des grandes entreprises et mèneront les négociations jusqu'à leur terme.

Postes à pourvoir : PARIS SUD — NICE.

TECHNICIENS ET INGENIEURS DE MAINTENANCE

(Référence DSD/1177/393)

pour assurer la maintenance en clientèle du matériel commercialisé par la Société.

4 ans d'expérience minimum sur :
- systèmes à disques
- mini-ordinateurs et périphériques.

Anglais indispensable.

Prévoir formation préalable aux U.S.A.

Postes à pourvoir : PARIS SUD — NICE.

INGENIEUR CHEF DE PRODUIT

MINI-ORDINATEURS

(Référence DSD/1177/402)

Il sera chargé
- de définir la stratégie commerciale et les objectifs de vente
- du support direct des ingénieurs commerciaux pour l'étude du cahier des charges des utilisateurs
- des liaisons avec les services techniques à l'intérieur de la Société.

Formation de base : ingénieur ou équivalent, expérience de quelques années chez un constructeur.

Anglais nécessaire.

Poste à pourvoir : PARIS SUD.



Ecrire avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité en rappelant la référence
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 VILLENEUVE LOUBET
Tél. 93.20.01.01

Medtronic

l'un des leaders mondiaux dans le domaine de la stimulation cardiaque (pacemakers) recherche

directeur commercial
EUROPE de L'EST

Basé à PARIS

Mission :
- *Elaboration et mise en application de notre stragégie de vente pour l'Europe de l'Est.*
- *Direction et animation de l'équipe commerciale et administrative.*

Profil :
- *Expérience réussie de la direction des ventes en Europe de l'Est pour des produits industriels.*
- *Anglais indispensable - Allemand souhaité.*

Ce poste implique de fréquents déplacements (environ 40 % du temps). Rémunération très intéressante.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle à A. L. Van de Perre
MEDTRONIC European Headquarters
Département des Ressources Humaines
120, av. Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-sur-SEINE

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT, GENIE CLIMATIQUE, SECOND OEUVRE TECHNIQUE ET REHABILITATION recherche

COMMERCIAUX de HAUT NIVEAU

Ils doivent avoir :
- minimum 35 ans
- dynamisme et ténacité
- du métier et des références
- une formation supérieure de préférence.

Ils seront chargés de rechercher, négocier et développer des marchés avec :
- les entreprises générales
- les grands maîtres d'ouvrages
- les prescripteurs (architectes, bureaux d'études, administrations,...)

Leur objectif étant d'obtenir rapidement un important portefeuille de commandes.

Leur rémunération sera fonction de l'expérience acquise et des résultats.

Les postes à pourvoir sont à Paris, mais peuvent impliquer de fréquents déplacements.

Réponse et discrétion assurées.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous No 38186, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

MERLIN GERIN

recherche pour son département
de réalisations d'ensembles

À LEVALLOIS

ACHETEUR

INGENIEUR DIPLOME GRANDE ECOLE

pour négociations, passations et suivi des commandes concernant des matériels et des équipements destinés aux installations industrielles réalisées principalement à l'exportation.

Ce poste convient à ingénieur ayant quelques années d'expérience dans la fonction.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Envoyer C.V. manuscrit à MERLIN GERIN, Service du Personnel, B.P. 142, 92202 Neuilly-s.-S.

FOUGEROLLE

recherche
pour son service juridique et administratif
BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS

UN (E) JURISTE

Expérience professionnelle 2-3 ans minimum.
Connaissance du Droit des Sociétés appréciée.
Poste libre immédiatement.

Envoyer C.V., photo et prétentions à G. PINTE
FOUGEROLLE,
3, avenue Morane-Saulnier
78140 VELIZY

E2 - P1 - P2 - P3
CARROSSERIE AUTOMOBILES
ATS, 38, rue de Maubeuge, 9e

MATRA

recherche pour sa Direction Travaux Neufs, Construction et Aménagement

INGENIEUR D'ETUDE
II nd Oeuvre

— Il prend en charge les études d'implantations nouvelles et d'aménagement de locaux industriels. Il réalise les plans d'ensembles et descriptifs, lance les appels d'offres et établit le budjet et le calendrier des travaux.
Ce poste concerne un ingénieur de formation TP. - ENSAM - IDN. . . ayant une certaine polyvalence technique en II nd oeuvre acquise par environ 5 ans d'expérience en milieu industriel si possible.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 233

MATRA Monsieur KORFAN
BP. n° 1 - 78140 VELIZY.

---

benson

Périphériques d'Ordinateurs

recrute pour son Siège de Créteil

UN RESPONSABLE D'ADMINISTRATION DES VENTES

Sa mission :
- administrer l'exécution des commandes et des contrats, tant pour la France que pour l'exportation;
- gérer un magasin commercial.

Son profil :
- une expérience dans ces domaines et dans l'encadrement d'équipes administratives et techniques;
- la maîtrise de la langue anglaise;
- un niveau technique suffisant pour communiquer efficacement avec des cellules techniques et commerciales dans le domaine de l'informatique.

Le salaire dépendra des compétences et de la personnalité des candidats.

Poste à pourvoir immédiatement.

Écrire avec CV détaillé au Service du Personnel - 1, rue Jean-Lemoine - Z.I. des Petites-Haies - 94015 CRÉTEIL.

HAVAS CONTACT

CAP SOGETI

Notre client, un important groupe dont les services informatiques (plusieurs IBM 370 dont un 158) sont implantés en proche banlieue sud, recherche des :

HOMMES SYSTÈME

Ces postes requièrent :
- une formation informatique de base du type maîtrise ou équivalent,
- une solide expérience pratique du système DOS/VS et des logiciels CICS et DLI (la connaissance de V.M. sera fort appréciée),
- le goût du travail en équipe, l'aptitude aux contacts humains, le souci permanent de l'optimisation dans l'utilisation des logiciels, une forte conscience professionnelle.

Les candidats retenus pourront :
- assister les études : conseil et monitorat en DB/DC, suivi et compléments de formation,
- assister l'exploitation : développement d'outils spécifiques, optimisation à tous niveaux, maintenance des produits existants,
- rechercher et analyser les nouveaux logiciels présentés sur le marché.

Position cadre assurée. L'équipe en place est jeune et dynamique. Lieux de travail : Paris et banlieue sud.

Nous étudierons avec la plus grande attention votre C.V. et vos prétentions que vous voudrez bien adresser sous la réf. M 113, à : CAP SOGETI-Formation : 5, rue des Morillons, 75015 Paris.

AAF-SA

SIEGE SOCIAL ET USINE 27620 GASNY - FRANCE - Code APE 2403

leader dans la branche anti-pollution (dépoussiérage, filtration, conditionnement de l'air, lutte contre le bruit), recherche :

ingenieur technico-commercial

Le candidat, diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs aura plusieurs années d'expérience de ventes.

Il sera chargé de promouvoir les ventes de nos équipements et installations auprès des constructeurs - engineerings et entreprises générales

Lieu de travail : PARIS.

Bonne pratique de l'anglais indispensable.

Adress. dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions)

AAF-SA
Service du Personnel
Rue William Dian - 27620 GASNY

LA QUALITE DE L'AIR EST NOTRE METIER

BRIO

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

MATRA

développe ses activités industrielles et recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Grande Ecole
E.S.E. - I.N.P.G. - E N S E E I H T ...

— Il participe à la définition des essais des systèmes de contrôle temps réel et aux essais en laboratoire d'intégration.
— Il travaille en collaboration étroite avec le groupe projet; il est amené à avoir des contacts extérieurs qui nécessitent une bonne maîtrise de l'anglais. Ce poste concerne un Ingénieur ayant 1 à 2 ans d'expérience et notamment des connaissances en calculateur temps réel.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 230

MATRA à Monsieur KORFAN BP Nº 1 - 78140 VELIZY

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour une de ses filiales proche banlieue OUEST

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTROMÉCANICIEN

(A. et M., ICAM...).
Pour son Service de Développement

Cet ingénieur aura quelques années d'expérience dans les domaines suivants : calculs de résistance des matériaux, dynamique et cinématique.

Il recherchera les solutions adaptées à la gamme de nos produits : appareils électromécaniques de précision, et s'assurera de leur mise en œuvre par le Bureau d'Etudes.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 1.092, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.



HEURTEY INDUSTRIES

INGENIERIE CHIMIE-PETROLE

Recherche pour son service Construction

Ingénieur chef de chantier

A.M., ICAM ou similaire ou Officier Mécanicien de la Marine, ayant au moins 5 années d'expérience de direction de travaux.

Poste sédentaire pour préparation et suivi des chantiers de complexes industriels tous corps d'états, depuis le siège parisien. Possibilité de déplacements de longue ou courte durée en France ou à l'étranger.

Anglais obligatoire.

Envoyez C.V. détaillé précisant rémunération actuelle, photo, accompagnés d'une courte lettre manuscrite sous réf. 756 M au :

Service du Personnel
30-32 rue Guersant 75017 PARIS

B. S. I.

Filiale Informatique du Groupe BAYARD PRESSE recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Titulaires d'un B.T.S. ou D.U.T. Informatique ayant au minimum 2 à 3 ans d'expérience sur des applications de gestion en BATCH ou temps réel sur moyens ou gros systèmes.

Lieu de travail :
92 - MALAKOFF (5' du métro Etienne-Dolet)
— Avantages sociaux.
— 13e mois - Vacances d'hiver.

Adresser C.V. détaillé, photo + prétentions à : B. S. I., Service Etudes 12, rue Avaulée. — MALAKOFF - 92

L'UNION TRAVAUX

Importante Entreprise de Travaux Publics recherche, pour son Siège à DRANCY, son

chef des services comptable et financier
(14 personnes)

pour lui confier la responsabilité :
- des Agences et Filiales au niveau de la comptabilité générale, traitée par Informatique et centralisée au Siège,
- la comptabilité analytique et la gestion prévisionnelle en relation avec la Direction Générale.

Ce poste conviendrait à un expert-comptable possédant une expérience de quelques années à la Direction d'un Service Comptable.

La rémunération ne sera pas inférieure à 100.000 F/an.

Écrire avec CV détaillé et rémunération actuelle, sous référence 12915 (M), à Solange MONTEL

plein emploi
10, rue du mail, 75002 Paris.

LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE DE SOFINCO SIH LA HENIN

IBM 370/158 - M.P. - G.M.B. Réseau national de télétraitement

a besoin

— pour renforcer son encadrement d'un **informaticien haut niveau** ayant au moins cinq ans d'expérience en informatique dont deux d'encadrement au système, aux études ou à l'exploitation.

— pour développer son service système (10 personnes) d'un **ingénieur système** expérimenté en I.M.S. et/ou M.V.S. ayant le goût du travail en équipe.

Il recherche aussi **un informaticien débutant** niveau ingénieur, ayant de bonnes connaissances en programmation et en système, ainsi que la capacité et la volonté d'évoluer.

Adr. C.V. détaillé et photo sous réf. 37080M à Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

cherche

CHEF DE PRODUIT

dont le rôle sera de :
- lancer de nouveaux systèmes informatiques de grande diffusion
- choisir les canaux de distribution
- négocier les contrats
- déterminer les stratégies Marketing dans leur ensemble.

Ce poste très évolutif s'adresse à un jeune cadre, de formation INGENIEUR EN INFORMATIQUE étayé par une première expérience en marketing, dont l'esprit créatif sera tourné vers les réalisations et qui pourra évoluer rapidement vers une position de management.

Anglais apprécié.

Ce poste est à pourvoir à PARIS SUD.



Ecrire avec C.V., photo, prétent. et date de disponibilité ss référence ECDM/1177/371 à Madame LE GUET T.I.F. - Boîte Postale 5 06270 VILLENEUVE LOUBET Tél. 93.20.01.01

Importante Société

recherche

CHEF DE PROJET
III B/III C

pour diriger le développement d'un important Système de Télécommunications.
— Profil souhaité :
environ 35 ans
expérience réussie de la direction de projets complexes à calendrier serré, de la gestion et des relations technico-commerciales.
solides connaissances techniques en :
- réseau
- commutation électronique matériel et logiciel
- mini et micro-informatique
— Formation Télécommunications :
SUP - ELEC...

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée sous Nº 4684 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Recherche pour région Paris

TECHNICO-COMMERCIAL

Habitant Paris pour prospection et contact avec importantes sociétés tant pour la France qu'à l'étranger pour installations, tous travaux entretien, modifications, implantations, transfert usine. Déjà certaines entrées importantes. Sérieuses références exigées.

Se mettre en rapport de toute urgence avec Société S.M.M.T.-S.M.T.O. Z.I. 44260 SAVENAY Tél. : 72-38-70.

GESTION DE PRODUCTION

DÉVELOPPER LES APPLICATIONS DE GESTION USINE

Ingénieur de formation, (Centrale, A.M., H.E.I....) vous avez choisi de vous orienter vers l'organisation et la gestion industrielle.
Depuis environ 4 à 5 ans, votre fonction de RESPONSABLE de PROJET en milieu industriel vous a conduit à concevoir et à mettre en place des systèmes de gestion.

Nous vous proposons aujourd'hui de développer votre carrière en lui donnant une réelle dimension «opérationnelle». Sous l'autorité du Directeur de la Gestion de Production, et après une période de formation de 6 mois, vous aurez à faire fonctionner le système actuel en développant les relations avec les «clients» internes, en vue d'une utilisation optimale de ces systèmes. Vous devrez donc rechercher et appliquer des solutions originales pour faire évoluer les systèmes en place.
Vos meilleures chances de réussite ? La connaissance de la Gestion de Production dans le domaine de la construction mécanique. La pratique de l'anglais est indispensable. Une formation en Organisation et Gestion (ICG, ISA...), sera un atout supplémentaire pour réussir dans ce poste et dans un groupe à dimension internationale.

Adressez votre candidature sous référence G.P.M., à Lénaïck MEYERS - 1 rue Henri Wallon - 94120 Fontenay/Bois, en indiquant vos prétentions.

LE MINISTERE DE LA DEFENSE

DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES recherche pour ses SERVICES INDUSTRIELS

TECHNICIEN
Titulaire B.T.S. en
INSTRUMENTS D'OPTIQUE ET DE PRÉCISION

pour fonctions dans un laboratoire d'optique Age maximum 35 ans - Dégagé des O.M. (Référence T.O.)

Adresser les candidatures sous la référence correspondante à :

ETABLISSEMENT D'ARMEMENT AMX-APX Route de la Minière - SATORY 78013 VERSAILLES ou tél. : 951-86-00 poste 3083

AUTOMOBILES PEUGEOT

18, rue des Fauvelles - 92250 La Garenne-Colombes

recherchent

POUR SERVICE COMMERCIAL DE LA DIRECTION DES PIECES DE RECHANGE

2 TECHNICO-COMMERCIAUX
DE HAUT NIVEAU

— Expérience exigée dans le domaine automobiles et souhaitée en Pièces de Rechange.
— Anglais souhaité.

CONDITION INDISPENSABLE :
Arabe (Libyen) parlé couramment
Possibilité séjour étranger
— Les candidats devront être libérés des obligations militaires.
Horaire variable 42 h. 50. Restaurant libre-service.
Coopérative. Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. (joindre photo d'identité) au Service du Personnel pour rendez-vous.

SOCIÉTÉ DE FABRICATION DE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE ÉLECTRONIQUE

recherche

INGÉNIEUR MICROS-PROCESSEURS

pour laboratoire d'études. De bonnes connaissances en matériel et en logiciel (programmation en langage assembleur) sont requises. Lieu de travail : BOULOGNE (92).

Adr. C.V. + lettre man. à JEP CONTINENTALE, ss la réf. M 30. 179, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS, qui transmettra.

Importante Société Produits Chimiques

JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL CHIMISTE

pour la vente de PRODUITS CHIMIQUES à l'INDUSTRIE DU PETROLE et l'assistance technique auprès des RAFFINERIES et des CHAMPS DE PRODUCTION.

— 2 ans d'expérience souhaités.
— DEPLACEMENTS FREQUENTS.
— ANGLAIS indispensable.

Adresser lettre man. avec C.V. détaillé indiquant rémunér. souhaitée ss le nº 38.266 à CONTESSE Publ., 20, av. l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr

WATERMAN

propose un poste

assistant marketing

- Il participe à la création des nouveaux produits (liaisons nombreuses entre services commerciaux et études).
- Il élabore des projets de P.L.V.
- Il assure les relations avec l'agence de publicité. Il suit et contrôle le budget.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'Enseignement Commercial Supérieur, ayant environ 2 ans d'expérience dans ce type d'activité.
Connaissance de l'Anglais indispensable.

Merci d'adresser un c.v. manuscrit complet + prétentions, sous référence 423 BD

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE

Grande Banlieue NORD de PARIS

recherche pour assurer, en liaison avec les pouvoirs publics, un rôle de **coordination**, de **conseil et d'information** dans le domaine des ÉCONOMIES de MATIÈRES

UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

40 ans minimum

Ayant une bonne connaissance de l'industrie mécanique et des matières utilisées dans cette industrie.

Pour ce poste une expérience technico économique ainsi que le goût des contacts seront appréciés.

Anglais ou Allemand souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions nº 38.257 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

responsable méthodes comptables

140-160.000 F/an

L'un des premiers groupes industriels français (Paris) recherche le RESPONSABLE DES METHODES COMPTABLES DU GROUPE.

Chargé de : • tenir à jour et adapter les règles comptables du Groupe, • élaborer les procédures, • répondre aux problèmes ponctuels de la Direction Comptable, • superviser une équipe chargée de travaux divers, • faciliter les liaisons entre les services comptables des usines et les différents services du siège.

L'homme : • 35 ans minimum, • formation grande école de commerce et/ou Expertise Comptable, • sérieuses connaissances autant fiscales que comptables, acquises en milieu industriel, de préférence dans un groupe important, • rigueur intellectuelle, sens des réalités, sens du service, qualités rédactionnelles ainsi que de contact humain.

Perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Envoyer C.V., photo sous réf. LDA/470-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

proche banlieue OUEST (R.E.R.)

recherche
Pour ses services informatiques.

2 PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

Niveau souhaité I.U.T. ou UNIVERSITAIRE

Agés de moins de 25 ans, ils devront adresser leur C.V. le plus rapidement possible à nº 37.772 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Importante société à établissements multiples

Constructeur de véhicules industriels poids lourds recherche pour sa Direction régionale parisienne

UN CADRE COMMERCIAL DE VENTE
statut V.R.P.

— Conviendrait à vendeur haut niveau, dynamique, accrocheur, introduit dans la profession.
— Formation sur les produits assurée.
— Nécessité résider dans région parisienne et posséder voiture.
— Fixe + intéressement + frais voiture.
Poste intéressant pour candidat motivé.

Écrire nº T. 01.444 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE SERVICE

QUARTIER ETOILE

recherche

pour la gestion d'un service de 30 personnes

CADRE

Agé de 35 ans au moins, il sera de formation supérieure (Droit, Ecole de Commerce, Sciences-Po.) et devra parler couramment l'anglais.

Envoyer curric. vitae détaillé, photo et prétentions sous le nº 4.682 à PARFRANCE 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transm.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Électronique et Informatique

Une très importante société américaine à vocation internationale, développant en France, à travers des activités industrielles et commerciales, un volume d'affaires en très rapide expansion (C.A. 1976 *500 millions de F.H.T.*), *crée deux postes destinés à des cadres* d'un haut niveau de formation économique et juridique, parlant couramment la langue anglaise.

Directeur des relations douanières

Paris ou province Sud-Est
Rémunération ouverte

ayant une connaissance approfondie de la réglementation douanière et du commerce international — importation et exportation — de préférence dans les domaines des matériels électroniques, des composants et des logiciels. Il sera amené à négocier au plus haut niveau avec l'Administration française et avec le siège international, dans le respect des règlements douaniers et fiscaux.

Référence 251

Directeur juridique et fiscal

Paris 140.000 F /an

titulaire d'un doctorat en Droit (M.B.A. apprécié) et ayant un minimum de cinq années d'expérience de conseil juridique et fiscal en cabinet ou des fonctions similaires au sein d'un groupe international, il aura pour mission de conseiller la Direction Générale française de manière à optimiser les choix sur toutes les questions juridiques et fiscales.

Référence 252

Ces deux postes, directement rattachés au Directeur Général de la filiale française, font appel, au-delà des compétences et de l'expérience indispensables, à l'esprit d'initiative, au goût de la décision et au réalisme pratique.

Adresser un résumé de carrière avec indication de rémunération, en précisant la référence du poste, à SVP RESSOURCES HUMAINES qui organisera les entretiens nécessaires avec une discrétion rigoureuse.

SVP RESSOURCES HUMAINES 65, avenue de Wagram - 75017 PARIS.

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

recherche pour son Siège Social à PARIS

INGENIEUR

débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Formation Agro ou équivalent + Spécialisation machinisme agricole.

Le titulaire participera progressivement à la prévision et à la définition des futurs matériels.

TRES BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EXIGEE., ALLEMAND SOUHAITE.

Adresser C.V. en anglais, photo et prétentions au Service Ressources Humaines - I.H.F. - 170 Boulevard de la Villette - *75940 PARIS Cedex 19.*



secteur civil recherche pour son Département Production

INGENIEUR D'AFFAIRES

— Il est responsable de la coordination et du suivi des fabrications électroniques (notamment coûts, délais) à l'intérieur du groupe et en liaison avec la sous-traitance.
— Ce poste concerne un ingénieur électronicien ayant une expérience professionnelle de l'ordre de 5 ans des Fabrications Electroniques Professionnelles.
— Déplacements fréquents mais de courte durée.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 232

MATRA à Monsieur KORFAN BP N° 1 - 78140 VELIZY

LA DIRECTION DU MARKETING d'une entreprise reconnue pour ses technologies avancées cherche un

CADRE COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

pour des fonctions de planification, coordination commerciale, et de négociations auprès de plusieurs centaines de clients appartenant à toutes les branches industrielles avec lesquelles sont développés et améliorés des produits et procédés nouveaux, et auprès d'organismes publics pour participer aux grands programmes nationaux.

H.E.C. ou Grande Ecole complétée par une formation commerciale. Il sera de préférence âgé de plus de 28 ans et en plus d'un intérêt marqué pour la technique, excellantes qualités de rédacteur et de négociateur, il aura de bonnes connaissances en relations publiques.

Env. C.V., photo et rém. souh. à n° 38.458 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.

Un producteur d'équipement de technologie de pointe qui a des activités dans le monde entier recherche un

AUDITEUR INTERNE SENIOR

Pour organiser, diriger, contrôler des audits financiers et opérationnels, présenter les conclusions, faire passer les recommandations, français et anglais courants.
Basé à Paris. Déplacements fréquents.
Envoyer C.V. et photo s/réf 2719 à :
P.LICHAU S.A B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02
qui transmettra

IMPORTANTE STE DE CONSEILS JURIDIQUES recherche

FISCALISTE CONFIRMÉ

pour son bureau de VERSAILLES

Ecrire n° T. 01.442 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Le Département Télé-Informatique de

ROCKWELL COLLINS FRANCE

recherche immédiatement

JEUNE INGÉNIEUR

(Sup. télécom., Sup. aéro, Sup. élec. ou équivalent)

Possédant une très bonne formation de base en informatique temps réel.

Une première expérience réussie dans la réalisation ou la vente de systèmes de télé-informatique sera appréciée. Le poste consiste à assumer des responsabilités commerciales et techniques, pour la vente de grands systèmes de télé-informatique.

Anglais courant nécessaire.

Courts déplacements Europe et U.S.A. à prévoir.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. C 4 à R.C.F.
40, rue de Montlhéry - SILIC 127
94523 RUNGIS Cedex.

---

coordonner les études d'ingéniérie mécanique

Vous avez une formation d'ingénieur Arts & Métiers ou équivalent.
Cinq ans minimum d'expérience, dans l'ingéniérie de grandes installations (pétrochimie, sidérurgie,...) dans le domaine des fluides, vous a permis d'acquérir de solides connaissances des équipements tels qu'échangeurs, réservoirs, pompes, robinetterie.
Vous êtes familiarisé, en outre, avec la réglementation ASME, TEMA,CNCT et vous vous exprimez facilement en anglais.
Importante Société d'ingéniérie nucléaire, nous vous confierons la responsabilité des études nécessaires à la réalisation de nos unités clés en main à l'exportation.

Si cette opportunité vous intéresse, adressez votre curriculum vitae s/réf. 9526 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Saint Gobain Industries

recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE
situé à Neuilly

UN TITULAIRE DU
DUT INFORMATIQUE
pour un emploi de

programmeur débutant

Les candidats devront être libérés du Service Militaire.

Une formation de deux mois sera assurée avant l'affectation à l'un des groupes de travail.

Envoyer C.V. à SAINT GOBAIN INDUSTRIES
Service Emploi B.P. 124
92209 NEUILLY

sparar

Société française, liée à un puissant groupe industriel allemand, recherche pour sa division (machines d'essais de matériaux)

INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL
DIPLOME I.N.S.A.
ou EQUIVALENT

Débutant ou ayant acquis deux années d'expérience dans le domaine des effets statiques et dynamiques.
Ce poste offre une bonne opportunité à un candidat voulant faire carrière dans une entreprise importante. Une formation de longue durée et rémunérée, EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE (R.F.A.) *sera assurée.* - Une solide connaissance de la langue allemande est indispensable. Des notions en informatique seraient un atout supplément. Ce poste exigera de nombreux déplacements. - A cet effet, une voiture de fonction sera mise à disposition.

Adresser C.V. détaillé + photo ss réf. 291.107 (à mentionner sur l'enveloppe) :
RITTER SÉLECTION
B.P. 149
75463 PARIS CEDEX 10.

3M

recherche

UN A.T. 2 - A.T. 3

Pour son service maintenance studios d'enregistrement situé à RUEIL-MALMAISON.

FORMATION :
CAP, BT, BAC, BTS en électronique.
Pratique basse fréquence et circuits logiques.
Expérience souhaitable.
Connaissance de l'anglais.

Véhicule nécessaire (frais remboursés)
La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience.

Avantages sociaux (13e mois, prime vacances, participation, etc.).

Env. C.V., photo et prét. s/réf. 29/F à 3M FRANCE Serv. O.P. *M. FAUCONNET,* Bd de l'Oise, 95000 CERGY.

Etablissement para-public PARIS (14e) recherche

INGÉNIEURS ÉLECTROMÉCANICIENS
GRANDE ECOLE

— Intéressé par les problèmes de sécurité du travail.
— 10 ans d'expérience professionnelle dans l'industrie.
— Se verra confier des études relatives à la prévention des accidents du travail sur machines, dans diverses branches industrielles.

Adresser C.V. et prétentions avec photo, sous référ. 510 à : *M. SAUGIER I.N.R.S.* 30, rue Olivier-Noyer 75680 PARIS CEDEX 14

Société filiale Groupe International, leader ventilation et dépoussiérage industriel *recherche*

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
E.N.S.A.M. ou équivalent
— Minimum 27 ans.
— Parfaitement bilingue anglais-français pour négociation contrats haut niveau et surveillance sous-traitance.
Ecr. avec C.V., ph., prétent. à : HOWDEN S.A.R.L. 25, rue d'Astorg, 75008 Paris

---

C.C.A. RECHERCHE
ANALYSTES PROG. Cobol PL 1
PREPARATEURS OS JCL
68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris - Tél. : 280-61-88.

Pour faire face à son expansion, **PRAGMA** Conseil aux Entreprises recherche

JEUNES DIPLOMÉS

de l'enseignement supérieur ayant 2 ou 3 ans d'expérience en
— marketing
— statistiques
— ou prévisions
pour seconder l'un des Directeurs associés dans ses travaux. Envoyer C.V. à l'intention de M. MORINEAU - PRAGMA, 13, rue Quentin-Bauchart 75008 PARIS

JEUNE CHEF COMPTABLE HAUT NIVEAU

Pour un JEUNE GROUPE de MATERIEL MEDICAL (Fabrication, vente, location) regroupant quatre sociétés dans Paris et banlieue, recherche :

UN CHEF COMPTABLE
chargé de diriger, coordonner et animer les différents services (15 pers. environ) de comptabilité (générale, analytique, contrôle de gestion, trésorerie, immobilisation, gestion du person.).

Ce candidat organisateur et innovateur, d'une formation supérieure niveau DECS avec 5 ans d'expérience, améliorera les procédures actuelles, afin d'obtenir rapidement les informations de gestion nécessaires à la prise de décisions. Il sera placé sous l'autorité du P.D.G.

Ce poste offre d'intéressantes perspectives d'évolution à un candidat de valeur.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétent. à M. VOLKAERTS, 21, rue Béranger - 75003 Paris, qui transmettra.

SEDIS (Groupe PEUGEOT)

1.200 PERSONNES - 140 M.F. *L'UN DES PLUS IMPORTANTS* FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MECANIQ. DE PRECISION rech. à 91-LEVALLOIS

RESPONSABLE ventes « 2 roues » FRANCE + EXPORTATION

FAMILIER DES CONTACTS A TOUS NIVEAUX : revendeurs, milieux compétition, fabricants cycles, importateurs exclusifs, syndicats professionnels...

- Parlant parfaitement ANGLAIS
- EXPERIENCE VENTE Equipements ou accessoires pour vélos, cycles, motos (de préf.) ou automobiles
- En France mais aussi à l'EXPORTATION
- Aimant voyages : 30 % surtout à l'étranger

DISCRETION ABSOLUE
Lettre manusc., C.V. dét., photo, prétentions, sous référ. 3.735 à
sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

Agence de Publicité recherche, pour son service administratif, une femme aide-comptable expér. connaiss. parfaitement paies, déclarations sociales, tenue de petite caisse et banque. Référ. exigées. *Ecr. :* Publ. DELRIEU, 79, avenue Champs-Elysées 75008 Paris. Env. C.V. et photo.

Laboratoire pharmaceutique très proche banlieue sud-est recherche
CONTROLEUR DE GESTION
Poste en cours de création.

— Deux ans expérience min. ;
— Formation maîtrise de gestion ou équivalent.

Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris n° 12.896 M, qui transmettra.

Recherchons
PROFESSEURS
EXPERIMENTES
Dactylo, Sténo, techniques de secrétariat, français, comptabilité, niveau C.A.P., fiscalité, droit, mathématiques, informatique. Env. C.V. + photo, CERI, 104, Ch.-Elysées, Paris-8e

---

Groupe d'Ingénieurs-Conseils recherche

CONSULTANT HAUT NIVEAU

ayant conçu et mis en place des systèmes d'information et de CONTROLE DE GESTION dans des groupes importants. Ecr. avec C.V. détaillé et prét. à n° 5353, SIPEP, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris, qui transm. Réponse et discrétion assurées.

GROUPE DE SOCIÉTÉS
rech. démarrages, systèmes temps réel, logiciel de base, base de données

INGÉNIEURS

maîtrisant l'un des systèmes SIRIS 3 - MITRA 15/125
C. I. S.
26, rue Daubenton - 5e. 337-99-72.

ORGANISME DE RECHERCHE PROCHE BANLIEUE SUD recrute :

INGÉNIEUR

grande école (ou équivalent) en vue d'études sur la circulation routière. Connaissances informatique, statistique et recherche opérationnelle souhaitées. Expérience professionnelle 2 ans minimum.
Adresser C.V. et prétentions à M. FARGIER, B.P. 28 94114 ARCUEIL CEDEX

PRESTEC INTERIM recherche pour ETRANGER

INGÉNIEURS
— spécialistes polyéthylène
INGÉNIEURS
— spécialistes fours pétrole

Et pour REGION PARIS.
INGENIEURS MECANICIENS OFFSHORE
ASSISTANTS d'ingénieurs mécaniciens
Se pr. 62, bd Sébastopol (3e) 233-44-40

Importante Société Immobilière recherche
COUPLE REGISSEUR, seul (loge 2 pièces confort)
Quartier Montparnasse. Salaire mensuel : 3.400 F. Conviendrait à gendarme ou sous-officier en retraite. Tél. pour rendez-vous : 203-11-85.

Ville de Saint-Ouen
recherche pour bureau hygiène
DOCTEUR EN MEDECINE
titulaire du C.E.S.
médecine préventive, hygiène.
Santé publique (70 h. par mois).
Candidatures avec C.V. au MAIRE de Saint-Ouen 93406

EDITEUR FISCAL recherche *RETRAITES DES FINANCES* souhaitant collabor. commerciale souple toutes régions et Paris. Ecrire n° 733, MURATET, 15, r. Taitbout, 9e qui transmett.

Importante Société d'Expertise Comptable spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières *recherche*

EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

Formation : H.E.C., E.S.C., I.E.P., ESSEC

— D.E.C.S. complet.
— Libéré obligations militaires.
— Très bonne connaissance de la langue anglaise appréciée.

Le candidat est destiné à intervenir en tant qu'adjoint immédiat d'un Chef de Groupe.

Ecrire avec C.V. et photo à : BEPEC
12, rue Marguerite, 75017 Paris, en précisant rémunération demandée et délai de disponibilité.

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008
rech. disponibles rapidement

INGÉNIEURS et PROGRAMMEURS-SCIENTIFIQUES
ASSEMBLEURS PDP 11, MITRA, SOLAR, M 6800, MULTI 20 et BAL sur MICRAL.
Ecrire ou téléphoner : 225-12-46 - 359-27-00

Société de Services et Conseils en Informatique filiale d'un grand Groupe industriel recherche

UN INGÉNIEUR

pour seconder le responsable des activités de télétraitement dans les fonctions suivantes :

— contacts clientèle avant vente.
— Travaux de conception *de systèmes.*
— Encadrement d'équipes de réalisation.

de formation ingénieur grandes écoles ou universités, le candidat aura une expérience d'environ 6 ans dans le domaine des réseaux.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous références BEINE (ment/enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS

Société de Services et Conseils en Informatique filiale d'un grand Groupe industriel recherche

UN INGÉNIEUR

pour seconder le responsable *des activités d'organisation et* de gestion dans les fonctions suivantes :
— organisation et audit informatique.
— Conception de systèmes de gestion.
— Encadrement d'équipes de réalisation.

de formation ingénieur grandes écoles ou universités, le candidat aura une expérience d'environ 6 ans dans les systèmes de gestion comptable et financière.
La connaissance des systèmes de bases de données sera *appréciée.*

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous références BEIRA (ment/enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS

Sté expertise comptable cherche ASSISTANTS début. ou confirmés. Niv. D.E.C.S. Ecr. avec C.V. et prétentions : SODIP, 50, r. Justice, 20e

---

capitaux ou proposit. comm.

HONG-KONG

Groupe de sociétés ayant des intérêts financiers chez ses fournisseurs cherche importateur distributeur d'articles fabriqués à Hong-Kong, en Corée et à Taïwan.

Nos spécialités : alimentation, articles divers, jouets, nouveautés, marchandises variées, quincaillerie et textiles de base.

Nous sommes intéressés en retour par la représentation en Asie de l'Est de marques connues.

Nous pouvons reproduire vos échantillons. Catalogues sur demande.

A. Bond Global Ltd, room 301, li po chun chambers, 185-195, des voeux road, central, Hong-Kong.

Affaire tr. sérieuse, Importation OUTILLAGE de PRECISION crée depuis 50 ans, résultat net déclaré annuel. : 100.000 francs, conv. à personne disp. 400.000 comptant. — Ecrire à : FOX, 28, bd Arago. - 75013 PARIS.

PRETS HYPOTHECAIRES
Taux 14 %, rapide. Birney, 49, r. Montmartre (2e). Tél. 236-04-15

secrétaires

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES RECHERCHE POUR SON SIEGE SOCIAL A VITRY

SECRETAIRE
BILINGUE ANGLAIS
STENODACTYLO CONFIRMEE

pr assister le directeur des vtes.

Ecr. sous référence 77-17, C.V. manuscrit, photo, prétentions à DIA PROSIM, B.P. n° 8, 94400 VITRY-SUR-SEINE.

représent. offre

REPRÉSENTANTS C.M.
en boulonnerie H.R. Introd. ds grosses quincailleries, fournitures industrielles et industries métallurgiques diverses. Env. C.V. n° 3440, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire-XIe.

occasions

A vendre clavecin Sperrhake, modèle 1 m. 68, 1 clavier, 2 jeux 4 et 8 pieds, sous garantie. Téléphone, Laville : 357-15-34, 203-51-01, le soir.

IMMO MEUBLES
TEL. : 588-67-32.
vend ordinateur de bureau Philips P 354-400 mots, juin 1973, programmé pour comptabilité et gestion des stocks. - Très bon état. — Prix : 50.000 francs.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux, 1er et 2e choix, *100.000 m2 sur stocks.* Téléphone : 355-66-50.

bateaux

VENDS PENICHE HOLL
31 m X 5 m, 1973, acier, 2 volvo diesel 90 CV. GR. électr. 12 KVA 20 V, Air conditionné, entièr. aménag. gde salle 10 X 5 conv. club, cabar., etc. Antony, 33, r. Cartault, Puteaux 92800

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but *lucratif*) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- *Emplois les plus demandés.*
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. *Monsigny, 78-Le Chesnay.*

traductions

Demande

J. Fme, traduct. dipl. ESIT, rech. traductions Néerl., Franç. Angl., ts nivx, bnes connaiss. Allem., Italien.
Ecr. n° T 01465 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Traductions : CHIMIE, anglais/français, allemand/français, par ingénieur expérimenté. 828-19-51.

travail à domicile

Demande

J.F., recherche tous travaux dactylographiés à domicile Tél. 340-20-73

cours et leçons

MATHS *Etudiant 3e cycle* donne cours ts niveaux Tél. 222-17-39

Américaine, maîtrise, donne des privés, en anglais, peut se déplacer. — Téléphone : 325-23-47.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend à particulier *cabriolet VOLKSWAGEN blanc,* 1973, état exceptionnel. Téléph. bureau 322-03-50, soir 920-82-61.

Particulier vend
VW GOLF L
6 CV, an. 1976, état impeccable. Prix Argus. Téléph. 848-89-65.

8 à 11 C.V.

Vds Salmson 54-61, 1949, 2e main 60.000 km. réels, mot. embray. *15.000, boîte Cotal,* état irrépr., tout orig., voiture roulant régul. Téléph. (76) 44-07-78.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE, B.A., 1975, excellent état, toutes options. Téléph. 222 - 91 - 16.

divers

104 - 304 - 504 - 604
Export 1977 et 1978, garanties Auto-Paris XV, téléph. 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

LANCIA
AUTOBIANCHI
Garantie 1 an usine
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

BMW CLICHY
CONCESSIONNAIRE
63, bd Jean-Jaurès, 92-CLICHY
737-13-29 - 270-09-39

B.M.W. 733 I, autom., 8.500 km.
B.M.W. 528, autom., 1.500 km.
B.M.W. 3,3 LIA, bl. métal, 1976.
B.M.W. 30 SA, blanche, 1973.
B.M.W. 30 SI, bl. bordeaux, 73.
B.M.W. 30 CSI, gr. métal., 1973.
B.M.W. 520, vitr. teintées, 1975.
B.M.W. 525, vitr. teintées, 1976.
B.M.W. 525, marr., tél., t.o., 74.
B.M.W. 528, aut., bl. métal., 76.
B.M.W. 2002 touring, 1974.
B.M.W. 2002, *touring,* 1974.
B.M.W. 2002 T II, orange, 1974.
B.M.W. 1602, bl. verte, 1975.
Gar. 6 mois, poss. crédit total.

---

80 ANS DE COMPETITION

RENAULT-ÉLYSÉES

expose dans son centre occasion

ALPINE

DES VEHICULES USINES ET DE DIRECTION

A PARTIR DE 67.500 F

— A 310 V6, 1977, blanche, V.T., radio, intérieur drap ;
— A 310 V6, 1977, gris métall., intér. peau bord, radio, V.T. ;
— A 310 V6, 1977, gris métall., intérieur drap ;
— A 310 V6, 1977, gris métall., intérieur drap, V.T., radio.

POSSIBILITE LEASING

Demander MM. GENESTE ou THIERRY, 51-53, av. des Champs-Elysées, PARIS (8e), téléphone 723-54-54

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

هكذا من الأصل

capitaux ou proposit... com...

HONG-KONG

secrétaires

représent. offre

traduct...

occasions

travail à domicile

bateaux

automobiles

demandes d'emploi demandes d'emploi

CADRE SUP. TEXTILE
35 ans, esprit libre entreprise

Niv. ét. sup. anglais, allemand, italien parlé, écrit Négociant internat. haut niv.

IMPORT-EXPORT

Salaire actuel 200 000 F-an. Connaissance approfondie techniques, collection, production PAP et Maille import douanes techniques financières. Dispose potentiel clients + fournis. monde entier. Participerait à création affaire négoce ou dévelop. affaire existante dans affaire solide. Capable gérer à 100 %. Références premier ordre.

Répondre au N° 2020 « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e.

CADRE SUPÉRIEUR, 45 ans

Formation T.P. et centre de perfectionnement dans l'administration des affaires (C.P.A.), expérience 10 ans direction et gestion travaux routiers, 12 ans direction commerciale matériaux T.P. France et étranger, recherche poste

DIRECTION GÉNÉRALE P.M.E.

Ecrire n° 8.070 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS - 9e.

Dirigeant de P.M.E.

Vous avez besoin d'un

RESPONSABLE COMMERCIAL
doté d'une solide expérience.

Je suis votre candidat. Homme de 40 ans, de formation autodidacte à la fois homme d'études et réalisateur, j'ai l'expérience du terrain, de l'animation de réseaux de vente et des diverses formes de distribution.

Praticien des méthodes modernes de marketing mix, de l'analyse de la valeur, j'ai l'habitude de gérer des budgets publi-promotionnels importants.

Ecrire n° 8.078, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ORGANISATEUR INFORMATICIEN
C.N.A.M. (IESTO)

- 15 ans d'informatique de GESTION : exploitation études sur petits et moyens systèmes.
- 5 ans d'ORGANISATION du travail : documents, procédures administratives, circuits.

PROPOSE SA COLLABORATION A P.M.E.

Ecrire n° T. 01.413 M. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

J.F., 38 a., DESS gestion du Personnel et relat. trav., lic. en droit. BTS secrét. bil. angl., ch. poste stable. Etud. ttes propos. Ecr. n° 6.615 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ARCHITECTE D.E.P.G., 27 ans d'expérience polyvalente conception, études, chantier, parlant russe, cherche situat. stable. Etudierait ttes propositions. Ecr. n° 1995 « le Monde » Publicité, 5, r. d. Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Hme, 27 ans, dipl. Ecole sup. de comm. ch. situation stable. Disponible immédiat. - 805-96-55.

INGENIEUR AGRO INA 24 a., dég. O.M., 2 a. d'expér. formation professionnelle, ch. poste contact et responsabilités, format., développement, techniq. centre, Sud-Ouest, Sud-Est Ecr. WOHRER, 14, r. Paul-Bert 93100 Montreuil. Tél. 857-40-18

Hme, 28 a., marié, 2 enf., DUT 4 a. d'expér. étranger dont 3 a. en pays arabe. Intéressé par prop. France, Canada ou U.S.A. libre janvier 1978. Ecr. n° T 01460 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Jne Homme, 36 ans, célib. sér. référ. courant métier, ch. place MAITRE D'HOTEL ou CHEF DE RANG, station de ski, saison 77/78. Ecr. J.-C. DEMOUTE 13, rue Alibert, 75010 Paris

27 a., licencié en droit, rech. tte situat. intéressante (attiré Art, Voyage). Tél. 544-20-83

J. Fme, 34 a., Sc. Po + 2 a. Sc. Eco., Espag., Angl., expér. 5 ans enquêtes, études économ., financ., politique sociale, administration, habit. rédaction et document, cherche poste CHARGE D'ETUDE Disponible rapidement Ecr. n° T 001464 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE, 33 ans trilingue Droit + Sc. Po. 9 ans expérience Import/Export. 3 ans Afrique C.I. Expérience + Relation Marché africain. Cherche Direction commerciale ou administrative dans Filiale africaine, grande société ou représentation pour C.I. + Afrique Occidentale. Ecr. R.P. Boite postale 11330 Abidjan R.C.I.

Femme grande expér. rédaction documentation rech. secrétariat intéressant. 331-40-33 apr.-midi

JURISTE CONFIRME expér. et rel. en Amérique, Asie, Europe, multilingue. M.B.A. (Columbia) D.E.A. (Paris II). Envisage ttes formes de collaboration. Ecr. n° 2019 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune Homme 25 ans **DUT GESTION** (finance - comptabilité), rech. poste comptabilité, gestion, administration et finance. Ecrire V. ARCILE, 24, r. de la Montagne-Ste-Geneviève, 75005 Paris.

Suite licenciement économique CHEF DE VENTES 40 ans, exp. pièces détachées auto France et export cherche situat. FRESLON, 7, r. St-Exupéry, 95250 Beauchamp.

CADRE EXPORT 31 ans, célibat., diplômé E.S.C., recherche entreprise pour marchés du Moy.-Orient et Asie du Sud-Est, poss. temps partiel pour P.M.E. Anglais - Arabe - Espagnol Ecr. n° T 1.440 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

...DIRECT. DE RÉDACTION ...NDE MAISON D'EDITIONS ... rue expér., rech. situation dans les domaines : REDACTIONNEL ...ELATIONS PUBLIQUES. ... n° 78.647 M, Régie-Presse, ...is, rue Réaumur, Paris-2e.

...INGÉNIEUR AFFAIRES ...FORMATION TELECOM ... anglais cour., larges exp. ...istr. comm. et techn. dom. ...élecom et informatique. ...derait toutes propositions. ... n° T 001456 M, Régie-Presse ...is, rue Réaumur, Paris-2e.

DOCUMENTALISTE ... USA, spécial. automation ...ls, franç., allem. courants, ...ns russe, expér. traduction ... ttes prop. emploi Europe ...Disponible pour entretien ...à partir du 15 décembre. ... M. Spohrer c/o Aurelle, ...hem. du Plat, 69130 Ecully. Tél. (78) 33-12-72.

... 24 ans, dipl. Indust. Com... ...e internat., langues O., not. ...iques, connaissant anglais, ...onais, allemand, dactylo, ...ois Tokyo, rech. poste à ...YO dans Société française Import - Export ...rétariat, trad., secrétariat. ... n° T 01449 M Régie-Presse, ...s, rue Réaumur, Paris 2e.

...NGÉNIEUR (36 ans) ...de école, plus formation ...keting industriel, anglais. ...10 ans d'expérience. ...nte de biens d'équipements; ...arketing de produits industriels ; ...imation de réseaux. ...llement responsable des ...s, cherche poste à respon...té direction des ventes ou ...merciale. Ecr. n° 6.620 « le ...e » Publ., 5, r. des Italiens 75427 Paris (9e).

CHEF COMPTABLE ...me, 48 ans, respons. compt. ...compris, cherche emploi ...e dans P.M.E. Paris ou 93. ... n° 6.616 « le Monde » Publ., ... des Italiens, 75427 Paris-9e.

...I VOUS RECHERCHEZ **COLLABORATRICE DYNAMIQUE** ...vec un acquis suffisant pour répondre ...votre problème particulier,

j'ai 27 ans, célibataire, père directeur général de société. ...DES : licences ès-lettres ...oire de l'art), maîtrise d'ar...logie et préparation docto...le cycle. ...ERIENCE : longs séjours ...Mexique et aux U.S.A. Parconnaissance de l'anglais et ...espagnol parlé et écrit. A ...s : animatrice d'une équipe ...ente et gestion immobilière. POSTE SOUHAITE : ...e, région parisienne, dans ...on d'édition ou entreprise ...resse pour assurer secrétariat technique (sans dactylo) et ...ctions ou ttes autres fonc... compatibles avec mes ...aissances. SALAIRE souhaité : 4.000 francs ...dant une période probatoire de six mois. Téléphone : 722-85-10.

CADRE HOMME Administration Commer... et des Ventes, grande ex...ience, ch. emploi similaire ...s ou rég. Paris. Ecr. : M. ...e, 18, r. Alembert, Paris-14e

... 24 a., lic. Sc. Eco+I.A.E., ...ours thèse doctorat 3e cycle, ... angl., expér. 8 mois stage ...gé d'étude éco. Dég. O.M. ...1-78. Etudie toutes proposit. ...et R.P. Ec. M. B. BILLON, ...v. Lénine, 92230 Gennevilliers ...téléph. le soir 794-27-92

...llemande, français, anglais, ...gnol, italien, études gestion, expér. marketing, ...ations publiques, cherche ... à Paris. Ecr. s/no 60006, HAVAS CONTACT ...bd Haussmann, PARIS-8e.

... 24 a., Dactylo-Correspond., ...pe de textes franç. et allem. ...de chiffres, cherche poste ...le, 40 X 13. Intérim. s'abst. ... no 78533 M, Régie-Presse, ...s, rue Réaumur, Paris (2e)

H., 27 ans, thèse 3e cycle géophysique, DEA maths appliquées, ch. emploi stable dans laborat. d'études hors région parisienne. Ecr. : D. Breugnot, Institut et Observatoire de Physique du Globe, 12, av. des Landais, 63001 Clermont-Ferrand Cedex.

Suite licenciement économique CHEF DE VENTES 40 ans, expér. pièces détachées Auto France et export, cherche situat. FRESLON, 7, r. Saint-Exupéry, 95250 Beauchamp

FONCTIONNAIRE CADRE ADMINISTRATIF 27 ans. Diplômé d'administration publique, Licenc. en droit. DUEL. Anglais, expér. administratives variées. Voudrait être détaché sur un poste de contractuel dans un organ. d'Etat, dyn., à caract. banc., industr. ou ccial. Accepte tt déplac. en France et à l'étr. Ecr. no 2017, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 26 a., Sc. Po, DES, Sc. Eco, MBA (Columbia), bil. angl. + conn. espag., allem., 1 an expér. contr. budg. gde entr., ch. poste à resp. ds dom. admin. ou ccial. Ecr. no 2016, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Chef de Rang, 21 a., nat. franç., sér., b. prés. Gde Carte, dég. OM. Lib. 1-12-77, ch. empl. Paris. Ecr. no 78448 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Jne Fme 23 a., CONTROLEUR de travail depuis 4 ans, cherche poste responsabilités dans direction ou service du personnel ou spécialisé droit du travail. Ecr. s/no 68913, Havas Contact, 156, bd Haussmann, PARIS (8e)

Ingénieur chimiste E.N.S.C.T., option matériaux à haute performance, 25 ans, libéré O.M., libre de suite, étudie toutes propositions en vue d'un premier emploi Paris et banlieue, concernant corrosion, protection et résistances des matériaux pour emploi bureau d'études ou poste technico-commercial. M. ANDRE - Appt A, 220, av. de la Division-Leclerc, 95160 MONTMORENCY

J. Femme, 24 a., Maîtrise de gestion commerciale + D.E.A. Distribution (3e cycle) Rech. premier emploi, PARIS R.P. Etudier. propositions pour tout poste commercial. Ecr. no 6621 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

J.F. 27 ans, connaiss. parfaite **JAPONAIS et ANGLAIS** diplôme langues O., 2 a. Tokyo, licence anglais, dactylo, rech. poste collaborat. ou traduction. Ecr. no T 001451 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

27 ans, math. sup., math. spéc. gestion, anglais courant, espagnol, allemand, cherche emploi cadre administratif, proche banlieue Sud. Ecrire à : HAVAS-CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous la référence no 60.007.

H., 28 ans, format. publicitaire, BTS + 3 ans agence, étudie toute proposition MEME HORS DOMAINE. Ecr. D. de BUEIL, 2, rue de Civry, Paris-16e, ou tél. 797-71-91

Fils d'agriculteurs DEA économie sociologie rurale, prepare doctorat, recherche travail à mi-temps à PARIS, dans milieu agricole. Téléphone : 325-29-22.

J.F. 24 ans. Dactylo-Correspond. frappe de textes franc. et allem. Pas de chiffres, cherche poste stable. 40 X 13. Intérim s'abst Ecr. no 78.534 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

URGENT Ingénieur ENSG, 30 ans, 7 ans expér. bureau d'études Géologie - Hydrogéologie - Géotechnique, étranger (3 a.), France (4 a.), Anglais, espagnol, Fortran, ch. poste fixe France, même technico-commercial. - Ecrire : JAGERSCHMIDT, 1 lot l'Amandier, 84600 VALREAS

Homme 32 ans, habitué CONTACT ET NEGOCIATION à tous nivx, ch. situat. stable offrant REELLES POSSIBILIT. M. JARDIN, 10, rue Voltaire, Paris-11e - Téléph. : 374-58-01

INSPECTEUR GENERAL ASSURANCES ENTREPRISES Expér. relations humaines, rech. poste Direction de Personnel. Ecr. no 1.993, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGENIEUR ELECTRICIEN. — 47 ans. Diplôme grande école. Expér. recherches et études. Anglais et russe courants.
RECHERCHE poste d'ingénieur d'études. Région parisienne.
INGENIEUR ESE + licence physique. 41 ans. Exp. thermique, électronique.
RECHERCHE : poste études ou réalisations. Paris ou proche banlieue.
CADRE FEMME. — CHEF DE PERSONNEL. — DUT gestion des entreprises option personnel, connaiss. anglais. Exp. : 7 ans relations humaines, gestion du personnel (+ URP), questions sociales et juridiques, sélection, recrutement, formation.
RECHERCHE : poste resp. de préférence P.M.E. Paris, province, étranger.
H. 35 ANS. — CADRE COMMERCIAL. — Formation scientifique, technique et publicitaire. Exp. secteur immobilier et aéronautique.
RECHERCHE : poste responsabilité Paris ou région parisienne. Déplacem. possibles.



s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite. **LA MAISON DE L'IMMOBILIER** FNAIM 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

AVEC 6.500 COMPT. Solde comme loyer, par CREDIT EXCEPTIONNEL REPUBLIQUE (près) Appt NEUF JAMAIS HABITE **2 PIECES** tout confort **129.000 F** Dans très belle restauration Interph. Cuis. équip. Moquette. B & G - 271-16-36

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du studio au 2 - 3 - 4 - 6 PCES En duplex. Visite tous les jours de 14 h. à 17 h., même dim. Ou tél. hres bureau **359-30-85**

Mo ST-PHILIPPE - Charmant 3 PCES, tt confort. 4e ét. Asc. 480.000 F. ODE. 73-37.

PROCHE ETOILE Petit imm. anc., caract., s/jard. 160 m2 environ en DUPLEX JOHN ARTHUR et TIFFEN 174, bd Haussmann **766-04-66** Tél. après 19 h. : 926-21-45

Prox. VICTOR-HUGO 8, RUE YVON-VILLARCEAU Petit immeuble. Pierre de taille en façade. Toits Mansart ardoise. 2 très beaux **4 PIÈCES de 127 m2** **1 DUPLEX 4/5 pièces** 142 m² + 19 m² terrasse. (5/6e étages). Livraison 2e trimestre 1978. **COSEMIIC 766-51-71**

TERNES - 140 m2 5 P. cuis., bains, toilette, bel. imm. Pierre de T. 1930, 4e ét., chbre serv. 567-22-88.

16e 2 PCES 40 m² Ds imm. refait Prix 215.000 F, à débattre. COGEVIM - 563-11-53.

LUXUEUX PIED-A-TERRE Parking. 149.000 F 203-59-54.

BOUL. LANNES Face BOIS Prix exceptionnel. Imm. récent. Living + 3 chbres, tt confort. MARTIN, Dr en droit - 742-99-09.

VILLIERS Propriét. vend studio tt cft, tél., bains, moquette. - 542-39-83.

MARAIS - VASTE 4 PCES Haut plafond, 1er étg., except. 650.000 F. Téléphone : 644-09-58.

138, AV. V.-HUGO Appt angle, 7 P., étage élevé, soleil, balc., bon plan, 2 chbres de serv. Mardi-mercr., 14-18 h.

92, RUE SAINT-LAZARE A 100 METRES DE LA GARE Complexe immobilier en finition Vente : stud., 2 P., 3 P. et park. Locat. burx, réserves, parkings. RENSEIGNEMENTS, documentation et maquette chez **PIERRE BATON** 21, av. P.-Doumer, 75016 Paris. **704-55-55 +**

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPARTS DE 100 A 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou Tél. : 227-91-45 et 755-98-57.

PORTE DAUPHINE Face Bois, prix exceptionnel : imm. réct, liv. + 3 chbr., tt cft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

BUTTES-CHAUMONT 200 m. du parc, grand studio TYPE ATELIER D'ARTISTE 4,10 m. sous plafond, baie vitrée. Tout confort. Prix : 175.000 F. Frais de notaire inclus. Vis. sur rendez-vous : 766-13-14.

IVe SAINT-PAUL, bel imm., gd studio pierre, ptre, calme, tt cft, ref. nf. T. 033-36-76 - 326-14-63.

PALAIS-ROYAL. Dans très bel immeuble P. de T. en rénovation, 6e et dernier étage, asc., TERRASSE 80 m². A aménager. 535.000 F - 292-28-51.

TERNES, 120 m², tt cft, 620.000, séj., 3 chbr., 2 bains, 2 wc, asc., ch. cent., bon stdg. Tél. 11-19 h., 2, pl. de la Porte-des-Ternes.

VICTOR-HUGO - ETOILE Part. à part. de préférence, très bel appartement 130 m². Tél. pour rend.vous 727-71-98.

SAINT-MANDE. Bon placement près bois, 2 P., poss. en vaste studio, entr., coin repas, cuis., wc, s. eau. 78.000 F. 346-63-85.

BUTTES-CHAUMONT Près parc, part. vend original 2 pièces en duplex 40 m² + terrasse, confort, 215.000 F. Tél. 322-49-64, à partir de 18 h.

Direct 5 pièces résidentiel, tt cft, chb. domestique, vue, libre le 1-3-78 : 742-25-44.

BUTTES-CHAUMONT A 100 m. du PARC, imm. 1972, standing 3-4 p., 85 m², 2 bains, 15 m. balc. sur rue et jard. box. 450.000 F à débattre. 266-32-35.

Près PL. VOLTAIRE, bel imm. pierre de taille, 2e, cft. CALME, balc., gd 4 p. 120 m². ANJ. 81-28.

ORNANO. Très beau 4 p., cft, soleil, imm. bourgeois pierre de T., 450.000 F. Tél. : 256-13-29.

ILE-SAINT-LOUIS, imm. XVIIIe, GRAND 3 p., 108 m², tt cft. EXCEPTIONNEL - 280-38-06.

Paris Rive gauche

RUE DU MOULIN-VERT Part. vend **3 P.** 65 m2 + park. 410.000 F à débattre. Tél. 540-52-75.

PORTE D'ORLEANS 300 M 3 P., tt cft, plein sud. Exceptionnel. 185.000 F. - 359-25-74 - 206-15-30.

97, RUE DU BAC. Dans hôtel part. 18e, cft, dble living + chbre, raffiné. Mercr., samedi 14 à 17 h. - 722-81-15, matin.

Mo CENSIER-DAUBENTON à 300 m Jardin des Plantes **3 P.** cuisine, bains, 65 m2, tt cft. Prix exceptionel - 266-16-65.

PASTEUR 3 PIECES, STAND., 85 m2, téléphone. PROF. LIBERALE POSSIBLE. Prix 240.000 F pour 12 ans (crédit propriétaire possible) ou LOCATION 2.500 F par mois. 197, r. de Vaugirard, 1er étage. Pptaire, mardi, mercr., 13-16 h.

CARDINAL-LEMOINE DANS IMMEUBLE RESTAURE **2 PIECES** 35 M2 ENVIRON cuis., bains, placard ENTIEREMENT AMENAGE 755-98-57 et 227-91-45

GOBELINS - ITALIE 3 Pces, cuis., cft, 50 m2, 4e étg., sans asc., chff. central, soleil. 230.000 F. Téléphone : 331-89-46.

FÉLIX-FAURE Dans immeuble nf, gd standg. ORIENTATION SUD Très grand 2 Pièces, 60 m2 ; superbe 3 Pièces, 84 m2, ét. él.

VIS. S/R.-VS : 766-25-32

MONTPARNASSE 3 Pces, tt cft, balc. + terrasse. 360.000 F. Téléphone : 323-22-47.

ODEON. Imm. P. de T., 4e étg. sur entresol, gd 4 pces, 2 bs, cuis. équipée. Propr. : 033-73-01.

MONTPARNASSE Beau studio et 2 pièces, état neuf, imm. rénovation. 293-62-16.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES 3, r. du SABOT, imm. 19e s., 2 P., entr., cuis., s. de bains, ch. cent., tél., 285.000 F. S/pl. mercredi 11-17 h, 2e étg. face, 222-63-72 (11-17 h.), ou 285-48-24.

ODEON - BUCI Beau 2 P., 50 m², caractère, haut. plaf., charme, petit. TERRASSON - 325-66-66.

RUE DE GRENELLE 140 m², 6 p., cuis., bains, toilette, étage élevé, imm. tt cft. 567-22-88.

LA BOURDONNAIS. R.-de-ch., 120 m², imm. P. de T., standg. IDEAL PROFESS. LIBERALE PX INTERESSANT - 705-50-36.

MONTPARNASSE. Propriétaire vend 2 P., 46 m². Px 230.000 F. 3 P., 60 m², prix 300.000 F à rénover - Tél. : 566-65-09.

A SAISIR - ODE. 42-70 MAINE-MONTPARNASSE Beau studio, 65.000 F.

UNIVERSITE SOLFERINO. Asc. séj., s. à m., 3 chbres, box, duplex 120 m². Possibil. plus at 50 m2. Arbres. ODE. 95-10

Région parisienne

NEUILLY 1, rue **ST-JAMES** REFAIT NEUF Dble liv. 3 ch. 1 serv. 895.000. Mercredi 14 à 19 h.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX **URGENT** Bel appart. F 4 Tt cft. Imm. qualité Sans vis-à-vis. — Tél. : 660-20-26

VERSAILLES RARE Part. à part. **APPT 100 m2** + jdin privatif Stand. - Soleil 525.000 F T.C. 954-43-70 ou H.B. 796-30-43

APPT IMM. **NEUF** SAINT-GRATIEN 4e et dernier étage. - 106 m2 + 16 m2 balcon, 2 parkings, cave. 550.000 F T.T.C. — 989-31-74.

BOULOGNE Pont-de-Sèvres Vue panoramique, séjour + 2 chambres, tout confort. MARTIN, Dr en droit - 742-99-09.

NEUILLY Vue SEINE 172 m2 Petit salon, gd salon, s. à m., 2 chbres, 2 sanit., box, ch. serv. Claude ACHARD - 637-32-93.

NEUILLY BOIS 145 m2 environ Très gde réception + 2 chbres, grand standing. Claude ACHARD - 637-32-93.

NEUILLY - Splend. appt décoré 160 m2 DUPLEX 5e/6e étages, très gde récept., 3 ch., 3 sanit., grandes terrasses. — 722-85-40.

ROLAND-GARROS Face au BOIS de BOULOGNE restauration d'un hôtel particulier, prestations de luxe, 3, 4, 5 Pièces, 2 bains, création d'un garage en sous-sol. SUR PLACE, mercr., vendr., sam., 14 à 17 h., 7, BD ANATOLE-FRANCE, A BOULOGNE OU TEL. 359-69-36.

BOULOGNE - Près BOIS Charmant 2/3 P., 72 m2, tt cft, jardin privé 70 m2, luxueux : 650.000 F. FONCIAL : 266-32-35.

23 minutes MONTPARNASSE Fontenay-le-Fleury, 4-5 pièces, plein sud, cave, park., téléph. Cse départ 272.000. 460-14-53.

BERGE SEINE - LA DEFENSE Ptaire vd appt raffiné de grand standg, 85 m², dble livg, cuis. éq. chb., bur., dressing-room, cave, park., tél., 670.000 F. Tél. pour rend.-vous 776-21-47 le matin, de 8 à 10 h. et après 20 heures.

Près VERSAILLES (direct Montparnasse 23'), 7-8 p., 145 m², vue impren. - Est-Ouest, 2 caves, 2 parkg. 349.000 F. 460-14-53.

NEUILLY Calme et pratique 19, AVENUE SAINTE-FOY BEAUX APPARTEMENTS sur jardin avec balcons et parkings STUDIOS A 5 PIECES Livraisons en cours. Visite sur place, mardi, mercredi et jeudi, 13 h. à 17 h. 30, et vendredi, de 10 h. à 17 h. 30. **COSEMIIC 766-51-71**

IDEAL PLACEMENT NEUILLY : 2 P., cuisine, bains, imm. pierre de taille, 6e, asc., 220.000 F.

PUTEAUX : LE FRANCE. Studio, kitch., bains, 150.000 F. Claude ACHARD : 624-76-97.

Dans bel immeuble ELEGANT DUPLEX 6 P., 105 m2, r.-de-ch. avec JARDIN PRIVATIF 100 m2, profession libérale possible. BOX, TEL., 600.000 F. - 784-88-18.

Mo ISSY. Particulier vend studio, 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauffage central, wc, cave, téléphone, 29 m², impeccable, 85.000 F - 645-18-94.

Vous cherchez une maison?



nous savons où la trouver

Information Logement
525.25.25
Centre Etoile 49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation 45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Publicorps

Près VERSAILLES, 23' Montparnasse, Parc Montaigne, 2-3 p. b. placé. Impecc., volets stores, moq. laine, 213.000 F. 460-31-22.

NEUILLY (près Seine), étage élevé, beau séj., balc., soleil, s. à m., 2 chb., cuis., bains, 550.000. D. Bourgeois, 522-62-14.

Province

La Plagne-Village. Studio 21 m² à vdre, urgt. Px 120.000 F. Agce s'abstenir. Tél. le soir, 20 h. à 21 h. 30, 579-99-43.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. chez notaire, achète directem., urgent, 2 à 3 p., préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 13e. Téléphoner au 873-23-55.

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 p., tt conft, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-85.

appartements occupés

13e R. PONSCARME. Bail 1 a. Imm. 74. Appt 3 p., c., bs, park. Prix 370.000 F. PAS. 34-80.

12e Prox. Bois de Vincennes Bel imm. 1883, ravalé 1974 Pptaire vd petits 2 P., cuis., wc. Loués à pers. âgées, loi 1948. Prix moyen 1.900 F/m2. 325-66-72

locations non meublées Offre

Paris

17e IDEAL PROF. LIBERALE PRES Mo BROCHANT Tout à neuf, 110 m2, 1er ét., tt cft, 5 p., cuis., 2 s. de bains, cave, chbre de serv., téléphone. 3.000 F + 250 F charges. Exclus. FAIR-PLAY TRANSACTIONS 229-17-86

A LOUER PARIS-XIIIe, libre début décembre, dans immeub. stdg, 2 pièces, cuis. équ., moqu., s. de bns, tél., 1.250 F par mois. Rens. 588-53-58, après 19 heures.

Région parisienne

NANTERRE, 2 p., cuis., bains, 8e étg., cft, calme, gar. 980 F + ch. Part. 924-66-79/490-72-15.

Mo MARCEL-SEMBAT. Récent, grand living+1 chbre tt cft, tél., 1.200 F + charges. Mercredi, 13 h. 30 à 14 h. 30, rue de Solférino no 26 bis, Boulogne.

CRETEIL - Récent, studio tt cft, parkg, 800 F+chauff. Merc., 14 à 16 h., Mme DELPECH, rue Chéret no 43, escalier A.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. Mo Opéra. Frais abonn. 310 F. 266-52-04.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. chbre avec douches, tout arrond., loyer modéré. Agence s'abstenir. T. apr. 20 h. 821-55-37.

J.F., ch. studio tout arrond., loyer 700 F maxi. Tél. à partir de 19 heures. Téléph. 797-38-76.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour DIPLOMATES et CADRES ETRANGERS BANQUE

Part. ch. 1 ch. meublée ou non. Ecr. à 6.619, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FONCTIONNAIRE cherche chb. ou STUDIO SILENCIEUX, proximité Ecole Militaire. 567-55-44, poste 49-80.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON Loue du studio au 5 Pièces, de standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

Mo JASMIN. Très bel appartem. meublé, 6 p., cuis., 2 salles bs, box, TEL. Loyer 5.000 F. - ROUSSEL, 620-36-49.

bureaux

RUE DE LA PAIX Libre de suite **10** burx ent. aménagés, 3e ét. avec asc., 8 lignes téléph. 12.500 F/mois + reprise. **3** bureaux, 4e étage av. asc. 2 lig. tél. - 2.900 F/mois. Rens. : 261-69-24 ou 261-61-14.

DOMICILIATION TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F/mois APEPAL - 228-56-50

RUE DE LA TOUR Imm. récent, 6 étages, BURX 500 m² + APPT avec terrasses (facultatif), 11 lignes téléphoniques. Bail 3-6-9 ans. PROPRIETAIRE - 704-44-44.

SAINT-AUGUSTIN 8 burx ds imm. anc. gd standg. 156 m² sans pas-de-porte, 6e ét. 567-22-88.

CHERCHE-MIDI 4 burx, 56 m², état impeccable, à vendre ou à louer. 567-22-88.

BOULOGNE - COTE BOIS 180 m², 8 BURX, 2 lignes tél., professionnel ou commercial. - PROPRIETAIRE, 704-98-95.

1 à 20 BURX Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. - AGENCE MAILLOT. 293-45-55.

immeubles

RECHERCHE MURS DE BOUTIQUES VIDAL - 758-12-40

JE VENDS à **POITIERS** Près Facultés BEL IMMEUBLE LIBRE Possibilité créer 5 STUDIOS Ecrire ss no 8.345 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Boutiques

300 m PTE ORLÉANS (Montrouge) Murs boutique, 35 M2 à rénover. Exceptionnel. 105.000 F. 357-25-74 - 206-15-30.

villas

OUEST 30' ETOILE, accès facile VILLA 9 P. mais. Garde. 2 gar. Beau parc. 975-97-77

PARC SAINT-MAUR Villa de **TRÈS GRAND STANDING** 400 m habitable 9 pièces. Prix : 1.100.000 F. Renseignements : 306-98-27.

locaux commerciaux

A louer local commercial 120 m2 Faubourg ST-ANTOINE, PARIS 1er étage, b. état, tél. Prix intéressant. S'adres. NATEL, M. BOYER, 4, rue Newport, 78140 VELIZY. Tél. 946-12-29

Rue du FAUBOURG-ST-DENIS PROXIMITE GARE DU NORD IMMEUBLE SUR COUR SURFACES DE 80 A 130 M2 BAUX NEUFS ETUDE COURCELLES. 924-92-45

LAFAYETTE-POISSONNIERE 300 m2 au sol, 500 m2 utiles bureaux, tél., chff. cent. + entrepôts ou petites industries 400.000 F les murs libres. TEL. 878-97-52

93 ST-DENIS, Direct PPTAIRE FACE MARCHE, r.-de-ch. 815 m2 CCIAL + ss-sol. park. à vendre 822-38-09 matin

DIRECT PPTAIRE LOCAL 450 m2 BOULOGNE-BILLANCOURT près périphérique pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé) 2 lignes tél., monte-charge, force 220 et 380 triph. 60 A. Accès petits camions. S/place ce jour et demain de 10 h. à 17 h. 10, rue Maître-Jacques, BOULOGNE-BILLANCOURT. Tél. 603-91-38 et 969-68-67.

propriétés

Part. vends, Ariège, gde ferme, 4 P., très gd grenier habitable, plusieurs dépend. aménageables, jard., prairies, eau, électricité : 140.000 F. TOUTA, 14, rue Blazy, 91-JUVISY.

POITOU, 370 KM. DE PARIS : Logis amenagé dans communs château féodal, 8 P., tt cft, parc 3 ha domin. vallée, tours, souterrains. - Pascault Immeubles, 86700 ROMAGNE. Téléphone : (49) 87-70-71.

Part. vd hameau, Haute-Drôme, altit. 1.100 m., 2 habit., 2 berg., four à pain, atel. poterie, four, bon état, 13 ha, eau, électricité. Prix : 500.000 francs. - OBY, 26410 CHATILLON.

VERSAILLES Rive Droite PPTE ancienne av. jard., récept. triple, 6 chbres, dépend., 2 gar. JOHN ARTHUR et TIFFEN 174, bd Haussmann **766-04-66** Tél. après 19 h : 926-21-45

78-HERMERAY. 4 km. Epernon, maison 5 chbres, 2 bs, séj., ch. maz., 150 m² habit., cave, gar., sur 4.200 m² clos divis., verger agrém. 580.000 F. T. 642-78-69.

manoirs

RECH. : pour personnalité africaine MANOIR XVIIe, XVIIIe, parfait état, 40 à 90 km. S.-O. à N.-O., 5 à 20 ha. Michel & REYL 6, r. Greffulhe-8e. T. 265-09-05.

terrains

CROISSY-S/SEINE - R.E.R. BEAU TERRAIN 940 M2 TOUTE VIABILITE PRIX T.T.C. 320.000 F. AGENCE de la TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

Villeneuve-sous-Dammartin Part. vd ter. à bât, perm. const. obtenu, 1.900 m2, belle façade, 150.000 F. Agce s'abstenir. Tél. 427-55-54 H.B., 427-80-43 ap. 19 h.

SAINT-GRATIEN - 1.327 M2 Près centre, 14 m. de façade. 330.000 F. Téléphone : 989-31-74.

BOUFFEMONT (95) 1.050 m² à bâtir, viabilisé, boisé. 250.000 F. T. : 991-07-67.

2 KM. DEAUVILLE, bonne sit. TERRAIN A BATIR 1 ha 35 a, poss. 3 lots. M. Losseau, ferme de Balme, Touques, 14800 Deauville. Tél. : 88-13-20.

pavillons

VILLEMOMBLE Résid. Tr. beau pav. réc. Hall, vaste séj., 3 chbres, bur., cuis., bains, wc, chff. cent., ss-sol, gd gar., buand. chauff., s/jdin clos. Px 530.000 F, avec 106.000 cpt. **ACB** 60, r. J.-Guesde, BONDY. 847-28-09/11-20

Achetons maison 350m², terrain 2.500m², banl. O. limitr. Paris. Part. à P. de préfér. 225-60-24.

91-YERRES. Sur terrain 400 m², magnifique pavillon traditionnel F 6 en toute propriété, 420.000 F - 233-67-33.

maisons de campagne

GOLFE MORBIHAN QUESTEMBERT magnif. maison s/terrain 528m², 4 chbr., constr. récente et soign. Prix : 361.000 F. Bernelion, 11, rue des Vignes, Vouneuil-sous-Biard, 86000 POITIERS.

domaines

PLANTATIONS RESINEUX sapins, épicéas, Haut-Doubs Lots : 1 ha., prix 150.000 F et 1 ha. 40 a. prix 120.000 F. Tél. (16-81) 59-21-48 entre 13 h. et 14 h., les mar., mer., ven. et sam. ou écr. Docteur Mairey place Centrale, 25800 Valdahon.

fermettes

FOURQUEUX (Golf) 6' R.E.R. Charmante fermette rustique nve, gde récept. + 4/5 chbres. Gar. 2 voit. S. de jeux, Jardin 930 m2. 980.000 F. — 969-03-52.

viagers

Mo AVRON - 2 PCES Cuisine. Occupé 1 tête 72 ans. Cpt 2.000 F. - Rente 400 mens. **LE VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

Libre, Le Perreux, bord Marne, appt neuf, 3 p., cuis. equip., gar., balc., ensoleill., 70.000 + 1.450 rente. LODEL, 700-00-99.

LIBRE. Près République, appt 5 p., 2 bs + ch. serv., 165 m², ensoleillé, 175.000 F + 2.250 F rente 89 ans + 1.800 rente 69 ans - LODEL, 355-61-58.

Vendez rapidement en viager, Conseil, Expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35 boul. Voltaire - 700-00-99.

...annonces classées du Monde ...lundi au vendredi ...de 12 h. 30 ... 296-15-01

Le Monde économie-régions

Poitou-Charentes

JONZAC INVITE LES INDUSTRIELS : « Venez chez nous, on se charge de tout »

La Rochelle. — A l'occasion d'une double inauguration dans la zone industrielle de Jonzac, au cœur de la région du cognac et du pineau, M. René Monory, ministre de l'industrie et du commerce, s'est engagé à favoriser la création dans cette petite ville charentaise de quatre mille cinq cent quatre-vingts habitants d'une agence locale pour les économies d'énergie et les énergies nouvelles.

Cette initiative prise par les élus locaux est la première du genre en France. *« Je n'avais encore jamais vu mettre autant de passion au service de cette cause »*, a reconnu M. Monory, qui a constaté que les deux priorités (l'industrialisation du milieu rural et la recherche d'économies d'énergie et d'énergies nouvelles) ont été comprises et défendues en Saintonge avec une imagination et un enthousiasme particuliers. *« La situation de la région de Jonzac,* a expliqué le maire, M. Claude Belot, quarante ans, professeur de géographie, *était encore dramatique il y a quelques années. Nous avions perdu 30 % de la population et la densité était tombée de cinquante-cinq à trente-six habitants au kilomètre carré. »*

En Charente-Maritime, les « sudistes » paraissaient condamnés. La réaction salutaire est d'abord venue du Comité jonzaquais d'expansion économique) puis du Syndicat du pays de Jonzac, qui concerne soixante mille habitants. Un poste d'animateur industriel a été confié à un professeur de vingt-neuf ans, M. Jean-Marcel Morisset, et autour des élus entraînés par le dynamisme de M. Claude Belot se sont groupés tous les artisans du pays résolus à travailler ensemble pour faciliter l'installation des nouveaux venus. En deux ans, la zone industrielle de 16 hectares a accueilli une voilerie, une imprimerie, une boulangerie industrielle et une menuiserie. Les deux nouvelles entreprises qui viennent d'être inaugurées sont la société de sérigraphie Decalcolux (dix-huit emplois) et une unité de montage de la société Zodiac (quarante-neuf emplois) (*le Monde* daté 20-21 novembre).

La véritable originalité des responsables de Jonzac ne réside pas essentiellement dans la ténacité ou l'entregent (que l'on peut rencontrer ailleurs), mais plus sûrement dans la qualité des services qu'ils apportent aux industriels intéressés par une éventuelle installation ici. *« On se charge de tout et on veut surtout aller plus vite que les autres »*, explique l'animateur industriel. *« C'est vrai,* dit M. Griffy, de la société Zodiac, *nous avons tout de suite compris qu'on voulait nous retenir et par conséquent nous aider au maximum. »* Même témoignage de la part de M. Jamet (Decalcolux) : *« Nous avons visité une cinquantaine de communes, et c'est à Jonzac que l'accueil a été le plus chaleureux et surtout que l'aide a été la plus efficace. »*

« En trois mois, mon entreprise de voilerie était installée et je ne me suis pratiquement occupé de rien », rappelle pour sa part M. Michel Briand, qui au bout de deux ans *établit un parallèle avec son expérience de chef d'entreprise à La Rochelle : « On ne dit pas assez qu'il y a beaucoup à espérer des conditions de travail en zone rurale. »*

A Jonzac, le taux d'absentéisme est de 0,5 % alors qu'il était de 16 % à La Rochelle, et le rendement ici par rapport à La Rochelle est de 1,3.

La chasse au gaspillage

« Nous sommes en train de gagner la part de l'expansion, dit M. Claude Belot, sans cacher pour autant la gravité du problème posé par les mille deux cent quatre demandeurs d'emplois dans l'arrondissement. Mais à Jonzac, seul canton rural du département dont la population a progressé (2 %) entre les deux derniers recensements, on ne redoute plus comme naguère que les équipements récents comme les établissements scolaires et hospitaliers soient finalement disproportionnés avec l'activité de la ville. Et l'atout décisif que représente le passage de l'autoroute A-10 à une dizaine de kilomètres de Jonzac dans quatre ans vient encore conforter l'optimisme général.

De notre correspondant

En s'engageant dans la lutte contre le gaspillage d'énergie, les élus de Jonzac ont d'abord voulu agir dans l'intérêt des contribuables locaux. *« Nous consommons 6 millions de litres de fuel dont 2 millions pour les diverses collectivités, hôpital, lycée, H.L.M., etc. Et le gaspillage est flagrant, qu'il s'agisse du fuel pour l'eau chaude au lycée ou encore de l'électricité pour chauffer la piscine l'été »*, constate le premier adjoint, M. James Pitaud.

Une première tentative d'économie *a été réalisée dans deux écoles primaires* avec la pose d'une régulation *par sonde extérieure couplée à une* programmation horaire et hebdomadaire. Le résultat a balayé les dernières hésitations : l'économie est de 26 % et l'investissement sera amorti en deux ans. D'autres aménagements sont prévus dans les bâtiments publics. Les responsables des deux entreprises implantées dans la zone industrielle ont décidé de jouer le jeu. Chez Zodiac, une pompe à *chaleur air-air* fournit un air pulsé renouvelé trois fois par heure, ne nécessitant d'apport électrique que si la température extérieure est inférieure à *5* degrés. Le système permet de consommer deux fois et demie moins d'énergie que par un chauffage au fuel et l'amortissement est escompté en six ans. A Decalcolux, il s'agit d'une climatisation solaire (2 200 heures de moyenne annuelle) couplée à une pompe à chaleur eau-air. L'économie d'énergie est de l'ordre de 60 % et l'amortissement doit être obtenu en six ans. C'est à un architecte local de vingt-*neuf ans,* M. Alain Billard, que la société a fait confiance.

Seuls les services de l'E.D.F. chargés de contrôler ces différentes opérations restent réservés. A la mairie, on échafaude déjà toute une série d'interventions militantes préparées avec une conviction qui a quand même un peu surpris M. René Monory, mais le ministre a retenu l'idée d'un contrat, le premier du genre, entre une collectivité locale et l'Etat. *« Nous avons besoin d'une aide financière,* lui a dit M. Claude Belot, *pour informer l'ensemble des habitants de notre région, pour faire connaître les résultats de nos expériences et pour diffuser les techniques rentables. »*

Mieux encore, on envisage à Jonzac de créer dans le cadre du « contrat de pays » un poste de conseiller pour les économies d'énergie.

MICHEL GUILLET.

● *La Meurthe-et-Moselle dit « non » à l'autoroute Lorraine-Bourgogne.* — Le conseil général de Meurthe-et-Moselle et la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle ont refusé de participer au capital de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (S.A.P.R.R.), qui construira l'autoroute A-37 Lorraine-Bourgogne (Toul-Langres-Dijon).

Aquitaine

Le centre de Sireuil-lès-Eyzies

Il n'y a pas d'âge pour apprendre l'écologie

De notre envoyé spécial

Sireuil. — Quand un ministre inaugure un centre permanent d'initiation à l'environnement (C.P.I.E.), il est naturel que le ruban officiel ne soit pas tricolore mais... vert. C'est ce qu'a pu constater, il y a quelques jours, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, venu à Sireuil-lès-Eyzies (Dordogne), participer au congrès des animateurs de C.P.I.E.

« Parce qu'il émane d'initiatives locales, qu'il est géré par des associations, qu'il réanime les communes rurales et qu'il répond aux aspirations écologistes des jeunes, votre mouvement correspond aux objectifs du gouvernement, a dit le ministre, *il doit donc se développer. »*

Peu connus, récents — le plus ancien a démarré en 1972 — les centres permanents d'initiation à l'environnement ne sont encore qu'une dizaine dans l'Hexagone. Ils ont jusqu'à maintenant travaillé avec discrétion, sans statut officiel et de manière expérimentale, car à plus d'un titre ils constituent *des sortes de* laboratoires où l'imagination est au pouvoir. Mais en allant inaugurer le dixième et dernier-né des C.P.I.E., en assistant aux travaux des congressistes, M. Paul Dijoud a *officialisé* leur réussite.

La *dénomination* même de centre permanent d'initiation à l'environnement indique clairement leur premier objectif : sensibiliser les Français de tous âges à l'écologie, en d'autres termes faire redécouvrir aux citoyens le milieu dans lequel ils vivent. Le moyen ? Les installer pendant quelques jours ou quelques semaines dans une localité, les mettre *« sur le terrain »*.

Les C.P.I.E. — on en trouve en Bretagne, en Auvergne, en Picardie, en Lorraine, en Savoie, en Périgord, en Provence, dans les Landes, dans le Val-de-Loire et dans les *Pyrénées* — ont reçu dix mille stagiaires l'an dernier. Des écoliers de classes vertes, des collégiens, des étudiants, mais aussi des enseignants et même des touristes. A peine ouvertes, ces modestes écoles de nature, généralement installées dans des bâtiments communaux et animées par quelques pédagogues enthousiastes, sont assaillies de demandes. Le programme de stages du centre d'Aurillac, par exemple, est complet jusqu'en novembre 1978. Les collectivités locales à qui revient l'initiative de la création d'un C.P.I.E. — les ministères donnant ensuite le coup de pouce nécessaire — sont de plus en plus nombreuses à en réclamer. Quatre centres seront ouverts l'an prochain, et vingt-cinq dossiers sont en instance.

Selon une enquête réalisée par le secrétariat à la jeunesse et aux sports, 70 % des Français de quatorze à vingt-quatre ans souhaiteraient vivre dans une ville *de moins de trente mille habitants « pour être plus près de la nature »*. Une classe primaire de Paris vient de passer trois semaines au centre de Sireuil-les-Eyzies. A l'instant du départ, après avoir descendu la Vézère en canoë, exploré les grottes préhistoriques, découvert la cuisine et l'affabilité périgourdines chez les villageois, certains enfants, les larmes aux yeux, juraient de revenir.

Laboratoires pédagogiques, les C.P.I.E. passionnent aussi les enseignants qui peuvent expérimenter des formules nouvelles aussi bien avec des groupes de jeunes qu'avec des adultes. Autogérés, créés à la demande des communes, les centres doivent assurer en peu d'années leur propre financement et ils y parviennent. Il est de règle que la responsabilité de leur gestion, et parfois de leur animation, appartienne à une association. Parmi les « collaborateurs » du C.P.I.E. de Bonzee, dans la Meuse, par exemple, on trouve le curé du village, un menuisier, des agriculteurs, un agent forestier, tous du cru.

Les centres constituent enfin des instruments peu coûteux d'animation locale et d'aménagement du territoire. Reconstruire des bâtiments communaux, abandonnés, créer quelques emplois, attirer en permanence des citadins, n'est-ce pas rétablir les ponts entre le monde rural et l'univers urbain, redonner l'espoir à des villages qui étaient à l'abandon ? Sur le coteau de Sireuil, la chambre des métiers de la Dordogne, profitant des périodes creuses, organise maintenant des stages de formation permanente pour ses artisans. Les centres plus anciens reçoivent des groupes venant de toute l'Europe, et même des Etats-Unis.

Les C.P.I.E. suscitent la curiosité de l'étranger. L'innovation sur ce point est dans le camp français.

MARC AMBROISE-RENDU.

ENTRETIEN

Philippe Lamour hausse le ton à propos des communes de montagne

Le gouvernement a approuvé le 23 novembre plusieurs mesures en faveur de la montagne. Celles-ci seront-elles bien accueillies par les maires des communes concernées ?

Parallèlement, la commission des communes de France continue à dépouiller le questionnaire des maires et présentera son rapport de synthèse au début de décembre.

M. Philippe Lamour, maire de Ceillac (Hautes-Alpes) et président du syndicat intercommunal du Queyras, qui vient d'adresser sur ces sujets un rapport au ministère de l'intérieur, nous explique son point de vue.

« Ne faudrait-il pas commencer en priorité par la réforme des finances locales ?

— Pour la très grande majorité des petites communes rurales, les ressources sont largement inférieures au niveau des besoins élémentaires. Le budget de certaines d'entre elles n'atteint pas annuellement 50 000 F. Elles en sont réduites, soit à avoir recours à des expédients en s'endettant au-delà de leurs possibilités, soit à brader, si elles le peuvent, le territoire communal, soit enfin à s'assoupir dans une *totale* passivité.

» La réforme des finances communales est un sujet sans cesse abordé depuis près d'un siècle. On s'est contenté jusqu'à présent de quelques changements de vocabulaire : la taxe personnelle mobilière est devenue la taxe d'habitation, et la patente la taxe professionnelle. Le montant des ressources ne s'accroît pas. La situation des communes ne cesse de s'aggraver, en donnant la pénible impression que nul ne *s'occupe sérieusement* d'y porter remède.

» Un exemple caractéristique est celui de l'attribution de la part du fonds d'action locale affectée aux communes touristiques, dont le mode de répartition, profondément inéquitable, voire scandaleux, est vainement dénoncé depuis plusieurs années, et d'ailleurs reconnu, sans que rien ait été entrepris pour le réformer.

— Le regroupement serait-il, comme on le dit, la solution miracle pour les petites communes ?

— Dans l'état actuel des choses, il peut être partiellement remédié à la défaillance des communes par la généralisation des syndicats intercommunaux qui représentent, avec la modification du système des finances, l'élément fondamental d'une réforme du régime communal.

» C'est une erreur de dire que les communes dénuées de ressources suffisantes ne font, en s'associant, qu'additionner leurs misères. Cette formule leur permet d'abord d'engager en commun un agent technique et administratif dont chacune d'elles ne pourrait isolément assurer la rémunération.

» Les petites communes rurales conserveraient ainsi leur personnalité pour tout ce qui concerne la vie quotidienne mais s'uniraient pour tout ce qui concerne la préparation de l'avenir : c'est-à-dire essentiellement l'application d'un programme d'aménagement avec des projets d'équipement qui ont d'ailleurs souvent un intérêt commun.

» Tirant les leçons de l'expérience, il faut revenir à la réforme *fondamentale.* Il s'agit de la *généralisation de l'association intercommunale,* première et nécessaire étape d'une véritable réforme communale qui seule pourra conduire, *à terme, à des décisions* spontanées de fusion fondées sur une connaissance des intérêts respectifs et communs qu'une période préalable d'association aura permis progressivement de dégager.

Honnête homme ?

— Le système actuel comprend autant d'injustices que d'absurdités ?

— Oui, les communes les moins peuplées et les plus démunies sont automatiquement taxées pour des services communs dans des proportions démesurées par rapport au profit qu'elles peuvent en attendre. Dans ce domaine, il serait équitable d'établir une discrimination entre *les catégories* de communes selon leur situation géographique, le niveau de leur population et les obligations souvent lourdes qu'impliquent leurs projets d'extension.

» A cela s'ajoutent les services *que leur impose l'Etat.* Ainsi une commune de montagne qui peut malaisément payer son garde champêtre se verra invitée à organiser un service de sécurité comportant sept à huit agents permanents, plus l'achat d'un matériel dont le coût représente le montant total de plusieurs années budgétaires.

— Le sort des petites communes de montagne est particulièrement critique ?

— Le découragement des municipalités des petites communes provient de leurs nombreuses déceptions, résultant de trop de projets avortés et de promesses sans suite.

» Un exemple caractéristique est, en effet, celui de la politique de la montagne, qui concerne quatre mille six cents communes réparties dans quarante départements et onze régions couvrant le cinquième du territoire français.

» Cette politique a fait l'objet de solennelles déclarations d'intentions et de deux comités interministériels. Après une esquisse de mise en œuvre, elle a été pratiquement abandonnée. Une des seules mesures concrètes qu'elle comportait, à savoir la prise en charge par l'Etat du coût du déneigement des communes de haute altitude que leur indigence ne leur permet plus d'assumer, n'a été suivie d'effet que pour l'exercice 1975. Depuis, la ligne budgétaire a été maintenue, mais sans inscription de crédits. On va voir comment les mesures prises le 23 novembre se concrétiseront...

» Une telle attitude, et aussi la désinvolture avec laquelle certaines administrations appliquent ou, plutôt, n'appliquent pas la décision de maintenir les services publics en montagne, font que les municipalités ne croient plus aux promesses des pouvoirs publics. On est justement sévère, dans le monde rural, à l'égard de quiconque renie ses engagements.

» On disait, jadis, que l'Etat était honnête homme. Il est urgent qu'il le redevienne s'il veut retrouver la confiance des municipalités et des populations. »

Picardie

La restauration du quartier Saint-Leu à Amiens

Les vieilles pierres sont hors de prix

De notre correspondant

Amiens. — Des paroles, des réunions, des associations de défense, des projets. Mais rien de concret depuis des années. Cette fois, ça y est, tout au moins apparemment. Le conseil municipal d'Amiens, composé de socialistes et de communistes, dirigé par M. René Lamps, député communiste de la Somme, vient d'adopter le dossier concernant la rénovation du quartier Saint-Leu.

Toits crevés, charpentes pourries, murs au torchis lépreux, *fenêtres* aux carreaux cassés ouvertes sur le vide, ruelles sans trottoir aux pavés inégaux, canaux à l'eau stagnante et nauséabonde, population de délinquants en puissance et de semi-clochards, tel se présente pour beaucoup *d'Amiénois le quartier Saint-Leu,* situé au pied de la plus haute cathédrale gothique de France. De là à dire que Saint-Leu doit disparaître, il n'y a qu'un pas que l'on hésite quand même à franchir.

Intéressant vestige du passé dans une ville détruite par la guerre, demeures typiques des Amiénois laborieux des siècles passés, petites rues pittoresques, site aquatique unique en France qu'on n'hésite pas à comparer à celui de Bruges — dans les minuscules bras de Somme que l'on franchit sur des ponts de guingois s'écoule une eau tranquille et presque propre (la pollution de la rivière a en effet beaucoup diminué) — tels sont les arguments que présentent ceux qui veulent garder à *Amiens* ce témoin réellement unique de son histoire.

Mais Saint-Leu n'est plus ce qu'il était. De nombreuses maisons se sont écroulées ; *les* canaux ont été comblés ; une route, qui ne pourra peut-être jamais être terminée, *car elle* devrait couper ensuite à travers les hortillonnages (terrains où l'on pratique la culture maraîchère, oasis d'oxygène aux portes de la ville), a été tracée d'est en ouest au beau milieu du quartier.

Saint-Leu, c'est aussi et d'abord les deux mille cinq cents personnes qui y demeurent. On ne peut laisser ces gens dans leur crasse, disent les uns ; relogeons-les dans des H.L.M. ; assainissons Saint-Leu et, là où c'est possible, construisons des immeubles neufs. Il faut que ceux qui vivent ici puissent continuer à le faire, répondent les autres, mais dans des conditions décentes. Saint-Leu est au centre d'Amiens. Si les promoteurs s'emparent du terrain, où iront *les habitants ?* A la périphérie ? Il n'en est pas question. Le cœur de la ville ne doit pas être vidé de sa population modeste.

C'est ce dernier langage que veut tenir la municipalité. Le dossier Saint-Leu qu'elle vient de voter sera présenté au Fonds d'aménagement urbain (FAU). Mais l'accord entre socialistes et communistes a été long à se faire : 45 millions de francs sont en effet en jeu. Les représentants du P.S. craignent que les subventions de l'Etat ne soient trop faibles et que la ville ne soit prise au piège de son propre plan. Il n'y a pas que Saint-Leu à Amiens. C'est pourquoi les socialistes ont fait adopter par leurs *alliés* un *amendement précisant* que l'argent consacré à Saint-Leu ne devait pas l'être au détriment des autres quartiers.

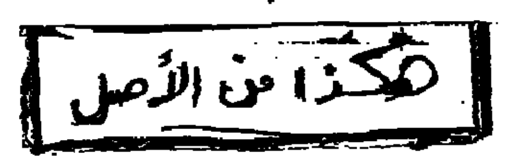
Les communistes ne nient pas que le projet soit ambitieux et cher, mais ils affirment que *« l'Etat paiera sous la pression de la lutte »*.

Les choses en sont là, mais il est bien certain qu'il va être très difficile d'affecter à la rénovation d'un seul quartier d'Amiens autant d'argent et dans des conditions aussi incertaines.

MICHEL CURIE.

● *L'Association bureaux-provinces* vient d'éditer un ouvrage qui présente les possibilités d'implantation en province, dans des zones aménagées et immédiatement disponibles. L'ouvrage, intitulé *Sites tertiaires en province - Données statistiques et cartographiques, Population, Emploi, Terrains,* comporte vingt cartes régionales et quatre-vingt-six cartes d'agglomérations signalant les infrastructures principales, les grandes opérations d'aménagement, les grands équipements, les zones d'activités industrielles et tertiaires.

★ Association bureaux-provinces, 39, r. de la Bienfaisance, 75008 Paris, tél. : 522-86-20.



A PROPOS DE...

L'installation d'un réseau d'alerte contre la pollution

Le Nord met ses fumées sous surveillance

Lancera-t-on bientôt dans le Nord-Pas-de-Calais des alertes à la pollution comme on avertit les automobilistes des bouchons en formation sur les routes du week-end ? Dès l'année prochaine, un réseau automatique de mesure et de prévention de la pollution atmosphérique sera mis en service à Dunkerque. Ce sera le premier maillon d'un réseau plus étendu qui couvrira ultérieurement Lille, Valenciennes, Lens et Douai, les points noirs de la région.

La décision prise par le ministère de la culture et de l'environnement, et dont la réalisation est confiée au service des mines de Douai, est le résultat d'un long processus de recherche et de tâtonnements.

Le Nord-Pas-de-Calais, industrialisé et urbanisé depuis plus d'un siècle, a supporté longtemps les poussières et les fumées, comme l'inévitable contrepartie de sa puissance industrielle. Les temps ont changé. En 1952, le conseil général du Nord a créé une commission chargée de vérifier si la loi Morizet, datant de 1932, qui visait *« les émissions intempestives de poussières »*, était bien appliquée.

Depuis 1962, quelque cent vingt appareils jaugent les poussières et une centaine d'autres mesurent l'acidité de l'air, *notamment dans les agglomérations les plus menacées.* Un autre système de contrôle, placé au cœur du Pas-de-Calais, dans des zones rurales protégées, à Fruges et à Helfaut, donne par référence le degré de pollution zéro.

Ces informations recueillies depuis une quinzaine d'années sont précieuses mais insuffisantes. On souhaite un contrôle plus précis, qui non seulement détecte rapidement les points de pollution, mais donne aussi une sorte de photographie de la météo locale. L'inversion de température, par exemple, est essentielle dans les phénomènes de pollution.

Lorsque les hautes couches de l'atmosphère sont plus chaudes que l'air se trouvant au ras du sol, les vapeurs toxiques s'accumulent et deviennent particulièrement dangereuses. En 1975, une inversion de température fut dans les agglomérations de Dunkerque et de Saint-Omer à l'origine de six décès. Dans les hôpitaux, on observa l'arrivée d'un nombre *inhabituel de malades souffrant de malaises respiratoires...*

Dans quatre secteurs sensibles, vont donc être installés des mini-laboratoires automatiques analysant la composition de l'air. En même temps, de petites stations météo juchées sur des mâts donneront toutes les indications sur les variations climatiques. Ces informations, recueillies tous les quarts d'heure, seront centralisées sur ordinateurs, puis transmises au service des mines de Douai.

Une poussée de pollution *pourra ainsi, affirment les spécialistes*, être prévue de six à douze heures avant qu'elle ne se manifeste vraiment. Comment agir alors ? On pourra demander aux usines de réduire provisoirement les productions les plus polluantes ou, encore, de remplacer temporairement le fuel lourd (chargé de soufre) par du fuel léger. Il sera également possible d'alerter la population. On a constaté, en effet, qu'à l'automne et en hiver, les foyers domestiques polluent autant que *les usines.*

Le premier réseau automatique de mesure et d'analyse sera mis en service en 1978 à Dunkerque. Suivront ensuite ceux de Lille (1979), Valenciennes (1980) Lens-Douai (1981-1982). Il en coûtera de 25 à 30 millions de francs, payer en grande partie par le ministère de l'environnement. Les réseaux seront gérés par le service des mines, mais leur administration sera confiée à des associations groupant des représentants de l'Etat, des collectivités locales, des industriels et des groupements de défense de l'environnement. Celle de Dunkerque est déjà formée, elle est présidée par M. Albert Denvers, président de la communauté urbaine.

GEORGES SUEUR.

● *Les Chinois étudient le téléphone français.* — Quinze hauts fonctionnaires et ingénieurs de la République populaire de Chine viennent de visiter les installations de télécommunications de la région Midi-Pyrénées. La Chine pourrait demander à la France de l'aider à moderniser son réseau téléphonique en automatisant deux mille districts. — *(Corresp.)*

Rhône-Alpes

LA REMISE EN CAUSE DES VILLES NOUVELLES

Le conseil régional refuse de s'engager seul dans le sauvetage de L'Isle-d'Abeau

Une révision des objectifs généraux our les villes nouvelles s'impose, à la lumière du ralentissement de l'expansion. Les prospectivistes et les urbanistes doivent revenir à des conceptions plus immédiates, plus conjoncturelles.

Qu'on en juge ! Alors qu'au début du 6e Plan on prévoyait la création de 131 900 emplois dans les cinq villes nouvelles de la région parisienne, on n'a atteint à la fin du Plan (décembre 1975) que 45 220 emplois, le « taux de réalisation » le plus faible appartenant à Marne-la-Vallée (12,7 %). Les villes nouvelles de province se sont un peu mieux tenues : 51 500 emplois prévus, 25 800 réalisés. Les prévisions pour le 7e Plan (1976-1980) sont plus modestes (134 000 emplois, dont 86 300 pour les villes d'Ile-de-France). La situation à l'Isle-d'Abeau, à l'est de Lyon, illustre ces difficultés.

De notre correspondant régional

Lyon. — Au cours d'une séance extraordinaire, lundi 28 novembre, les membres du conseil régional de Rhône-Alpes ont examiné pendant plus de trois heures les difficultés de la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau. A l'issue des débats, une résolution présentée par M. Pierre Vallon, sénateur du Rhône (C.D.S.), rapporteur de la commission « planification et aménagement du territoire », a été adoptée par 28 voix contre 22.

Dans ce texte qui part du constat que les difficultés actuelles viennent *« pour une large part de la crise économique ainsi que du ralentissement de la croissance démographique »*, le conseil régional demande à être désormais *« consulté sur le développement de la ville nouvelle »*. Il souhaite de la part de l'Etat l'affirmation qu'il a la volonté de poursuivre la ville nouvelle par *« l'implantation d'activités nouvelles »* et la suppression du péage sur l'autoroute Lyon-L'Isle-d'Abeau. Il réclame que *« soient définies par un texte réglementaire les charges financières réciproques de l'Etat et du syndicat communautaire d'aménagement »*.

Préalablement à l'adoption de cette résolution, les conseillers avaient repoussé par 28 voix contre 21 une proposition du groupe communiste demandant qu'aucune motion ne soit soumise à un vote et que le bureau soit seulement mandaté par l'assemblée pour apporter son soutien aux revendications du syndicat communautaire (SCANIDA). M. Emmanuel Hamel (P.R.), député du Rhône, a fait chorus, jugeant ce vœu d'une *« très grande sagesse parce qu'il n'y a pas de raison que la région soit associée à la réparation des erreurs de l'Etat »*. Au moment du vote de la résolution de M. Vallon, M. Hamel a voté contre, ainsi que quelques autres conseillers de la majorité.

Troubles de croissance

Que le conseil régional, tenu à l'écart par la « loi Boscher » des structures de développement des villes nouvelles, s'intéresse enfin à ce problème d'aménagement de « son » territoire, voilà qui ne peut qu'être positif. L'assemblée aurait même dû le faire depuis longtemps, alors qu'elle a plus ou moins consciemment suivi pendant des années l'attitude de l'un de ses membres, M. Louis Pradel, ancien maire de Lyon (décédé le 27 novembre 1976) qui, à la fois *pour protester contre une décision* parisienne et technocratique de créer l'Isle d'Abeau, et défendre les intérêts de l'agglomération lyonnaise, se complaisait à ignorer la ville nouvelle. Tant que l'environnement économique était compatible avec le développement de la « petite sœur de Lyon », personne dans la métropole ne pouvait trouver trop à redire.

Mais aujourd'hui l'Isle-d'Abeau connaît de sérieux troubles de croissance. Pour équilibrer son budget 1977, la SCANIDA avait demandé une aide de l'Etat de 10 millions de francs. Il en a obtenu 6.

Créée pour absorber une croissance excessive de l'agglomération lyonnaise, l'Isle-d'Abeau souffre donc en premier lieu de la diminution sensible de cette croissance (1,1 % en 1975 au lieu de 2,5 % en 1968 et sans doute proche de zéro en 1977). A ceci se sont ajoutés les effets de la crise économique : cinquante-quatre entreprises implantées, mais mille trois cents emplois créés seulement.

« Il faut poursuivre la réalisation de la ville nouvelle en réduisant, après études, les objectifs à court terme, mais en maintenant la capacité d'accueil du SCANIDA », a déclaré M. Maurice Pic, maire de Montélimar, sénateur, P.S., de la Drôme, rapporteur de la commission « habitat et urbanisme ». *« Il appartient à l'Etat, car lui seul en a les moyens financiers actuellement, d'afficher ses intentions et de permettre aux responsables locaux de traverser la crise économique »*, a proposé pour sa part M. Pierre Vallon.

Le sauvetage de l'Isle-d'Abeau passe avant tout par un réexamen de l'ensemble des problèmes de l'industrialisation de la région Rhône-Alpes. La décision, le 25 novembre, des membres de la Conférence de la région urbaine de Lyon, réunie avec M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire, de mettre à l'étude une charte d'aménagement va dans ce sens. Mais trouvera-t-on le consensus nécessaire ? Les débats du conseil régional ont montré les limites de l'appui apporté à l'Isle-d'Abeau. Me André Soulier, adjoint au maire de Lyon, a fait de sérieuses réserves sur la « participation » du conseil régional au développement de la ville nouvelle : *« Sans doute faut-il éviter un second scandale comme La Villette, mais on ne peut pas suivre deux politiques en même temps, et beaucoup d'élus plaident pour la revitalisation et la ré-industrialisation de leur ville. »* Attitude défendue aussi bien dans la majorité que dans l'opposition.

BERNARD ELIE.

DES LYONNAIS : nous ne sommes pas une réserve destinée aux Parisiens.

Dans un de ses derniers numéros, *Résonance*, le bimensuel lyonnais, publie un entretien avec M. André Soulier, adjoint au maire de Lyon, vice-président de la communauté urbaine, qui condamne, en termes très vifs, les récentes décisions prises par Berliet-Saviem. Cette entreprise a, on le sait, rapatrié sur Paris une partie de ses services financiers (*le Monde* du 20 octobre).

M. Soulier déclare notamment : *« La grande bataille que Lyon doit livrer dans les années qui viennent est incontestablement celle de la décentralisation (...). Il est intolérable d'observer ce qui s'est passé chez Berliet-Saviem. Il faut que nous nous battions tous pour que ce genre de choses ne se renouvelle pas. Il serait ridicule de continuer à écrire des discours sur la décentralisation, sur Lyon place bancaire, sur Lyon secteur tertiaire et tertiaire supérieur, si les administrations centrales continuent à décider que tout doit disparaître d'ici, et que nous devenions des sous-traitants de grandes entreprises parisiennes. Nous ne l'acceptons pas.*

» D'autre part, j'observe que le département du Rhône est une terre de moisson politique pour les hommes et les femmes venus de Paris, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition : avant-hier, Maurice Herzog, Louis Joxe, Emmanuel Hamel, Jean Poperen, hier, Charles Hernu, aujourd'hui, Raymond Barre, Yvette Roudy.

» Moi, je dis : assez. Nous ne sommes pas une réserve destinée aux Parisiens. »

Ile-de-France

DES ÉLUS PROTESTENT CONTRE LE PROJET DE BUDGET

A l'occasion de la réunion de la commission des finances du conseil régional d'Ile-de-France, lundi 28 novembre, M. Alain Griotteray (P.R.) rapporteur général du budget, a fait connaître son désaccord et celui de nombreux élus sur le projet de région qui n'a, affirme-t-il, tenu aucun compte des choix formulés en juin dernier par les élus.

M. Griotteray a notamment proposé de porter de 1 634 millions à 1 800 millions le montant des autorisations de programme pour 1978, de refuser toute majoration des taxes sur les cartes grises et permis de conduire, de recourir plus largement à l'emprunt. *« Le budget doit être l'affaire des élus et non celle de l'administration »*, a conclu M. Griotteray.

Faits et jugements

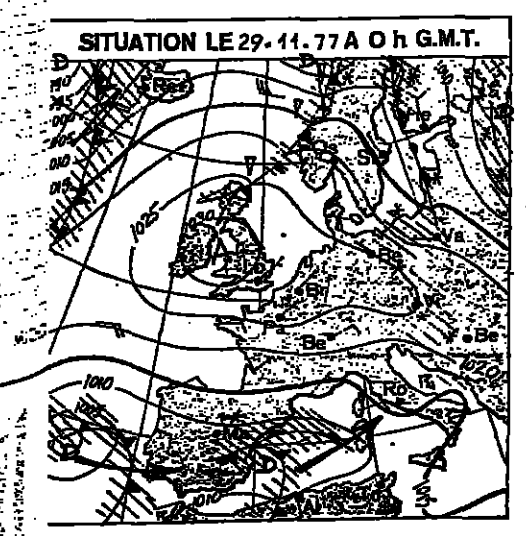
● *Un nouvel aéroport pour Abidjan.* — La firme britannique Plessey Radar L.T.D. vient de se voir confier la réalisation d'un nouvel aéroport à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, dont la mise en service est prévue pour la fin de 1982. Les travaux comprennent la construction d'une piste de 4 000 mètres, d'une tour de contrôle et d'un bloc technique.

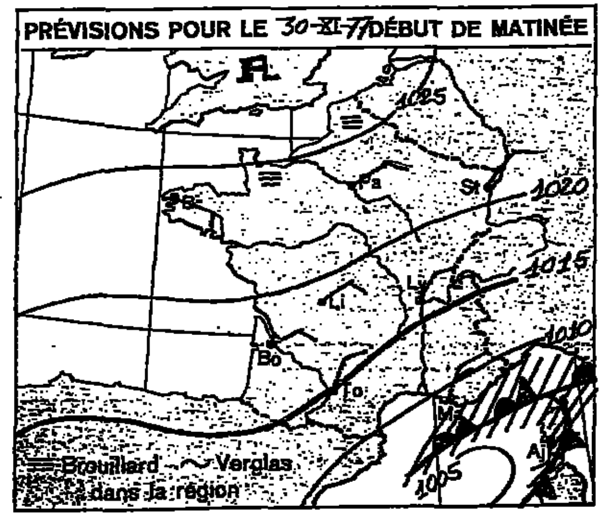
Le projet prévoit également la construction de plusieurs aérogares, d'un grand hôtel et l'amélioration des voies d'accès de l'aéroport.

● *Pas de solution dans le conflit du car-ferry* Léopard. — L'équipage du car-ferry français *Léopard*, qui assure la liaison Le Havre-Southampton, a refusé lundi 28 novembre, à l'issue d'un vote, les mesures proposées pour éviter le passage du navire sous pavillon anglais. La direction des Normandy Ferries avait proposé de renoncer à son projet en échange d'un allègement du coût d'exploitation du navire, c'est-à-dire la suppression de vingt-neuf emplois sur cent trente-quatre, et une diminution des congés de « récupération ».

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ↯ orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 novembre à 0 heure et le mercredi 30 novembre à 24 heures :

Les hautes pressions centrées sur les îles Britanniques continueront à diriger vers la France un flux d'air froid de nord-est, tandis que la bordure nord des perturbations de la Méditerranée affectera nos régions méridionales.

Mercredi 30 novembre, le temps sera très nuageux et passagèrement pluvieux sur le Languedoc, la Provence et la Corse. Ces pluies seront parfois précédées — sauf en Corse — de quelques chutes de neige. Les vents, de secteur est, seront forts en mer et assez forts près des côtes. Les températures seront en hausse par rapport à celles de mardi.

Sur le reste de la France, il fera encore froid avec des gelées matinales de —3 °C à —6 °C, le ciel sera généralement peu nuageux, les vents, de secteur est, seront modérés et irréguliers.

Mardi 29 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 024,2 millibars, soit *768,2 millimètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 novembre; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 12 et 2 degrés ; Biarritz, 5 et 0 ; Bordeaux, 3 et —4 ; Brest, 3 et —4 ; Caen, 1 et —5 ; Cherbourg, 3 et 0 ; Clermont-Ferrand, 1 et —3 ; Dijon, 2 et —3 ; Grenoble, 4 et —6 ; Lille, 1 et —4 ; Lyon, 0 et —2 ; Marseille, 7 et 2 ; Nancy, 1 et —5 ; Nantes, 3 et —3 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 2 et —4 ; Pau, 3 et —1 ; Perpignan, 5 et 2 ; Rennes, 3 et —3 ; Strasbourg, 1 et —4 ; Tours, 0 et —3 ; Toulouse, 2 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 7 *degrés* ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 3 et —1 ; Bonn, 1 et —4 ; Bruxelles, 1 et —4 ; îles Canaries, 21 et 13 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 2 et —2 ; Lisbonne, 11 et 7 ; Londres, 6 et 1 ; Madrid, 8 et 1 ; Moscou, 2 et —7 ; New-York, 4 et 1 ; Palma-de-Majorque, 14 et 10 ; Rome, 15 et 4 ; Stockholm, 3 et 0 ; Téhéran, 15 et 5.

Formation

● *Cours de breton à l'université de Vincennes.* — L'université de Paris-VIII (Vincennes) organise des cours de breton ouverts aux étudiants et aux non-étudiants. Les cours pour débutants ont lieu en soirée le jeudi, et, pour les non-débutants, le mercredi soir. En outre, l'université organise un stage intensif d'initiation d'une durée d'une semaine, qui aura lieu du 6 au 11 mars 1978.

★ Université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12.

Conférences

● *L'Office chrétien des handicapés* organise un cycle de conférences-débats sur le thème « L'espérance aux différents âges de la vie » : le mardi 13 décembre 1977, à 20 h. 30 : « L'enfance », par Jean et Lucette Alingrin, parents adoptifs et directeurs de la petite maison de l'adoption « Emmanuel » ; le mardi 24 janvier 1978, à 20 h. 30 : « L'adolescence », par le Père Henri Bissonnier, professeur de pédagogie spécialisée ; le mardi 21 février 1978, à 20 h. 30 : « L'âge adulte, la vieillesse », par Jean Vanier, directeur de l'Arche (foyers et ateliers pour adultes handicapés mentaux) ; le dimanche 12 mars 1978, à 15 heures : « Le Chemin de Croix de Claudel », par la communauté de l'Arche et avec la participation de Raymond Fau.

★ Participation aux frais : 10 F par conférence ; carte d'abonnement : 40 F. Location des places : à l'O.C.H., 11, rue François-Mouthon, 75015 Paris. On ne peut réserver par téléphone.

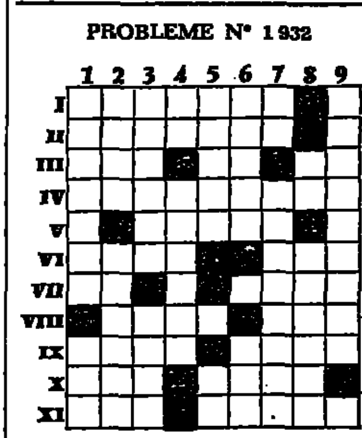
P. T. T.

● *Un compte de chèques postaux pour les moins de dix-huit ans.* — Les mineurs âgés d'au moins seize ans pourront désormais se faire ouvrir un compte de chèques postaux baptisé « compte jeune ». Jusqu'à présent, seuls les mineurs émancipés par le mariage ou sur décision du juge de tutelles pouvaient accéder à un C.C.P. Cette situation présentait des inconvénients en raison de l'entrée des jeunes dans la vie active avant leur *majorité.*

L'ouverture d'un « compte jeune » est subordonnée à l'autorisation du représentant légal portant engagement de responsabilité. L'intérêt de la formule est singulièrement limité par l'impossibilité où se trouveront les jeunes clients des C.C.P. d'effectuer des paiements à des tiers au moyen de formules normales de chèques...

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 932



HORIZONTALEMENT

I. L'esprit de famille poussé un peu trop loin. — II. Elément d'un convoi. — III. Grossissent en hiver ; Symbole ; Dans le bas d'un acte républicain. — IV. Prouveraient leur détermination. — V. Peu compliqués. — VI. Tapis vert ; Sujet de maints proverbes. — VII. Sur la Bresle ; Chef étranger. — VIII. Comme le cheveu, au soir de la vie ; Larve de hanneton. — IX. Avait de multiples attributions ; Avaient raison de passagères faiblesses. — X. Retentit au moindre souffle ; Plus en place. — XI Humble serviteur ; Se fanent à la vesprée.

VERTICALEMENT

1. Corps chancelant ; Ville étrangère. — 2. Pronom véritablement royal ; Est familiarisé très tôt avec la langue maternelle. — 3. Parvient à animer le marbre le plus froid ; Nid. — 4. Conjonction ; Se tordent facilement. — 5. Attiras dans ta bouche ; Dort dans certaines caves. — 6. Nom de guerre ; Abréviation. — 7. Fin de participe ; Prisées. — 8. Une des perles du collier de la vie ; Déployée. — 9. Ne se passent qu'exceptionnellement en public.

Solution du problème n° 1 931

Horizontalement

I. Naïve ; Mab. — II. Nille. — III. Mauviette. — IV. Tresses. — V. Epier ; SS. — VI. Tel ; Avisa. — VII. Très ; Aden. — VIII. Esse ; Sert. — IX. Se ; Thésée. — X. Pou. — XI. Moineaux.

Verticalement

1. Muettes. — 2. Perse. — 3. Inutiles ; Pi. — 4. Vivre ; Séton. — 5. Ellera ; Hue !. — 6. Lés ; Vase. — 7. Mets ; Ides. — 8. Tessère. — 9. Blessantes.

GUY BROUTY.

Concours

● *P.M.I.* — Un concours sur titres pour un poste à temps complet de médecin au service départemental de Protection maternelle et infantile est ouvert à la préfecture du Calvados. Les candidatures sont à adresser, avant le 15 décembre, au service du personnel de la préfecture du Calvados, rue Saint-Laurent, 14038 Caen Cedex.

Vie pratique

● *Petits colis, grande vitesse.* — La compagnie Swissair vient d'inaugurer un service, dit Spex, d'expédition des colis de moins de dix kilos par express, d'Europe vers les Etats-Unis. Grâce à la collaboration de la société américaine Federal express corporation les paquets parviendront à leurs destinataires en trente heures environ. Ces envois express intéressent plus de cent trente villes outre-Atlantique et leur zone périphérique. Ils peuvent être apportés dans un des quinze centres de réception du fret de Swissair en Europe (à Paris : aérogare de fret d'Orly, 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris : 4-14, rue Ferrus, 75014 Paris).

ÉTRANGER

Le Monde — LA STAMPA — THE TIMES — DIE WELT — Europa

Londres reste en Europe la capitale du marché de l'art

Lorsque l'on évoque le marché européen de l'art, on pense en premier lieu à Londres, tellement est prépondérante la place qu'occupe cette ville dans la commercialisation des œuvres d'art. Cette position dominante, la capitale britannique la doit avant tout aux deux hôtels des ventes londoniens que sont Sotheby et Christie's. A eux seuls, ceux-ci ont atteint un chiffre d'affaires, pour la saison 1976-1977, de l'équivalent de 1 milliard 600 millions de francs.

Toutefois, il ne faut pas oublier que ce chiffre comprend également le produit des ventes à l'étranger produit fort élevé surtout pour Sotheby. C'est ainsi que sur les 122 millions de livres de chiffre d'affaires de Sotheby, 44,8 millions de livres sont le résultat de ventes aux Etats-Unis, plus d'un cinquième des 77,7 millions de livres restants provenant de ventes sur le continent européen. En effet, les ventes importantes de bijoux ont lieu à Genève pour des raisons fiscales, la Suisse ayant une réglementation plus *libérale au niveau des échanges* commerciaux. Christie's a ainsi pu, le 10 novembre de cette année, vendre pour plus de 24 millions de francs suisses de bijoux à Genève, ce en quatre enchères distinctes.

En dépit de cette restriction, Londres reste *le marché numéro* un de l'art en Europe. Cependant, il n'en a pas toujours été ainsi. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que Londres a repoussé Paris au deuxième rang. Il n'y a même pas deux ans, Paris espérait récupérer sa place au premier rang. Cet optimisme s'expliquait par l'introduction, en 1975, tant chez Sotheby que chez Christie's d'une taxe payable par l'acheteur ; jusqu'à cette date, seul le fournisseur de la marchandise était taxé sur le produit de sa vente (10 % également). La faiblesse de cette taxe, entre autres, a contribué à faire de Londres une place dominante.

Une demi-saison s'était à peine écoulée que Souren Melikan, critique d'art réputé d'*International Herald Tribune*, constatait que les espérances parisiennes devaient s'avouer vaines, car, même après l'introduction de cette *taxe payable par l'acheteur*, le taux des droits à Londres est encore considéré comme très modéré.

Paris a tout de même réussi à renforcer la place qu'il occupe au deuxième rang. Au cours de la saison passée, l'Hôtel Drouot a vu son chiffre d'affaires passer à 501 millions de francs, c'est-à-dire presque égaler celui de Christie's, qui occupe la deuxième place sur le marché de Londres. L'emménagement de Drouot dans l'ancienne gare d'Orsay, notamment, a eu des répercussions favorables sur le développement de ce chiffre d'affaires. Paris occupe une place prépondérante pour les meubles des dix-septième et dix-huitième siècles.

Contrairement à l'Angleterre et à la France, où la vie artistique se concentre dans les capitales, Londres et Paris (c'était également le cas sous l'empire allemand avec Berlin), la R.F.A. a un marché de l'art décentralisé, même si Munich occupe une place prépondérante. Presque chaque grande ville allemande a un hôtel des ventes où se déroulent des enchères importantes et disséminés sur l'ensemble du territoire allemand, on peut compter vingt hôtels des ventes de réputation internationale. Alors qu'à Londres et à Paris, les mises aux enchères portent sur des objets d'art de toute sorte, la plupart des *hôtels* de ventes allemands sont plus spécialisés. Dans la branche qui leur est propre, les commissaires-priseurs allemands obtiennent souvent des prix très élevés, tout à fait comparables à ceux de Londres ou de Paris.

C'est ainsi, par exemple, que l'hôtel Lempertz, à Cologne, s'est spécialisé dans l'art du Moyen Age. C'est là que le prix de vente le plus élevé — 330 000 deutschemarks — a été atteint pour une madone du Moyen Age. Pour les livres anciens et les arts graphiques, il faut citer les hôtels de vente Hauswedell et Nolte à Hambourg. Chez Neumeister, à Munich, on trouve surtout des peintures du dix-neuvième siècle. L'hôtel Stargardt, pour sa part, s'est acquis une réputation par-delà les frontières allemandes dans le domaine des autographes. Munich est connu pour les meubles et, pour les tapis, c'est Nagel, à Stuttgart, qui fait référence.

Le chiffre d'affaires total du marché allemand de l'art est estimé à 500 millions de deutschemarks par an, ce qui place la R.F.A. au troisième rang après la Grande-Bretagne et la France. Il ne faut toutefois pas oublier que, par rapport à ces estimations, le chiffre réel est généralement un peu plus élevé, toutes les transactions n'étant pas consignées dans les livres.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est si difficile d'estimer le marché italien de l'art, bien qu'il se concentre à Milan. Le marché italien a sans aucun doute souffert de l'introduction d'une T.V.A. de 35 %. Pour échapper à cette charge, il ne lui reste plus qu'à passer par le marché noir ou sur les marchés étrangers, avec pour conséquence un appauvrissement de plus en plus grand du marché officiel intérieur.

HANS BAUMANN.

CORRESPONDANCE

ÊTRE CHOMEUR AU DANEMARK

Un lecteur français vivant au Danemark, M. Michel Leburgie, nous a adrssé la lettre suivante :

Je suis français et ai quitté la France voilà trois ans pour venir vivre au *Danemark*, où je suis marié avec une Danoise et où j'ai fondé une famille. Au moment où je suis arrivé au Danemark, la situation de l'emploi était bonne et j'ai trouvé tout de suite un emploi non qualifié (du fait du handicap de la langue) que j'ai conservé quatre mois, avant de reprendre un autre emploi plus intéressant, mais duquel j'ai été licencié après quatre mois étant donnée une baisse d'activité saisonnière.

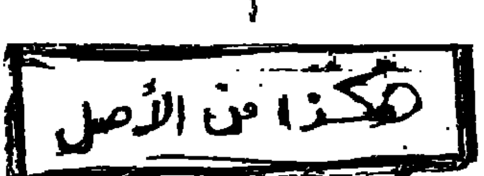
Etant syndiqué depuis huit mois et étant précédemment syndiqué en France, où j'exerçais la profession de chauffeur routier, j'ai perçu 90 % de mon dernier salaire ; le chômage est payé dans des proportions que j'ignore par l'Etat et les syndicats. Mais c'est le syndicat qui est chargé du versement. La cotisation syndicale, différente selon l'emploi, est pour *moi, qui suis l'équivalent d'un* O.S., de 34 couronnes par semaine (environ 28 francs). La durée maximum de perception des 90 % est actuellement de quarante-deux mois (trois ans et demi).

Après sept mois et demi de chômage, le bureau équivalent à *l'Agence nationale pour l'emploi* m'a placé dans un autre emploi, peu intéressant, mais que j'ai accepté en attendant mieux (la non-acceptation d'un emploi proposé suspend le versement des indemnités de chômage pendant cinq semaines). J'ai donc travaillé treize mois dans cette place et ensuite quatre mois dans une autre place, d'où j'ai été licencié à nouveau en raison des conditions saisonnières, et je suis resté quatre mois et demi sans travail, toujours indemnisé à 90 %. Après, j'ai été replacé dans un autre emploi, où je suis en ce moment, mais que je compte quitter pour un autre, plus intéressant, quand la possibilité s'en présentera.

Mon sentiment est que le système employé ici est beaucoup plus rationnel que celui que nous avons en France. Je ne connais pas le minimum accordé aux chômeurs non syndiqués, mais je sais qu'il est suffisamment élevé pour permettre une vie normale. Du fait de cette garantie de ressources, j'ai acheté une maison avec un long crédit, sans appréhension, malgré la précarité de mes conditions d'emploi. Et, la plupart des jeunes couples et *des travailleurs sont dans la* même situation (...).

Je pense que, si la garantie de ressources était accordée à tous les chômeurs en France, les problèmes de licenciement seraient aussi beaucoup moins graves, car un ouvrier qui serait licencié accepterait plus facilement la décision s'il sait que cette garantie de ressources est effective. Le patronat serait aussi moins réticent pour embaucher du personnel supplémentaire, même à titre aléatoire. J'estime qu'en contrepartie de cette garantie de ressources à long terme la cotisation chômage des travailleurs pourrait être relevée substantiellement. Mais je pense aussi qu'étant donnée la dispersion syndicale en France le système danois ne pourrait être employé.

P.S. — *Mon salaire (impôts, incluant les charges sociales, déduits)* est d'environ 3 400 F par mois pour quarante heures de travail par semaine et je suis O.S. sans qualification dans une région qui pourrait correspondre à la Bretagne.



هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Ouverture de magasins de luxe à Berlin-Est

La R.D.A. deviendrait-elle moins « pure et dure » ?

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. — Les citoyens de la R.D.A. n'auront guère eu le temps de souffler : à peine les concours d'« émulation » liés à la célébration du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre étaient-ils terminés que le parti a relancé la machine. Le 18 *novembre*, une nouvelle campagne d'« agitation » a été solennellement ouverte. Dans un appel commun signé par le comité central du parti socialiste unifié (SED), le gouvernement, le Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République) et le front national, « Amis, Camarades, Citoyens et Citoyennes », ont été invités à retrousser leurs manches pour préparer dignement un événement dont on entendra encore beaucoup parler à Berlin-Est, puisqu'il ne sera célébré que dans près de deux ans (en octobre 1979) : le trentième anniversaire de la création de la R.D.A.

Y avait-il vraiment urgence ? N'aurait-on pas pu au moins attendre la fin de l'année ? A en juger par certaines réflexions entendues ici et là, l'opinion publique semble un peu lasse de vivre, précisément depuis trente ans, sous une pression idéologique presque permanente. Mais les responsables de l'« agitation » ont leurs raisons que la raison ne connaît pas.

L'une d'entre elles est sans doute de nature économique. Car si ces jubilés successifs sont destinés à renforcer la « conscience socialiste » de la population, ils sont aussi l'un des éléments utilisés pour intensifier la production. Comme l'indiquent pourtant les chiffres communiqués la semaine dernière pendant la session du comité central, ces efforts ne suffisent pas : les objectifs fixés par le plan auront, cette année comme en 1976, beaucoup de mal à être respectés.

Selon le rapport présenté, le 24 novembre, par M. Kurt Hager, membre du bureau politique du SED, la production industrielle a augmenté à la fin du mois d'octobre de 4,9 % par rapport à l'an dernier, alors que le plan prévoyait une progression de 5,1 %. En matière de productivité, les résultats (+ 4,9 %) sont, eux aussi, inférieurs aux prévisions (+ 5,1 %). M. Hager n'en a pas moins assuré que les objectifs dans l'industrie avaient été atteints. Cette apparente contradiction n'est intelligible que si l'on suppose que les prévisions initiales ont été entre-temps révisées en baisse.

Le fléchissement de la production industrielle, dû, en particulier, à la stagnation dans l'industrie alimentaire, est d'autant plus préoccupant que la pression des consommateurs s'exerce toujours plus vivement. Les planificateurs avaient fixé des taux plutôt modestes pour l'augmentation des revenus de la population et du commerce de détail (+ 4 %). Ces prévisions ont été bousculées : sur les dix premiers mois de l'année, les revenus nets ont augmenté globalement de 5,7 % (relèvement des retraites, heures supplémentaires).

Pour satisfaire les besoins de la consommation, l'Etat a dû procéder à des achats imprévus à l'étranger tant auprès de ses partenaires du Comecon qu'en Occident. Cette situation n'est pas pour améliorer la balance du commerce extérieur du pays, déjà fortement déséquilibrée, en raison de l'augmentation du prix des matières premières et des carburants. De 1973 à 1976, ce poste a exigé un doublement des dépenses, qui sont passées de 13 milliards de marks-devises à 25 milliards de marks-devises. Le déficit commercial, qui s'est élevé l'an dernier à 6,4 milliards de marks-devises, devrait encore s'aggraver. Avec la seule Union soviétique, qui fournit la quasi-totalité du pétrole, du minerai de fer et du gaz, il fera plus que doubler, passant de 1,8 milliard de marks-devises à environ 4 milliards. D'une façon générale, les exportations n'arrivent pas à remplir les tâches fixées par le Plan.

Pour tenter de capter le maximum de devises, les autorités ont multiplié depuis quelques mois l'ouverture de boutiques Intershop : de la cafetière électrique au poste de télévision équipé pour recevoir les programmes ouest-allemands, le citoyen de la R.D.A. a vu s'ouvrir devant lui, contre monnaie forte, le paradis (ou l'enfer !) de la consommation occidentale.

Cette mesure paraît avoir causé quelques remous parmi les fonctionnaires du parti, tenus à davantage de rigueur morale que le commun de leurs concitoyens. L'introduction d'une discrimination fondée sur la possession de marks occidentaux a été déplorée. M. Honecker, le chef du parti, a fait une allusion directe à ce mécontement des apparatchiks, en déclarant fin septembre, à Dresde, que ces boutiques Intershop « n'étaient évidemment pas un compagnon permanent du socialisme ». *Simultanément, il a promis d'étendre le réseau des magasins de luxe dits* « Exquisit », *afin que les citoyens non détenteurs de D.M., mais néanmoins fortunés, puissent satisfaire leurs désirs de consommation. Pour les hommes d'affaires de l'Ouest, un nouvel hôtel de grande classe, le Metropol, a été ouvert où tout, de Metropol, a été ouvert, où tout, de center, du bouquet de roses acheté dans les* Flowershop *en passant par le quotidien de Hambourg ou de Francfort, se paie en marks ouest-allemands. Nécessité faisant loi, la R.D.A. deviendrait-elle un peu moins dure et pure ?*

MANUEL LUCBERT.

GATT SOULIGNE LE RISQUE D'UN « CERCLE VICIEUX DU PROTECTIONNISME »

Les fortes pressions protectionnistes actuelles vont persister, estime une étude du secrétariat du GATT (organisme créé par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Pour les économistes du GATT, ces pressions traduisent un refus d'ajustement face à l'évolution de la structure de l'offre et de la demande. *« S'il est incontestable qu'un rapport existe entre l'accentuation soudaine des pressions protectionnistes et l'insuffisance de la reprise, les origines du malaise semblent se trouver dans un certain nombre de faiblesses structurelles et de carences d'ajustement qui datent de beaucoup plus longtemps »*, soulignent-ils.

« En acceptant l'idée que seule la revigoration de la croissance des économies avancées permettra de revenir à une plus grande liberté des échanges, nous risquons de nous enfermer dans un cercle vicieux », précise le GATT, avant de mettre l'accent sur la nécessité pour les économies de s'adapter aux changements de conjoncture pour faire face à cette *« politique instable, onéreuse et en définitive incontrôlable »* qu'est le néo-protectionnisme.

« Le principal danger du protectionnisme, conclut le GATT, *tient au fait qu'il exploite et conforte une conception erronée des intérêts internes et externes d'une société qui, à la condition qu'ils soient convenablement définis, ne sauraient être antagonistes. »* — *(A.F.P.)*

LE VICE-PRÉSIDENT DU GROUPE MONTEDISON DÉMISSIONNE

Nouveau remue-ménage dans l'état-major de la *firme chimique* italienne Montedison. M. Alberto Grandi, premier vice-président du groupe, s'est démis de toutes ses fonctions dans la nuit du 28 au 29 novembre. Aucun commentaire n'a été fait au siège milanais de la société sur ce départ inattendu. Selon certaines rumeurs, de profondes divergences de vue sur la gestion du groupe seraient apparues entre M. Grandi et M. Giuseppe Medici, ancien *ministre* démocrate-chrétien, nommé en juillet dernier à la tête de la Montedison en remplacement de M. Eugenio Cefis (*le Monde* du 16 juillet).

Le nom de M. Grandi avait été cité pour succéder à M. Cefis. Il avait conservé ses fonctions après l'arrivée de M. Medici et s'était vu confier en octobre la tâche de coordonner les diverses activités de gestion à l'intérieur du groupe. M. Grandi ne sera pas remplacé dans l'immédiat, ses responsabilités devant être directement assumées par M. Medici jusqu'à, dit-on, le complet remaniement de l'état-major.

● *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., est reçu officiellement en R.D.A. depuis le dimanche 27 novembre en compagnie d'une délégation de sa centrale syndicale. Selon l'agence est-allemande A.D.N., M. Séguy a eu *« des entretiens amicaux et fraternels »* avec M. Harry Tisch, président des syndicats unifiés de R.D.A., afin de *« rendre concret un programme de lutte commun aux deux centrales »*. — *(A.F.P.)*

Le déficit commercial record des États-Unis aggrave la crise monétaire

(Suite de la première page.)

A Paris, le dollar s'est également raffermi, mais moins qu'ailleurs, de sorte que le franc s'est encore affaibli vis-à-vis du DM, coté à un cours record (2,1870 F). Au-delà de ces péripéties quotidiennes, *il importe de bien* mesurer ce que signifie pour l'ensemble du marché l'évolution de la balance commerciale des Etats-Unis.

La réapparition d'un déficit en 1976 puis son augmentation vertigineuse en 1977 se traduisent par une augmentation continue des dollars donnés en paiement des importations américaines, notamment des achats de produits pétroliers. *Le résultat* en est un renforcement du caractère de monnaie de réserve qui s'attache au dollar *volens nolens*, puisque tout le monde est obligé de l'accepter.

Or, quelle peut être la réaction des détenteurs de dollars lorsqu'ils apprennent simultanément que les excédents commerciaux ouest-allemands et japonais ont battu des records, mais que les autorités de Washington, elles, prévoient tout tranquillement le maintien du déficit commercial américain au-dessus de 20 milliards de dollars par an durant les prochaines années ? Ils en tirent immédiatement une conclusion peut-être élémentaire, mais assurément très concrète : faute de vouloir — ou de pouvoir — réduire leurs excédents commerciaux par des voies réglementaires et sous la pression constante des Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et le Japon vont devoir continuer à laisser leur monnaie se valoriser. Le résultat en sera — en est déjà — la conversion en deutschemarks, en yens ou en francs suisses, monnaies refuges, des énormes liquidités créées quotidiennement par le règlement des achats américains. Rien ne peut s'opposer à cette logique inexorable, pas plus les interventions des banques centrales que les déclarations rassurantes des dirigeants américains, dont personne dans les milieux financiers internationaux ne conteste la responsabilité.

Ce « basculement » du dollar vers les monnaies fortes est en train, une fois de plus, d'apporter le plus grand trouble dans le système monétaire international. L'écart se creuse dangereusement entre les monnaies « faibles », livre, lire, franc français, etc., qui accompagnent le dollar dans sa chûte, et les monnaies fortes.

Première conséquence, le « serpent » monétaire européen est menacé d'éclatement à relativement brève échéance. Le franc belge, le florin, les couronnes danoise et norvégienne, ne peuvent suivre le deutschemark dans son ascension, ni se revaloriser vis-à-vis des autres monnaies, ce *qui implique un « réajustement »* inévitable.

Deuxième conséquence, les pays producteurs de pétrole, dont le prix de vente est toujours calculé en dollars, vont être de plus en plus tentés de changer de monnaie de compte pour limiter leurs pertes de change.

Ce changement se traduira immanquablement par un renchérissement de la facture pétrolière acquittée par les pays à monnaie faible, tandis que les pays à monnaie forte n'en souffriront guère : jusqu'à présent, la chute du dollar leur a été hautement bénéficiaire.

Ainsi, l'« *insouciance* » américaine s'avère de plus en plus nocive pour l'équilibre mondial et pénalise ceux des partenaires des Etats-Unis qui ne sont pas en état *de leur résister. La chose n'est pas* nouvelle.

FRANÇOIS RENARD.

LA C.E.E. ACCORDE UNE AIDE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Bruxelles (Communautés européennes) (A.F.P.). — Le conseil des ministres de la C.E.E., chargé des questions de développement, a décidé, le 28 novembre, l'octroi pour 1977 d'une aide de 45 millions d'unités de compte (1 U.C. = 5,7 F) aux pays en voie de développement non associés au Marché commun. L'Asie recevra 78 % de cette somme et l'Amérique latine 22 %.

D'autre part, les ministres des Neuf se sont mis d'accord sur la répartition par pays des 385 millions de dollars, contribution de la C.E.E. au milliard de dollars d'aide spéciale décidée en juin dernier, à Paris, lors de la conférence Nord-Sud ; *vingt-trois pays africains* pourront en bénéficier, douze pays asiatiques, ainsi que Haïti.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,8520	4,8550	+ 100	+ 130	+ 210	+ 250	+ 670	+ 700
$ can. ..	4,3760	4,3780	+ 100	+ 150	+ 150	+ 200	+ 480	+ 560
Yen (100)	2,0050	2,0150	+ 100	+ 180	+ 240	+ 320	+ 680	+ 720
D.M.	2,1860	2,1880	+ 95	+ 115	+ 180	+ 230	+ 620	+ 680
Florin ...	2,0025	2,0045	+ 50	+ 80	+ 110	+ 140	+ 350	+ 400
F.B. (100)	13,8750	13,8875	+ 200	+ 290	+ 480	+ 580	+1270	+1590
F.S.	2,2590	2,2620	+ 130	+ 150	+ 250	+ 270	+ 820	+ 860
L. (1 000)	5,5270	5,5370	— 200	— 100	— 400	+ 200	—1000	— 800
£	8,82	8,8320	+ 300	+ 380	+ 400	+ 460	+1000	+1120

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4	4	4 1/2	4	4 1/2	4	4 1/2
$ U.S.	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2
Florin ...	5	6	5 1/2	6 1/4	6 1/2	7	6 1/4	6 3/4
F. B.	4 1/2	5 1/2	6 3/4	7 1/4	7	7 3/4	7 1/4	8 1/4
F. S.	18	20	0 1/2	1 1/4	2 1/2	3	2 1/2	3
L. (1 000)	12	13	12	14	12	14	12	14
£	5 1/2	6	6 1/2	7	6 1/2	7	7 1/2	8
Fr. franç.	12	12 1/2	12 1/2	13	13 1/2	14	13	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Le « plan-papier » compromis par des difficultés de financement

Les groupes privés demandent à l'État de trouver les capitaux nécessaires

Prévu initialement pour le 29 novembre, le comité gouvernemental économique et social sur l'industrie papetière *a été repoussé, en principe*, au 18 décembre. Si les négociations pour la restructuration du secteur dit d'« impression-écriture » semblent au point mort, quelques espoirs apparaissent pour le secteur de l'emballage.

Serpent de mer des dossiers industriels, au même titre que la machine-outil et les *composants* électroniques, le « plan-papier » va-t-il enfin déboucher sur des actions concrètes ? On n'ose plus l'espérer, tant les déclarations d'intentions de toutes ces dernières années ont tourné court. Or, plus le temps passe, plus s'aggrave la situation de ce secteur, qui s'apparente à l'industrie lourde. Les faillites se succèdent. Les pertes des grands groupes — *Papeteries de Condat (50 millions* en 1976), la Chapelle d'Arblay (100 millions à eux deux), Aussedat-Rey, la Cellulose du Pin (88 millions en 1976, 100 en 1977) — s'accumulent.

Les causes de cette situation sont connues depuis longtemps : structures souvent archaïques, absence d'investissement pour moderniser l'outil de production, mauvaise intégration verticale, qui « coince » la profession entre les hausses des matières premières et le blocage des prix des produits finis, etc. Pourtant personne n'a jusqu'ici voulu prendre ses responsabilités, industriels, banquiers (Paribas a de gros intérêts dans le secteur), pouvoir publics, se sont constamment renvoyés la balle.

Il y a un an, on a pu espérer un *déblocage de la situation*. Après d'interminables palabres, un schéma comportant la constitution de deux grands pôles était mis au point. Le premier aurait regroupé les forces dans l'impression ; le second dans l'emballage. En juillet dernier, un comité réuni sous la présidence de M. Raymond Barre chargeait le ministre de l'industrie de mener à bien les opérations de restructuration avant le 1er octobre. L'Etat se déclarait prêt à apporter son obole sous forme de prêts du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) d'un montant de 1,6 milliard de francs (l'ensemble des investissements nécessaire à la restructuration du secteur étant estimé à 5 milliards de francs sur cinq ans). L'espoir fut de courte durée.

A l'automne, le plan de restructuration tournait court. Déjà Aussedat-Rey avait manifesté ses réticences. En octobre, le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson — qui était partie prenante dans les deux branches : l'impression avec la papeterie de Condat, l'emballage avec la Cellulose du Pin — remettait en cause, à son tour, les schémas. *Il* ne souhaite plus participer financièrement à l'opération impression. Pour deux raisons : le tête-à-tête avec Paribas après le retrait d'Aussedat-Rey, ne l'inspire guère ; l'effort en capital lui paraît trop lourd. Ne pouvant tout faire, le groupe estime préférable de consacrer ses moyens financiers à l'emballage. Après ce double revirement, chacun s'est retiré sous sa tente.

Pourtant, il y a quelques semaines, les négociations ont repris. Elles ne concerneraient, cette *fois*, que le secteur de l'emballage. La Cellulose du Pin, La Rochette-Cenpa, étudient les possibilités d'un rapprochement et d'une extension de l'usine de Tarascon de La Rochette. La Cellulose va procéder à une augmentation de capital de 170 millions de *francs dans ce* but. Les *intéressés* estiment avoir quelques chances d'aboutir à un accord dans les prochaines semaines. Les pouvoirs publics pourraient, de leur côté, préciser les modalités de leur intervention (prêts du F.D.E.S. et mesures diverses pour conforter les fonds propres des entreprises concernées).

Un accord sur l'emballage laisserait toutefois de côté le cas de l'impression, qui est pourtant le plus urgent à régler.

« Nous essayons de régler le problème qui relève encore de l'industrie privée », expliquent certains industriels. Sous-entendu : la situation dans l'impression est telle que seul l'Etat peut faire face aux investissements nécessaires. Des prêts, même importants ne suffiraient d'ailleurs pas, les entreprises étant incapables de faire face aux annuités de remboursement que cela entraînerait. Pour éviter la répétition de la crise de la sidérurgie, les industriels estiment que c'est maintenant aux pouvoirs publics (ou aux banquiers) de trouver les moyens en capital pour mener à bien la restructuration de la branche impression. — J.-M. Q.

AGACHE-WILLOT VA RACHETER UN GRAND MAGASIN BELGE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le groupe français Agache-Willot prendra le contrôle des grands magasins bruxellois Galeries Anspach à la fin de l'année. Les gouvernements belge et français doivent encore approuver la transaction ; mais leur accord paraît acquis.

Les Galeries Anspach avaient été achetées par le groupe américain Sears et Roebuck il y a cinq ans, puis cédées l'an dernier à la famille belge De Bodt. Agache-Willot versera environ 800 millions de francs belges (100 millions de francs français), 400 millions en liquide et le reste en titres, pour acquérir 99 % du capital des Galeries Anspach.

L'exercice 197 de cette entreprise s'était soldé par un déficit de 450 millions de francs belges (58 millions de francs français). *Le groupe français s'est engagé* à maintenir l'emploi de 2 023 personnes). — P. D. V.

COCA-COLA ET I.B.M. RENONCENT A L'INDE

Coca-Cola et I.B.M. ont décidé de cesser définitivement toute activité en Inde, apprend-on à New-Delhi. Les deux grandes sociétés américaines étaient en pourparlers avec le gouvernement indien depuis plusieurs mois pour essayer de trouver une formule d'accord (*le Monde* daté 18-19 septembre). Selon la presse économique indienne, la Reserve Bank of India aurait rejeté la proposition de Coca-Cola de créer une nouvelle société en Inde en détenant seulement 40 % du capital. La société américaine devra cesser toute activité en Inde en avril 1978. Pour I.B.M., l'annonce *définitive de son retrait, pour les* mêmes raisons, serait bientôt faite. — *(A.F.P.)*

CONJONCTURE

La forte hausse des prix des textiles a annulé en octobre l'effet de la modération des produits alimentaires

Les prix de détail ont augmenté de 0,8 % en octobre, a officiellement confirmé, lundi soir 28 novembre, le ministère de l'économie et des finances. Commentant ce résultat, M. Boulin a déclaré : « Bien que l'augmentation des prix ait encore été forte en octobre, une amélioration commence à se dessiner. Tout d'abord, nous obtenons mieux aujourd'hui qu'il y a un an, alors que le régime des prix était beaucoup plus contraignant. Cela montre que les effets de notre politique, qui a consisté à chercher une réduction en profondeur des tensions inflationnistes, commencent à apparaître. Ensuite, les baisses au stade de la production commencent à être répercutées au stade du détail. C'est ainsi que les prix des légumes et du café sont en baisse. Nous revenons progressivement à un fonctionnement plus normal de notre économie, qui doit permettre aux Français de recueillir le résultat des efforts qu'ils ont consentis. »

A suivre au fil des mois l'évolution des prix de détail en France, on a un peu l'impression d'assister à l'un des gags qui firent les beaux jours du cinéma muet : le passager de la barque colmate le trou à l'avant, mais voit aussitôt rapparaître un autre trou à l'arrière.

Il y a un peu de cela dans la situation de M. Barre. En octobre, pour la première fois depuis de longs mois, la hausse des prix alimentaires s'est modérée : + 0,6 %, contre + 1 % en septembre, + 1,3 % en août, + 0,9 % en juillet, + 1 % en juin, etc. Comme depuis février (1,1 %), les prix alimentaires ont augmenté chaque mois d'environ 1 %. Ce résultat d'octobre équivaut à un freinage important, probablement même à un changement durable de tendance. Mis à part la viande de veau et les conserves de fruits et légumes, les perspectives *sont en effet plutôt bonnes.*

Or, au moment où se manifeste cette amélioration, voici les prix des produits manufacturés qui montent fortement : + 0,9 % en un mois. Ce sont les prix des vêtement (+ 1,8 %) et des chaussures (2,2 %) qui sont en grande partie responsables de ce bond.

Les professionnels justifient ces hausses par les renchérissements de matières premières industrielles en 1976 : + 37,3 % par rapport à la moyenne 1975, et même + 57,5 % en octobre 1976 par rapport à la moyenne 1975. Ils font également remarquer que la *hausse du SMIC, plus rapide que* celle des salaires moyens depuis un an, a été particulièrement ressentie dans les entreprises textiles, dont une partie du personnel est payée au salaire minimum. Ces arguments, qui semblent d'ailleurs satisfaire les pouvoirs publics, ne sont pas discutables. Ce qui est plus douteux en revanche — pour ne pas dire davantage — c'est que ces facteurs suffisent à expliquer une hausse tout de même un peu forte : la mise sur le marché des dernières collections d'hiver avait entraîné une hausse limitée à 1,1 % en octobre 1976 et à 1,2 % en octobre 1975. De plus, il faut savoir qu'en novembre les produits textiles ont à nouveau augmenté presque aussi *fortement.*

En fait, comme les commerçants, les industriels cherchent par tous les moyens et sous tous les prétextes à gonfler leur marge bénéficiaire.

Ce choix — au reste parfaitement logique dans le système économique français — a conforté *les chefs d'entreprise, qui savent* qu'on ne leur reprochera pas vraiment des décisions ayant — théoriquement au moins — pour but d'accroître les investissements. Les hausses de prix, condition de l'autofinancement, font partie de ces décisions.

Les industriels ont-ils envoyé le bouchon trop loin ? On ne le nie plus depuis quelques semaines ni à Matignon ni Rue de Rivoli. Au cours d'un récent déjeuner réunissant des hauts fonctionnaires et des chefs d'entreprise, M. Vilain l'a fait assez sèchement remarquer à un industriel qui *insistait* — par *trop semble-t-il* — sur le rôle modérateur des prix des produits manufacturés. On oublie effectivement que les 7,8 % de hausse annuelle moyenne des prix des produits manufacturés incorporent une baisse de 0,6 %, résultat de la diminution de la T.V.A. au début de l'année. Sans cette diminution, qui a coûté fort cher à l'Etat, l'augmentation des produits manufacturés atteindrait 8,5 % environ.

Il n'est pas douteux qu'au cours des mois à venir cette bataille des marges — qui est aussi une bataille pour obtenir une plus grande part du revenu national — va se poursuivre. Elle retardera d'autant le processus de désinflation qui semble s'ébaucher. Le retarder ou peut-être le compromettre...

ALAIN VERNHOLES.

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL EN FRANCE EN OCTOBRE (en pourcentages)

	EN 1 MOIS (octobre 1977 comparé à sept. 1977)		EN 6 MOIS (octobre 1977 comparé à avril 1977)		EN 1 AN (octobre 1977 comparé à octobre 1976)	
ENSEMBLE	0,8		4,9		9,5	
ALIMENTATION	0,6		6,8		13,4	
Produits à base de céréales		0,5		7,4		9,6
Viandes de boucherie		1		6,5		10,1
Porc et charcuterie		0,3		6,9		5,7
Volailles, prod. à base de viande		2,7		4,1		11,3
Produits de la pêche		0,9		6,9		15,3
Laits, fromages		0,6		4,6		7,6
Œufs		5		9,1		12,2
Corps gras et beurre		— 0,6		5,2		10,6
Légumes et fruits		0,7		9,3		23,7
Autres produits alimentaires		1,5		8,5		15,8
Boissons alcoolisées		0,6		4,5		8,9
Boissons non alcoolisées		— 3,1		8,9		37,2
PRODUITS MANUFACTURES	0,9		4		7,8	
1) Habillement et textiles		1,6		5,5		9
Vêtements de dessus		1,8		5		8,1
Autres vêtements et accessoires		1,4		5,3		9
Chaussures		2,2		7,2		11,5
Autres articles textiles		0,8		5,4		8,6
2) Autres prod. manufacturés		0,6		3,5		7,5
dont : Meubles et tapis		0,8		4,2		7,4
Articles d'équipem. du ménage (non électriques ou à gaz)		0,9		4,6		7,3
Savons, détersifs, prod. d'entret.		0,8		3,8		4,1
Articles de toilette et de soins		0,9		6,8		8,5
Papeterie, librairie, journaux		1		4,9		8,8
Articles de loisirs autres que photo, optique, électro-acoust.		1		4,6		7,6
SERVICES	1		4,7		8,8	
Services relatifs au logement		1,1		3,2		8,8
dont : Loyers		1,4		2,9		8,2
Soins personnels, de l'habillem.		1,1		5,9		8,2
Services de santé		1,9		4,7		8,1
Hôtels, cafés, restaur., cantines		0,9		5,5		10,4

M. GÉRARD NICOUD SE PRONONCE CONTRE LE BOYCOTTAGE DES PRODUITS TAXÉS

M. Gérard Nicoud, président du CID-UNATI, estime que la grève des commerçants n'a de signification que si elle est générale et illimitée, et s'est prononcé contre le boycottage des produits taxés, car « *cela revient à pénaliser les consommateurs, qui n'ont aucune responsabilité dans la taxation* ». Prenant la parole au cour d'un meeting à Lyon, lundi 28 novembre, il a ajouté : « *Ce que nous voulons, c'est attaquer M. Barre et, en conséquence, nous ne devons pas respecter les mesures annoncées par le premier ministre.* »

En prélude à la manifestation, dix mille croissants ont été gratuitement distribués aux passants dans les rues de la ville.

Le dirigeant du CID-UNATI a également déclaré que son mouvement ne présenterait pas de candidat aux élections législatives. Cependant, « *dans la circonscription du Rhône où se présente le premier ministre, nous publierons un journal intitulé* Barre et vous *et mènerons campagne contre lui* », a-t-il précisé.

LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT VEUT OBTENIR UN BLOCAGE DES LOYERS

La Confédération nationale du logement (C.N.L.) lance un appel à une action de masse afin d'obtenir des amméliorations immédiates de la situation des locataires et des accédants à la propriété et, à plus longue échéance, une nouvelle politique du logement fondée sur le droit de tous à un logement satisfaisant.

Cet appel est le résultat des travaux de la journée nationale organisée le dimanche 27 novembre au palais de l'Unesco, à Paris, avec la participation de plus de six cents délégués départementaux de la C.N.L. et représentants d'associations d'usagers, de syndicats et du Mouvement H.L.M.

Dans l'immédiat, la campagne organisée par la C.N.L. vise à obtenir le blocage des loyers et des mensualités d'accession, l'exonération de la T.V.A. pour les charges, la fin des saisies et expulsions pour cause immobilière et la participation des usagers à la gestion des immeubles. Les militants de la C.N.L. ont souligné que « *les responsabilités gouvernementales sont totales dans la détérioration des conditions de logement* » et affirmé que la réforme *mise en place* « *est un leurre* » et « *traduit un désengagement politique et financier de l'Etat* ».

Au « Bulletin officiel des prix »

BAISSE DU CAFÉ ET HAUSSE DU CACAO

Le prix du café baisse chez les torréfacteurs e tcelui du cacao monte chez les importateurs. C'est ce qui ressort de deux arrêtés publiés au *Bulletin officiel des services des prix* du 29 novembre.

Les prix des cafés baissent de 3 % à 12 % pour les cafés Arabica du Brésil, de 3 % à 15 % pour tous les Robusta et les Arabica non brésiliens, suivant les qualités. Les cafés solubles et extraits de café liquides baissent de leur côté uniformément de 8 %.

En revanche, le prix du kilo de fèves de cacao, qui était de 21,5 F depuis le 10 août dernier, est désormais de 22,50 F, ce qui entraîne une hausse comparable (de 4,6 %) de la pâte de cacao *et du beurre de cacao (de 26,88 F* à 28,12 F) et de la poudre et des tourteaux de cacao (de 32,25 F à 33,75 F).

● *Vente directe de légumes à Paris.* — L'Organisation commune des consommateurs-travailleurs-agriculteurs (O.C.C.T.A.), créée par la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.), les Jeunes Agriculteurs (C.N.J.A.) et Force ouvrière (F.O.), a organisé, mardi 29 novembre, devant l'église Saint-Augustin, une vente sauvage de légumes. Une vingtaine de tonnes de carottes, de choux et de poireaux ont été mises en vente au coût de production augmenté des frais de transport. La quarantaine d'agriculteurs de la Manche qui ont participé à cette manifestation entendaient attirer l'attention du public sur le problème des marges de distribution.

LES SALONS FRANÇAIS EN DÉCEMBRE

Du 29 novembre au 3 décembre : Exposition de physique, porte de Versailles, de 9 h. 30 à 18 h. 30. Pas de nocturne. Réservé aux professionnels.

Du 29 novembre au 3 décembre : Salon international du laboratoire, porte de Versailles, de 9 h. 30 à 18 h. 30. Pas de nocturne. Réservé aux professionnels.

Jusqu'au 4 décembre : Salon international de la construction et des industries du second œuvre (Batimat), porte de Versailles, de 9 h. 30 à 18 h. 30. Nocturne le 2 jusqu'à 22 heures. Ouvert au public.

Du 5 au 10 décembre : Exposition des procédés et matériels de génie chimique, CNIT, la Défense, de 9 h. 30 à 18 heures. Pas de nocturne. Ouvert au public.

SOCIAL

Le C.N.P.F. reporte la troisième réuni[on] sur la mensualisation

La C.F.D.T. demande l'intervention du ministre du tra[vail]

La troisième réunion, qui devait avoir lieu, mardi 29 novembre, après celles des 14 et 21 novembre, entre les syndicats et le C.N.P.F., sur la généralisation de la mensualisation des ouvriers, a été annulée, à la demande du patronat. Le C.N.P.F. indique que, à la suite des propositions des centrales ouvrières, il a dû consulter les fédérations patronales, et que cette consultation n'est pas terminée. Une nouvelle date doit être proposée.

Lundi 28 novembre, la C.F.D.T., de son côté, a annoncé qu'elle avait adressé au ministère du travail une lettre pour lui demander d'intervenir auprès du C.N.P.F. afin que de « *véritables négociations puissent s'engager* ». M. Albert Mercier, secrétaire national, qui a commenté le projet provisoire du C.N.P.F. pour en dénoncer les insuffisances, a déclaré que, en l'absence de [pro]positions nouvelles, la C.F[D.T.] envisageait de rompre les d[iscus]sions. Selon M. Mercier, les [...] avantages qui sont proposés [...] ouvriers non encore mensu[alisés] sont des « *mesures minima[les]* » figurant dans les « *plus mau[vais] accords professionnels* » [...] signés. La C.F.D.T. reproche [au] projet patronal d'être un « *co[up de] balai* » qui créera une trois[ième] catégorie d'ouvriers mensu[alisés] à côté de ceux qui le sont [...] et des « *vrais mensuels* ». [Dans] sa lettre au ministre du tra[vail,] la C.F.D.T. rappelle les décla[ra]tions de M. Fontanet, ancien [mi]nistre du travail, et le texte [...] la mensualisation, signé en [...] par les syndicats et le C.N.P[.F.,] qui, tous, se prononçaient p[our] l'extension aux ouvriers de [...] *ranties sociales équivalant à* [...] *du personnel mensuel* ».

LA L.C.R. DEMANDE QUE LES PARTIS DE GAUCHE SOIENT ASSOCIÉS A LA GRÈVE DU 1er DÉCEMBRE

Le bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) déclare, au sujet de la grève du 1er décembre organisée par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN :

« *Alors que le P.C. et le P.S. s'accusent mutuellement de tourner à droite, les travailleurs doivent exiger que les partis qui se réclament du mouvement ouvrier soient partie prenante de la préparation du 1er décembre et soient présents dans les manifestations.*

Pour en finir avec le régime Giscard-Barre, il faut un gouvernement du P.C. et du P.S. rompant avec la bourgeoisie et les institutions de la Ve République et s'engageant à satisfaire toutes les revendications ouvrières : le SMIC à 2 400 F, l'échelle mobile des salaires, les trente-cinq heures, le plein emploi pour tous et notamment pour les jeunes, les femmes et les travailleurs immigrés, l'application effective du principe « à travail égal salaire égal », les mêmes droits politiques et sociaux, la nationalisation sans indemnité ni rachat de tous les secteurs-clés de l'économie, le contrôle ouvrier sur les conditions de travail et les licenciements, le moratoire du programme nucléaire français.

Plus la grève du 1er décembre sera massivement suivie, plus les travailleurs démontreront leur force, plus l'exigence d'unité ouvrière pour en finir avec l'austérité se fera entednre ! »

● *A Chazelles-sur-Lyon*, les cent soixante-dix licenciés de la Société industrielle de la chapellerie (S.I.C.), qui occupaient par roulement leur entreprise depuis le dépôt de bilan, intervenu le 29 octobre 1976, ont décidé de libérer provisoirement les locaux. Ils ne veulent pas que l'on puisse leur reprocher d'avoir contrarié d'une façon quelconque une reprise, si modeste soit-elle, de la fabrication chapelière.

En effet, dans le cadre du programme de développement industriel du canton de Chazelles, le comité d'expansion de la Loire a commencé à mettre en place quelques activités nouvelles et diversifiées qui devraient en principe être très prochainement opérationnelles. Une nouvelle entreprise, dont le capital social a été réuni, doit fonctionner en début de 1978 avec, au départ, quarante salariés environ. — *(Corresp.)*

● *L'UNAF demande une revalorisation du statut du médecin généraliste*, qui devrait être placé au sommet de la hiérarchie médicale. L'UNAF se prononce aussi pour une meilleure information des assurés, la généralisation du tiers payant, l' « *atténuation progressive* » du ticket modérateur, le développement des pharmacies mutualistes et des centres de santé.

CHOMAGE PARTIEL ET LICENCIEMENTS

Plusieurs coquilles ont re[ndu] difficilement compréhensibles [cer]tains passages de l'article [de] Jean-Jacques Dupeyroux int[itulé] « Chômage partiel et licen[cie]ments », publié dans *le Monde* [du] 29 novembre.

[A] la fin de la première colo[nne,] l'auteur précisait qu'une a[...] analyse du contrat de tra[vail] « *conduirait rapidement à* [des] *résultats aberrants : priver* [les] licenciés *pour cause économi[que] (et non les salariés) de tout dr[oit] à un préavis* ». Quelques lig[nes] plus loin, il était précisé [...] « *l'employeur ne saurait* [être] *autorisé à* invoquer *la violat[ion] de ses engagements... (et* [...] *innover)*. Enfin, dans l'avan[t-]dernier paragraphe, l'auteur pr[é]cisait : « *Si le licenciement* [est] *consécutif à un refus des nouve[lles] conditions de travail (...) l'inde[m]nité compensatrice doit être ca[l]culée sur la base des salair[es]* normaux *(et non pas nationau[x]*

● *La conférence sur les reve[nus] agricoles*, qui devait se tenir [...] mardi 29 novembre, a été rep[or]tée au jeudi 1er décembre, en [...] de matinée, afin de permett[re à] M. Raymond Barre, premier [mi]nistre, de participer aux dé[bats] de l'Assemblée nationale sur l'[in]demnisation des rapatriés.

TRANSPORT

LA C.G.T. DÉNONCE LES DI[S]CRIMINATIONS DONT FO[NT] L'OBJET LES NAVIRES FRA[N]ÇAIS SUR LES LIGNES DE L[A] MANCHE.

Au terme d'une réunion org[a]nisée par la Fédération nation[ale] des syndicats maritimes (C.G.T[.]) à propos des difficultés du pav[il]lon français sur la Manche (illus[]trées par le transfert prochain [du] *Léopard* sous pavillon britann[i]que), la Fédération et les mar[ins] C.G.T. concernés demandent q[ue] *le gouvernement intervienne* :

— Auprès des autorités angl[ai]ses afin que cessent les discri[mi]nations dont est l'objet le pavill[on] français sur les lignes de [la] Manche ;

— Auprès des autorités de [la] C.E.E. pour que soit appliqué l'[ar]ticle 117 du traité de Rome pr[é]voyant l'harmonisation des ré[gi]mes sociaux des Neuf dans [le] progrès. Cette harmonisati[on] devrait atténuer la concurren[ce] et le handicap du pavillon fra[n]çais, particulièrement en mati[ère] de charges sociales.

Il convient aussi, selon la fédé[]ration C.G.T., que des dispo[si]tions soient prises pour créer u[ne] « unité de compte » servant [à] déterminer les tarifs de passa[ge] et de fret, afin de réduire le[s] disparités entre les monnaies.



هكذا من الأصل

OCIAL

C.N.P.F. reporte la troisième … sur la mensualisation

TRANSPOR

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
28 NOVEMBRE

Vif repli

Maussade depuis quelques jours, le climat s'est sensiblement détérioré ce lundi à la Bourse de Paris, où les valeurs françaises ont subi une baisse quasi générale, qui s'est traduite par un recul de 1,5 % de l'indicateur instantané.

Tous les compartiments, à l'exception de la métallurgie, plutôt résistante, ont payé leur tribut à la baisse, les plus touchés étant la construction électrique, l'alimentation, le bâtiment et les pétroles.

Globalement une valeur sur deux a fléchi, Saunier-Duval, Nouvelles Galeries et Locafrance (— 5 à 6 %) pâtissant le plus des dégagements opérés. Mérieux, Usinor et Clin-Midy sont parvenus à tirer leur épingle du jeu, mais leurs performances sont restées limitées (+ 2 à 3 %).

Victime des remous monétaires qui n'ont toujours pas cessé, le marché s'est également montré sensible à une atmosphère politique qui de son point de vue se dégrade. Le sondage du Matin, *selon lequel la gauche garde ses chances aux élections, a suscité une certaine réserve des opérateurs. Certains d'entre eux ont, d'autre part, décidé de geler leurs initiatives, dans la perspective d'une grève possible du personnel boursier le 5 décembre prochain.*

De ce fait, personne n'a prêté beaucoup d'attention autour de la corbeille à l'indice des prix pour octobre, pourtant un peu moins mauvais que prévu.

Fermeté générale des valeurs étrangères, sauf des allemandes.

Reprise générale des mines d'or.

Sur le marché de l'or, le lingot s'est fortement redressé à 25 400 F contre 24 820 F. Le napoléon a coté 247,60 F, après 247 F, contre 245,90 F. Le volume des transactions est resté étroit à 7,99 millions de francs, contre 7,33 millions.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/11	29/11
1 dollar (en yens)	240 025	241 90

LONDRES

Le conflit des pompiers paraissant devoir se régler rapidement, le marché est mieux orienté mardi matin. L'indice des industrielles progresse de 5,2 points à 469,7. Aux pétroles, avance de B. P. et de Shell. Stabilité des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) 159 85 contre 161 50

VALEURS	CLOTURE 28/11	COURS 29/11
Beecham	610 ...	611 ...
British Petroleum	900 ...	908 ...
Courtaulds	110 ...	112 ...
De Beers	294 ...	298 ...
Imperial Chemical	350 ...	355 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	180 ...	181 ...
Shell	558 ...	566 ...
Vickers	172 ...	174 ..
War Loan 3 1/2 %	34 1/8	34 1/8
*West Driefontein	25 3/8	25 3/4
*Western Holdings	18 5/8	18 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

ELF-AQUITAINE. — M. Albin Chalandon, président du groupe pétrolier, a formellement démenti toutes les rumeurs boursières prêtant à ELF-Aquitaine l'intention de racheter la division « textiles » de Rhône-Poulenc. « Une telle opération, a-t-il déclaré, n'est, ni ne *saurait être envisagée.* » M. Chalandon a demandé à la COB d'effectuer une enquête sur l'origine de ces rumeurs qui ont « entraîné des mouvements boursiers injustifiés ».

ROUSSELOT. — ATO Chimie, filiale à 50/50 des groupes ELF-Aquitaine et Total, a acquis lors de la séance du 28 novembre, à la reprise des cotations, 251 655 actions Rousselot, représentant 41,5 % du capital de la société, au prix unitaire de 540 F.

HOECHST. — Après la BASF et Bayer, Hoechst vient à son tour de publier ses résultats pour les neuf premiers mois. Comme prévu, ils sont mauvais. Le bénéfice avant impôt du groupe (825 millions de deutschemarks) a baissé de 15,8 % et celui de la maison mère (515 millions de deutschemarks) de 19 % pour des chiffres d'affaires de 17,38 milliards de deutschemarks (+1,2 %) et de 7,15 milliards de deutschemarks (— 1,3 %) respectivement. La hausse du deutschemark a freiné les exportations de Hoechst A.G., qui ont atteint 3,8 milliards de deutschemarks (+ 0,4 %). Durant le troisième trimestre, le taux d'utilisation des capacités de production de la société mère est tombé à 69 % (contre 80 % au cours du premier trimestre). Les ventes de la division « fibres chimiques » ont fortement baissé, cette dernière restant très déficitaire. Le dividende pourrait être ramené de 8 deutschemarks à 7 deutschemarks.

NEW-YORK

Repli

Après plusieurs séances consécutives de hausse, les cours ont fini par se replier lundi à Wall Street, où des ventes bénéficiaires ont pesé sur les cours. L'indice Dow Jones a cédé 4,85 points, à 839,57, le volume des transactions s'établissant à 21,57 millions de titres contre 17,91 millions en fin de semaine.

Sur 1 890 valeurs traitées, 854 ont fléchi, 603 ont progressé et 433 sont restées inchangées.

En dehors des facteurs techniques habituels, qui ont favorisé de nombreux dégagements après la récente reprise, les résultats du commerce extérieur en octobre ont causé une mauvaise impression. Le déficit de la balance commerciale a, en effet, atteint la somme de 31 milliards de dollars, battant ainsi tous ses records. La nouvelle a jeté un froid dans les rangs des boursiers, et de nombreuses initiatives ont été différées.

Indices Dow Jones : transports, 217,52 (— 2,24) ; services publics, 113,09 (+ 0,03).

VALEURS	COURS 25/11	COURS 28/11
Alcoa	44 ...	43 3/4
A.T.T.	59 7/8	59 3/4
Boeing	29 1/4	29 1/4
Chase Manhattan Bank	30 5/8	30 3/8
Du Pont de Nemours	120 ...	119 1/4
Eastman Kodak	53 ...	52 5/8
Exxon	47 1/4	47 1/8
Ford	44 3/8	43 7/8
General Electric	51 1/2	50 3/4
General Foods	33 3/4	33 1/2
General Motors	66 ..	65 3/8
Goodyear	18 3/8	18 ...
I.B.M.	268 3/4	267 ...
I.T.T.	33 5/8	33 1/4
Kennecott	21 1/4	21 1/8
Mobil Oil	64 3/8	64 3/8
Pfizer	27 3/4	27 1/8
Schlumberger	74 ...	73 1/4
Texaco	27 1/2	27 1/4
U.A.L. Inc.	19 7/8	19 3/4
Union Carbide	42 1/8	41 5/8
U.S. Steel	30 3/4	30 3/4
Westinghouse	19 1/8	19 ...
Xerox	50 1/4	48 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	25 nov.	28 nov.
Valeurs françaises	95,4	93,9
Valeurs étrangères	99,2	100,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,9	62,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 28 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 10	0 485
5 %	50 80	4 123
5 % 1920-1960	— ..	4 123
3 % amort. 45-54	66 10	1 986
4 1/4 % 1963	103	2 247
4 1/4-4 3/4 % 63	91	0 768
Emp. N. Eq. 5,65	105	1 678
Emp. N. Eq. 6 % 66	104 30	0 970
Emp. N. Eq. 6 % 67	98 10	2 975
Emp. 7 % 1973	253 50	6 079
Emp. 8,80 % 77	104 50	4 581
E.D.F. 6 ½ 1950	...	3 437
— 6 % 1960	104	3 918

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	.	500 .
E.D.F. parts 1959	486 ..	485 .
Ch. France 3 %	146	146 .
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	507 .
Abeille (Vie)	...	201 .
A.G.F. (Sté Cent.)	360	366 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1300	1298 .
Concorde	322	308 .
Epargne France	...	271
Financ. Victoire	192 ..	189 .
Fonc. T.I.A.R.D.	86 80	86 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	173 .	173 .
France (La)	365 .	365 .
GAN (Sté) Centr.	621	619
Protectrice A.I.R.	248	250 .
U.A.P.	547	547
Alsacien. Banque	358	357 .
Banque Hervet	233 80	231 50
Bque Hypoth. Eur	229	228
Bque Nat. Paris	370	370 .
(Li) B. Scalb.-Dup.	90	90
Banque Worms	158	160
C.G.I.B.	56 25	56 50
Cofica	82	83
C.A.M.E.	46 50	46 50
Creditel	99 .	99 50
Créd. Gén. Indust	152 ..	158
Cr. Ind. Als.-Lor.	125	124 .
(M) Crédit Mod.	.. .	51 .
Electro-Banque	127	127 .
Eurobail	108 30	108 .
Financière Sofal.	239	237
Fr. Cr. et B. (Cie)	47 80	46 25
France-Bail	... ..	204 90
Hydro-Energie	19 80	19 80
Immobail B.T.P.	138 .	138 20
Immobanque	183 .	185
Immofice	156	156 .
Interbail	160 20	160 .
Laffitte-Bail	115	114 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	187	187 .
Locafinancière	124 20	124 20
Marseil. Crédit	232	232
Paris-Réescompt.	190	190
Séquanaise Banq.	152 50	151 .
SLIMINCO	180 10	184 90
Sté Cent. Banq.	. .	70 80
Sté Générale	201 40	201 20
SOFICOMI	165	169
Sovabail	220	225 ..
UCIP-Bail	117	118 .
Unibail	189	190 80
Un. Ind. Crédit	130 .	129 .
Cie Foncière	d 76 50	76 ..
C. G. V.	... ..	261 .
Fonc. Chât.-d'Eau	582	582
(M) S.O.F.I.P.	88 .	o 86 .
Fonc. Lyonnaise	506	507
Immob. Marseille	805	820
Louvre	150	155 ..
Midi	281 .	284 ..
Rente foncière	360	355 .
SINVIM	148 80	147 90
Cegifi	119 50	119 ..
Foncina	98 80	98 40
Gr. Fin. Constr.	113	113
Immindo	108 10	...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	84 50	81 20
Cie Lyon. Imm.	84 50	84 50
UFIMEG	79 .	79
U.G.I.M.O.	99	99 50
Union Habit.	140 .	140 ..
Un. Imm. France	117 .	117 ..
Acier Investiss.	89 .	89 ..
Gestion Sélect.	174 ..	174 80
Sofragi	223 ..	225 .
Abeille (Cie Ind.)	160	162 .
Applic. Hydraul.	659	659 .
Artois	92 50	92 50
Centen. Blanzy	274 10	275
(Ny) Centrest	109 80	109 80
(Ny) Champex	114	o114
Charg. Réun. (p.)	2340 .	2270
Comiaiclus	326	320 .
(Li) Dév. R. Nord	119	118
Electro-Financ.	247	247 ..
Fin. Bretagne	41 30	40 .
Gaz et Eaux	497 ..	501
La Mure	21 20	21 20
Lebon et Cie	133 ..	133 ..
(Ny) Lordex	110	110 ..
Cie Marocaine	.. ..	25 ..
O.V.A.I.M.	.. ..	40 ..
OPB Paribas	91 50	91 ..
Paris-Orléans	76 .	76 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	55 80	56 05
Placem. Inter.	77 60	77 30
Providence S.A.	185	186 10
Ravillon	240 10	240
Santa-Fé	80	80
Saichimé	87 20	87 ..
Soffo	71 05	71 10
Sofinex	189 .	188 60
Cambodge	41 10	41 ..
Clause	399	383 .
Indo-Hévéas	93 80	94 .
Madag. Agr. Ind.	o 21 90	22 50
(M.) Mimot	13 ..	o 13 .
Padang	...	93 20
Salins du Midi	150 ..	148 .
Aliment Essentiel	99 ..	99 50
Allobroge	190 .	187 .
Banania	186	185
Fromageries Bel.	85 60	85 50
Berthier-Saveco.	683 ..	650
Cédis	419 ..	418
(M.) Chambourcy	... ..	186 .
Compt. Modernes	128 ..	128
Docks France	215 ..	216 ..
Economats Centr.	269 ..	269
Epargne	340 ..	o340 ..
From. P.-Renard	241 ..	241 ..
Générale Aliment.	85 10	86 .
Genvrain	141 50	141 50
Goulet-Turpin	154 50	154 50
Lesieur (Cie fin.)	255 .	260
Gr. Moul. Corbeil	o125	128 70
Gr. Moul. Paris	227	225 80
Nicolas	196 .	199 50
Piper-Heidsieck	231	230 .
Potin	325	320
Rochefortaise	140 20	140 .
Roquefort	207 ..	207 .
Saupiquet	199 ..	197 .
Sup. Marché Doc.	73 ..	72
Taittinger	250 50	257 50
Unipol	112 30	113 60
Bénédictine	988 .	980
Bras. et Glac. Int.	310 20	310 20
C.D.C.	154	150 .
Cusenier	...	373
Dist. Indochine	332 10	332 10
Ricqlès-Zan	72 10	72 10
Saint-Raphaël	132 50	132 ..
Sogepal	258 ..	257 ..
Union Brasseries	25 ..	25 .
Stanma	183 ..	185 .
Sucr. Bouchon	.. ..	66 20
Sucr. Soissonnais	170 ..	170 ..
Berliet	d172 50	d172 50
Chausson (Us.)	30 05	30
Citroën	56 10	55 05
Equip. Véhicules	48 50	49
Motobécane	83 20	83 .
Saviem	.. ..	63 ..
Bois Dér. Océan.	d 8 10	d 8 40
Borie	227	232 .
Camp. Bernard	70 10	70 10
C.E.C.	32	31 .
Cerabati	102 .	101 ..
Ciments Vicat	229 .	229 ..
Cochery	50 10	50 ..
Drag. Trav. Pub.	112 .	112 .
F.E.R.E.M.	67 50	68 25
Fougerolle	94 10	95 .
Française d'entr.	109 .	110 .
G. Trav. de l'Est	70 .	70 .
Herlicq	172	171 .
Iéna Industries	18 20	18 ..
Lambert Frères	38 10	38 20
Leroy (Ets G.)	55 ..	55 10
Origny-Desvroise	102 20	102 .
Porcher	139 .	144 .
Rougier	130 .	128 10
Routière Colas	175 ..	176
Sablières Seine	91 ..	94 30
S.A.C.E.R.	.. .	29 ..
Savoisienne	101 .	100 ..
Schwartz-Hautm.	d 27 50	28 40
Spie Batignolles	44 40	46 ..
Daldel	138 80	137 80
Voyer S.A.	.. ..	70 ..
Dunlop	16 80	17 ..
Hutchinson-Mapa	81 ..	81 20
Safic-Alcan	151 ..	151 ..
Comiphos	72 ..	72 ..
S.M.A.C.	100 ..	97 .
Gaumont	436 ..	435
Pathé-Cinéma	.. ..	60 50
Pathé-Marconi	112 10	115 50
Tour Eiffel	84 50	86 ..
Air-Industrie	63 .	63
Applic. Mécan.	d 52 .	53 60
Arbel	133 ..	132 10
Ateliers G.S.P.	17 20	d 17 90
Av. Dass.-Breguet	d481	495 .
Bernard-Moteurs	58 .	58
B.S.L.	185 .	188
C.M.P.	282 .	287 50
De Dietrich	430	430 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	... ..	261 50
E.L.M.-Leblanc	... ..	472
Ernault-Somua	65 ..	65 80
Facom	818 .	820 .
Forges Strasbourg	58 ..	58 50
(Li) F.B.M. ch. fer	... ..	101 .
Frankel	... ..	370
Huard-U.C.F.	206 ..	206
Jaeger	84 ..	81 80
Jaz	140 50	140
Luchaire	172 .	171
Manurhin	168	169 90
Métal Déployé	o234	227 ..
Nadella	50 .	62 ..
Nodet-Gougis	180 ..	173 ..
Peugeot (ac. out.)	168	166 ..
Ressorts-Nord	109	103 10
Rotto	o 7 30	7 10
S.A.F.A.A. Ap. Aut	80 50	81 50
Safam	51 55	51 55
Sicli	42 ..	42
Soudure Autog.	174 10	172 50
S.P.E.I.C.H.I.M.	304	301
Stokvis	66 90	67
Trailor	328	315
Virax	112 20	115
Chant. Atlantique	.. ..	182
At. Ch. Loire	13 70	13 70
France-Dunkerque	.. ..	55 ..
Ent. Gares Frig.	105 50	105 50
Indus. Maritime	237 .	239 ..
Mag. gén. Paris	114 60	114 10
Cercle de Monaco	33 85	33 85
Eaux de Vichy	425 .	428
Sofitel	.. ..	21 50
Vichy (Fermières)	... ..	151 10
Vittel	161 ..	161 20
Aussedat-Rey	33 ..	33 .
Darblay S.A.	.. .	27 .
Didot-Bottin	120 .	123 .
Imp. G. Lang	. .	6 .
La Risle	54 .	52 ..
Rochette-Cenpa	o 29 40	o 28 50
A. Thiéry-Sigrand	120	119 50
Bon Marché	95	96 10
Damart-Servip.	300	300 .
Darty	370	369 ..
Mars. Madagasc.	70	67 20
Maurel et Prom.	81 20	80 10
Optorg	165 .	168 ..
Palais Nouveauté	300	300 ..
Prisunic	26 60	26 60
Uniprix	42 ..	43 80
Creuzet	89 80	88
Europ Accumul.	236 .	236 10
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	79 80	80
Lampes	90 .	90
Merlin-Gerin	194	194
Mors	40 60	40 20
Océanic	140	140 10
Paris-Rhône	116 50	115 10
Piles Wonder	204 .	206
Radiologie	165 ..	161 .
SAFT Acc. fixes	... .	582
Schneider Radio	153	152
SEB S.A.	156	155
S.I.N.T.R.A.	295	285
Carnaud S.A.	47	46 .
Chiers	29 50	31
Davum	67 70	70 50
Escaut-Meuse	d124 .	128 ..
Fonderie-préc.	22 60	22 60
Gueugnon (F. de)	41 .	41
Profilés Tubes Es	28 50	28 50
Senelle-Maub.	43	43 60
Tissmétal	57 10	57 10
Vincey-Bourget	o 28	28 .
Huaron	129 90	128
Kinta	251 .	254 80
Mokta	176 10	179 50
Amrep G.	330	317 ..
Antargaz	160 .	161 .
Antar P. Atlant.	67 .	d 67
Hydroc. St-Denis	143 60	143
Lille-Bonnières-C.	163	163 50
Shell Française	48 10	48 10
Carbone-Lorraine	49 50	50 .
Delalande S.A.	180 .	180
Finalens	46 ..	44 20
FIPP	.. ..	58 10
(Ly) Gerland	... .	200 .
Gévelot	150 .	148 ..
Grande-Paroisse	100 .	100 ..
Huiles G. et dér.	o 48 .	46 .
Novacel	...	122 .
Parcor	265 .	248 .
Quartz et Silice	30	80
R.E.T.I.	177 ..	177
Ripolin-Georget	.. ..	44 30
Rousselot S.A.	496 .	540
Soufre Réunies	148 50	140 .
Synthelabo	100 20	102 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Thann et Mulh.	32 ..	32 ..
Ufiner S.M.D.	94 50	94 20
Agache-Willot	414 50	415 .
Filés Fourmies	21 50	20 70
Lainière-Roubaix	41 .	40 ..
Roudière	296 ..	298 ..
Saint-Frères	60 ..	d 62 40
Auxil. Navigation	108 .	109 ..
M. Chambon	123 ..	123 ..
Gén. Maritime	*82 .	80 ..
Delmas-Vieljeux	228	229 50
Messag. Marit.	58 60	55 60
Nat. Navigation	65 80	65 .
Navale Worms	99 .	99 ..
Saga	32 60	33 ..
S.C.A.C.	81	80 30
Steral	239 90	235 .
Tr. C.I.T.R.A.M.	..	106 50
Transp. et Indust.	105 40	102 ..
(Li) Baignol-Farj.	38 90	39
Bis S.A.	345	342 .
Blanzy-Ouest	160	160 .
La Brosse	63 50	64 .
Degremont	349 50	346 .
Dong-Trieu	160	161 .
Duquesne-Purina	330	330 .
Essilor	838	836 .
Ferrailles C.F.F.	162	162
Havas	110	110
Locatel	207	200 .
Lyon-Alemand	107 90	109 .
G. Magnant	...	58 .
M. I. C.	114	114 ..
Novafer	105 20	106 ..
O.F.P.-Om.F.Paris	250 10	250 .
Publicis	102	101 70
Selfier-Leblanc	178 20	178 20
Waterman S.A.	211 ..	212
Brass. du Maroc	270 ..	270
Brass. Ouest-Afr.	95 70	94 50
Elf-Gabon	475	480 .
(B) Min. et Méti.	... .	430 .
C.E.C.A. 5 1/2 %	... ..	4600 .
Emprunt-Young	... ..	249 60
Nat. Nederlanden	... ..	195 ..
Phœnix Assuranc.	24 ..	24 .
Algemene Bank	650 ..	668 ..
Bco Pop Español	61 ..	61 ..
B.N. Mexique	26 50	25 20
B. règl. intern.	9490 ..	9460 .
Bowring C.I.	8 80	9 .
Commerzbank	474	474
Dresdner Bank	535	535 .
Bowater	14 20	14 20
Cie Br Lambert	214 ..	217 .
Gén. Belgique	256 ..	253 .
Latonia	105 ..	104 70
Rolinco	258 70	258 10
Robeco	355	359 80
Cavenham	8 60	8 60
Lyons (J.)	9 25	9 40
Goodyear	.. ..	92 10
Pirelli	6 ..	6 .
I.H.C.	31 ..	31 50
Kubota	C 5 30	5 40
Olivetti	3 96	4 15
S.K.F Aktiebolag	50	50 10
United Technolog.	187 20	189 90
Pakhoed Holding	126	126 50
Femmes d'Auj.	50 .	49 70
Marks-Spencer	13 10	13 40
A.E.G.	201	198
Bell Canada	243	242 70
E.M.I.	18 40	18 40
Hitachi	3 35	3 60
Honeywell Inc.	243 40	235
Matsushita	10 95	11 .
Sperry Rand	174	176
Thorn Electrical	33 80	33 50
Arbed	... ..	270
Cockerill-Ougrée	53 ..	53
Finsider	. ..	0 55
Hoogovens	o 77 ..	o 77
Mannesmann	... ..	350
Steel Cy of Can.	... ..	109 50
Thyss c. 1 000	242 ..	245
Blyvoor	.. ..	20 40
De Beers (port.)	20 30	18 90
De Beers p. cp.	.. ..	62 .
General Mining	92 ..	92 .
Hartebeest	71 .	71 45
Johannesburg	86 10	86 50
Middle Witwat.	9 80	10 85
President Steyn	..	38 ..
Stilfontein	13 70	14 70
Vaal Reefs	74 20	76 .
West Rand	11 80	12 50
Alcan Alum.	110 50	112 ..
Asturienne Mines	75 05	75 10
Cominco	127	126 .
Fiaoutremer	.. ..	128
Minerals-Resourc	9 ..	8 90
Noranda	91 ..	89 ..
Vieille Montagne	... ..	212 20
Am. Petrofina	... ..	138 20
British Petroleum	81 .	80 60
Gulf Oil Canada	115 50	116 .
Petrofina Canada	79 ..	80 .
Shell Tr. (port.)	.. ..	48 10
Akzo	46 ..	47
Dart. Industries	. .	175 .
Dow Chemical	135 ..	135 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Foseco	.. ..	13 60
Gevaert	165 80	165 ..
Glaxo	50 ..	51 ..
Grace and Co.	138 50	133 .
Pfizer Inc.	131 .	133 ..
Procter Gamble	413 ..	410
Courtaulds	9 35	9 50
Est-Asiatique	.. ..	93 80
Canadien-Pacif.	76 90	78
Wagons-Lits	.. ..	61 10
Barlow-Rand	11 65	12 .
Suéd. Allumettes	65 40	68 30

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	418	418 .
Cellulose Pin	43 90	41 ..
Coparex	214 50	211
Ecco	431 .	425 .
Eurafrep	460 ..	440 ..
Intertechnique	163 ..	155 .
Métall. Minière	60 ..	61 .
Pronuptia	... ..	238 .
Sab. Mor. Corv.	... ..	...
Soffbus	... ..	
S.P.R.	... ..	230
Ufimex	... ..	125 20
Oce v. Grinten	..	290
Rorento NV	259 60	259 50

SICAV

Plac. Institut.	12940 74	12503 13
1re catégorie	10291 89	10081 80

28/11	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	141 58	135 14
Aedificandi	162 18	164 83
Agfimo	174 07	168 18
A.L.T.O.	154 97	147 94
America-Valor	290 69	277 51
Assurances Plac.	125 26	119 58
Bourse-Invest.	132 50	126 84
B.T.P. Valeurs	128 75	122 47
C.I.P.	281 64	.68 87
Convertibles	120 06	114 62
Convertimmo	122 66	117 04
Drouot Invest.	174 10	166 21
Elysées-Valeurs	163 18	155 78
Epargne-Croiss.	513 16	489 89
Epargne-Inter	268 39	256 22
Epargne-Mobil.	157 53	150 39
Epargne-Oblig.	137 74	131 49
Epargne Revenu	290 69	277 46
Epargne-Unie	283 07	270 81
Epargne Valeur	172 94	165 18
Foncier Investiss	285 22	272 39
Fortune 1	120 08	105 49
France-Croissance	167 12	159 55
France-Epargne	159 26	152 03
France-Garantie	221 93	217 67
France-Invest.	142 64	136 16
Laffitte-Rend	108 31	103 40
Laffitte-Tokyo	193 71	184 93
Nouv. France-Obl.	285 52	272 58
France Placement	169 17	161 50
Gestion Rendem.	242 82	231 82
Gest. Sél. France	*148 46	141 73
I.M.S.I.	146 41	139 77
Indo-Valeurs	189 17	180 59
Intercroissance	141 39	134 98
Intersélection	140 50	134 13
Livret portef.	197 21	188 27
Oblig. ttes catég.	1129 18	1093 64
Paribas Gestion	161 82	154 48
Pierre Investiss.	190 27	181 64
Rothschild-Exp.	275 85	263 34
Sécur. Mobilière	293 45	280 14
Sélec. Croissance	550 82	525 84
Sélect Mondiale	120 69	115 22
Sélection-Rend.	133 73	127 67
S.F.I. FR. et ETR	168 17	160 55
S.I.G.	252 99	241 27
Silvafrance	147 87	141 16
Silvam	114 08	108 91
Silvarente	147 40	140 72
Silvinter	132 37	128 37
Sogepargne	265 99	253 93
Sogevar	337 76	322 44
Soleil-Investiss.	175 92	167 94
U.A.P.-Investiss.	134 37	128 28
Unifoncier	289 87	276 73
Unijapon	203 97	194 72
Uni Obligations	1559 88	1499 69
Uniprenière	1590 28	1529 04
Unisic	133 29	127 25
Worms Investiss.	230 09	219 66
29/11		
Actigest-Etoile	105 63	100 84
Crediinter	139 59	133 26
Croissance-Imm.	140 71	134 33
Euro-Croissance	141 84	135 41
Financière Privée	341 39	325 91
Fructidor	146 27	139 64
Gestion Mobilière	203 38	194 16
Mondiale Invest.	174 18	166 26
Oblisem	131 04	125 10
Optima	146 26	139 63
Placinter	282 12	269 33
Sicavimmo	195 86	186 98
S. I. Est	390 54	372 83
Soginco	124 19	118 56
Sogister	431 34	411 78
Univalor	155 67	148 61
Valorem	168 78	158 49

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
669	4,5 % 1973	669 .	668 50	668 50	668 70
1930	C.N.E. 3 %	1921 10	1921 10	1921 10	1915 .
280	Afrique Occ.	360 20	353 .	332	350 ..
265	Air Liquide	260 10	261	261	256 80
55	Als. Part Ind.	56	55 60	55 50	54 55
144	Als. Superm.	144 50	139 10	139 10	139 10
63	Alsthom-Atl.	62 50	61	60 20	60 05
169	Applica. gaz	170 .	166 10	165 .	162 10
370	Aquitaine	349	340	342	342 ..
65	— certif.	61 10	61	60 40	59 80
94	Arjom. Prioux	93 80	94 .	94	92 50
235	Aux. Entrepr.	244 ..	240 .	238 10	238 10
77	Babc.-Fives	76 30	77 10	77	77 10
157	Bail-Equip.	158	155 80	155 80	152 70
199	Bail-Invest.	200 20	199	199	193 50
83	B.C.T.	86 50	83	83 20	81 50
65	Bazar H. V.	64	63 ..	63	62 20
54	Beghin-Say	54 60	54 50	54 60	54 50
560	Bic	594	570	571 ..	560 ..
390	Bouygues	412 .	418 .	405 .	409 90
450	B.S.N.-G.D.	466 .	445 .	446 .	445 ..
810	— (obl.)	817 .	817 .	817 .	808 ..
1410	Carrefour	1410 .	1375	1388	1389
260	— (Obl.)	284 .	263 50	263 50	259 50
1000	Casino	1021 .	1015	1015	1015
62	CEM	63 .	62 ..	62	61 10
151	Cetelem	160 ..	158 50	158 50	156 50
149	Charg. Réun.	150	158 50	160 60	148
12 50	Chiers	12 75	12 60	12 65	12 60
95	Chim. Rout.	92 50	92 50	92 80	90 70
81	Cim. Franç.	80 20	78 .	78 20	79 60
125	— (Obl.)	129	122 .	122	122
990	C.I.T. Alcatel	1000 .	990	980	990 .
380	Club Méditer.	379 90	374 ..	374	371 ..
178	C.M. Industr.	181	179 ..	177 10	177 ..
105	Cedetel	105 90	105 .	105	105
102	Cofimeg	101 80	100 10	100 10	98 10
279	Cofradel	275	275 ..	275	279
300	Cie Bancaire	298 10	292 50	292 40	292 50
275	C.G.E.	272	268 70	268 70	268 70
365	— (Obl.)	362 50	362 50	362 50	367 50
95	C. Entrepr.	96 90	96 90	97 50	97
91	Cot.-Foucher		..		
97	Créd. Com. F	96 80	96	96	95 10
186	— (obl.)	187 80	187 50	187 50	187 20
285	Créd. Fonc.	290	293 80	292 60	290
104	C.F. Imm.	102 80	102	102 .	101 20
85	Créd. Indust.	86 50	86 50	86 50	85
256	Créd. Nat.	253 80	256	256 60	253 .
50	Crédit Nord	50	50 ..	50	50
62	Creusot-Loire	67 ..	65 50	64 90	64 20
181	C.S.F.	179 50	176 50	175 60	176 50
205	— (Obl.)	206	205	206 .	205
130	D.B.A.	126 ..	121 50	121 50	123 ..
35	Denain-N.-E.	38 40	38 30	37 50	37
37	Dollfus-Mieg.	37 20	37 80	37 80	37 10
510	Dumez	520	498 .	500	490 .
485	Cie Gle Eaux	478 ..	470 10	467 ..	465 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
196	E.J. Lefebvre	282 ..	196	196	193 .
63	Esso S.A.F.	68 .	64 10	64 50	64 10
179	Euratrance	182 .	178 ..	178	176 .
530	Europe no 1	560 ..	543 ..	543	541 .
380	Ferodo	386 20	382	380 .	382 ..
435	— obl. conv.	440	435	435	435
167	Fin. Paris BP	168 ..	165 50	185	164 80
200	— obli. conv	202	202 20	202 20	202 20
55	Fin. Un. Eur	55	55 ..	55 ..	54 .
128	Finextel	131	129 10	129 10	125 .
68	Fraissinet	68 50	68 50	68 50	68 60
97	Fr. Pétroles	105 90	103 60	103 ..	102 ..
23	— (Certific.)	25 25	23 80	24 .	23 30
62	Galeries Laf.	60 20	60 ..	60	60 ..
139	Gle d'Entr.	138 90	138 90	138 90	139 .
90	Gle Fonderie	96 10	97	98	97
186	Générale Occ	182 .	152 .	182 .	178 60
191	Gr. Tr. Mars.	195	189 .	189 50	188 ..
167	Guyenne-Gas.	168	169	169	167 ..
169	Hachette	174	170	170 .	168 90
67	Imetal	67 90	68 90	67 .	66 90
345	Inst. Mérieux	359	365	375 .	374 80
117	J. Borel Int.	120 50	119 50	119	117 30
79	Jeumont Ind.	79 40	76 10	76 50	76 10
58	Kali Ste Th.	57 90	57 50	57 50	56 55
36	Kléber-Col.	39 .	38	38	37 30
170	Lab. Bellon	175	172	172	169
165	Lafarge	168	159 80	159 80	158 10
275	— (oblig.)	273	273	273	270 20
240	La Hénin	249 50	246	245 20	243 .
1510	Legrand	1513	1500	1490	1470 .
170	Locabail	173	172	173	170
134	Locafrance	130 10	122 50	124	121 10
285	Locindus	286 10	283	283	283 .
678	L'Oréal	674	656	656	656
3050	— obl. conv.	3030	3040	3040	3021
380	Lyonn. Eaux	382	366	370	360 .
28	Mach. Bull	27 90	27 80	27 70	27 30
870	Mais. Phénix	860	855	862	840
36	Mar. Wendel	38 80	38 90	38 80	38 20
50	Mar. Ch. Réu	50 50	50 10	50 10	49 10
310	Martell	314	314	314	311 80
1180	Mat. Téléph.	1178	1135	1136	1113
1290	Matra	1330	1284	1288	1284
37	M.E.C.I.	37 50	37	37 .	36 30
40	Mét. Norm.	40 .	38 10	39 ..	38 ..
1270	Michelin B.	1260	1235	1240	1235
580	— (oblig.)	580	578	578	568 .
288	Midi Cie	282 .	289	284 .	284 .
410	Moët-Hen.	408	400	397	394 .
585	Mot. Leroy-S	569	541	541	535 ..
178	Moulinex	176 .	175 ..	174 50	174
315	Mumm	303 .	299	298	289 .
325	Nat. Invest.	322	318 ..	318	315 10
225	Navigat. Mix	205	208 .	207 50	205 20
60	Nobel-Bozel	60 20	60 20	60 20	60 .
17	Nord	17 20	17 60	17 50	17 15
66	Nouv. Gal.	63 70	60 ..	60 20	59 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
130	Olida-Caby	129 50	127 .	127	125 ..
95	Opfi-Paribas	93 20	93 50	93 50	94 40
78	Paris-France	78 15	77 15	77 20	76 05
67	Pechelbronn	66 20	65 10	65 20	66 ..
80	P.U.K.	81	80 60	80 60	79 10
122	— (obl.)	122	121 80	121 80	120 70
39	Penarroya	39 50	39 20	39 20	38 45
175	Penhoët	175 50	169 50	171 50	171 ..
220	Pernod-Ric.	214 30	210	207 90	210
143	Perrier	148 80	145 50	144 90	145
60	Pétroles B.P.	61 30	58 50	60	58 40
295	Peugeot-Citr.	293 50	286	290	290 ..
370	— (obl.)	368 10	359	358 90	355 .
66	Pierre-Auby	58	58 70	58 70	58 .
57	P.L.M.	58 50	58 50	58 50	57 40
138	Poclain	128	123 80	122 .	123 .
124	Poliet	123 20	121 80	121 60	119 40
70	Pompey	70 50	71	71 ..	70 .
94	P.M. Labinal	93 ..	93	93 .	91 20
30	Préatal	30 30	30 05	30 05	29 65
265	Presses-Cité	262 10	260 10	258 90	258 50
315	Prétabail Si.	324	322	322	320
105	Pricel	113 70	111 70	111 70	111 70
135	Primagaz	135	131	130 90	131
38	Printemps	40 50	39 80	40 .	39 80
325	Radar S.A.	325	322 50	321 50	322 .
445	— (obl.)	447 .	448 50	448 50	444 .
420	Radiotech.	415	409 80	408 60	401 80
58	Raffin. (Fse)	68 80	66 50	66 30	65 50
65	Raff. St-L.	66 50	65 80	65 80	64 60
555	Redoute	558 .	554	554	546
65	Rhône-Poul.	64	63 20	63 20	62 80
170	Roussel-Ucla	178	172 50	172 50	170 10
245	Ruche Picard	249	246	246	246 .
335	Rue Impérial	330 .	330	330 .	328 .
17 50	Sacilor	18 30	18 05	18 05	17 70
153	Sade	154	151	151	161
460	Sagem	450 .	446	446	437 10
127	Saint-Gobain	128	126 10	126 30	125 10
495	S.A.T.	475	470	470	465 .
37	Saulnes	39 30	40 10	41 00	39 30
86	Saunier-Duv.	86 .	80 .	80 .	78 40
118	Schneider	120 80	118 80	118 90	116 50
70	S.C.O.A.	68 10	68	68	68
100	Selimeg	101 .	100 10	100 10	99 60
330	S.I.A.S.	324 ..	324	326	321
230	Sign. E. El.	227 .	215	215	215
195	S.I.L.I.C.	197 .	192 50	192 50	190
117	Simco	117	118	118	115 70
73	S.I.M.N.O.R.	72 10	71 50	71 50	71 .
1760	Sk. Rossignol	1791	1765	1755	1748
77	Sogerap	79 40	79 20	79 20	78 10
500	Sommer-All.	477	463	464	461 60
225	Suez	225	223	222 .	222
240	Talcs-Luz.	262	260	256 50	254 .
480	T.R.T.	460	448	448	440
700	Tél. Electr.	695 .	667 ..	667 .	684
122	— (obl.)	122 ..	122 ..	122 ..	121 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	Tél. Ericsson	241	230	229 50	234 50
60	Terres Roug.	61 70	61 70	61 70	61
143	Thomson-Br.	146 10	145 50	145	145 50
225	— (obl.)	219	219 10	219 10	219
230	U.I.S.	229 93	230	229 50	228 50
174	U.C.B.	173 60	170 50	169 50	167 10
205	Un. F. Bques	200	205	205	203
75	U.T.A.	75 50	75 60	75 60	74 90
19 50	Usinor	19 40	19 85	19 85	19 50
105	— (obl.)	106 50	104 50	104 50	103 50
72	Vallourec	80 .	78 70	78 90	78 30
480	V. Clicquot-P	478 .	462 .	462	470 .
360	Viniprix	345 .	333	334 .	333 .
177	Amax	180 .	178 70	178 70	181 90
300	Amer-Tel.	297 ..	297 80	297 80	292 50
16	Ang. Am. C.	16 55	16 65	16 70	16 85
94	Amgold	97 ..	97 50	98 10	95 55
345	B. Ottomane	349 .	345	345	339 ..
315	BASF (Akt.)	317	315	315	313 ..
295	Bayer	299	299 ..	298 50	298 .
58	Buffelsfont.	57 10	58 50	60 30	58 ..
11	Charter	11 30	11 35	11 35	11 15
145	Chase Manh.	149 20	149 90	149 90	150 .
83	Cie Pét. Imp.	88 90	90	89 80	88 20
335	C.F. Fr.-Can.	329 50	329 50	328 50	328 20
18 50	De Beers (S.)	18 80	19 20	19 30	18 90
650	Deuts. Bank	650	649	651 .	640
265	Dome Mines	271 20	278	279	274 .
585	Du Pont Nem	588	588 .	588	585
260	East Kodak	261 ..	261 90	261 30	262 50
25	East Rand	24 60	25 10	25 80	25 40
107	Ericsson	108 50	110 80	110 80	109 90
235	Exxon Corp.	236 50	234	234	229 40
215	Ford Motor	218 10	220 10	220 10	216 10
73	Free State	73 20	77 20	78 50	75 80
250	Gen. Electric	253 40	252 20	249 50	247 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330	Gen. Motors	338 80	336 70	336 70	338 70
14	Goldfields	14 75	14 70	14 70	14 45
25	Harmony	24 10	25	25 60	24 70
290	Hoechst Akt	298 50	295 ..	298 .	292
32	Imp. Chem.	30 90	31 20	31 40	30 70
80	Inco Limited	79	79 10	79 10	79 10
1270	I.B.M.	1308 .	1318	1315	1306 ..
158	I.T.T.	163 50	164 30	164 20	163 90
275	Merck	283 10	287 50	287 50	287 50
235	Minnesota Mi	243	243 80	243 80	241 ..
310	Mobil Corp.	312	317 .	315 50	315
7940	Nestlé	8170	8280	8280	8320
193	Norsk Hydro	198 20	201 .	202 50	201 80
530	Petrofina	528	534	532	528
305	Philip Morris	306 30	309 50	308 50	309 50
56	Philips	55 20	56	56 ..	55 60
56	Prés. Brand.	55 ..	56 90	57 ..	57
260	Quilmès	255 ..	263 .	263 50	248
177	Randfontein	178	185 ..	184 .	182 .
285	Royal Dutch	275 50	277 20	278 20	276 30
16	RioTinto Zinc	16 45	16 55	16 60	16 20
59	St-Helena Co	58 20	60 .	60 60	60 .
335	Schlumberg.	349 .	357 50	357 50	358 ..
48	Shell Tr. (S.)	48 50	48 90	48 90	43 40
635	Siemens A.G.	636	635	638 .	631
37	Sony	35 75	36 90	37 .	36 90
12 50	Tanganyika	12 20	12 20	12 20	11 95
250	Unilever	252 60	263 50	263 80	253 50
17	Union Corp.	16 75	17 35	17 35	17 05
104	U. Min. 1/10	103 80	103 80	103 50	103 60
116	West Driet.	117 50	123 .	124 .	122
44	West Deep	43 80	46 40	46 90	45 45
86	West Hold.	86 20	89 .	90 30	89
240	Xerox Corp.	246 50	246 20	245 ..	247
0 86	Zambia Cop.	0 87	0 86	0 87	0 86

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 845	4 853	4 850
Allemagne (100 DM)	218 550	218 650	217 ...
Belgique (100 F.)	13 859	13 878	13 725
Pays-Bas (100 fl.)	202 260	202 260	201 ...
Danemark (100 krd)	78 980	79 160	79 000
Suède (100 krs)	101 110	101 120	101
Norvège (100 k.)	89 620	89 900	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 813	8 828	8 850
Italie (1 000 lires)	5 526	5 534	5 550
Suisse (100 fr.)	223 780	225 150	222
Autriche (100 sch.)	30 670	30 850	30 150
Espagne (100 pes.)	5 881	5 893	5 700
Portugal (100 esc.)	11 945	11 960	11 600
Canada ($ can. 1)	4 386	4 378	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/11
Or fin (kilo en barre)	24780	25330
Or fin (kilo en lingot)	24820	25400
Pièce française (20 fr.)	245 90	247 60
Pièce française (10 fr.)	213	217
Pièce suisse (20 fr.)	220 30	224
Union latine (20 fr.)	219 80	220 10
Souverain	225 .	238 20
Pièce de 20 dollars	1108 .	1124 40
Pièce de 10 dollars	613	618
Pièce de 5 dollars	307 50	...
Pièce de 50 pesos	1042 ..	1064 50
Pièce de 10 florins	216 ..	222 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29 novembre 1977 a été tiré à 589 977 exemplaires.

L'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS

Le gouvernement n'ira pas au-delà des quarante milliards prévus

déclare M. Dominati

Interrogé sur le projet de loi d'indemnisation des rapatriés qui devait être examiné mardi après-midi 29 novembre par l'Assemblée nationale, M. Jacques Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre, a réaffirmé, mardi matin au micro de R.T.L., que le gouvernement s'opposera aux amendements visant à augmenter la charge budgétaire qu'il a prévue. Il a notamment déclaré : « *Si l'on retenait les différentes propositions faites par les groupes parlementaires, et qui recoupent celles des présidents d'associations, nous aboutirions à 100 milliards de francs.* »

Rappelant que le projet prévoit de porter à 40 milliards la contribution de la nation en faveur des rapatriés, M. Dominati a ajouté : « *Croyez-vous vraiment qu'un gouvernement, quel qu'il soit, puisse proposer au pays, dans la conjoncture économique actuelle, un effort de 140 milliards de francs, même s'il est étalé sur quinze ans ? (...) Le gouvernement acceptera certains amendements, mais n'ira pas au-delà de l'enveloppe de 40 milliards retenue.* »

Une soixantaine d'amendements ont été déposés.

Contestations

Au nom du mouvement du RECOURS, MM. Forzy et Roseau nous ont indiqué qu'ils contestent les chiffres avancés par le secrétaire d'État. Ils nous ont déclaré, mardi matin : « *Ce que dit M. Dominati est absolument faux. En tout état de cause, les améliorations que nous souhaitons et qui rendraient la loi acceptable concernant l'indexation des titres, la sécurité des rapatriés réinstallés et la révision de certains barèmes d'évaluation des biens perdus, ne correspondent pas aux 100 milliards mis en avant par le secrétaire d'État afin, semble-t-il, de dresser l'opinion publique contre les représentants de nos associations.* »

Le P.S. : à peine 0,45 % du budget

Réagissant lui aussi aux propos de M. Dominati, M. Ribs, rapporteur spécial du P.S., a noté mardi matin 29 novembre que « *pour se justifier et tenter d'opposer les rapatriés aux autres catégories de Français, le gouvernement affirme qu'une contribution de l'ordre de 1 800 millions par an serait à la limite du supportable pour l'économie nationale, alors qu'elle représente 0,45 % à peine du budget, c'est-à-dire moins que la marge d'erreur prévisionnelle, et que, identique en proportion à ce qui avait été fait par Georges Pompidou en 1969, elle ne constitue qu'un simple rattrapage de la part faite aux rapatriés dans le budget national.* » M. Ribs estime que « *la solution ne pourra être trouvée (...) que dans le cadre d'une économie qui aura pour but la lutte contre les injustices et non la recherche essentielle du profit* ».

En République Sud-Africaine

Le parti national de M. Vorster est en voie de remporter les élections du 30 novembre

De notre correspondante

Johannesburg. — « *Qu'est-ce que tu penses des élections ?* » La question semble surprendre Sipho. Il hésite, puis son visage s'éclaire d'un *immense sourire complice. Sipho est* Noir. Les élections législatives organisées le 30 novembre en Afrique du Sud ne le concernent pas. Il n'a pas le droit de voter en ce qui concerne les affaires nationales et la vie dans les zones dites blanches. En outre, il n'a pas besoin de boule de cristal pour dire que le parti national au pouvoir depuis 1948 obtiendra une fois encore une très confortable majorité au Parlement. Actuellement il détient 116 sièges contre 23 pour le New Republic Party (N.R.P.), opposition officielle, 18 pour le Progressive Federal Party (P.F.P.) (formé récemment par le rassemblement de l'ex-Progressive Reform Party, soutenu par M. Harry Oppenheimer et des dissidents de l'ex-United Party), et 6 sièges pour le South African Party (SAP) né d'une scission de la droite de l'ancien United Party.

Chacun s'accorde à dire que le parti de M. John Vorster gagnera au minimum 11 sièges supplémentaires mercredi. La seule bataille devrait avoir lieu entre les deux partis d'opposition, le N.R.P. et le P.F.P. Lequel des deux deviendra opposition officielle ?

Le N.R.P., créé en juin dernier d'une union entre le mini Democratic Party et l'United Party, souffre d'une crise d'identité et se livre depuis de longs mois à une valse hésitation qui l'amène successivement à flirter avec les nationalistes, puis avec le P.F.P. de M. Colin Eglin.

Celui-ci a au moins le mérite d'une politique claire. Soutenu par la grande bourgeoisie, le monde financier et industriel, essentiellement anglophone, il jouit d'une image progressiste, voire parfois extrémiste, dans l'éventail politique très particulier de l'Afrique du Sud blanche. Le P.F.P. se prononce pour une Constitution fédérale. Il se dit pour l'intégration mais ne tient pas à brusquer son électorat. Autrement dit, s'il accepte des écoles mixtes (pour ne donner que cet exemple), il n'interdit pas, qu'à côté, il y ait des écoles exclusivement réservées aux Blancs ou aux Noirs.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

La grève du 1er décembre

Les syndicats prévoient une réduction de 30 % de la production d'électricité

Les consignes de grève de vingt-quatre heures, le jeudi 1er décembre, lancées par la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N., ont été confirmées dans la quasi totalité des secteurs public, nationalisé et privé.

Pour les usager. outre les coupures de courant, les perturbations devraient surtout être sensibles dans les transports publics, le courrier, les télécommunications, les établissements scolaires, la presse et la radio-télévision.

Les prévisions peuvent toutefois être modifiées selon la rigueur avec laquelle les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. appliqueront leurs décisions initiales. La grève, disent les syndicalistes, est dirigée contre le patronat et le gouvernement et non contre le public. Compte tenu de la vague de froid, les piquets de grève pratiqueront les délestages en s'efforçant de mettre le courant disponible à la disposition des petits consommateurs. Toutefois, si l'industrie ne réduisait pas spontanément sa demande les délestages ne pourraient être réduits.

On prévoit une réduction de la production d'électricité et de gaz de l'ordre de 30 % de 8 à 11 heures et de 14 à 15 heures entraînant des coupures qui pourront varier d'un secteur de distribution à l'autre. La grève se prolongera, du 2 au 8 décembre, *par des coupures de 9 h. à 10 heures*, organisées successivement dans chaque région.

Voici les prévisions pour les autres secteurs :

TRANSPORTS

A Air France, la grève du 1er décembre se traduira par des perturbations dans le trafic aérien et peut-être par la suppression de certains vols moyen-courriers.

A U.T.A., malgré la grève des navigants, effective jusqu'au samedi soir 3 décembre, la direction a pris toutes dispositions pour assurer environ 80 % de ses vols long-courriers.

Air Inter, de son côté, envisage d'exploiter la totalité de ses services.

S.N.C.F. : le trafic sera perturbé du mercredi soir 30 novembre, à 20 heures, jusqu'au vendredi matin 2 décembre, à 6 heures. Deux trains sur cinq devraient être assurés sur le réseau grandes lignes et un sur trois en moyenne sur le réseau de la banlieue parisienne.

R.A.T.P. : la direction prévoit d'assurer à 60 % le trafic du métro (à condition d'avoir du courant électrique) et des autobus.

ENSEIGNEMENT

Ecoles maternelles ou primaires : Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (S.N.I.-P.E.G.C.), appelant à la grève, l'activité dans un grand nombre d'écoles risque d'être perturbée. Celles où la totalité des enseignants fera grève, seront fermées, mais, comme chaque fois en pareil cas, les enfants que les parents auraient envoyés à l'école seront gardés. La Fédération *des conseils de parents d'élèves* (fédération Cornec) appelle aussi à cette grève et demande aux parents de ne pas envoyer leurs enfants en classe.

Collèges et lycées : selon la FEN, qui a donné un mot d'ordre de grève, les établissements secondaires devraient, eux aussi, être sérieusement perturbés. Perturbation qui touchera les cours et les services (entretien et cantines). Dans les internats, cependant, un repas froid sera servi aux pensionnaires.

BANQUES

La plupart des établissements resteront ouverts et serviront la clientèle, indique l'Association professionnelle des banques.

PRESSE

Le Syndicat du livre C.G.T. a lancé un ordre de grève de vingt-quatre heures qui devrait empêcher la parution de la majorité des quotidiens. Le refus de F.O. de s'associer au mouvement peut toutefois permettre la sortie de plusieurs titres en province.

Trois syndicats de journalistes (S.N.J. autonome, S.J.F.-C.F.D.T. et S.N.J.-C.G.T.) participent à la journée d'action, avec des consignes de grève

TELEVISION ET RADIO.

Programme minimum.

∴

« *Les grèves annoncées pour le 1er décembre,* déclare notamment l'organisation patronale, *ne peuvent qu'accentuer les difficultés économiques et donc détériorer la situation de l'emploi.* »

● *Le Syndicat national des lycées et collèges (S.N.A.L.C.-C.G.C.)* annonce qu'il ne participera pas à la grève du 1er décembre. Le S.N.A.L.C. constate que « *ce mouvement est lancé par des organisations qui sont d'accord avec le gouvernement pour favoriser une politique démagogique d'écrasement des revenus moyens* » et se refuse à « *cautionner une grève qui, dans [...] contexte préfectoral actu[...] peut que faire le jeu du [...] nement actuel* ».

A Djibouti

UN INSTITUTEUR FRANÇAIS EST TUÉ PRÈS DE LA FRONTIÈRE ÉTHIOPIENNE

Djibouti (*A.F.P.*). — Un instituteur français a été tué et son épouse blessée ce mardi matin 29 novembre à Galafi, à la frontière entre la République de Djibouti et l'Éthiopie, après avoir été pris en otages par un groupe d'inconnus.

L'enlèvement a eu lieu dans la nuit du 28 au 29 novembre à Yoboki, où le couple d'instituteurs était en poste. Dès que la nouvelle du rapt a été connue, la chasse a été donnée aux ravisseurs qui ont été rattrapés à proximité de la frontière éthiopienne.

M. RÉGIS DEBRAY REMET LE MONTANT DU PRIX FEMINA A LA LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE

M. Régis Debray, auteur de *la Neige brûle*, qui a obtenu lundi 28 novembre le prix Femina, d'un montant de 5 000 francs, a adressé le mardi 29 novembre une lettre à la direction de la Ligue communiste révolutionnaire pour indiquer qu'il fait don de cette somme à la formation trotskiste animée par M. Alain Krivine.

A B C D E F G

